

Le terrorisme en Italie

Deux policiers tués par les Brigades rouges à Turin

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuva-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F
Algérie, 1,20 D; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 1,30 m.;

Le débat sur la construction de l'Europe

Les parlementaires de Strasbourg se rebiffent

En adoptant jeudi 14 décembre un budget communautaire beaucoup plus dépensier que ce que veulent les gouvernements de l'Europe des Neuf, l'Assemblée européenne a ouvert une crise institutionnelle sérieuse.

- M. François-Poncet présente l'élargissement de la C.E.E. comme une nécessité économique
M. Peyrefitte s'inquiète de l'unité des députés gaullistes et conteste les initiatives de M. Chirac

Pour sa première prestation devant l'Assemblée nationale comme ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, était, vendredi 15 décembre en plein dans l'actualité : il a parlé de l'Europe — plus précisément de l'élargissement de la C.E.E. — au moment où le débat sur la question européenne bouleverse les cloisons de l'échiquier politique français.

M. François-Poncet s'est surtout attaché à démontrer que l'élargissement de la Communauté était une nécessité économique autant que politique. Le maintien du statu quo serait la pire des solutions, a-t-il affirmé, en jugeant que le « choc espagnol » sur l'économie du Marché commun avait déjà eu lieu et qu'il avait été bien supporté.

Le comité de liaison de la gauche est convoqué par M. Mitterrand pour engager une action contre la politique « antisociale » du gouvernement. Existe-t-il encore ce comité ? On l'avait oublié. Si l'on s'en tient aux difficultés qu'éprouve la gauche syndicale pour organiser sa réponse, les partis de l'opposition ne devraient pas faire beaucoup mieux.

On voit bien combien celui sur l'Europe illustre un reclassement des forces politiques que la bipolarisation, imposée par la lutte pour le pouvoir dans un système électoral à dominante majoritaire, avait masqué.

M. Peyrefitte est intervenu auprès des parlementaires du R.P.R. pour contester le ton et la manière dont M. Chirac a mis en cause le président de la République. M. Guina lui a répliqué vigilement, mais M. Devaquet, secrétaire général, a reconnu qu'il y avait un risque d'une scission limitée.

Cette division en deux blocs constamment refusés, mais qui est apparue à chaque consultation sous l'effet conjugué des institutions et du scrutin majoritaire, fut ébranlée, d'une part, par la rupture de l'union de la gauche, d'autre part, par la frustration subie par le principal parti de la majorité, le R.P.R., qui a perdu le contrôle de l'exécutif avec les postes de président de la République et de premier ministre.

Le prix du pétrole

Les pays exportateurs pourraient majorer le « brut » d'environ 10% en plusieurs étapes

Les représentants des treize pays membres de l'OPEP (1) se réunissent samedi 16 décembre à Abou-Dhabi, capitale des Emirats arabes unis. A l'ordre du jour de cette conférence : la fixation du prix du pétrole — gelé — depuis juillet 1977. Tout laisse supposer qu'une hausse sera décidée. De quel montant ? Comme à l'ordinaire, la conférence a été précédée de multiples déclarations, émanant du clan des « durs » (Irak, Libye) et de celui des « modérés », dont l'Arabie Saoudite est le chef de file.

Au même moment, à l'est de l'Europe, plusieurs pays connaissent des difficultés énergétiques. En raison d'une sécheresse persistante, les habitants de Belgrade sont privés de courant pendant huit heures chaque jour. En URSS, où les objectifs du plan pour le charbon, le pétrole et le gaz n'ont pas été atteints, un journal a lancé une campagne pour que la population éteigne les lampes allumées inutilement (lire page 35).

Les espérances déçues

De notre envoyé spécial

Abou-Dhabi. — Le 22 décembre 1973, les pays de l'OPEP réunis à Téhéran, décidèrent de fixer le prix « affiché » du « brut » arabe léger — pétrole de référence — à 11,65 dollars le baril. Dès le 16 octobre, dix jours après l'entrée de l'Egypte et de la Syrie dans les territoires occupés par Israël, le prix du « brut » était passé de 10,5 dollars à 11,65 dollars par baril. En moins de deux mois, le prix du pétrole avait quadruplé.

Mal ne peut nier qu'il s'est agi d'un événement majeur de la seconde moitié du siècle : les économies des pays industrialisés, déjà mal en point, ont vu s'accroître chômage et inflation et se réduire le rythme de leur croissance. L'équilibre et la nature du pouvoir dans les relations internationales ont été modifiés.

Cinq ans après, les rues de Téhéran crient contre l'injustice et la folie d'un développement fondé à coups de pétrodollars mal dirigés ; les régimes algé-

BRUNO DETHOMAS. (Lire la suite page 35.)

AU JOUR LE JOUR

Maintien de l'ordre

Le garde des sceaux, par l'organe de son procureur général, a obtenu de la cour de Paris qu'elle déclare ignorer qui a fracturé le crâne de l'occupant Benachou après l'avoir traité de « sale bicot ».

La Guinée vingt ans après

Vingt ans après avoir choisi, seule en Afrique, de voter non au référendum de septembre 1958 proposant la création d'une communauté franco-africaine, la Guinée sort d'une longue période d'isolement en grande partie volontaire. Cette ouverture sur le monde extérieur du régime de M. Sékou Touré a commencé en mars dernier avec la réconciliation du chef

de l'Etat guinéen avec ses homologues ivoirien et sénégalais, MM. Houphouët-Boigny et Senghor. Cette « offensive diplomatique » se développe avec la visite officielle, du 20 au 22 décembre, de M. Ciscard d'Estaing à Conakry. A la veille de ce voyage, plusieurs fois ajourné depuis 1976, notre envoyé spécial fait le point sur l'« expérience guinéenne ».

I. — La fin du ghetto

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Conakry. — « Nous avons toujours admiré le général de Gaulle. C'est un exemple de courage et de fidélité à son peuple. Vingt ans après avoir déféré l'« homme du 18 juin », en une bravade qui l'opposa au général, le président Sékou Touré, répand généralement les éloges posthumes sur ce « patriote ardent » qui « symbolisait la France ».

Conviée par son président à une « mobilisation totale », la Guinée, selon toute vraisemblance, réservera à M. Ciscard d'Estaing un accueil enthousiaste dont M. Edgar Faure, en tant qu'émissaire de l'Elysée, a eu un

de leur contentieux financier (janvier 1977). Accueilli enthousiaste ? Certes, le régime guinéen est assez virtueux dans l'art de téléguider l'« élite » populaire pour qu'on soit en droit de suspecter la spontanéité des manifestations de masse qui ponctueront la visite du chef de l'Etat français. Toutefois, et autant qu'on puisse en juger au terme d'un bref séjour dans quelques villes de Guinée — l'homme de la rue semble animé d'une francophilie sincère, et elle ne paraît pas avoir été entamée par une propagande anti-française qui, pourtant, fut souvent rageuse. Maintenant que le gouvernement de Conakry affiche résolument sa volonté de développement avec Paris, et d'égal à égal, une « coopération multiforme et fructueuse », la France bénéficie, apparemment, auprès de la population guinéenne d'un capital de sympathie intact.

(Lire la suite page 6.)

LES NOUVELLES FILIÈRES DU TRAFIC DE LA DROGUE

Lire page 12 l'article de Michel Bole-Richard.

UNE ENQUÊTE DU « MONDE » EN LIBRAIRIE

« Cités géantes »

Les vingt-quatre villes géantes décrites par les correspondants et collaborateurs du Monde aboutissent à un ouvrage terrifiant. D'autant plus terrifiant qu'aucune solution n'apparaît, sinon la fuite. D'où le dépassement du centre des villes des pays riches. Cinq cent mille habitants de moins dans les centres de Paris et de Londres depuis cinq ans, cent mille de moins dans le centre de Hambourg depuis huit ans, quatre vingt mille de moins dans le centre de Milan depuis sept ans.

MICHEL RAGON. (Lire la suite page 17.)

« LE MONDE... DEMAIN »

Lire pages 15 et 16, l'entretien avec le professeur Louis NEEL, prix Nobel de physique.

JULIEN GREEN dans la gueule du temps Julien Green témoigne sur son époque (1926 / 1976) Un très luxueux album relié toile sous jaquette couleurs. 276 pages 489 photographies dont 60 en couleurs près de la moitié inédites. PLON

سكزامن الأصيل



idées

PHILOSOPHIE

Comte et l'aberration

par JEAN LACROIX

LES historiens de la philosophie n'ont guère fait jus- qu'ici que reconstruire les systèmes qu'ils étudient. Sarah Kofman vient de consacrer à Comte un livre d'un nouveau genre, qui est une vraie découverte. Sous le titre *Aberrations. Le devenir-femme d'Auguste Comte*, elle présente une étude personnelle, originale, passionnante, parfois discutable, voire excessive, toujours suggestive. Elle n'expose pas un système, elle le met en rapport avec l'auteur, elle analyse la position de Comte. En fonction de tout l'acquis moderne, elle interroge le style révélateur de Comte, les termes eux-mêmes les plus significatifs aussi bien qu'elle le psychanalyse en quelque sorte le confrontant au président Schreber. La vie du philosophe permet de décrire l'homme et l'œuvre qui se mêlent et s'unissent.

Une philosophie peut bien être aussi une position sexuelle. L'hypothèse fondamentale de Sarah Kofman est que le but de Comte est féminin, maternel. Il a voulu concevoir, et la conception d'une nouvelle mentalité, la celle d'enfance, à la créer, c'est accoucher d'une philosophie, c'est devenir femme et mère, fonder une autre pédagogie qui engendre une nouvelle mentalité. Il ne désire pas seulement connaître le monde, mais donner naissance à un autre monde ; il s'estime choisi par l'histoire pour jouer le rôle de « régénérateur » de l'humanité entière.

En même temps, il opte pour un mauvais style, qui ne se soucie pas de l'expression puisqu'il veut simplement laisser transparaître la raison. Ce style veut exhiber une virilité intacte ; c'est un moyen de défendre l'accès à un secret inavouable. Et il veut échapper sa virilité, c'est que la conception elle-même est révélatrice d'une aberration sexuelle qu'il faut cacher. L'admirable sagesse spontanée de la langue lui a permis d'enfermer toute une philosophie. La vraie logique, immanente au langage usuel, a signifié et restreint les dénégations de la philosophie fondatrice. Le voir de la science elle-même. On ne trouve aucun terme et technique à chez Comte, mais aussi aucune poésie. Une œuvre sans fard et sans fleur, tel est le prix qu'il a voulu payer pour concevoir. S'il désirait en même temps jouer d'une jouissance interdite, comme une femme elle-même employé pour la cacher le style

qui témoigne de l'âge de la maturité postérieure. Cette maturité doit aboutir à l'union du sujet et de l'objet ; l'excès de subjectivité est « folie », l'excès d'objectivité « idiotie ». Le positivisme exige un ordre rationnel fondé sur la nature des phénomènes étudiés et sur celle de l'esprit humain. Son éducation scientifique a permis à Comte de pressentir instinctivement la seule voie à suivre pour la rénovation intellectuelle de l'homme. Tel est le sens de la loi des trois états. Au début, le règne de la théologie et du fétichisme a saisi l'ordre, mais fondé sur la transcendance et l'erreur, sur Dieu. L'âge métaphysique détruit, ou croit détruire — sans rien remplacer : c'est le pire. En réalité, il y a une véritable connexion entre fétichisme et positivisme, puisque, grâce à une éducation appropriée, on pourrait passer sans crise de l'un à l'autre.

Destiné de Tracy a bien proposé l'idéologie, mais elle reste métaphysique, et tout en proclamant l'égalité, elle choisit les inégalités en privilégiant la classe qui vit de ses revenus aux dépens de la classe ouvrière. Il a méconnu que le prolétariat était, en quelque sorte, comme le langage, le seul à philosopher spontanément. L'aberration métaphysique se gargarise de concepts abstraits sans se soucier des penchants, des passions, et importants chez l'homme. L'évolution de l'individu est identique : enfance est théologique, l'adolescence métaphysique, l'âge adulte positiviste. Au cours de l'histoire, la terre devrait toujours être mieux habitée par l'homme — idée fondamentale qu'on retrouve chez Hegel, Marx et Heidegger. Désormais, au lieu d'être sans domicile, les prolétaires doivent être « chez ». Un être « sans chez » devient errant et aberrant. D'où

Retrouver l'ordre naturel

Cette organisation de la société est liée à celle du monde. Tout dépend de l'admirable économie de l'ordre naturel. Retrouver, par exemple, le monde dans la famille, les liens fondamentaux chez les animaux, c'est sauvegarder les racines élémentaires de l'ordre social menacé par la régression. La nature elle-même exige une certaine subordination

de la femme à l'homme et l'indispensable hiérarchie des âges. Mais la philosophie ou la science ne donnent pas le droit de commander politique. Le droit hiérarchique de la classe spéculative est de l'ordre de l'honneur, non du pouvoir ; celui-ci ne doit pas appartenir définitivement à la raison ni à la force, mais à la morale. L'homme est le premier

des animaux. Par cela même, c'est le centre de référence : c'est en partant de lui qu'on peut le mieux comprendre les « échelons inférieurs ». Il est donc l'objet essentiel de la biologie. L'étude de l'homme doit toujours dominer le système complet de la science biologique, soit comme point de départ, soit comme but. On commence ainsi à atteindre la fin ultime du positivisme : l'humanité.

Les éminents attributs qui distinguent le plus l'humanité de l'animalité sont l'intelligence et la sociabilité. Il faut maintenir la prééminence de la raison, tout en la dépouillant de son pouvoir métaphysique et subversif et en accordant la suprématie aux instincts sympathiques, c'est-à-dire à la morale. Les individus seront ainsi subordonnés à la société et à l'humanité. En définitive, la sociologie l'emporte sur les autres sciences, et ouvre la porte à la religion. Il vaut mieux rattaché à l'humanité que rattaché à un dieu métaphysique. Si une certaine supériorité masculine subsiste, l'essentiel est que l'homme et la femme soient désormais définitivement liés. Dans la nouvelle religion, la femme joue ce rôle de l'ange gardien qui conduit à l'adoration. C'est elle l'universelle médiatrice. Elle fait de Comte le « Grand Être » du positivisme ; la voie féminine, en lui octroyant une véritable prêtrise, lui garantit la première place. Saint Paul est le père de son être féminin, Aristote le lui de son être masculin.

Pour Sarah Kofman, le positivisme reste ce qu'il est : une philosophie de la raison et de la morale. Tout est commandé par un certain ordre réel qu'elle cultive. Certes, il est reconnu comme ce qu'elle réclame l'époque. La « forme moderne de l'histoire » n'est pas seulement sauver une époque, elle veut être la norme de l'humanité, sa règle sociologique et morale. Ne serait-elle pas alors, interrogé Sarah Kofman, l'accomplissement du phalocratie ? De la métaphysique ? Et même du positivisme ? Pures questions, qui surgissent du livre lui-même, qu'on ne saurait résoudre sans une discussion générale sur le vrai sens, peut-être différent, de la philosophie.

* *Aberrations. Le devenir-femme d'Auguste Comte*, par Sarah Kofman, 128 pages, 65 francs, 84, Aublet-Flammarion.

L'oncle Arthur

par GABRIEL MATZNEFF

LE père de Schopenhauer a été baptisé son fils Arthur parce que ce prénom s'écrivait de la même façon dans de nombreuses langues européennes. C'est pour une raison analogue qu'il lui avait tout jeune donné le goût des voyages. « Il faut, disait-il, que mon fils apprenne à lire dans le livre du monde. » Nonobstant cette vocation océanique, Arthur Schopenhauer n'aura guère atteint à l'université ; aujourd'hui comme hier ses admirateurs ne forment qu'une petite cohorte.

En février 1980, j'avais envoyé à une revue parisienne un texte sur Schopenhauer, à l'occasion du centième anniversaire de sa mort. J'étais alors deuxième classe dans un régiment d'infanterie coloniale, et, en honorant mon maître, j'éprouvais une joie subtile à échapper ainsi aux soucis vulgaires de la vie de caserne. Déjà, le jeune Frédéric Nietzsche, accomplissant son service militaire dans la cavalerie, trouvait, après une journée de corvées humiliantes, un vrai réconfort dans la contemplation du portrait de Schopenhauer qu'il avait accroché dans la chambre. « Il m'arrivait de chuchoter, caché sous le ventre de mon cheval : « Que Schopenhauer me vienne en aide !... écrivait-il à Erwin Rohde en novembre 1887. L'oncle Arthur est le soutien des intellectuels aux armées. »

Le rédacteur en chef de la revue me retourna mon étude, avec un mot aimable : « L'intelligence ne s'intéresse pas à Schopenhauer. Le bon ton est de ne pas l'ignorer, soit de l'insulter. Mon dithyrambe était impubliable. »

Dix-huit ans ont passé, et la situation de Schopenhauer ne s'améliora pas ; excepté quelques originaux tels que Cloran et moi, personne ne cite Schopenhauer, personne ne se réfère à lui. L'an dernier, j'avais naïvement espéré que mon Schopenhauer était-il peut-être ? (1) Invoquant un éditeur français à publier enfin les *Parerga*, la Correspondance et les *Posthumes*. Il n'en a rien été. Un maître-assistant à la Sorbonne, qui travaille sur notre grand homme, m'écrivait récemment : « Je sais dans quel discrédit général Schopenhauer est tombé. Il suffit de prononcer son nom pour faire taire les éditeurs. »

Un crime inexplicable

Les raisons de l'oubli qui enveloppe l'œuvre de Schopenhauer sont multiples. La première est l'hostilité des professeurs de philosophie, qui ne lui ont jamais pardonné son terrible pamphlet contre les philosophes universitaires : les bêtises et les mesquineries qu'un Heidegger ou un Lukacs ont osé écrire sur Schopenhauer sont, à cet égard, très significatives. L'université fait grief à Schopenhauer d'avoir toujours été un marginal, un outsider, et de n'avoir jamais joué le jeu. Elle lui reproche aussi de ne pas écrire en français ; Schopenhauer est non seulement un philosophe de génie, mais il est en outre un superbe prosateur. C'est, aux yeux de certains, qui eux tremblent leur plume dans du béton armé, un crime inexplicable.

Même à l'époque de sa gloire, l'oncle Arthur ne comptait guère de philosophes professionnels parmi ses disciples : de Tolstoï, qui possédait un portrait de Schopenhauer dans son cabinet

de travail de Iasnaja-Poliana, à Thomas Mann, et de Wagner à cette ravissante jeune fille qui, l'autre semaine, dans l'auto-bus 27, lisait le *Fondament de la morale*. Les admirateurs du maître ont toujours été des musiciens, des romanciers, des magistrats, des adolescents. Bref, des amateurs et des dilettantes. Autre crime inexplicable, eu égard à la lourdeur pédante des cercles intellectuels qui font la mode.

Dans les *Parerga*, Schopenhauer exprime le vœu de voir naître « une véritable bonne scolastique, dans la forme où, sans doute, elle a existé à Athènes, à Corinthe et à Rome ». Une nouvelle Corinthe ? Hélas ! rien de tel n'apparait à l'horizon. L'avenir, c'est la terrifiante. L'oncle Arthur est toujours encore condamné à n'avoir pour lecteurs qu'une poignée de solitaires et de schismatiques. Il est vrai qu'aujourd'hui tout écrivain véritable en est réduit là.

(1) *Le Monde* du 25 novembre 1977.

De Roland Jaccard, *Le Monde* du 25 novembre 1977.

La tradition autrichienne

par JACQUES BOUVERESSE (*)

CEUX qui se sont intéressés à l'histoire du Cercle de Vienne n'ont pu manquer de se heurter à l'enlèvement apparente que représente la constitution d'un mouvement aussi typiquement empirique qu'émancipateur dans une telle ville. Même s'il est vrai que l'enracinement dans une tradition spécifiquement austro-allemande est encore clairement perceptible dans le premier ouvrage important de Carnap : *Der logische Aufbau der Welt* (1928), Wittgenstein et les membres de l'École de Vienne comment quelquefois l'impression d'avoir emprunté des chemins qui ne viennent de nulle part et qui, pour l'essentiel, n'ont été suivis ensuite que dans les pays anglosaxons.

Ainsi que le phénomène viennois a été abondamment étudié dans ses aspects historiques, politiques, sociologiques, littéraires, artistiques, etc., la situation de la philosophie dans l'empire austro-hongrois pendant les dernières décennies de la double monarchie est loin d'être aussi connue et d'être aussi intéressante. Pourtant il existe bel et bien une tradition philosophique autrichienne dont on est en train de redécouvrir la spécificité (1) et dont un examen approfondi pourrait contribuer à rendre beaucoup moins inexplicable l'orientation à première vue tout à fait hétérodoxe et marginale (par rapport à ce qui se passait à la même époque en Allemagne) que la philosophie a prise en Autriche entre les deux guerres.

Selon Rudolf Haller, *une des caractéristiques principales de la philosophie autrichienne consiste précisément dans le fait qu'elle n'a jamais accompagné et suivi l'Allemagne dans l'effectuation*

de la « révolution copernicienne » de Kant. A l'encontre de toutes les traditions, la philosophie autrichienne est caractérisée par sa tendance réaliste. Dans la mesure où elle se rattache à la tradition positiviste de Leibniz et de Hume, son hostilité à l'idéalisme allemand, en particulier à Hegel, est également une caractéristique saillante ». Si l'on considère l'évolution suivie par cette philosophie de Bolzano au Cercle de Vienne, en passant par des auteurs comme Brentano, Meinong et leurs disciples, elle s'apparente, d'un côté, comme un rameau latéral caché de l'empirisme anglais avec la réduction finale de la philosophie à l'une de ses disciplines, la théorie de la science, et, de l'autre, comme une prolongation cachée de conceptions leibniziennes, au centre desquelles il y avait une nouvelle conception de la logique.

Bien entendu, la philosophie des sciences de Mach, qui s'il peut être considéré (en dépit de ses dénégations) comme un positiviste assez typique, n'en était pas moins le contraire d'un positivisme logique, ne représente que le premier aspect, alors que le Cercle de Vienne rassemble sous les deux de façon caractéristique. Quant à Brentano, si Aristote a été son maître principal, Auguste Comte était un des philosophes modernes qu'il admirait le plus. Sa tentative de constitution de la philosophie en une discipline scientifique dotée d'une méthodologie comparable à celle des sciences empiriques révèle une orientation nettement positiviste et quelques affinités avec ce qui sera plus tard le programme de l'École de Vienne.

peut considérer à bien des égards comme typiquement autrichien. Chez Wittgenstein, c'est essentiellement l'influence de Frege qui semble avoir servi de correctif aux tendances idéalistes (en l'occurrence, schopenhaueriennes).

En dehors de Husserl lui-même, les élèves les plus remarquables de Brentano ont probablement été Alexius Meinong, Anton Marty, Carl Stumpf et Christian von Ehrenfels, le créateur de la psychologie de la forme. Meinong, dont on vient de rééditer les œuvres complètes, est connu essentiellement par sa polémique avec Russell, qui a élaboré sa fameuse théorie des descriptions définies en réaction contre les excès du réalisme meinongien. Mais l'intérêt de son œuvre philosophique considérable va évidemment bien au-delà de cet aspect particulier. Le vocabulaire et même l'ontologie du

Tractatus de Wittgenstein comportent des éléments typiquement autrichiens, qui ont été encore suffisamment étudiés. Carl Stumpf, dont les travaux mériteraient certainement plus d'attention qu'ils n'en ont eue, a habituellement présenté la particularité remarquable d'avoir été le directeur de la thèse de Robert Musil sur Mach et le dédicataire de son œuvre scientifique, ce qui est rare. Comme le remarque R. Chisholm, la philosophie de Brentano est « une philosophie que l'on peut considérer non seulement comme scientifique, mais aussi comme éthique, mais également comme analytique au meilleur sens du terme, à savoir celui auquel la métaphysique d'Aristote peut être comparée ». Cette philosophie est analytique, car la philosophie analytique et la métaphysique ne s'excluent pas l'une l'autre ; ce sont plutôt les formes inconscientes et éternelles de l'activité philosophique qui sont en contradiction : avec la pensée analytique ».

Vers la réunification

Le volume spécial de *Conceptus* comporte un entretien avec Heinrich Nelder, qui est avec Karl Menger (fils de l'économiste du même nom) et Herbert Feigl, l'un des derniers survivants du Cercle de Vienne et le seul qui vit en Autriche. On y trouve une foule d'indications précieuses et parfois surprenantes sur la pensée et le mode de fonctionnement du Cercle, la personnalité de ses membres les plus illustres ou les moins connus, ses relations ambivalentes avec des hommes comme Wittgenstein, Popper ou Gödel, les aspects et les tensions politiques du mouvement, ses rapports avec la social-démocratie et l'austro-marxisme, les espérances et les déceptions qu'il a suscitées à l'égard de la psychanalyse : « Une bonne partie des membres du Cercle de Vienne étaient, comme je l'ai appris par la suite, en analyse. C'est, en effet, en partie pour cette raison qu'il est difficile d'analyser qu'ils sont venus à Vienne. Je sais que Carnap a été en analyse pendant vingt ans — déjà à l'époque de Vienne et ensuite il a continué en Amérique. Mais c'est naturellement un lien dont on n'a pas parlé. »

Karl Menger prépare actuellement un livre de souvenirs sur (*) Maître de conférences à l'université Paris-1.

le Cercle de Vienne et l'Autriche de son époque. Nul doute que sa publication nous vaudra encore bien des surprises, et nous montrera une fois de plus à quel point nos idées sur cette question sont préconçues, approximatives ou erronées. Mais le point important à noter pour l'instant est celui-ci : l'intérêt croissant porté actuellement dans le monde anglo-saxon à des auteurs comme Brentano, Meinong et Husserl et la redécouverte progressive par la philosophie autrichienne contemporaine de son propre passé prestigieux permettent d'espérer voir se réamorcer enfin un dialogue qui a existé autrefois entre la tradition austro-allemande et la tradition anglo-américaine, dont l'incompréhension mutuelle constitue certainement l'un des problèmes majeurs de la philosophie actuelle.

(1) Voir par exemple *Oesterreichische Philosophie und ihr Einfluss auf die analytische Philosophie der Gegenwart*, Sand L. *Conceptus* (revue de philosophie) dirigée par des étudiants en philosophie et qui fête avec ce numéro spécial son centième anniversaire, 1977. La revue *Philosophische Studien*, publiée par l'Institut de philosophie de l'université de Graz (où Meinong mourut en 1928), consacre un numéro entier de l'année 1978 à la philosophie de Brentano.

Psychologie en miettes

Le « tierischer Ernst » (le sérieux animal) qui exclut l'humour, le détachement et la désinvolture, c'est ce que partageant le bourgeois, possédé par son avoir ; le fasciste dévoué corps et âme à un ordre souverain, et le militant révolutionnaire persuadé d'avoir une mission historique à remplir.

A ces trois figures de notre « modernité », j'opposerais celle du « Freigeist » (au sens nietzschéen du terme), pour qui la vie est un jeu — à jouer avec élégance et sérénité. Comme ce condamné qu'affectionnait Freud : promis à la potence, il demande encore un foulard pour protéger sa gorge contre le froid...

Douter du sens de sa vie, remplacer ses points d'exclamation par des points d'interrogation, s'éprendre de l'adverbe « peut-être », c'est devenir philosophe. La philosophie exige que quelque chose en l'être soit surmonté ; de là vient que la plupart des hommes sont « philosophes ». Surtout rien dire et ne rien faire qui puisse troubler leur digestion, ébranler leurs certitudes. La « philosophie » se résume en une phrase : « Il en a toujours été ainsi ». L'amour du pouvoir pour la philosophie est à la mesure de sa crainte de la philosophie.

ROLAND JACCARD.

Entrez dans le marché allemand

Marché clé de l'Europe. L'ouest allemand peut être l'une des voies royales de votre expansion. Pour y entrer par la bonne porte, faites appel à notre expérience du distributeur et du consommateur allemand. Nous pouvons étudier pour vous le marché qui vous intéresse, jauger la concurrence, déterminer les canaux de distribution qui vous permettront de vous implanter en profondeur, vous proposer une stratégie marketing spécifique à vos produits qui augmentera vos chances de succès.

Nous concevons et réalisons toutes vos expressions publicitaires. Écrivez-nous. Nous vous rendrons visite à Paris ou en province.

Fair Marketing und Werbe GmbH and Co KG
Heinrichstr 118
D 4000 Düsseldorf
Télex: 9 35 890
Téléphone 02 11/63 10 47/48

L'oncle Arthur

L'ÉCHEC DE LA MISSION DE M. VANCE AU PROCHE-ORIENT

Le président Carter a affirmé jeudi 14 décembre qu'il n'avait pas perdu espoir qu'un traité de paix israélo-égyptien pourrait être conclu d'ici à dimanche malgré les objections formulées par le gouvernement israélien.

Si le délai du 17 décembre fixé lors du sommet de Camp David n'était pas respecté, les États-Unis ne renonceraient jamais à leur quête d'un traité de paix entre Israël et l'Égypte, devant être suivi par la paix entre Israël et tous ses voi-

sins, a déclaré le président américain au cours d'une interview accordée à la chaîne de télévision A.B.C.

Peu après l'enregistrement de cette interview, la Maison Blanche avait attribué sans ambiguïté la responsabilité du succès ou de l'échec des négociations à Israël.

M. Carter, qui la veille, avait déjà considéré comme « très généreuse » l'attitude du président Sadate, a jugé « raisonnable » le fait que celui-ci veuille

ajourner l'échange d'ambassadeurs avec Israël jusqu'à l'entrée en vigueur d'un régime d'auto-gouvernement pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

● AUX NATIONS UNIES, l'Assemblée générale a demandé jeudi soir au Conseil de sécurité d'imposer un embargo obligatoire sur la fourniture d'armes et de tout équipement nucléaire à Israël. L'Assemblée a ratifié une résolution israélienne à cet effet par 72 voix contre 30, avec 37 abstentions.

LA CRISE EN IRAN

Les perspectives d'une solution politique paraissent complètement bouchées

Le directeur général de la presse auprès du chah a catégoriquement démenté jeudi 14 décembre les informations diffusées par l'agence américaine U.P.I., selon lesquelles le souverain iranien étudierait un plan de compromis qui le priverait de la plupart de ses prérogatives.

Selon U.P.I., ce plan, qui aurait été élaboré par un groupe de « politiciens laïques connus » prévoyait la création d'un conseil de la couronne qui comprendrait huit personnalités iraniennes « respectées », dont deux militaires. Ce conseil serait investi de tous les pouvoirs que détient actuellement le chah, qui serait cependant maintenu sur le trône, à titre symbolique, en attendant l'intronisation dans deux ans du prince héritier Beza. Dans l'immédiat, le conseil de la couronne formerait un gouvernement civil représentatif qui préparerait des élections pour le mois de juin.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les perspectives d'une solution politique de la crise iranienne paraissent complètement bouchées. Telles sont les conclusions à laquelle on était parvenu, jeudi soir 14 décembre, tant du côté du pouvoir que de celui de l'opposition. Cette situation est le résultat d'un mauvais calcul et de fausses manœuvres de l'armée, du moins des officiers les plus dur. À la suite des manifestations populaires du grand défilé chite, le SAVAK et un certain nombre de gouvernements militaires ont réagi selon un plan plus ou moins concerté. D'autre part, ils ont déployé des efforts au niveau de l'action psychologique. La télévision a diffusé des films dont le propos était de refaire la cohésion du peuple autour du trône, en démontrant que l'agitation était le fait des communistes.

D'autre part, l'armée, usant souvent de violence, s'est efforcée d'organiser des manifestations en faveur du monarque. Elles n'ont guère eu de succès mais ont soulevé de graves incidents souvent violents, comme à Isfahan (Le Monde des 14 et 15 décembre). La population de Machad est en ébullition. Les militaires ont blessé quatre médecins. L'atmosphère est la même à Chiraz, à Qom, à Tabriz et dans d'autres villes. Enfin, les militaires ont expulsé les journalistes en grève des journaux Kayhan et Hekmat et mis les autres, ils ont également menacé de dissoudre le syndicat des journalistes. Le souverain comptait, semble-t-il, sur ces manifestations pour rétablir un certain équilibre et inciter l'opposition à se prêter à la formation d'un gouvernement civil de transition. C'est dans ce contexte, précise-t-on au Front national, que le général Moghadam, chef de la SAVAK, a conduit au palais M. Karim Sanjabi, secrétaire général du Front, sans lui dire où il l'emmenait.

M. Sanjabi aurait déclaré au souverain qu'il était exclu qu'il puisse participer, dans les circonstances actuelles, à un cabinet de transition ou d'union nationale, qu'il n'y avait pas de solution imaginable sans le « feu vert » de l'ayatollah Khomeiny, et qu'en tout état de cause la situation ne pouvait être débloquée que par le départ du chah. Le monarque, quelque peu irrité, aurait souligné qu'il n'avait pas l'intention de se retirer, et qu'il était seul capable de contrôler l'armée. Son interlocuteur aurait répondu que l'armée était assez patriote pour obéir à l'autorité légalement constituée, quelle qu'elle soit. Il semble que, fort du soutien renouvelé que lui a apporté le président Carter, le chah ait refusé même d'être invité à ne plus lancer d'appel à la révolte ouverte contre les autorités iraniennes.

PAUL BALTA.

LE CAIRE : attendons que Washington ramène les Israéliens à la raison

De notre correspondant

Le Caire. — Le refus d'Israël d'accepter les nouvelles propositions présentées par M. Vance au général Dayan — propositions dont on souligne au Caire qu'elles étaient le fruit d'un accord « égypto-américain » — suscite en Égypte une déception d'autant plus amère que la presse et des porte-parole officiels avaient largement contribué ces jours derniers à créer une euphorie quasi générale. Peut-être certains hauts responsables égyptiens n'étaient-ils point dupes, mais ils avaient laissé se développer une atmosphère de « dernier quart d'heure » afin de donner un peu de relief possible à l'intranséquence israélienne devant l'opinion égyptienne et internationale.

Quant aux capitales arabes, il ne fait pas de doute que, quel qu'il arrive dans l'avenir sur le plan égypto-israélien, le rais argument de sa fermeté actuelle, de ses efforts en faveur d'un engagement délégué d'Israël pour la fin du gouvernement militaire dans les territoires palestiniens occupés. Cet argument sera peut-être admis en Arabie, mais aujourd'hui le Caire se trouve placé de nouveau entre le double refus des capitales arabes et d'Israël.

Aux yeux de M. Sadate, c'est toujours le « non » israélien qu'il convient en priorité de briser ou de dépasser. Le rais a affirmé par deux fois, le 13 et le 14 décembre, sa conviction inébranlable que « la paix sera signée tôt ou tard ».

La réaction officielle égyptienne ne sera rendue publique qu'après la réunion du cabinet israélien, ce vendredi. Mais, déjà, on évoque au Caire la possibilité d'un nouveau « com » américain-égypto-israélien, afin de retrouver l'esprit de Camp David.

On parle aussi d'un délai de réflexion de quelques semaines, voire plusieurs mois, avant qu'on attende, avec un intérêt mêlé d'anxiété de voir quelle sera, après le 17 décembre, date à laquelle le traité devrait être signé, l'attitude d'Israël à l'égard des colonies de peuplement en Cisjordanie.

Dès le lendemain de la réunion

de Camp David, deux interprétations des accords s'étaient fait jour à cet égard : selon M. Begin, aucune nouvelle implantation ne serait autorisée pendant les trois mois qui viennent de s'écouler, tandis que Washington et Le Caire assuraient que la suspension devait durer cinq ans. Les décisions qu'Israël va prendre à ce sujet sont capitales aux yeux de l'Égypte, laquelle, au moins dans un premier temps, craint le pire.

Un « bras armé » israélien est donc attendu prochainement au Caire, où l'on se reconforte en se

disant que les États-Unis et l'Égypte ont maintenant une attitude unifiée face à Israël.

Dans l'esprit de nombre des commentateurs du rais il n'y a plus qu'à attendre que « Washington ramène Israël à la raison ». Il est sûr également que, si le président Sadate écoutait pleinement son opinion publique, il signerait sans tarder la paix avec Israël, abandonnant les Palestiniens à leur sort.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

JÉRUSALEM : les Américains ont choisi le camp des Égyptiens

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que le conseil des ministres se réunissait vendredi matin 15 décembre, pour répliquer aux dernières propositions égyptiennes transmises par M. Cyrus Vance — et d'ores et déjà rejetées, — les milieux politiques israéliens se demandaient s'il ne s'agissait pas plutôt de fournir une réponse à l'attitude américaine et aux pressions exercées actuellement par Washington sur Israël. Les divergences entre Jérusalem et Le Caire sur le projet de traité paraissent, en effet,

arabes, entend-on dire un peu partout à Jérusalem. Dans l'entourage du gouvernement, on se livre à l'analyse suivante :

— Il y a un accord presque total entre Le Caire et Washington sur le lien qui doit exister entre le traité de paix et le règlement de la question palestinienne. Rien qu'Israël refuse s'il doit être trop précis et comporter un calendrier prévoyant l'ouverture de négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza, un mois après la signature du traité, ainsi que l'organisation d'élections dans ces territoires avant la fin de 1979.

— Les États-Unis ne s'opposent pas à l'exigence égyptienne de subordonner l'établissement de relations diplomatiques à la mise en place du plan d'autonomie ;

— Les États-Unis soutiennent l'amendement égyptien de l'article 6 du traité, qui permet pratiquement au gouvernement du Caire de voter au secours de tout pays arabe, même s'il n'est pas attaqué par Israël ;

— En fin de compte, les Américains, qui ont eux-mêmes élaboré, en novembre dernier, le projet de traité, acceptent que les Égyptiens remettent maintenant en cause la signification même de ce traité, notamment quand le président Sadate demande la possibilité de réviser l'accord au bout de cinq ans.

La déstabilisation des dirigeants israéliens est brutale. Comme le faisait remarquer jeudi, avec une ironie dédaigneuse, l'éditorialiste du Haaretz, le gouvernement constate seulement, à présent, que « les accords de Camp David ne pouvaient aboutir à la conclusion d'un traité de paix égypto-israélien et le maintien jusqu'à la fin des temps — d'un contrôle israélien sur un million d'Arabes dans les territoires occupés ».

Avant de quitter jeudi soir Jérusalem pour regagner Le Caire, M. Cyrus Vance a pris une dernière initiative qui n'a guère été du goût des autorités israéliennes. En se gardant d'ouvrir ses bagages, le secrétaire d'État américain a fait une petite excursion en Cisjordanie et s'est rendu notamment à Beit-Sahour, près de Bethléem, puis à Kyrat-Arba, près d'Hébron, où l'armée israélienne vient de prendre le contrôle de terrains où vivent de nombreuses familles arabes (Le Monde du 15 décembre).

La veille, des élus de Beit-Sahour et d'Hébron avaient adressé un message à M. Vance pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement israélien afin de faire annuler les mesures prises par l'administration militaire. Ces mesures, selon les habitants des lieux, annoueraient l'extension ou la création de nouvelles implantations israéliennes. La visite de M. Vance dans ces régions a été considérée, à Jérusalem, comme une nouvelle marque de défiance de la part du gouvernement américain.

FRANCIS CORNU.

Liban

Le fils de M. Camille Chamoun a été assiégé pendant sept heures dans un hôpital américain de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Dany Chamoun, fils du président du Front libanais (droite chrétienne) et M. Joseph Abi Charrat, fils d'un membre du bureau politique du parti des phalanges, ont été encerclés jeudi soir, durant sept heures, par des miliciens progressistes, à l'hôpital de l'université américaine, à Beyrouth-Ouest (secteur libano-progressiste et palestinien), où ils s'étaient rendus au chevet de l'ambassadeur d'Israël, Saoudi, le général Ali Charrat. Ils n'en sont sortis indemnes qu'un terme de sept heures de siège émaillé de

tractations et de brefs accrochages qui ont fait un mort et trois blessés.

La droite chrétienne avait délégué ses deux émissaires auprès du diplomate saoudien qui a été récemment blessé alors qu'il se trouvait à bord d'un hélicoptère pris sous le feu des miliciens de droite, pour s'enquérir de l'état de sa santé.

Informés de la présence de ces deux dirigeants du Front libanais dans leur secteur, des centaines de miliciens progressistes appartenant spécialement au « mouabtom » (massésien indépendant) ont encerclé l'hôpital où ceux-ci se trouvaient et ont voulu les empêcher de partir. Les gardes saoudiens ainsi que les militaires et gendarmes libanais s'y sont opposés. À plusieurs reprises, des échanges de tir se sont produits. Le lieutenant libanais Ghassane Oueidate, officier de liaison auprès de la FAD a été tué, et les deux gardes du corps de l'ambassadeur saoudien se trouvent parmi les trois blessés.

Le chef du gouvernement et le ministre de l'Intérieur libanais, le commandant et des officiers syriens de la FAD personnellement délégués par le président Assad, et un officier palestinien délégué par M. Arafat, se sont rendus, non sans difficulté, à l'hôpital assiégé. Après de laborieuses négociations, ils ont réussi à assurer la sortie de MM. Chamoun et Charrat sous escorte syrienne.

M. Chamoun, qui a été couvert par l'émisnaire palestinien au moment crucial de la sortie de l'hôpital, a rendu hommage à tous ceux qui avaient contribué à clore l'incident, exprimant l'espoir que le dialogue engagé fortuitement à cette occasion puisse se poursuivre.

LUCIEN GEORGE.

LE MONDE diplomatique. Numéro de décembre. L'IRAN DU REFUS. ● La « croissance miraculeuse » et le bouleversement (B. Moutazami et K. Naraghi). ● Puissance et ambiguïté du mouvement religieux (C. van Engelend). ● Un nouveau type d'intervention : les « mercenaires en col blanc » (Michael T. Kiere). L'Occident et « Afrique australe » (Berry Cohen). La Guinée-Equatoriale. Etat des supplices (enquête d'ignacio Ramonés).

Une réunion du Conseil de sécurité pourrait être envisagée

déclare le roi Hussein à la fin de sa visite en France

Le roi Hussein a tenu, jeudi 14 décembre, à l'hôtel Marigny, à l'issue de sa visite en France, une conférence de presse qui lui a donné l'occasion de réaffirmer sa position prudente de la Jordanie à l'égard des accords de Camp David.

Après avoir annoncé que M. Giscard d'Estaing pourrait se rendre en visite officielle en Jordanie à la fin de l'année prochaine, il a déclaré : « Nous n'avons pas accepté les accords de Camp David, car nous recherchons la justice et une paix globale. Nous avons pris une position claire à ce sujet ».

Interrogé sur les conditions que la Jordanie peut se joindre éventuellement aux négociations sur le statut futur de la Cisjordanie et Gaza, il a répondu : « Nous maintenons la même position. Il faut voir quel sera le résultat du processus envisagé. Est-ce la fin de l'occupation des territoires arabes occupés depuis 1967 ? »

« Est-ce la reconnaissance des droits des Palestiniens ? Allons-nous vers une solution du conflit

et vers la paix ? Allons-nous vers l'application des résolutions du Conseil de sécurité ? Si oui, alors nous nous joindrons aux négociations. Mais, pour le moment, nous avons reçu des États-Unis des réponses vagues à nos questions. Tout dépend d'Israël. »

À propos du lien entre les deux accords cadres de Camp David, le souverain a déclaré : « Manifestement il doit y avoir un lien entre les deux accords, mais sur le fond, dans la substance et dans l'application, en vue d'arriver à une paix globale. Un lien qui se réduirait à une auto-administration (séculaire) pour les Palestiniens ne serait pas suffisant. Il n'y aurait pas d'aboutissement clair pour le processus. »

Sur la possibilité d'une conférence élargie, le roi a indiqué : « Une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pourrait être envisagée, le Conseil pourrait permettre à toutes les parties concernées de se réunir, y compris les Palestiniens, les grandes puissances et, si possible, les pays européens. » — R. D.

FRANCIS CORNU.

Robert Laffont. Juin 1941. Les armées allemandes attaquent la Russie. C'est l'époque de Doriot, Deat, Bucard, de la LVF, ce sont Les beaux jours des collabos. C'est aussi le troisième volume de LA GRANDE HISTOIRE DES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION. L'œuvre monumentale de HENRI AMOUROUX. Déjà parus : 1/ Le peuple du désastre 2/ Quarante millions de pétainistes

صكزامت الاصل

Entrez dans le marché

ASIE

APRÈS LA CRÉATION DU FUNSK

La politique vietnamienne au Cambodge inquiète les pays d'Asie du Sud-Est

L'annonce, il y a une dizaine de jours, par Radio-Hanoï, de la création d'un Front uni de salut national du Kampuchéa (FUNSK), rassemblement des adversaires du régime de Phnom-Penh favorables au rétablissement de liens étroits avec le Vietnam, marque un nouveau tournant dans la lutte fratricide qui oppose les deux pouvoirs communistes indochinois. Intervenant à un moment où l'offensive militaire et politique vietnamienne semblait marquer le pas, elle a été immédiatement suivie par une recrudescence des hostilités en territoire khmer. Les observateurs en poste à Bangkok ont fait état de poussées offensives des bo-dois venus non plus seulement du Vietnam mais aussi du sud du Laos.

Jusqu'à l'apparition du FUNSK, l'unique source d'information sur les faits d'armes de maquisards opposés au parti communiste khmer de M. Pol Pot avait été la radio et la presse vietnamiennes. La plupart des experts que nous avons interrogés dans la région ne croient pas à l'existence, actuellement, d'une résistance intérieure organisée capable de renverser le régime. « Rien ne nous permet de penser que le régime soit en danger », nous a dit l'un d'eux, ajoutant que les rivalités intestines représentent pour Phnom-Penh un risque plus sérieux que la « résistance ». En dépit de très lourdes pertes, le régime khmer ne semble pas encore à bout de souffle.

L'apparition au grand jour du FUNSK aurait donc non seulement pour objectif de rassembler les opposants khmers, mais aussi de « couvrir » des attaques en territoire cambodgien dont, en raison de la faiblesse militaire des forces armées unies de salut national du Kampuchéa, les troupes vietnamiennes seraient le fer de lance. La propagande vietnamienne ne cache plus, depuis des mois, sa volonté d'en finir avec un régime qui rejette obstinément les propositions de « relations spéciales » du type de celles existant entre Hanoï et Vietnam ; mais les troupes du général Giap ne peuvent entrer ouvertement dans Phnom-Penh sans compromettre les efforts diplomatiques du Vietnam et soulever dans les pays de la région une grande inquiétude dont Pékin risquerait d'être le principal bénéficiaire.

Les opérations militaires, qui se poursuivent depuis plus d'un an à la frontière khmère-vietnamienne, n'ont, jusqu'à présent, entraîné ni l'effondrement du régime ni la révolte généralisée escomptée à Hanoï, et le ralliement de dirigeants khmers

rouges s'est limité — à une exception près — à des personnalités de deuxième ordre issues des régions limitrophes du Vietnam, la plus importante M. So Phim, qui était premier vice-président et responsable de la région est pour le parti et l'administration, et qui a changé de camp en mai, ne fait pas partie du comité du FUNSK. Ancien membre du parti communiste indochinois avant de devenir l'adjoint militaire de M. Pol Pot pendant la guerre, il ne donnait peut-être pas des garanties suffisantes de fidélité.

On ne sait rien des nouveaux dirigeants du FUNSK, et les rares biographies officielles ne fournissent guère de précisions sur leurs antécédents. Sont-ils des anciens du P.C.I. de ces « Khmers vietnamiens » réfugiés à Hanoï après 1954, ou bien des Khmers rouges déçus ou des réfugiés formés dans des camps d'entraînement vietnamiens ? On peut noter qu'une des premières déclara-

tions du FUNSK se réfère à « la tradition de lutte des glorieuses forces armées des Khmers isarak », qui combattirent aux côtés du Vietnam, et dont le Front a repris le drapeau rouge frappé de cinq tours dorées. Nous avons aussi appris que, dès 1977, des personnalités khmères réfugiées à l'étranger ont été contactées par des émissaires vietnamiens pour former un contre-pouvoir au Cambodge.

L'influence du FUNSK auprès de la population khmère dépendra donc autant de sa puissance de feu que de sa crédibilité politique, à un moment où le nationalisme et le chauvinisme ne laissent guère de place à la raison. « La pression vietnamienne a sans doute renforcé la position intérieure du régime khmer », a dit un expert occidental. Un programme fondé sur une alliance avec le Vietnam a-t-il des chances d'être entretenu, alors que tant de sang a coulé entre les deux peuples ?

Préserver l'indépendance de Phnom-Penh

On assiste par ailleurs en Asie et dans le Pacifique à un changement de politique à l'égard du Cambodge, qui est devenu, pour les cinq pays de l'ASEAN, comme pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, un facteur de l'équilibre de la région. La Thaïlande vient de mettre ses troupes en état d'alerte. L'Australie et la Nouvelle-Zélande s'apprentent à envoyer un ambassadeur au Cambodge, non pas pour manifester leur sympathie envers la politique intérieure du régime, mais parce que, comme on nous l'a dit à Canberra, « tout le monde est d'accord pour penser que l'indépendance du Cambodge est très importante pour l'Asie du Sud-Est ».

La signature du pacte vietnamo-soviétique, l'afflux massif de réfugiés vietnamiens et sino-vietnamiens dont le départ, dit-on couramment dans la région, est encouragé, voire organisé au niveau gouvernemental par Hanoï, — la formation aujourd'hui d'un contre-pouvoir au Cambodge, ainsi que la campagne incessante de propagande anti-vietnamienne de la Chine, ont, ces dernières semaines, accru l'inquiétude des dirigeants d'Asie du Sud-Est : envers les successeurs de Ho Chi Minh, ils voient de plus en plus dans ces derniers les instruments d'une nouvelle politique soviétique. Le problème des droits de l'homme et des atrocités au Cambodge a cédé le pas à des considérations plus stratégiques. Même la Malaisie, qui a une méfiance à l'égard de la Chine avait rendu sensible aux thèses de Hanoï, semble modifier son attitude,

déclaration du prince répriment, cette fois, les accusations vietnamiennes contre les « impérialistes et réactionnaires internationaux », en d'autres termes les Chinois. Cet imbroglio semble confirmer la présence, au sein du politburo du parti populaire révolutionnaire lao, d'une importante minorité hostile à Hanoï, qui tente de faire entendre sa voix.

Il est encore trop tôt pour savoir si la création du FUNSK, qui pourrait être suivie de la formation d'un gouvernement provisoire reconnu par des pays du camp soviétique, et l'actuelle offensive militaire seront couronnées de succès et permettront à Hanoï de mettre un terme à un conflit qui a causé, de part et d'autre, de très lourdes pertes. Pékin laisse apparaître un certain pessimisme et a mis en garde plusieurs fois Phnom-Penh contre les dangers d'une politique intérieure dangereuse. La Chine, dit-on dans les milieux proches de Pékin, aimerait que le régime de M. Pol Pot modère son « socialisme » et s'ouvre en direction d'autres personnalités, en particulier du prince Sihanouk, dont le prestige reste grand, tant au Cambodge qu'à l'étranger.

Mais il reste un point sur lequel les voisins du Cambodge et les experts semblent d'accord : un renversement du régime de Phnom-Penh ne signifierait pas la fin des hostilités et risquerait d'être le point de départ d'une longue guerre civile. Selon certaines sources, les dirigeants khmers auraient fait des préparatifs pour un éventuel retour dans les maquis. Une recrudescence de la dissidence contre les forces vietnamiennes, qui maintiennent l'ordre au Laos, ne serait pas non plus à exclure.

A Bangkok, enfin, où l'on s'inquiète de la perspective de voir déferter par centaines de milliers des réfugiés fuyant les terribles tortures infligées par les forces armées communistes, certains extrémistes militaires souhaitent en cas de nécessité lancer une attaque préventive pour s'assurer un cordon sanitaire le long de la frontière khmère. S'il en était ainsi, Vietnamiens et Thaïlandais se retrouveraient face à face, pour la première fois depuis plus d'un siècle.

PATRICE DE BEER.

AFRIQUE

Rwanda

Les électeurs sont invités à légaliser le régime du général Habyarimana

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Plus de cinq ans après le coup d'Etat militaire, près de deux millions de Rwandais sont invités, dimanche 17 décembre, à se prononcer sur une Constitution dont le principal objet paraît être de légaliser le régime du général Habyarimana. En effet, le texte soumis à référendum — et dont la ratification est attendue — prévoit que le président du Mouvement révolutionnaire national pour le développement (M.R.N.D.), seule formation politique autorisée, « est le seul candidat à la présidence de la République ». Au cours d'un deuxième scrutin, prévu pour le 24 décembre, le président devrait être confirmé pour cinq ans dans ses fonctions.

Dans ce pays pauvre, surpeuplé et enclavé, le retour à des « institutions légales » ne signifie pas une remise du pouvoir aux civils. Le général Habyarimana se sent assez sûr de lui pour inviter ses compatriotes à énoncer la politique, suivie depuis le coup d'Etat réussi contre Grégoire Kayibanda, au pouvoir depuis l'accession du Rwanda à l'indépendance en 1962.

Le projet de Constitution prévoit la concentration des pouvoirs entre les mains d'un président rééligible et devant lequel le gouvernement est responsable. Un Conseil national de développement, élu au suffrage universel, peut censurer à la majorité des quatre cinquièmes de ses membres le chef du gouvernement. Mais l'adoption d'une telle motion de censure « oblige » seulement le gouvernement « à changer sa politique ou à remanier son équipe ministérielle ». « En aucun cas » elle ne peut « entraîner la démission du président de la République » (art. 79).

Autre caractéristique du texte qui doit remplacer la Constitution de 1962, en grande partie abrogée en 1975 : le M.R.N.D., dont tout Rwandais est membre de « plein droit », a le monopole de l'activité politique (article 7). C'est à son secrétaire général — actuellement le général Habyarimana — que revient la responsabilité de l'intérim en cas de vacance de la présidence.

Depuis la prise du pouvoir, le général Habyarimana a eu le mérite de rétablir l'ordre et surtout de relancer le développement d'un pays dont la population est, à 90 %, paysanne. En tenant un

engagement répété de rétablir des « institutions démocratiques » en 1975, le président semble avoir voulu écarter d'éventuelles critiques et prendre de vitesse son voisin burundais. Le jeune président Bagaza, qui a promis de rendre le pouvoir aux civils en 1981. « Par votre vote, vous ferez taire ceux qui hésitent encore sur notre voie ou doutent de votre détermination à construire le bonheur du Rwanda », a-t-il déclaré aux électeurs.

Sur la « voie » ainsi définie, les obstacles semblent considérables. Le recensement du 16 août indique qu'il y a plus de 4,8 millions d'habitants, soit 183 habitants au kilomètre carré (et près de 400 habitants par kilomètre carré de terres arables). Encore plus forte que prévue, la pression démographique précipite l'épuisement, surtout par érosion, des terres fertiles. Le Rwanda est relié au reste du monde avant tout par la route qui traverse l'Ouganda et aboutit au port kenyan de Mombasa, sur l'océan Indien.

Le général Habyarimana n'a jamais caché que la politique était un luxe que l'un des pays les plus pauvres du monde ne pouvait s'offrir, et qu'il ferait son possible pour renforcer la paix entre Tutsis et Hutus — les deux ethnies qui se sont entre-déchirées dans le passé — et développer l'économie. A cet effet, le M.R.N.D. a mis en œuvre une politique militaire, semble conçu comme une force d'encadrement.

Depuis 1975, le chef de l'Etat a réussi à corriger, au sein d'une administration pléthorique, certains déséquilibres entre Tutsis et Hutus ainsi qu'entre Rwandais du Nord et du Sud et du Nord, encore que les Septentrionaux demeurent les plus influents. L'initiative la plus intéressante de son gouvernement reste cependant l'application d'un programme pour inviter le paysan à abandonner son habitat individuel de colline pour descendre vivre en habitat regroupé dans les vallées. Cette politique, au cœur du plan de développement (1978-1981), semble rencontrer un certain succès.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le Japon annonce des « mesures plus positives » en faveur des réfugiés vietnamiens

Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères vietnamien, M. Nguyen Duy Trinh, est arrivé jeudi 14 décembre à Tokyo pour une visite officielle d'une semaine. Il s'agit de la première visite d'un ministre vietnamien au Japon depuis la réaffirmation du Vietnam. M. Trinh demandera au Japon une assistance économique accrue. Le quotidien de Tokyo, « Mainichi », affirme que Tokyo est disposé à accorder au Vietnam un prêt de 50 millions de yens (environ 250 millions de dollars), à condition qu'il s'engage à rechercher une solution pacifique à son conflit avec le Cambodge.

Le jour de l'arrivée de M. Trinh, le ministre japonais des affaires étrangères a annoncé des mesures en faveur des réfugiés vietnamiens.

De notre correspondant

Tokyo. — M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, a annoncé jeudi 14 décembre que le Japon allait prendre des « mesures plus positives » en faveur des réfugiés vietnamiens. Cette décision fait suite aux « critiques sévères », aux dires des délégués japonais, dont leur pays a été l'objet à la conférence de Genève sur les réfugiés indochinois. Malgré des déclarations répétées de bonne volonté, les autorités japonaises n'ont pratiquement pas assoupli leur position : les conditions à l'accueil de réfugiés demeurent si sévères que jusqu'à présent, bien que plus de trois mille personnes soient arrivées au Japon, seulement trois ont obtenu l'autorisation d'y rester.

L'attitude des autorités japonaises étant désormais connue des capitaines naviguant en mer de Chine, beaucoup d'entre eux hésitent à prendre à leur bord des réfugiés lorsqu'ils font route vers le Japon, sachant les difficultés incommensurables qu'ils vont avoir, en principe, les réfugiés ne sont autorisés à débarquer sur le sol japonais que si un pays tiers se déclare prêt à les accueillir. Aujourd'hui, le Japon est-il prêt à assouplir sa position à l'égard des réfugiés vietnamiens qui n'est pas à l'honneur d'un pays riche, et en tout cas ne reflète pas les sentiments de sa population ? Certes, les autorités sont confortées dans leur sévérité par l'absence de toute pression des partis de gauche et des syndicats, qui n'ont à ce jour jamais émis la moindre opinion

consécutives sur ce problème. Il reste que dans tous les cas les réfugiés ont reçu une aide matérielle réelle des pouvoirs publics, des ports où ils arrivent, et que, dans des organisations religieuses, nombre de Japonais travaillent pour améliorer le sort de ceux qui sont provisoirement accueillis dans l'archipel. Comme le soulignait, dans une récente lettre ouverte au haut commissaire aux réfugiés de l'O.N.U., un groupement de organisations qui viennent en aide aux Vietnamiens au Japon, il existe à Okinawa, par exemple, au sud de l'archipel, des camps militaires actuellement vides où beaucoup d'entre eux pourraient vivre.

Il faudrait encourager, poursuit la lettre ouverte, la création, partout où il y a des terres libres, en Australie, en Amérique latine, de ce qui pourrait être appelé les « villages du courage des Nations unies ».

En attendant, le Japon envisage d'augmenter sa contribution au Fonds des Nations unies pour les réfugiés. Elle est pour 1978 de 17 millions de dollars, mais pourrait être augmentée de près de 6 millions.

PHILIPPE PONS.

Argentine

LA POLICE FEDERALE a annoncé jeudi 14 décembre qu'elle avait retrouvé cent cinquante-neuf personnes « disparues » dont elle a révéillé l'identité. Parmi elles quarante enfants ont été rendus à leurs familles ou placés dans des institutions, précise la police, qui ne fournit pas d'indication sur le reste des cent dix-neuf autres. — (A.F.P.)

Chili

LA CENTRALE SYNDICALE NORD-AMERICAINE A.F.L.-C.I.O. a décidé jeudi 14 décembre de se joindre au boycott décidé par l'Organisation internationale des travailleurs (O.I.T.) à l'encontre du Chili, le 26 novembre dernier. Des responsables de l'A.F.L.-C.I.O. vont prendre contact avec ceux de l'O.I.T. pour fixer la date et les modalités de ce boycott, qui doit toucher également Cuba et le Nicaragua. — (A.F.P.)

DEUX MAGISTRATS AMERICAINS chargés du procès contre les auteurs de l'assassinat de l'ancien ministre socialiste chilien Orlando Letelier ont reçu des menaces de mort. Cette révélation a été faite jeudi 14 décembre à Washington par l'un d'eux, M. Eugene Propper, attorney général adjoint (ministre de la justice), chargé de l'instruction du procès. Il a confirmé une affirmation de la défense selon laquelle le juge Barrington Parker, qui présidera le tribunal, avait été également l'objet de menaces. — (A.F.P.)

Colombie

UNE COMMISSION DE L'OPPOSITION DE GAUCHE a remis mercredi 13 décembre au président de la République, M. Julio-César Turbay, un mémorandum demandant la dissolution de « nombreux dirigeants syndicalistes » ainsi que l'occupation de leur domicile. Parmi les disparitions, l'opposition salue celle de M. Hipólito Valderrama, dirigeant du syndicat de la métallurgie, et de sa fille, âgée de quatorze ans. — (A.F.P.)

Espagne

LA BRANCHE MILITAIRE DE L'ETA, l'organisation séparatiste basque, a revendiqué, jeudi 14 décembre, les deux attentats de Madrid, qui ont coûté la vie au chef de la police municipale de Passajes, dans le Guipuzcoa, et à un épicier de Victoria, capitale de la province d'Alava (le Monde du 15 décembre). — (A.F.P.)

LE PAPE JEAN PAUL II a reçu, mercredi 13 décembre, en audience à Rome, M. Blas Piñar, dirigeant du mouvement espagnol d'extrême droite Fuerza Nueva, a-t-on annoncé jeudi dans l'entourage de ce dernier. Le souverain pontife aurait encouragé M. Blas Piñar dans sa lutte contre le divorce et l'avortement, mais aurait refusé d'approuver ses critiques de la Constitution espagnole, précise-t-on de même source. — (A.F.P.)

Gabon

LE PRESIDENT BONGO, de retour de Chine, a déclaré jeudi 14 décembre à Libreville, qu'il avait obtenu à Pékin, une aide militaire représentant des « milliards de francs » (C.F.A.). (Reuter.)

Inde

LE NOMBRE DE VICTIMES, après absorption d'alcool frelché, dans la ville minière de Dhanbad, au Bihar, s'élevait, le 14 décembre, à deux cent soixante-quinze morts et environ deux cents malades graves (le Monde du 13 décembre). Cette affaire d'intoxication est la plus grave jamais survenue en Inde. — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

UN UNIVERSITAIRE AMERICAIN, M. LOUIS DUPRE, auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles faisant autorité sur l'Afghanistan, a déclaré de ce pays le 1^{er} décembre après avoir été arrêté et détenu pendant six jours. Il a affirmé avoir été témoin de scènes de tortures dans les locaux mêmes du ministère de l'Intérieur. Parmi les victimes se trouvait un professeur d'anthropologie afgan, M. M. Nuristani, diplômé de l'université de l'Indiana, aux Etats-Unis, dont certains membres de sa famille ont assassiné trois autres fonctionnaires du régime pro-soviétique de Kaboul. — (A.P.)

Brésil

AMÉRIQUES

LA DISPARITION DE L'A.I. 5

Un « monstre juridique » qui a vécu dix ans

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Il y a dix ans, le Congrès brésilien refusait au pouvoir exécutif le droit de traduire en justice un de ses membres, le député Marcelo Moreira Alves, pour un discours qui avait dépeint aux forces armées. On craignait une vive réaction du régime militaire. Elle dépassa toute attente : ce fut le commencement d'un long hiver politique.

Dans la soirée du 13 décembre 1968, le président Costa e Silva promulgua l'acte institutionnel numéro 5 (A.I. 5), ce « monstre juridique » comme l'appellent les critiques, qui symbolisa l'arbitraire au Brésil. Elaboré par le ministre de la Justice de l'époque, M. Gama e Silva, il fut signé par tous les membres du gouvernement, y compris par ceux qui, aujourd'hui, se réclament des idéaux démocratiques, tels MM. Delfino Netto, alors ministre de l'Agriculture, et Magalhães Pinto, à l'époque ministre des affaires étrangères.

L'A.I. 5 permettait au président de la République de mettre fin

aux activités du Congrès, de suspendre les droits politiques de tout citoyen pour une période de dix ans, de « casser » les parlementaires et les fonctionnaires. L'acte supprimait de nombreuses garanties constitutionnelles, ainsi que l'habes corpus pour les délits touchant à la « sécurité nationale ». En dix ans, 4 582 personnes ont été « cassées » (dont 3 788 mises à la retraite d'office).

Le 1^{er} janvier prochain, avec l'entrée en vigueur des réformes politiques, l'A.I. 5 va disparaître. Il sera remplacé par des « clauses de sauvegarde » constitutionnelles. Ces derniers jours, nombreux sont les officiers qui ont averti la « subversion » que ce changement n'était nullement un retour au régime renversé le 31 mars 1964 par un coup d'Etat militaire. Mais, pour tous ceux qui vécurent pendant dix ans dans la crainte de l'A.I. 5, la grande préoccupation n'est pas un retour à 1964. C'est plutôt que le nouveau 13 décembre 1968,

THIERRY MALINIAC.

20% Marcel BUR sur tous les pardessus

135, Foch - Paris - 16^e (St-Pierre)

STYLES ANCIENS MODERNES TOUTES ÉPOQUES

R. BERBICHER

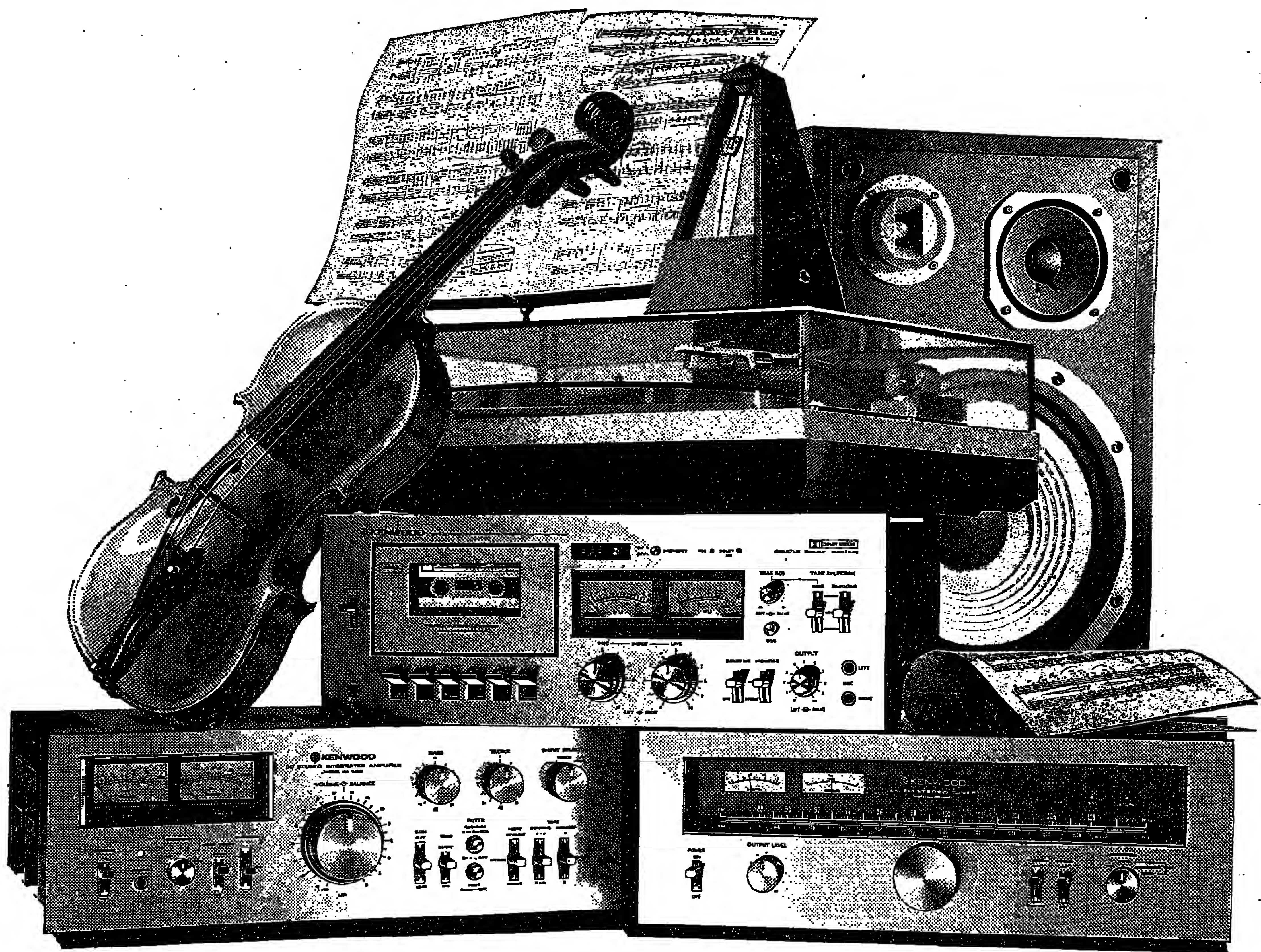
961, 14, 37

PARIS

BOULEVARD DE LA MONTAGNE

Handwritten text at the bottom of the page: *Handwritten signature or mark.*

Il y a 35 ans, quelques ingénieurs japonais, passionnés d'art et de musique décidaient de se donner corps et âme à la haute-fidélité. Exclusivement.



A cette époque, il fallait être un idéaliste, voire même un doux rêveur pour envisager un avenir consacré tout entier à la musique et à ce qui n'était pas encore vraiment la haute fidélité.

Ces ingénieurs, rêveurs d'hier, sont aujourd'hui encore la richesse de connaissance et d'imagination d'un constructeur de matériel HiFi dont le nom est respecté dans le monde entier. Kenwood.

Dans leur quête incessante de la vérité sonore, ces mêmes hommes - et ceux qui les accompagnent - manifestent dans leur perfectionnisme obstiné une démarche originale, parfaitement personnifiée par la HiFi Kenwood.

La perfection sonore, vérité universelle.

Les grands de la HiFi reconnaissent volontiers la qualité d'expert en matériel sonore de Kenwood. Comment faire

autrement puisque dans ce paradis de la HiFi qu'est le Japon, ce sont les amplis et tuners Kenwood qui tiennent le haut du pavé. Dans le monde entier, les équipements Kenwood reçoivent le même accueil.

Pourtant, Kenwood se refuse à suivre les modes qui marquent si vite leur âge, à adopter ces gadgets qui séduisent aujourd'hui et feront sourire demain. Il faut donc admettre que la qualité sonore Kenwood est un langage universel, familier à tous les passionnés de vérité musicale.

Imaginer c'est progresser.

Si le "son" Kenwood est souvent une valeur-étalon pour les professionnels du son, c'est que la créativité technique Kenwood a toujours débouché sur des progrès décisifs pour l'avenir de la HiFi. Des exemples ?

○ Les amplis DC et leur "Facteur d'amor-

tissement dynamique" qui améliore nettement la réponse en régime transitoire.

○ L'adoption de la double alimentation qui évite tout risque de diaphonie dynamique et définit une bien meilleure image stéréo.

○ Les amplis DC "Grande Vitesse" qui vous plongent au cœur de la musique comme dans une fastueuse salle de concert.

○ Le circuit "Discriminateur à comptage", garantie d'une réception irréprochable du signal MF, de manière constante.

Autant de perfectionnements fondamentaux dont bénéficie l'équipement Kenwood. Pour le plus grand profit de ceux qui, en musique, ne peuvent se satisfaire que du meilleur.

Au-delà de la rigueur "clinique".

Un dernier jugement s'impose. Les futurs équipements Kenwood affrontent, en finale,

dix oreilles. Celles des participants au "Kenwood Audit Group". Tribunal de l'impossible qui juge la qualité sonore comme vous le feriez. A l'oreille.

Si un appareil n'est pas agréé, jamais vous ne l'entendrez.

A l'enseigne Kenwood, vous êtes chez vous. Vous ne la rencontrerez pas aussi souvent que d'autres. Pour ses distributeurs, Kenwood est aussi exigeant que pour ses appareils: la qualité prime la quantité.

A l'enseigne Kenwood, vous trouverez donc informations, conseils, assistance et aussi un enthousiasme pour la vérité musicale que vous aimerez partager. Arrêtez-vous. Écoutez d'une oreille critique la musique signée Kenwood. Qui sait? Dans 35 ans, vous serez peut-être aussi fidèle à Kenwood que nous le sommes nous-mêmes...

Sans faire de bruit, nous perfectionnons le son.

KENWOOD

HIFI STEREO

TRIO-KENWOOD CORPORATION - 6-17, 3-chome, Aobadai, Meguro-ku, Tokyo 153, Japon — TRIO-KENWOOD FRANCE S.A. - 5, Boulevard Ney, 75018 Paris, France
 TRIO-KENWOOD ELECTRONICS, N.V. - Leuvensteenweg 184, B-1930 Zaventem, Belgique — TRIO-KENWOOD ELECTRONICS GmbH - Rudolf-Brass-Str. 20, 6056 Hemsessen, R.F.G.
 KENWOOD ELECTRONICS, INC. - 1315 E. Watsoncenter Rd., Carson, California 90745, U.S.A. — TRIO-KENWOOD SVENSKA AB - Kemistvägen 10 A, 183 21 Tibby, Suède

سكزامن الأمل

20%

AFRIQUE

LA GUINÉE VINGT ANS APRÈS

(Suite de la première page.)

Ce retour en grâce est d'autant plus significatif qu'il s'inscrit dans un « réajustement » général de la diplomatie guinéenne. Le président Sekou Touré, passé maître dans le maniement du vocabulaire politique, goûte modérément les expressions d'« ouverture » et de « désalignement », communément employées à l'étranger pour qualifier son attitude. Aussi usait-il d'une formule plus martiale : l'« offensive diplomatique ».

Pour saisir la portée — et situer les limites — de la nouvelle politique étrangère à Conakry, il faut rappeler quelques repères historiques. En premier lieu et à la différence de Cuba, la Guinée n'a jamais vraiment appartenu à la « galaxie soviétique ». Les dirigeants de Conakry se sont rattachés plutôt aux fantasmes de Kroumou. Dès 1961, M. Sekou Touré exigeait, avec fracas, le rattachement de l'ambassadeur soviétique, M. Solod, accusé d'être intervenu trop ouvertement dans un conflit mettant aux prises le gouvernement et les étudiants guinéens.

Pourtant, la rupture brutale avec Paris — officialisée en 1965 — ainsi que l'hostilité des capitales africaines modérées effrayées par la révolution guinéenne et révoltées par les méthodes staliniennes en honneur à Conakry incitèrent le régime de M. Sekou Touré à un repli frileux, tout en évitant les phobes de son chef, à la mentalité d'assiégé. Il était inévitable, en effet, que la Guinée — isolée — cherche à nouer des liens politiques étroits avec Moscou et ses alliés. Mais tout porte à croire que l'ère des relations privilégiées entre le bloc soviétique et la plus ancienne des « démocraties populaires africaines » touche à sa fin.

Plusieurs signes avaient an-

noncé l'évolution en cours. Tandis qu'en 1975 le port et l'aéroport de Conakry se transformaient, plusieurs mois durant, en une préteuse plaque tournante à la disposition des Soviétiques et des Cubains engagés dans une entreprise de soutien aux forces angolaises d'Agostinho Neto, M. Sekou Touré refusa, à l'automne 1977, d'autoriser la réédition d'une opération similaire au bénéfice, cette fois, de l'armée éthiopienne qui piétinait en Érythrée.

Autre décision « étonnante » envers Moscou : la Guinée mit fin l'an dernier à l'utilisation de l'aéroport de Conakry par les Tupolev 95. Ces appareils soviétiques à long rayon d'action et munis d'un équipement électronique perfectionné accomplissaient depuis plus de cinq ans, à partir de la Guinée, des vols de reconnaissance au-dessus des routes maritimes de l'Atlantique sud, repérant notamment les mouvements de la flotte américaine.

En guise de représailles, l'U.R.S.S. « oublia » d'envoyer à Conakry le pétrolier qui alimentait régulièrement la Guinée en « brut ». Sur quoi, M. Sekou Touré pria Washington de détourner un tanker qui voguait vers Monrovia. L'U.R.S.S. marqua de nouveau sa mauvaise humeur en ralentissant les fournitures de pièces détachées destinées aux avions d'Air Guinée et en interdisant aux jeunes Guinéens de fréquenter le centre culturel soviétique. Du coup on vit, pour la première fois depuis quinze ans, un navire de guerre américain, équipé de surcroît de missiles, le *Copodanno*, jeter l'ancre en rade de Conakry.

Si l'Union soviétique conserve pour ses navires de guerre torpilleurs et sous-marins notamment — les bénéfices d'un droit d'escorte en Guinée et dispose de diverses facilités maritimes dans les îles de Loos, au large de Conakry, elle ne possède, en revanche,

aucune base navale et ne jouit d'aucun privilège d'extraterritorialité. La présence d'assistants techniques soviétiques est en constante régression : mille quatre cents contre deux mille deux cents au début de 1978. Parmi eux, trois cents conseillers militaires, affectés dans les trois armées, sont chargés de former le personnel guinéen. En outre, l'U.R.S.S. a fourni à l'armée guinéenne plusieurs dizaines de chars — dont certains datant de la seconde guerre mondiale — et une panoplie complète de classeurs M16.

En fait, la majorité des experts soviétiques (huit cents environ) œuvrent à des projets de développement économique, en particulier dans le secteur minier. Ils résident pratiquement l'un des principaux griefs de la Guinée envers son trop puissant allié. À quelque 100 kilomètres de Conakry, l'U.R.S.S. exploite en effet, depuis 1974, le gisement de bauxite de Kindia, dont elle achète la production à 90 %. En vertu d'un accord de compensation, plus de la moitié des recettes contribuent à l'amortissement de la lourde dette publique contractée vis-à-vis des Soviétiques. Or ceux-ci ont pendant longtemps acheté la bauxite au tiers du prix mondial. Il a fallu deux années d'après-traction pour que l'U.R.S.S. tempère cette pratique inéquitable et accepte, au surplus, de verser une taxe à l'exportation que jusqu'alors les compagnies occidentales, seules, acquittaient.

Plus généralement, les dirigeants guinéens reprochent à l'assistance soviétique son insécurité et son coût excessif. Ainsi, l'U.R.S.S. exige, à la différence de la France, que Conakry verse à ses coopérants un traitement mensuel de 300 dollars (payables en devises) et prenne en charge leurs frais de voyage. À cela s'ajoutent les plaintes anti-soviétiques « classiques » que l'on retrouve sous d'autres latitudes :

l'accusation de « rackette latent » qui rencontre, au demeurant, un écho favorable chez les jeunes stagiaires guinéens rentrant d'U.R.S.S. ; la pesanteur des méthodes d'enseignement, due au fait que les deux cents professeurs soviétiques recourent, pour la plupart, aux services d'un interprète. D'où la décision récente des autorités guinéennes de ne pas renouveler les contrats de certains enseignants de chars — dont la réputation est au plus bas depuis qu'ils ont commis certains impairs techniques lors de l'installation de l'émetteur de la « Voix de la révolution » guinéenne. Le président Sekou Touré à leur sujet parla même de « sabotage ».

Il ne se prive pas, depuis, d'évoquer publiquement les « erreurs » survenues dans le cadre de la coopération avec l'Europe de l'Est. Il a, en outre, obtenu la suppression des accords de clearing, qui liaient la Guinée aux pays du monde communiste. La R.D.A., fort active pour sa part, s'applique surtout à contrebalancer l'influence croissante de l'Allemagne fédérale. Ses experts encadrent l'organisation des jeunes « pionniers » et passent, dans les milieux informés de Conakry, pour des hommes de l'art en matière d'écoutes téléphoniques.

La Chine demeure très appréciée. D'autant que son aide, importante en volume et fournie à des conditions fort avantageuses, privilégie quelques secteurs vitaux : médecine et agriculture (riz, thé, tabac), où servent environ trois cents experts.

Entre Moscou et Conakry, l'heure est au désenchantement. La diplomatie guinéenne revient à un non-alignement qui irrite et alarme d'autant plus les Soviétiques que ceux-ci n'ont jamais vraiment compris ni admis ce socialisme tropical, singulièrement frondeur et hétérodoxe à leurs yeux, car plus proche, dans son organisation, du modèle chinois. En outre, ils ne cachent pas, en privé, leur dédain pour un régime qui, dans l'exploitation des richesses nationales, fait, selon eux, la part trop belle à la fine fleur du capitalisme mondial.

Pourtant l'« ouverture » actuelle de la Guinée vers l'Occident n'est que l'aboutissement d'un processus déjà ancien. Il y eut, en 1974,

la normalisation des rapports avec l'Allemagne fédérale. En 1975, la réconciliation avec la France et la relance des opérations de la Banque mondiale, en 1976, l'adhésion de la Guinée à la convention de Lomé. Le Fonds européen de développement (FED) fit une bonne façon à son nouveau partenaire en lui accordant un généreux programme d'aide (1).

La présence américaine

Il y a surtout l'exception américaine. Lorsque l'ambassadeur américain à l'ONU, portant calot et uniforme blanc et à la guinée « dans avec la chanteuse Myriam Makeba dans les jardins présidentiels de Conakry et reçoit des mains de M. Sekou Touré l'écharpe symbolisant l'ordre du Mérite guinéen, il est tout à la fois le « frère Andrew Young », incarnation de la réussite d'un nègre d'outre-Atlantique, et le représentant du pays qui, depuis seize ans, permet à la Guinée de surmonter un déficit alimentaire chronique. Pour assurer chaque « soudure », le gouvernement de Conakry reçoit, en effet, des États-Unis quelque 10 000 tonnes de riz, 7 500 tonnes de farine et 2 000 tonnes d'huiles végétales.

Les investissements américains dans le secteur minier s'élevèrent à 180 millions de dollars. Leur accroissement préoccupait la délégation américaine conduite par M. Richard Moore, sous-secrétaire d'État chargé des affaires africaines, qui séjourna en Guinée en août dernier. Quel d'annoncer, dans ces conditions, ce que M. Senalton Behanzin, ministre de l'Information et de l'Éducation et de la Culture, a qualifié de « pur et dur », l'inauguration à Conakry d'une exposition de matériel agricole américain ? La Guinée a toujours su ménager les susceptibilités de la Maison Blanche. Au plus fort de la guerre froide, M. Sekou Touré, fulminant contre la C.I.A. et l'« impérialisme international », se gardait de mettre en cause nominalement le gouvernement américain.

Mais c'est en réintégrant le cercle de famille ouest-africain que le dirigeant guinéen a accompli lors du sommet de Monrovia son plus spectaculaire geste politique. Au-delà des embarras, il faut surtout retenir que la Guinée a promis, en mars dernier, à ses deux voisins — et à nouveau amis — M.M. Houphouët-Boigny et Senghor, de « promouvoir et faciliter la libre circulation des personnes et des biens conformément aux dispositions du traité de la Communauté économique des États de l'Ouest africain » (CEDEAO). Ainsi la Guinée renoue-t-elle, vingt ans après, avec un thème qui lui fut cher, celui de l'unité africaine.

Aujourd'hui, l'intégration progressive de la Guinée dans un ensemble économique régional où elle peut espérer, grâce à ses richesses potentielles, jouer, un jour, un rôle de premier plan lui permet en outre de se libérer plus aisément de la tutelle soviétique. En attendant, M. Sekou Touré, saisi d'une « bouelette diplomatique » à la mesure de sa claudication passée, multiplie les voyages sur le continent noir et dans le monde arabe. Ravi d'être de nouveau tenu pour un « sage » par ses pairs, il se sent une âme de « conciliateur » et veut faire régner, à Alger ou Cas, l'esprit de Monrovia. Mais cette effervescence soudaine tient aussi à la « fuite en avant » provoquée par les difficultés économiques de la Guinée.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Prochain article :

UNE ÉCONOMIE LÉTHARGIQUE



Ma taille ? 46. Mon style ? AUTEUIL !

Le style d'Auteuil, c'est aussi pour les grandes tailles

AUTEUIL
TAILLES JUSQU'AU 58

99 rue de Passy, PARIS 16^e
41 rue La Fayette, PARIS 9^e
Chps-Elysées Arcades Lido

ouvert le lundi

Gillette présente: Gillette Contour le 1^{er} rasoir à tête pivotante au monde.



Le 1^{er} rasoir qui baisse la tête sous le nez...

...et qui la relève sous le menton.



Avec son nouveau rasoir à tête pivotante, Gillette améliore une fois de plus la technique de rasage.

La tête pivotante de Gillette Contour permet de suivre automatiquement et avec une précision jamais atteinte les contours de votre visage.

Cette nouvelle technique garantit un angle de coupe parfait tout au long du rasage puisque les deux lames de Gillette Contour restent en contact quasi permanent avec votre peau.

La tête pivotante n'est pas la seule innovation de Gillette Contour :

- sa cartouche à 2 lames, plus compacte et plus fine, complète parfaitement l'action de la tête pivotante, en permettant l'accès aux endroits les plus difficiles, sous le nez et le menton,
- les espaces ménagés entre les deux lames facilitent l'évacuation du savon au rinçage. Enfin, Gillette Contour a su allier ce nouveau progrès technique à la qualité traditionnelle des lames Gillette.

Gillette Contour
de loin le meilleur rasage de près.

Produit disponible dans les prochaines semaines.

البريد الإلكتروني

EUROPE

Bulgarie

La conférence idéologique de Sofia s'est transformée en un forum anti-chinois

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les attaques contre la Chine vont crescendo à Sofia à la conférence idéologique... point culminant dans la proclamation faisant de l'U.R.S.S. l'ennemi principal.

Ce thème a été repris sous une forme un peu différente par le représentant du P.C. des Philippines... Le représentant du parti révolutionnaire du peuple mongol, M. Sorbaram, secrétaire du comité central, n'est pas resté en deçà de cette polémique.

Les critiques les plus vives sont venues des représentants des P.C. asiatiques. Pékin n'est pas seulement accusé d'antisoviétisme, d'abandon du marxisme-léninisme, de chauvinisme « grand Han » (1) et de division du mouvement communiste.

L'isolement des délégués roumain et espagnol

Dans ce concert d'accusations, ceux qui, comme les délégués roumain et espagnol, ont plaidé pour une réconciliation au sein du mouvement communiste, ont semblé très isolés.

(1) Han : terme qui désigne les Chinois par rapport aux populations allogènes.

du mouvement communiste, qu'il a estimée « extrêmement néfaste ». Il a demandé que l'on discute des différences existantes « dans un esprit d'union, de solidarité et de respect réciproque ».

Parallèlement à cette réunion, la campagne de presse anti-chinoise et favorable au renforcement du pacte de Varsovie se poursuit en Europe de l'Est... A l'issue de sa troisième session, qui s'est tenue les 13 et 14 décembre, le comité central du P.O.U.F. a d'autre part approuvé l'attitude de la délégation polonaise à la dernière réunion du pacte de Varsovie.

offrez un... cashmere d'Ecosse pour Elle et pour Lui. Braemar 59, 72 et 78 av. Kléber. tous les modèles.

VENTE A VERSAILLES. M. P. & J. MARTIN, C. F. 200. 3, imp. Cheval-Léger, 940-94-06. SAMEDI 16 DECEMBRE, 14 h. HOTEL CHEVAL-LÉGER. FAÏENCES & PORCELAINES ANCIENNES. CRISTALLERIE XVIII^e MEUBLES HAUTE ÉPOQUE et de travail régional en bois naturel. EXPO : vendredi et samedi.

Je vous propose 200 alliances diamants à moins de 5 000 F parce que c'est ma spécialité. M.P. Paris 5, place de la Madeleine 138, rue La Fayette 86, rue de Rivoli Colombes 65, rue Saint-Denis. GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tel. : 260.31.44

NS APRÈS

entour du monde.

entour du monde. Gibotte entour. 142, bd St-Germain. Tel. 633-41-34.

Grande-Bretagne

GRACE A L'APPUI DE DÉPUTÉS DES PETITES FORMATIONS M. Callaghan a obtenu la confiance des Communes

De notre correspondant

Londres. — Par 300 voix contre 290, les Communes ont voté jeudi soir 14 décembre la confiance au gouvernement Callaghan. Ce succès, assuré par l'abandon de sept députés « unionistes » de l'Ulster, de deux nationalistes écossais, et par le vote positif de deux nationalistes gallois et d'un libéral, est précieusement.

Callaghan a renoncé aux sanctions applicables aux entreprises empiétant la norme de 5 % d'augmentation annuelle des salaires recommandée par le gouvernement. L'abandon de ce système, considéré par le gouvernement comme un élément essentiel de sa politique des revenus, implique que M. Callaghan devra recourir à d'autres méthodes pour combattre l'inflation.

ANTHONY Tenues du soir. 142, bd St-Germain. Tel. 633-41-34.

Le gouvernement ne peut évidemment, dans la perspective des élections générales, imposer des mesures d'austérité. Dans son discours, M. Callaghan a mis en garde les entreprises du secteur privé contre une politique de facilité qui consisterait à « acheter » la paix sociale à un prix que les consommateurs auraient finalement à payer avec une inflation galopante.

B&O VOUS DONNE RENDEZ-VOUS.

une autre idée de la haute fidélité

Alors que les produits, toutes marques confondues, s'acharment à banaliser la musique, l'assimilant par réduction, en une somme de performances techniques, B & O, plus que jamais, se pose comme la seule véritable alternative. Une alternative qui se place résolument sur le terrain du sensible, où beauté et plaisir parlent un même langage, où l'harmonie des sens se résout dans celle des sons.



Exposition permanente 59, av. d'Iéna 75016 et 162 bis, rue Ordener 75018 du mardi au samedi inclus 9 h 12 h, 14 h 19 h.

صكنا من الأصل

Le débat européen

Controverse politique en France

L'Assemblée nationale a ouvert, vendredi matin 15 décembre, un débat sur l'élargissement de la C.E.E. La veille, la conférence des présidents du Sénat avait refusé d'inscrire à l'ordre du jour de cette assemblée la proposition de loi du R.P.R., soutenue par le P.C., pour interdire tout financement d'origine « européenne » dans la campagne pour les élections de juin.

Au R.P.R., la polémique sur l'appel aux Français lancé par M. Chirac et condamnant la politique européenne de M. Giscard d'Estaing a résonné avec la lettre que M. Peyrefitte, ministre de la justice, a adressée aux parlementaires du mouvement pour protester contre les « propos outranciers » du maire de Paris et les mettre en garde contre les risques de division. Risques qui, selon M. Devaquet, secrétaire général, sont réels. M. Guéna a dénié le droit à M. Peyrefitte de s'adresser aux parlementaires.

L'association Europe-Ecologie présentera une liste à la consultation de juin avec, notam-



ment, M. René Dumont, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974.

● A DUBLIN, le cabinet irlandais, qui a siégé presque toute la journée jeudi, devait annoncer ce vendredi 15 décembre, après la fermeture des principales places financières, sa position définitive à l'égard du système monétaire international. Les observateurs dans la capitale irlandaise estiment, selon l'A.F.P., que le Cabinet s'est d'ores et déjà prononcé pour l'adhésion.

● A STOCKHOLM, le premier ministre, M. Ulsten, a déclaré jeudi que la Suède n'avait pas de raison d'adhérer au S.M.E.

● A WASHINGTON, le président Carter a affirmé, jeudi 14 décembre, en recevant M. Jenkins, président de la commission de la C.E.E., que ses « craintes » à l'égard du S.M.E. étaient maintenant dissipées et il a ajouté : « Plus la Communauté européenne est forte, mieux cela vaut pour les Etats-Unis. »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. François-Poncet : soyons prêts à saisir les chances qu'offre l'élargissement de la C.E.E.

Vendredi matin 15 décembre, l'Assemblée nationale entend une déclaration du gouvernement sur l'élargissement de la C.E.E., déclaration suivie d'un débat.

« L'entreprise européenne », remarque M. François-Poncet, est engagée à six parcs six États seulement acceptèrent en 1950 de « relever le défi de l'histoire », mais son élargissement était inscrit dans le traité de Rome. Trois pays (la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark) posèrent leur candidature en 1972. Le ministre des affaires étrangères poursuit :

« Les raisons qui motivèrent alors l'élargissement se résument en une seule phrase : sans ces pays, l'Europe n'est pas complètement elle-même. Et bien ! le gouvernement vous dit aujourd'hui que sans la Grèce, sans le Portugal, sans l'Espagne, qui le Président de la République a fait un appel, l'Europe ne sera pas l'Europe. Et, par épiques, par réflexes de ruse, par souci plus ou moins avoué de se constituer en un club de privilégiés, la Commission a rejeté la candidature de ces pays qui ont besoin d'elle et qui font depuis l'origine de son histoire partie de sa chair et de son esprit, elle tournerait le dos à ses idées dont elle se réclame. »

Il n'est pas « imaginable », dit le ministre, qu'un refus de la France conduise à l'abandon de certains secteurs de notre économie et certaines régions de notre pays des risques ; que pour résoudre les uns et surmonter les autres, des changements sont nécessaires, des adaptations devront intervenir. (...) Nul ne peut préjuger à ce stade des résultats de cette négociation, et ce n'est pas le rôle de l'Assemblée nationale de la France qui d'accéder à l'élargissement qu'elle sera accommodante. »

Le dossier des risques et des chances

Couvrant « le dossier des risques et des chances que l'élargissement comporte », M. François-Poncet souligne que les trois candidats ont déjà signé avec la Communauté des accords particuliers. Ces accords, dit-il, qui tiennent compte du niveau de développement encore peu élevé des Etats concernés, ont été construits sur des bases volontairement déséquilibrées, et cela est particulièrement vrai pour l'Espagne. L'accord commercial de 1970 a ouvert l'économie de la Communauté, sans que celle-ci bénéficie de la réciproque sur le marché espagnol. Mais, aujourd'hui, la croissance économique de l'Espagne, le potentiel industriel qu'elle a acquis, modifie radicalement les conditions dans lesquelles est accordé aujourd'hui et conduit à deux constatations :

1) Premièrement, la base de nos relations économiques avec les trois pays en cause doit changer. Dans la situation où nous nous trouvons, la pire des situations, celle qui nous est de loin la plus défavorable, serait le maintien du statu quo.

2) Deuxièmement, de larges secteurs de notre économie trouvent déjà ouverts à la libre concurrence des productions des trois pays candidats : le fait nouveau de l'élargissement, ce ne sera pas — à l'exception de l'agriculture — l'ouverture du marché européen, ce sera l'ouverture des marchés grec, portugais et surtout espagnol à la Communauté.

Sur notre industrie, l'élargissement aura, au total (...), des conséquences positives pour quatre raisons :

1) L'essentiel du chemin a été parcouru. La Communauté accorde le libre-échange industriel intégral à la Grèce et au Portugal ; elle a consenti des abattements de droits de 40 à 60 % sur la quasi-totalité de son tarif au bénéfice de l'Espagne. Et, le choc espagnol a eu lieu (...). Sous réserve d'exceptions, nous avons bien supporté.

2) La situation comparative des industries est à l'avantage de

conceptions et des attitudes plus proches des nôtres. »

M. François-Poncet répond alors à ceux qui accusent le gouvernement d'avoir donné son accord sans avoir obtenu des garanties préalables. On accuse le gouvernement, dit-il, d'avoir donné aux nouvelles candidatures, en particulier à celle de l'Espagne, un « oui » hâtif. Or, on ne permet pas d'affirmer qu'il n'en est rien. Le Président de la République a fait au nom du pays une réponse de principe. Il a jugé que l'intérêt supérieur de la France lui commandait, précisément parce que ses intérêts étaient plus concernés que ceux de ses partenaires, d'être la première à faire connaître qu'elle était prête à accueillir les nouvelles arrivantes. Mais la réponse ainsi donnée est conditionnelle.

M. François-Poncet rappelle la procédure d'admission et poursuit : « Le gouvernement a déclaré qu'il était favorable à l'élargissement, dans la mesure où l'Assemblée nationale, par ses votes, montrera qu'elle est favorable à ce projet. (...) Il ne s'agit pas de poser des conditions auxquelles nous aurions qu'elles sont impossibles à remplir ou dont la réalisation reporterait l'adhésion à une date si lointaine qu'elle perdrait tout son sens. (...) Il s'agit de reconnaître que l'adhésion de la Grèce, du Portugal, et surtout de l'Espagne, pose des problèmes, comporte certains secteurs de notre économie et certaines régions de notre pays des risques ; que pour résoudre les uns et surmonter les autres, des changements sont nécessaires, des adaptations devront intervenir. (...) Nul ne peut préjuger à ce stade des résultats de cette négociation, et ce n'est pas le rôle de l'Assemblée nationale de la France qui d'accéder à l'élargissement qu'elle sera accommodante. »

L'industrie européenne, plus puissante, plus moderne, et plus dynamique. La meilleure preuve en est que les trois pays candidats maintiennent des protections élevées, réduisant le choc de l'ouverture à laquelle ils vont devoir à leur tour procéder (...). Nous aurions intérêt à obtenir dans le domaine industriel des protections élevées, réduisant le choc de l'ouverture à laquelle ils vont devoir à leur tour procéder (...). Nous aurions intérêt à obtenir dans le domaine industriel des protections élevées, réduisant le choc de l'ouverture à laquelle ils vont devoir à leur tour procéder (...).

3) Cet objectif sera d'autant mieux atteint que l'élargissement entraînera une réduction de l'écart existant entre les charges de production (salaires et charges sociales) une harmonisation progressive des régimes fiscaux, un alignement des aides nationales sur les normes communautaires réalisées sous le contrôle des institutions de la Communauté.

4) Sans doute des problèmes se posent-ils dans certains secteurs sensibles (sidérurgie, construction navale, textile) où nous subissons déjà la concurrence, parfois sévère, des pays candidats. Mais nous prendrions des mesures de sauvegarde et de discipline déjà instituées entre les neuf et rénovation de l'appareil industriel.

L'élargissement, dit le ministre, est donc un choc pour notre industrie. La situation est différente pour notre agriculture et surtout plus difficile. Mais là aussi les perspectives sont moins sombres et les possibilités meilleures qu'on ne le dit parfois pour peu que les mesures appropriées soient prises. Il faut distinguer les produits agricoles tempérés et les produits méditerranéens. Les productions tempérées devraient bénéficier de l'élargissement. L'Espagne est déjà importatrice de céréales et de viande bovine et si les pays candidats sont autosuffisants en sucre, pro-

duits laitiers et animaux il y a des chances que l'élargissement du niveau de vie augmente la consommation comme ce fut le cas pour l'Italie. (...) L'Espagne, dit M. François-Poncet, que le potentiel de consommation de l'Espagne pour ces produits ne doit pas être considéré comme limité à ce que nous observons aujourd'hui. Nous devons être prêts à saisir notre chance. Nous le pourrions d'autant mieux que l'adhésion obligera l'Espagne à appliquer la préférence communautaire pour l'achat des aliments du bétail (...).

« L'édifice de nos productions tempérées est solide. Les perspectives semblent bonnes. Il existe des secteurs pour lesquels l'élargissement apparaît au contraire comme un danger : le vin. (...) Le problème le plus sérieux est celui du vin. Il existe déjà dans la Communauté actuelle et le gouvernement n'a pas attendu que se présente une opportunité d'élargissement pour demander au Conseil des Communautés de s'en saisir et de prendre les mesures nécessaires à l'organisation de ce marché. La proximité de l'élargissement a permis d'obtenir l'accélération de ces travaux. »

Un premier succès a été obtenu : l'acceptation à Bruxelles par le conseil des ministres de la Communauté du principe de la consommation d'un prix minimum. Encore faut-il que ce principe se traduise dans un règlement satisfaisant, et je ne sous-estime pas les difficultés qui restent à surmonter pour que ce mécanisme entre effectivement en vigueur dans les conditions que nous avons souhaitées.

« Pour les fruits et légumes, qui seront eux aussi menacés par les nouvelles adhésions, nous veillerons à ce que des mesures tout aussi efficaces soient prises ; elles devront comporter à la fois le renforcement des mécanismes communautaires, l'adaptation de notre capacité de production, et enfin la mise en place de mesures de transition. (...) S'il y a des risques pour certains produits, il y a au contraire des débouchés pour d'autres. (...) Nous avons une chance à saisir dans l'élargissement de nos frontières à nous, si notre agriculture fait l'effort de productivité, de recherche, de diversification, de modernisation qu'on peut attendre d'elle. »

Le problème du Sud-Ouest

Le ministre poursuit : « Il existe aujourd'hui (...) un problème du grand Sud-Ouest. (...) Mais ce problème a un nom. Il s'appelle l'éloignement et l'isolement. Ces régions lointaines des grands axes de communication et d'activité que sont le Rhin, le Rhône, la Seine, loin des courants d'échanges de la Communauté, pour laquelle il est une sorte de bout du monde. L'élargissement changera cette situation. Le Sud-Ouest verra une voie de passage, une zone d'échange, dans une Communauté élargie. (...) Il serait paradoxal qu'après avoir impulement retardé le développement de ce Sud-Ouest, nous nous en fussions ignorés aujourd'hui la chance que constitue pour ces régions l'élargissement de l'Europe. »

Examinant enfin l'incidence de l'élargissement sur le fonctionnement des institutions communautaires, le ministre rappelle qu'un comité des sages a été désigné pour examiner l'impact de l'élargissement sur les institutions. Il souligne que les trois « sages » ne doivent pas sortir du cadre défini par les traités, et ajoute : « Il n'est pas question de généraliser, comme certains l'insinuent, la règle du vote à la majorité. (...) Beaucoup peut être fait pour alléger les procédures et améliorer l'efficacité d'une machine qui même à six était déjà lourde » et en avait besoin.

Dans sa conclusion, le ministre déclare : « Nous sommes optimistes, nombreux, dans cette

ment, M. René Dumont, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974.

● A DUBLIN, le cabinet irlandais, qui a siégé presque toute la journée jeudi, devait annoncer ce vendredi 15 décembre, après la fermeture des principales places financières, sa position définitive à l'égard du système monétaire international. Les observateurs dans la capitale irlandaise estiment, selon l'A.F.P., que le Cabinet s'est d'ores et déjà prononcé pour l'adhésion.

● A STOCKHOLM, le premier ministre, M. Ulsten, a déclaré jeudi que la Suède n'avait pas de raison d'adhérer au S.M.E.

● A WASHINGTON, le président Carter a affirmé, jeudi 14 décembre, en recevant M. Jenkins, président de la commission de la C.E.E., que ses « craintes » à l'égard du S.M.E. étaient maintenant dissipées et il a ajouté : « Plus la Communauté européenne est forte, mieux cela vaut pour les Etats-Unis. »

Les « Européens » gagnent une manche au Sénat

La conférence des présidents du Sénat ayant refusé d'inscrire à l'ordre du jour de la session qui s'achève, le projet R.P.R. (voté par l'Assemblée nationale) sur le financement de la « campagne européenne », le groupe communiste a fait une déclaration, accusant le gouvernement, les partis ouvertement en faveur de l'Europe des puissances d'argent et le parti socialiste « d'avoir manifesté leur volonté de faire glisser sur les oubliettes, la loi qui interdit toute ingérence étrangère dans le financement de la campagne des élections européennes ».

Seuls, souligne la déclaration, les représentants du groupe R.P.R. et du groupe communiste se sont prononcés pour l'inscription de ce texte.

Au cours de la même conférence des présidents, la proposition tendant à repousser, de mars

1979 à septembre 1979, les élections cantonales pour le renouvellement de la moitié des conseils généraux a été enlevée de l'ordre du jour où la précédente conférence l'avait inscrite.

Le groupe R.P.R., d'abord hostile à cette proposition que le Sénat avait renvoyée, au mois d'octobre, devant sa commission des lois, évoluait depuis dans un sens favorable. Pour laisser le champ libre à la vaste campagne qu'ils se préparent à lancer, dans le pays, à l'occasion de l'élection de l'Assemblée européenne, les élus R.P.R. paraissent souhaiter désormais le report des élections cantonales. Mais l'U.D.F., d'abord favorable à ce report, virait à l'hostilité dans la mesure même de l'évolution du R.P.R.

La réunion du 14 mars a mis un terme aux espérances des partisans du report, encore majoritaires la veille, devant la commission des lois (voir le Monde du 14 mars).

« Il serait normal d'accorder des mesures exceptionnelles à l'Irlande », déclare le ministre des affaires étrangères

La commission des affaires étrangères du Sénat, réunie sous la présidence de M. Jean Lecanuet, sénateur U.R., président de l'Union centriste, président de l'U.D.F., a entendu, jeudi 14 décembre, un exposé de M. Jean Lecanuet, ministre des affaires étrangères, sur la situation internationale. Répondant en particulier à M. Claude Mont, sénateur centriste de la Loire, qui avait interrogé sur la situation de l'Irlande et son entrée éventuelle dans le système monétaire européen, M. François-Poncet a notamment déclaré : « Ce sont surtout des considérations de politique intérieure qui ont déterminé la Grande-Bretagne à ne pas adhérer au système, mais on peut penser que si celui-ci fonctionnait bien, le pragmatisme britannique jouerait pour une participation ultérieure. Nous n'aurons

besoin d'aucune pression extérieure pour mener à bien la politique économique conforme aux engagements de l'acte monétaire européen. C'est une contrainte que nous nous donnons à nous-mêmes de mener une politique rigoureuse comme celle actuellement menée par le gouvernement français. La contrainte est la nature politique des choses qui l'impose. La situation de l'Irlande est objective et inéluctable et il serait normal d'accorder des mesures exceptionnelles à ce pays sans toutefois porter atteinte au principe du système monétaire européen. Aucun organisme nouveau ne sera créé pour la mise en vigueur du système monétaire européen, il s'agira d'utiliser pleinement ce qui existe déjà. La situation bien que pragmatisme britannique jouera pour une participation ultérieure. Nous n'aurons

LA VISITE DE M. JENKINS A WASHINGTON.

Les États-Unis approuveraient désormais sans réserve le système monétaire européen

Washington (A.F.P.). — « Plus la Communauté européenne est forte, mieux cela vaut pour les Etats-Unis », a dit jeudi 14 décembre le président Carter en recevant M. Jenkins, président de la commission de la C.E.E.

Selon M. Beetham, porte-parole de M. Jenkins, le président des Etats-Unis approuve entièrement la création du système monétaire européen. M. Carter a reconnu que les Etats-Unis avaient eu des « craintes » à l'égard du S.M.E. Mais ils n'ont plus maintenant aucune réserve.

Le président de la commission a souligné que le mécanisme n'était nullement orienté contre le dollar et devrait être au con-

traire un élément positif pour la monnaie américaine et pour la stabilité monétaire. M. Beetham, M. Jenkins a aussi déclaré que les mesures de défense du dollar annoncées de l'administration avaient aidé au lancement du système monétaire européen, mais l'entraînent, pas plus que celui que M. Jenkins a eu avec le principal négociateur américain, M. Strauss, n'a permis d'éliminer les différences qui subsistent entre la Communauté et les Etats-Unis. « Sur le plan commercial, il n'y a vraiment rien de nouveau », a dit M. Beetham.

Le communiqué indique que M. Carter et Jenkins sont également convenus d'explorer les possibilités de coopération entre les Etats-Unis et la C.E.E. dans certains domaines scientifiques (fusion nucléaire, déchets radioactifs, traitement des matériaux fissiles, médecine). Les deux présidents ont aussi parlé de commerce avec les pays communistes. « Tous deux ont estimé qu'il est bon de voir la Chine s'ouvrir », a dit M. Beetham.

M. Gabriel Péroquet, président d'honneur du parti radical, souhaite que M. Robert Fabre prenne la tête d'une liste de centre gauche aux élections européennes. Il a lancé jeudi le défi d'un « appel pressenti » à l'ancien président du M.R.G. et de ses amis radicaux de gauche « condamnés à l'isolement » pour qu'ils prennent une initiative en ce sens.

M. René Dumont sera l'un des candidats écologistes aux élections

M. René Dumont, spécialiste de l'agriculture du tiers-monde, et qui fut candidat aux élections présidentielles de 1974, figurera sur la liste que les écologistes présenteront aux élections pour le Parlement européen. C'est ce qu'il a annoncé lui-même au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, jeudi 14 décembre, par l'association Europe écologie, autonome électorale de la Coordination interrégionale des mouvements écologistes (O.I.M.E.).

M. Dumont et d'autres personnalités dont les noms n'ont pas été révélés, n'occupent que les dernières places de la liste d'Europe écologie, laissant les premières à des militants de différentes régions. « Si je me présente, a expliqué l'agronome, c'est que, à l'occasion de cette consultation, il faut poser les vrais problèmes. Les montants compensatoires sur la porc, d'accord, mais qui parle du pillage des ressources du tiers-monde par les nations européennes ? Qui parle des douze mille paysans pauvres qui

meurent de faim chaque jour, par notre faute, dans ces pays ? Les écologistes doivent proposer une nouvelle politique d'aide aux nations prolétaires. Il y va de notre propre intérêt et même de notre survie. »

La liste des quatre-vingt-un écologistes se présentant aux élections européennes s'efforcera de rassembler toutes les régions françaises. Elle comprendra le grand nombre de femmes. Les candidats devront s'engager, en cas d'élection, à renoncer à tout cumul, à verser leurs indemnités à un fonds commun et à céder leur siège à leurs collègues après un an d'exercice de leur mandat.

Il est possible que la liste des écologistes s'ouvre à d'autres groupements, comme le Mouvement mondialiste, si les conversions en cours aboutissent. Europe écologie présentera leur plate-forme commune et les noms des candidats en janvier prochain. Cette opération est déjà réalisée en République fédérale d'Allemagne où les différents

courants écologistes se sont mis d'accord, les 2 et 3 décembre dernier, sur un « programme commun ». On annonce aussi qu'il y aura des candidats « verts » en Grande-Bretagne, en Belgique et aux Pays-Bas.

Mais les écologistes français s'estiment défavorisés par la loi électorale qui, chez nous, fixe le cautionnement à 100 000 F et qui demande au candidat de faire l'avance des frais d'impression des bulletins (2 à 3 millions de francs). « Il est évident que l'on veut barrer la route aux petites formations, a estimé Mme Laure Schmitter. Aucun des autres pays d'Europe n'a osé prendre des mesures aussi antidémocratiques. C'est pourquoi nous lançons une pétition nationale demandant la modification de la loi électorale. Nous proposons que toute liste ayant rassemblé cinquante mille signatures bénéficie de bulletins gratuits et, si elle obtient plus de 5 % des suffrages, du remboursement des frais d'affichage. »



Alain Peyrefitte

M. Alain Peyrefitte relance la polémique au sein du R.P.R.

L'interview accordée par M. Jacques Chirac à l'Agence France-Presse le 14 décembre n'a pas apporté à M. Peyrefitte les « apaisements » qu'il demandait. Il est vrai que tout au long de la semaine qui a suivi la déclaration de M. Chirac sur l'Europe, le mercredi 6 décembre, les membres du gouvernement issus du R.P.R., et dont M. Peyrefitte se comporte volontiers comme le chef de file, étaient restés attentifs. Si les adversaires de M. Chirac au sein du R.P.R., parmi

lesquels figurent notamment MM. Olivier Guichard, Jacques Chaban-Delmas et Alain Peyrefitte, ont dû prendre le temps de la concertation, il se peut aussi que M. Giscard d'Estaing ait estimé que la réaction de membres d'un gouvernement dont la politique était mise en cause tardait quelque peu à venir.

La Lettre de la Nation, organe du R.P.R., estimait vendredi matin que l'intervention de M. Peyrefitte était une « opération de diversion aussi mesquine que

maladroite », alors que M. Yves Guéna déniait au garde des sceaux le droit de s'adresser aux députés. M. Deveau, secrétaire général du R.P.R., s'écouait pas que ces remous se soldent par des défections.

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, les députés gaullistes ne doutent pas que l'initiative de M. Peyrefitte relancerait la polémique et même concrétiserait la crise au sein du R.P.R. si elle devait conduire les députés à se compter entre parti-

sans et adversaires de M. Chirac. Beaucoup se disaient surpris en jugeant que dans son interview à l'A.F.P. le président de leur mouvement avait tenté un effort d'explication et que sans renier le fond de sa position il avait évité de jeter de l'huile sur le feu.

L'atmosphère au sein du groupe R.P.R. est devenue plus nerveuse, les uns accusant M. Chirac de vouloir — malgré ses dénégations — provoquer une dissolution, les autres soupçonnant M. Peyrefitte de rechercher un éclatement du groupe qui lui vaudrait récompense de la part du pouvoir.

M. Peyrefitte, il est vrai, emploie dans sa lettre un ton sévère à l'égard du président de son parti et se place au même niveau que lui pour s'adresser aux parlementaires. Toutefois, la « seconde missive » de M. Jacques Chirac qu'il évoque n'était pas adressée aux députés — comme il semble le croire, — mais aux secrétaires départementaux, aux secrétaires de circonscription, aux délégués A.O.F., jeunes et femmes dont très peu sont également parlementaires et dont seuls les premiers sont nommés par le secrétaire général du parti alors que les autres sont élus par les militants. La plupart de ces destinataires ont déjà répondu favorablement au siège du R.P.R. et parmi eux figurent les secrétaires départementaux de Seine-et-Marne et de Loire-Atlantique qui se trouvent ainsi en désaccord avec M. Peyrefitte et Guichard, élus respectivement dans ces deux départements.

M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, jeudi, au cours d'un dîner-débat à Paris : « Jacques Chirac n'a pas écrit une déclaration qui se veut le centre de gravité de toutes les sensibilités du R.P.R. Il n'a pas cherché à en garder la cohérence, à préserver l'unité. Je crois que c'est la réflexion d'un homme seul qui, en son âme et conscience, avec modestie — il peut être soumis lui aussi à l'erreur — tire la sonnette d'alarme. »

Certains, au R.P.R. même, restent au bord de la route, et peut-être nous quitteront. Mais je crois que d'autres, qui ne sont pas au R.P.R., sur ce combat, pourraient nous rejoindre. »

M. DEVAUQUET : certains nous quitteront peut-être.

M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, jeudi, au cours d'un dîner-débat à Paris : « Jacques Chirac n'a pas écrit une déclaration qui se veut le centre de gravité de toutes les sensibilités du R.P.R. Il n'a pas cherché à en garder la cohérence, à préserver l'unité. Je crois que c'est la réflexion d'un homme seul qui, en son âme et conscience, avec modestie — il peut être soumis lui aussi à l'erreur — tire la sonnette d'alarme. »

Certains députés faisaient remarquer que le « débat de fond », dont le ministre déplorait l'absence, avait pourtant eu lieu le 12 décembre, sous la forme du congrès extraordinaire où toutes les tendances avaient pu s'exprimer puisque aussi bien M. Sanguinetti que M. Olivier Guichard y avaient pris la parole et que les fédérations avaient été saisies le 19 septembre d'un rapport introductif de M. Chirac.

M. GUÉNA : M. Peyrefitte n'a pas à donner de leçons.

M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., a déclaré jeudi : « M. Peyrefitte n'a aucune responsabilité au R.P.R. et rien ne l'autorise à donner des leçons. Il n'a naturellement non plus aucune position dans le groupe parlementaire du R.P.R. pour s'adresser ainsi, par dessus le président, aux députés de notre groupe. »

M. Peyrefitte, à autre chose à faire. Il a de lourdes responsabilités gouvernementales et il doit s'occuper d'une meilleure administration de la justice et d'assurer dans de meilleures conditions la sécurité des Français. »

La construction de l'Europe

(Suite de la première page.)

Dès lors, les partis, qui ont une revanche électorale à prendre, soit comme au R.P.R. pour préserver sa position dominante dans la majorité parlementaire, soit comme au P.C. pour rééquilibrer la gauche en sa faveur, ont tout intérêt à se distinguer, à se singulariser. L'objectif est de mobiliser l'opinion pour un vote qui risque de la laisser passive.

Le R.P.R. et le P.C. ont voulu dramatiser la situation en montrant les Français à se défendre contre des formes de supranationalité dominées par l'Allemagne ou les multinationales. Les argumentations proposées ne sont pas entièrement gratuites, les préoccupations exprimées ne sont pas vaines, mais on voit bien que le vrai enjeu, dans les deux cas, quelque peu lointain, pour les besoins de la cause, si les dangers dénoncés sont si grands, on comprend mal que le P.C. ait accepté de faire des concessions au P.S. dans le domaine européen, au temps du programme commun, et que les gaullistes aient cautionné si longtemps l'action européenne de M. Giscard d'Estaing.

Ces deux partis n'acceptent l'Europe que dans la mesure où ils ont l'espoir — ou la certitude — de participer au pouvoir. Ce n'est plus le cas pour M. Marchais comme pour M. Chirac. Communistes et gaullistes en reviennent donc à des positions plus dures, en acceptant la référence aux combats menés en commun dans le passé (dans la Résistance ou contre l'armée européenne de la C.E.D.).

Comme toujours, ces ajustements ne se font pas sans un minimum de casse. Si au parti communiste, l'eurocommunisme n'a pas permis autant qu'il le fallait au P.C. et au P.S. de provoquer pas encore beaucoup de remous, il n'en est pas de même au R.P.R.

« De compagnon à compagnon »

L'appel aux Français lancé par M. Chirac, et qui fait au président de la République un grave procès d'intention, pose un problème à quelques-uns, au moins, des parlementaires et des ministres qui se réclament du R.P.R. Il y a eu d'abord les réactions attendues de « gaullistes européens », comme M. Olivier Guichard, puis celles, isolées, de M. Sanguinetti et de membres du groupe parlementaire, qui mettaient ainsi en cause le fonctionnement de celui-ci (MM. Neuwirth, Gressard, Bonhomme, Mme Missoffe) et, ensuite, celle de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, qui a écrit personnellement aux députés du mouvement pour dire son désaccord avec l'initiative de M. Chirac.

Le ministre de la justice est politi-

quement le plus influent des membres du gouvernement issus du R.P.R. Ancien secrétaire général de l'U.D.R., il intervient « de compagnon à compagnon » en se référant au respect des institutions, qui veut que les membres de la majorité ne mettent pas en cause le président de la République et l'unité d'un groupe parlementaire et d'un mouvement qui ont traversé d'autres crises.

M. Peyrefitte lance cet avertissement à titre personnel au moment où M. Deveau, secrétaire général du R.P.R., reconnaît que l'initiative de M. Chirac risque de provoquer des défections. Il y a tout lieu de penser que le ministre de la justice n'aura pas, de la part du président du mouvement, les apaisements qu'il demandait mais au moins sur-t-il pris date.

Le désaccord était déjà latent entre le maire de Paris — dont l'enlèvement occulte, c'est-à-dire M. Pierre Juillet et Mme Marie-Françoise Garaud, est publiquement mis en cause auprès d'eux qui s'inquiètent du poids de l'appareil du parti — et les personnalités gaullistes proches de M. Giscard d'Estaing. Le fait que le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, et les membres du gouvernement, ont été écartés des instances dirigeantes du mouvement où ils siégeaient de droit a illustré ce divorce. Ira-t-on jusqu'à une scission ? M. Peyrefitte se défend d'encourager une telle opération et, au contraire, en faveur de la cohésion du groupe. M. Chirac — même s'il assume le risque pris de quelques défections — cherche aussi à rassurer les députés (à qui ils sont le plus sensibles : leur sort électoral. Il n'est pas question d'ouvrir une crise en censurant le gouvernement, a-t-il clairement expliqué.

M. Barre a d'autant moins de raison de s'inquiéter que peu de députés du R.P.R. sont disposés à prendre le risque d'une dissolution de l'Assemblée nationale (quatorze, tout au plus, assure un pointeur qui a fait ses comptes). Voilà donc un groupe parlementaire qui est voué, selon M. Mitterrand, à assurer la pérennité du chef de l'Etat. C'est pourtant lui que vise M. Chirac en faisant de la prochaine désignation des représentants à l'Assemblée européenne une épreuve de force de politique intérieure qui va permettre à chacune des grandes familles politiques de se compter. En filigrane, c'est une tentative de motion de censure présidentielle qui s'esquisse.

ANDRÉ LAURENS.

© M. François Mitterrand, s'entretenant jeudi 14 décembre avec des journalistes, a estimé que le président du R.P.R. était « dans le gris » sur le plan de la politique intérieure avec ses députés qui, selon lui, ne servent à rien, si ce n'est à assumer la pérennité du président de la République.

La lettre du garde des sceaux

Voici le texte de la lettre de M. Peyrefitte adressée aux députés du R.P.R. :

« Le président de notre mouvement a fait diffuser, à titre personnel », d « un document » à titre personnel aussi, j'estime de mon devoir de m'adresser à vous de compagnon à compagnon, en m'autorisant de mes précédentes fonctions de responsable de notre mouvement et de mon appartenance depuis vingt ans à notre groupe parlementaire (à la discipline duquel je n'ai jamais failli).

« Le premier texte a été écrit, à tort ou à raison, comme accusant le gouvernement et le président de la République lui-même « d'abaisser la France », de former « le parti de l'étranger », d'être les « partisans du renouveau » et les « auteurs de la décadence ». Ces propos outranciers sont d'autant plus regrettables qu'ils viennent non d'un leader de l'opposition mais d'un responsable de la majorité — comme moi, vous avez pu mesurer le trouble qu'ils ont jeté dans l'esprit de nos électeurs. »

« Une seconde missive de Jacques Chirac demandait à un certain nombre d'entre nous d'envoyer personnellement à son secrétaire particulier une signature en blanc pour lui laisser le soin de prendre à leur place des décisions concernant l'Europe. Cette délégation de pouvoir est

contraire au dessein du vrai dialogue que ressentent nos compagnons ; si elle devait s'étendre à des parlementaires, elle équivaudrait au mandat impératif interdit par la Constitution. Des décisions de cette importance, qui nous engagent tous, ne peuvent être prises, au sein du mouvement comme du groupe, sans qu'ait pu s'établir entre nous un débat de fond, large et démocratique. C'est le soutien d'un grand nombre d'entre vous, je le sais. »

« Je veux croire que ces démarches surprenantes s'expliquent par l'absence momentanée de Jacques Chirac. Je veux croire qu'elles ont été prises par certains personnages occultes qui semblent s'être emparés de l'appareil de notre mouvement. Je veux croire que son président, auquel nous souhaitons un prompt rétablissement, donnera rapidement et sans équivoque les apaisements qui s'imposent. »

« Dans cette attente, je vous demande de réfléchir avant de donner suite à des initiatives que beaucoup d'entre nous ne comprennent pas : elles menacent gravement la cohésion de notre groupe et de notre mouvement, la solidité de la majorité, le fonctionnement régulier des institutions. Et n'oublions jamais que notre unité et notre sang-froid, qui ont fait jusqu'à présent notre force, sont la meilleure garantie de l'avenir du gaullisme. »



Nous ne faisons que des salons en cuir. Peut-être les plus beaux de Paris.

Oui, notre spécialité : les salons en cuir. Nous ne faisons que cela et rien d'autre. Un choix important de fauteuils, campés et 2 places, fixes ou convertibles. Un choix de beaux superbes patinés à la main.

ameublement UNIC
33, Faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris

CIBOT POINT PILOTE

SCOTT

NASHVILLE 79

- Ampli et pré-ampli intégrés SCOTT 400 A - 2 X 85 watts efficaces, taux de distorsion moyen 0,02 %, il égale et surpasse les amplificateurs les plus récents et les plus coûteux, offrant un maximum de possibilités d'utilisation.
- Platine SCOTT PS et à entraînement direct avec cellule ADC XLM 100 III.

2 enceintes anglaises WHARFEDALE E 70, en des leaders dans son domaine. Ces enceintes à 4 éléments peuvent fournir à la puissance maximum de l'amplificateur un son pur et cristallin — c'est-à-dire, même à 70 watts, et sont à la hauteur des performances de 400 A.

Service après-vente spécial - Consommables de crédit accordé.

7880 F

CIBOT Ne cherchez pas d'autres fournisseurs de haut-parleurs et d'enceintes.

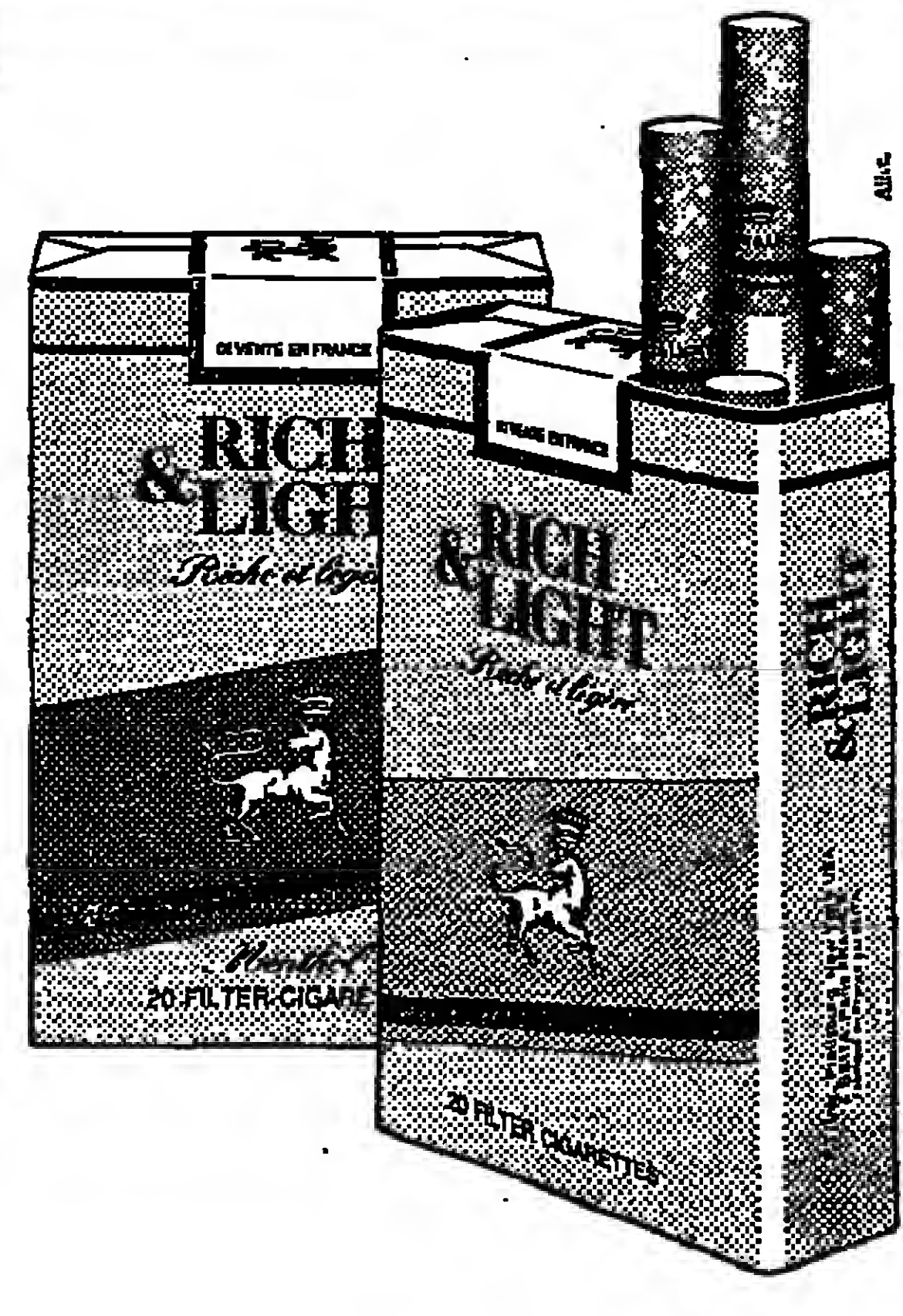
A PARIS : 135, bd DIDROT 75012 PARIS - 346.63.76 Couvert tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Nouritures : mercredi et vendredi jusqu'à 21 h.

A TOULOUSE : 25, rue BAYARD.

RICH AND LIGHT (Riche et légère)

GOUDRONS 8,0 mg

NICOTINE 0,45 mg (Teneurs moyennes par cigarette.)



سكزامن الأصل

سكزامن الاصل

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monologues sur l'agriculture

La France croit-elle à son agriculture? On pouvait le penser devant l'insistance avec laquelle le R.P.R. réclamait un débat sur les orientations de la politique agricole. Quarante députés, en séance, dont quelques R.P.R. seulement, quand ce débat est venu: cela paraît peu pour le «pétrole de la France». Il y eut en fait autant de présents que d'intervenants, à croire que chacun parle pour soi et que s'il y a des choses à dire, il n'y a rien à écarter. L'opposition critique les résultats obtenus par l'agriculture française au cours des vingt dernières années et met en doute la volonté du ministre de l'Agriculture de maintenir... quoi, ou fait? Les agriculteurs ou l'agriculture? Les discours, autant dire les dissertations, ne sont pas clairs, qui réclament à la fois le maintien de revenus pour le plus grand nombre possible d'exploitants et une agriculture compétitive sans dire pour autant comment l'on compte résoudre cette équation à deux inconnues.

En fait, le débat n'a pas fait apparaître de véritables divergences entre les exigences des groupes de l'Assemblée, sans doute parce que les grandes orientations proposées par M. Méhaignerie ne sont pas le résultat d'un choix mais le constat d'une nécessité et que les véritables milieux rentables tout en estimant, que ces dernières ne peuvent être déclinées par un critère de superficie unique pour toute la France.

M. MARCHEAND (P.S., Charente-Maritime) dénonce l'inégalité entre le monde rural et le monde urbain en matière d'enseignement et constate que 80 % des enfants du milieu rural passent par l'enseignement agricole ne peuvent trouver du travail à la terre.

«L'autosuffisance est-elle encore l'objectif de la politique agricole commune? demande M. Aurillac (R.F.P., Indre), qui ajoute, l'autosuffisance alimentaire de l'Europe est certes coûteuse mais beaucoup moins que ne le serait une dépendance à l'égard de cours mondiaux erratiques.»

Pour M. RYNAUD (non-inscrit, Lot-et-Garonne) une loi-cadre ne saurait avoir de signification que dans le cadre de la Communauté. Il souhaite notamment qu'elle apporte une nouvelle définition du droit de propriété.

«Votre politique, déclare M. MAISONNAT (P.C., Isère), a des conséquences graves pour l'agriculture de montagne et se traduit par une dégradation de l'habitat rural et de l'exploitation de la montagne. Elle assure le maintien dans ces régions d'une présence humaine indispensable.» M. BRIANE (U.D.F., Aveyron) insiste sur trois objectifs à atteindre: «l'amélioration de la protection sociale des agriculteurs, la définition d'un statut des fermes d'exploitants et une meilleure répartition des charges de financement du S.A.P.A.»

M. FOUQUESS (P.S., Hautes-Pyrénées) reproche au gouvernement de ne pas avoir tenu compte de la diversité de l'agriculture française, des disparités régionales et des disparités existantes.

M. TOURENNE (P.C., Pyrénées-Orientales) considère l'industrie agro-alimentaire comme le complément nécessaire de la production agricole. Pour M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan), la formation de la loi-cadre.

M. CELLARD (P.S., Gers) souhaite la mise en place d'organismes qui lui paraissent essentiels: «soutien de l'exploitation de la charge foncière, assurer une juste répartition de la terre entre les agriculteurs et les autres utilisateurs, adapter le droit foncier aux conditions locales d'exploitation.»

En séance de nuit, sous la présidence de M. HUGUET (P.S.), M. PASTY (R.P.R., Creuse) souligne que la loi-cadre doit se proposer d'aboutir à une parité complète du régime social agricole et de celui des salariés.

M. RUFFE (P.C., Lot-et-Garonne) évoque les inquiétudes des quarante mille producteurs de tabac quant à la reconduction du système actuel de fixation des prix par contrat.

M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) remarque que l'Europe importe l'équivalent de la production de 22 millions d'hectares de terres arables «alors que des terres de plus en plus nombreuses sont en friche». M. BEIX (P.S.,

Charente-Maritime) déclare: «Les coopératives ne peuvent accepter l'effacement en règle qui risquerait de démanteler la coopération par trois angles d'attaque: la réduction de la concentration, la réduction du créneau d'activités et surtout la réduction du financement.»

Pour M. BIZET (app. R.P.R., Manche), la politique foncière doit «respecter un équilibre entre exploitations agricoles et exploitations non agricoles» et être en recourant à l'indemnité viagère de départ, à la revalorisation des retraites, à l'action des SAFER et à la législation sur les cumuls.

M. VAGNIEN (P.C., Nord)

estime que la loi-cadre devrait être l'occasion de soumettre les salariés agricoles au droit commun, notamment en matière de durée et de conditions de travail.

M. REVET (U.D.F., Seine-Maritime) souhaite qu'elle mette l'accent sur trois éléments en matière d'élevage: la prophylaxie, la génétique et les équipements.

M. NUCCI (P.S., Isère) rappelle que les exploitants agricoles ne touchent pas d'indemnité journalière en cas d'arrêt de travail pour cause de maladie et que 99 % des retraités agricoles sont inférieurs à 1 000 F par mois.

M. Guerneur (R.P.R.):

supprimer les montants compensatoires

M. GUERNEUR (R.P.R., Finistère) souhaite que le rôle des élus locaux en matière d'aménagement du territoire soit accru et que l'on supprime les montants compensatoires monétaires qui ont été créés en 1963 pour encourager l'agriculture française.

Mme GOURIOT (P.C., Meurthe-et-Moselle) estime que la place de la femme dans le monde agricole doit être complètement reconsidérée sous ses aspects juridiques et sociaux notamment.

M. KEROUERIS (U.D.F., Morbihan) déclare que ce qui caractérise l'agriculture française est le «mor» de l'état de «suffisance» où se trouve la politique agricole de la France vis-à-vis des autorités de Bruxelles.

Mme JACQ (P.S., Finistère) plaide pour la définition d'un statut de la femme d'agriculteur négocié avec les intéressés.

M. MEHAIGNERIE dénonce une «vision misérabiliste de l'agriculture», qui «traduit la réalité de l'agriculture avec des yeux portés vers l'extérieur au monde agricole». «Trop d'efforts», lance-t-il à l'adresse de l'opposition. Il note, chez les députés de tous les groupes, la crainte que la recherche de la compétitivité n'accroisse les disparités entre les régions. «Dois-je rappeler, demande-t-il, que dans aucun autre pays que la France n'est accompli un effort aussi journalier pour corriger ces disparités?»

«L'Europe, poursuit le ministre, ne mérite ni éloges d'honneur ni sarcasmes d'ignominie. Il rappelle que, si les montants compensatoires monétaires sont un handicap vis-à-vis des pays à monnaie forte car ils ne sont pas démantelés trois ans après leur création, ils sont aussi une protection face aux pays à monnaie faible. L'Italie par exemple. «Le gouvernement ne dans le sens du démantèlement des montants compensatoires, c'est le sens des engagements qui ont été pris il y a deux semaines, à Bruxelles, par les chefs d'Etat et de gouvernement», souligne-t-il.

Ni les résultats économiques ni la marche vers la parité des revenus agricoles et autres ne doivent, estime le ministre, «nous inciter à nous couvrir de cendres», il faut éviter les surenchères, le double langage, bref, le «national-poujadisme».

Le débat est clos et la séance levée à 2 h 55.

M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) critique la politique de crédit suivie jusqu'à présent.

Mme BARBERA (P.C., Hérault) défend les viticulteurs du Languedoc-Roussillon, qui, dit-elle, quelle que soit leur opinion politique, ont été victimes de l'alignement du Marché commun.

M. MASQUERIE (P.S., Haute-Garonne) estime tout à fait insuffisantes les aides qui ont été apportées jusqu'à présent aux zones de montagne, «puisque le processus de désertification se poursuit». M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) reproche au ministre l'absence de «suffisance» au regard de l'état de «suffisance» où se trouve la politique agricole de la France vis-à-vis des autorités de Bruxelles.

Mme JACQ (P.S., Finistère) plaide pour la définition d'un statut de la femme d'agriculteur négocié avec les intéressés.

M. MEHAIGNERIE dénonce une «vision misérabiliste de l'agriculture», qui «traduit la réalité de l'agriculture avec des yeux portés vers l'extérieur au monde agricole». «Trop d'efforts», lance-t-il à l'adresse de l'opposition. Il note, chez les députés de tous les groupes, la crainte que la recherche de la compétitivité n'accroisse les disparités entre les régions. «Dois-je rappeler, demande-t-il, que dans aucun autre pays que la France n'est accompli un effort aussi journalier pour corriger ces disparités?»

«L'Europe, poursuit le ministre, ne mérite ni éloges d'honneur ni sarcasmes d'ignominie. Il rappelle que, si les montants compensatoires monétaires sont un handicap vis-à-vis des pays à monnaie forte car ils ne sont pas démantelés trois ans après leur création, ils sont aussi une protection face aux pays à monnaie faible. L'Italie par exemple. «Le gouvernement ne dans le sens du démantèlement des montants compensatoires, c'est le sens des engagements qui ont été pris il y a deux semaines, à Bruxelles, par les chefs d'Etat et de gouvernement», souligne-t-il.

Ni les résultats économiques ni la marche vers la parité des revenus agricoles et autres ne doivent, estime le ministre, «nous inciter à nous couvrir de cendres», il faut éviter les surenchères, le double langage, bref, le «national-poujadisme».

Le débat est clos et la séance levée à 2 h 55.

M. MARIN (P.C., Vancluse) déclare que les importations excessives perturbent le secteur des fruits et légumes et y provoquent un déséquilibre de qualité de l'agro-alimentaire puisent de larges profits.

M. COUPEPEL (U.D.F., Côte-d'Or) plaide pour une industrie agro-alimentaire de qualité accrue: «la petite et moyenne entreprise.»

M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) critique la politique de crédit suivie jusqu'à présent.

Mme BARBERA (P.C., Hérault) défend les viticulteurs du Languedoc-Roussillon, qui, dit-elle, quelle que soit leur opinion politique, ont été victimes de l'alignement du Marché commun.

M. MASQUERIE (P.S., Haute-Garonne) estime tout à fait insuffisantes les aides qui ont été apportées jusqu'à présent aux zones de montagne, «puisque le processus de désertification se poursuit». M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) reproche au ministre l'absence de «suffisance» au regard de l'état de «suffisance» où se trouve la politique agricole de la France vis-à-vis des autorités de Bruxelles.

Mme JACQ (P.S., Finistère) plaide pour la définition d'un statut de la femme d'agriculteur négocié avec les intéressés.

M. MEHAIGNERIE dénonce une «vision misérabiliste de l'agriculture», qui «traduit la réalité de l'agriculture avec des yeux portés vers l'extérieur au monde agricole». «Trop d'efforts», lance-t-il à l'adresse de l'opposition. Il note, chez les députés de tous les groupes, la crainte que la recherche de la compétitivité n'accroisse les disparités entre les régions. «Dois-je rappeler, demande-t-il, que dans aucun autre pays que la France n'est accompli un effort aussi journalier pour corriger ces disparités?»

«L'Europe, poursuit le ministre, ne mérite ni éloges d'honneur ni sarcasmes d'ignominie. Il rappelle que, si les montants compensatoires monétaires sont un handicap vis-à-vis des pays à monnaie forte car ils ne sont pas démantelés trois ans après leur création, ils sont aussi une protection face aux pays à monnaie faible. L'Italie par exemple. «Le gouvernement ne dans le sens du démantèlement des montants compensatoires, c'est le sens des engagements qui ont été pris il y a deux semaines, à Bruxelles, par les chefs d'Etat et de gouvernement», souligne-t-il.

Ni les résultats économiques ni la marche vers la parité des revenus agricoles et autres ne doivent, estime le ministre, «nous inciter à nous couvrir de cendres», il faut éviter les surenchères, le double langage, bref, le «national-poujadisme».

Le débat est clos et la séance levée à 2 h 55.

LE BUDGET DE 1979 EST DÉFINITIVEMENT VOTÉ

Réduction des déductions forfaitaires applicables aux revenus fonciers

Judi matin 14 décembre, sous la présidence de M. Le Combe (R.P.R.), l'Assemblée nationale examine les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (senateurs et députés) chargée de proposer un texte sur la quarantaine de dispositions du projet de loi de finances pour 1979, pour lesquelles les deux Assemblées n'ont pas abouti à une rédaction identique.

M. CART (U.D.F.), rapporteur général, présente aux députés les principales décisions de la C.M.P.

A l'article 2, elle a accepté de reporter au 1^{er} avril 1979 la perception d'un droit de timbre sur les formules de chèques non barrés.

A l'article 4, elle a retenu l'extension aux retraités du bénéfice d'un montant mensuel (1 800 F) en matière de frais professionnels, majorant en contrepartie d'un quart de point la taxe sur les conventions d'assurance.

Elle a rétabli l'article 6, qui diminue de cinq points les taux de déductions forfaitaires applicables aux revenus fonciers. Elle a cependant prévu que le taux de 20 % serait maintenu pour les revenus provenant des biens ruraux placés sous le régime des baux à long terme, que ces derniers aient été conclus avant ou après le 1^{er} janvier 1979.

A l'article 10, qui fixe à 360 000 F la limite au-delà de laquelle aucun abattement n'est pratiqué sur les salaires et pensions, la C.M.P. a limité l'application de cette disposition aux seuls revenus de 1978 et 1979. En ce qui concerne les limites de chiffres d'affaires ou de recettes prévues pour l'octroi de la taxe spéciale sur les accords avec adhérents des centres de gestion et associations agrées, elle a retenu le texte adopté par le Sénat.

L'article 11 supprime la taxe spéciale sur les activités bancaires, outre une opération relative au jetonnement à la T.V.A. et institue une taxe sur les encours de crédit. La C.M.P. a décidé de soustraire de l'assiette de cette taxe les crédits utilisés en faveur des organismes bancaires non résidents et les prêts liés à une émission d'obligations. Elle n'a toutefois pas retenu les crédits consentis aux ménages. Les taux de la taxe seront de 1,6 pour 1 000 en 1979 et de 1 pour 1 000 à compter de 1980.

La C.M.P. a rétabli l'article supprimé par le Sénat et qui exonère de la T.V.A. les opérations relatives à l'exploitation et à la commercialisation du service public de transmission des données par paquets (TRANSFAC), mais en disposant que cette exonération ne vaudrait que jusqu'au 31 décembre 1980.

La C.M.P. n'a pas retenu un amendement du Sénat qui prévoyait qu'à compter du 1^{er} janvier prochain les frais de déplacement déductibles devraient correspondre à des dépenses effectives et à des indemnités forfaitaires.

La C.M.P. a retenu les articles exonérant de la taxe sur les salaires les centres de formation de

personnels communautaires et élargissant l'exonération de la taxe sur les salaires aux bureaux d'aide sociale lorsqu'ils sont subventionnés par les collectivités locales. En revanche, elle n'a pas autorisé les communes dont la population est comprise entre 75 000 et 100 000 habitants à instituer une taxe de 0,75 % au maximum sur les salaires versés par les entreprises de plus de neuf salariés.

En ce qui concerne la taxe intérieure sur les produits pétroliers, elle a confirmé la suppression de l'avantage fiscal en faveur des huiles régénérées, mais en précisant qu'elle n'entrerait en vigueur qu'au 1^{er} juillet 1979. Tout en ne retenant pas la disposition instituant une taxe de 10 centimes par litre sur l'essence et le super-carburant distribué par les grandes surfaces, la C.M.P. a demandé au gouvernement de veiller à ce que les petits distributeurs ne soient pas les victimes du système récemment instauré.

Elle a ensuite permis aux entreprises à 4 millions aux régimes judiciaires de passer contrat, sous certaines conditions, avec les collectivités locales et non plus seulement avec l'Etat. Puis elle a fixé à 12,25 % le taux de contentement opéré sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers au profit du Fonds spécial d'investissement routier.

Elle a confirmé l'institution au profit des collectivités locales d'un prélèvement sur les recettes de la dotation globale de fonctionnement, le montant de ce prélèvement étant calculé en fonction du produit de la T.V.A. S'agissant de la taxe spéciale sur les prix des places de cinéma, elle a adopté un texte de compromis qui réduit à 30 millions le produit de la majoration proposée.

Le Sénat avait permis aux communes d'établir une taxe sur la location, la concession ou la vente d'espaces publicitaires (à l'exception du mobilier urbain); la C.M.P. en fixe le taux maximum à 5 %.

Après une longue discussion elle a finalement institué un prélèvement de 2 % sur le montant des sommes jouées au loto national et au profit du Fonds national d'aide au sport. Mais, elle n'a pas retenu le prélèvement supplémentaire sur le P.M.U.

En ce qui concerne les rentes viagères, elle a décidé de ne pas appliquer la condition de plafond des ressources aux rentes constituées par les anciens combattants, ce plafond jouant pour les autres rentes constituées à partir du 1^{er} janvier 1978.

Elle a accepté la création d'une indemnité compensatrice au conjoint âgé de plus de soixante ans lorsque l'exploitant bénéficie de l'indemnité viagère de départ avant soixante-cinq ans et que sa femme ne peut encore prétendre à sa retraite de base agricole. En contrepartie l'attribution du Fonds national de solidarité est subordonnée à la cessation effective de l'exploitation, cette dernière règle ne jouant qu'à compter du 1^{er} janvier 1979 et ne s'appliquant pas aux personnes qui continueront à exploiter une superficie inférieure à 3 hectares.

Une série d'amendements

Après s'être rallié à un texte de la C.M.P., M. Papon, ministre du budget, présente une série d'amendements augmentant les crédits budgétaires des programmes de dépenses afin de tenir compte des engagements pris au Sénat par le gouvernement. Ces amendements apportent 170,5 millions de crédits de paiement supplémentaires destinés à ajuster les diverses dotations de quelque dix-huit budgets. Dans le budget des affaires étrangères, l'augmentation bénéficiera aux échanges culturels et aux constructions scolaires à l'étranger, à celui de l'agriculture, à l'électrification rurale, à l'aménagement des forêts communales, aux foyers ruraux et à l'enseignement privé agricole; au budget des anciens combattants, la pension des ascendants est relevée de 3 %; à la culture, une dotation supplémentaire est affectée à l'animation culturelle en milieu rural. Les constructions scolaires du deuxième degré bénéficieront d'un supplément de 30 millions d'autorisation de programme et de 21 millions et demi de crédits de paiement.

Quelques crédits sont accordés aux parcs naturels et aux espaces verts. La Jeunesse et les sports reçoivent 5 millions de plus au titre du franc-jeu, et 13 millions d'aide supplémentaire au sport. Le prélèvement sur le Loto étant porté de 1,5 à 2 %. Le plafond de la retraite mutualiste du combattant est relevé à 13 %. Enfin, le Fonds spécial d'investissement routier sera encore majoré de 0,10 %. Pour gager l'ensemble de ces dispositions, le gouvernement propose un augmentation des droits de timbre qui rapportera 118 millions. Le ministre précise qu'au terme de l'examen devant le Parlement le déficit budgétaire

est évalué finalement à 15 060 millions de francs.

L'ensemble du projet de loi de finances, compte tenu du texte de la C.M.P. et des derniers amendements gouvernementaux, est finalement adopté par l'Assemblée. L'opposition votait contre.

Le projet a été voté conforme par le Sénat peu après et par 183 voix contre 104. — P. Fr.

une jardinière
entourant un Ficus benjamina...

... c'est encore une idée-cadeau

Pavillon **Christoffle**
Centre Commercial Parly 2

Admissions à l'École nationale d'administration

• PREMIER CONCOURS EXTERNE (dominante juridique).

MM. Aubry, Avitme, Barbezies, Baruch, Beneyse, Mlle Bergès, MM. Bernier, Bonichot, Mlle Bonmati, MM. Rioul Bouchez, Boutolier, Brotons, Mlle Chicoy, MM. Chouquet, Philippe Citroën, Stéphane Clément, Philippe Clouet, de Coignet de Pilsin, Couteaux, Couteaux, Darrason, Hervé Digne, Dobbelle, Ducret, Durwen, Pierre-Mathieu Duhamel, Durand, Fauriol, Fournier, Gaudon, Mlle Guilhemann, Françoise-Anne Hofmann, MM. Larnaudia, Lemoyne et de Forge, Liger, Lemarier, Mlle Maréchal, Mlle Malfosse, Mlle Marsault, MM. Stéphane Martin, Maubiane de Bolsboucher, Mlle de Mesnil du Buisson, Gien Van Nguyen Thi, MM. O'Quin, André Parant, Mlle Caroline Pascal, MM. Ferré, Poussard, Antoine Rochard, Durand, Mlle Truimann, Van Ruymbeke, Vidéline, Mlle Vitoux, MM. Warnier, Tabbé.

• DEUXIÈME CONCOURS EXTERNE (dominante économique).

Mlle Claire Aubin, MM. Aulic, Azibert, Baudillon, Bizouard de Montville, de Borsone, Buhler, Cases, Desbats, Philippe Dolmas, François Xavier Deniau, Etillard, Gintar, François Goulard, Jean-Claude Has-

san, Hinfay, Bruno Lafont, Boris Marcé, Mariani, Motta, André-Jean Olivier, Mlle Pappalardo, MM. Bugeon Parant, Paulin de Lamotte, Gilles-Marie Tine, Mlle Viallet.

• PREMIER CONCOURS INTERNE (dominante juridique).

MM. Henry Alexandre, Aluzarré, Mlle Aïcha, Jacques André, Mlle Claude-France Arrould, M. Gabriel Aubert, Mme de Bardou de Bégé, Mlle Béatrice Bégé, Mlle Mlle Bories, M. Braunstein, Mme Buriel-Lackmann, MM. Deleury, Decourret, Ducamp, Gueur, Gueur, Stéphane Compertz, Eugène Julien, de Lacoste Larymondie, Gidas Le Cor, Madec, Maudou-Oudinet, Jean Mendelam, Mme Menigal, MM. Merlan, Jean-François Pages, Paravy, Mme Peretti, MM. Perpin, Pipier, Flanier, Ponce, Poulliteux, Rocky, Elchard, Santucci, Schotter, Mme Suzanne Silland, Mlle Marie-Françoise Simon, MM. Soumaré, Valézie, Varolle, Zapata.

• DEUXIÈME CONCOURS INTERNE (dominante économique).

MM. Geneviève André, MM. Chausat, Chausat, Mme Comolli, MM. Duvergé, Fouat, Ginet, Guilou-Daëry, Lataste, Maillet, Mme Alice Morel, MM. Ratenonjanis, Renoux, Jacques Sans, Tregout, Denis Vitain.

douze fourchettes
à huitres et une ou douze douzaines de belons...

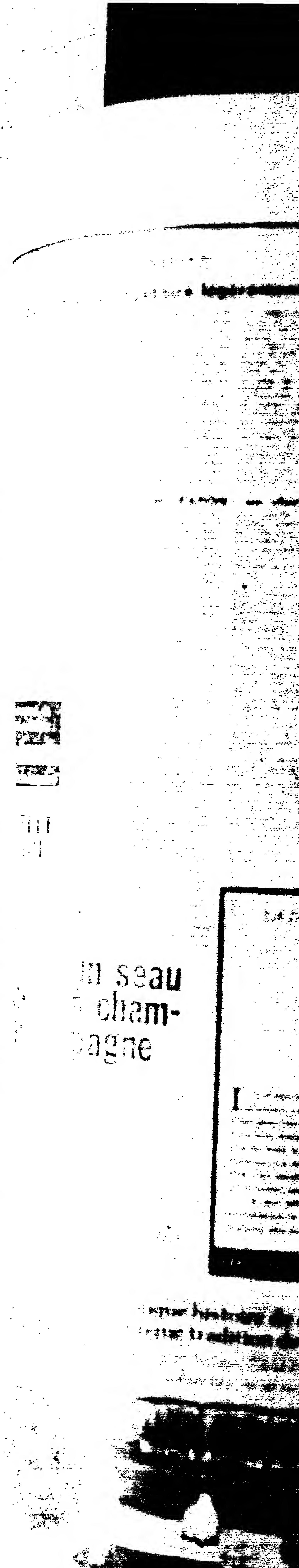
... c'est encore une idée-cadeau

Pavillon **Christoffle**
31, bd des Italiens - Paris 2^e

deux tasses
à petit déjeuner et un pot de confiture de roses...

... c'est encore une idée-cadeau

Pavillon **Christoffle**
17, cours de Vincennes - 20^e



AU SÉNAT

Vote du collectif budgétaire légèrement modifié

Le Sénat a voté par 180 voix contre 103, vendredi 15 décembre, à 2 heures du matin, le projet de loi de finances rectificative pour 1978. Ce collectif budgétaire, comportant notamment les dispositions d'harmonisation européenne de la T.V.A., a été légèrement modifié par les sénateurs, et renvoyé de ce fait, à la demande d'une commission mixte paritaire.

Après les interventions de M. SERAMY (Un. centr., Seine-et-Marne), qui s'étonne de voir annuler 300 millions de crédits destinés au financement des bourses de l'enseignement supérieur, TOURNAN (P.S., Gers) qui refuse les « conditions précipitées » du débat sur la sixième directive européenne (T.V.A.), MOSSION (Un. centr., Somme),

qui approuve ces directives tout en critiquant certaines dispositions, MOINET (gauche dém., M.R.G., Charente-Maritime) qui ne votera pas ce troisième collectif de 1978 et conteste la fiscalisation du C.R. agricole, JARGOT (P.C., Isère) qui appelle à la lutte les « victimes » de ce collectif et en particulier les agriculteurs. M. PAPON, ministre du budget, répond que la mise à jour des prévisions budgétaires est toujours un acte difficile et que, sur 600 milliards, des écarts de quelques milliards n'ont rien de surprenant. Quant à l'harmonisation de la T.V.A. européenne, le ministre rappelle que dès 1970 le Parlement en a voté le principe.

M. PAPON: un choix

À la fin du débat budgétaire, le 9 décembre, le président de la commission des finances avait dressé un véritable réquisitoire pour dénoncer l'échec de la politique du gouvernement. M. PAPON lui répond notamment : « Discipline monétaire, discipline budgétaire et discipline sociale, M. Bonnefoux considère que la situation française n'est pas satisfaisante. C'est peut-être vrai, mais je voudrais sur certains points m'en expliquer. »

« Contrairement au passé, la masse monétaire ne progresse pas plus vite que le produit intérieur brut. Faut-il aller plus loin? Faut-il réduire l'augmentation de la masse monétaire à un taux inférieur au produit intérieur brut, comme en Suisse? C'est possible, mais il y a une limite, c'est un problème auquel nous sommes tous sensibles. Si nous descendons au-dessous de la ligne que j'ai indiquée, cette politique s'appellerait « déflation ».

(...) La France n'a pas promu la baisse du pouvoir d'achat, elle n'a pas voté de budget déflationniste, elle n'a pas décidé d'un trait de plume, de renvoyer les immigrés. Elle a choisi — c'est sans doute la voie la plus difficile — d'agir dans le temps, c'est-à-dire, hélas! trop lentement, dans le but de limiter les conséquences humaines de tout ce qui survient inévitablement entraîné par les réajustements d'interconversion. C'est un choix. »

Les sénateurs ont supprimé l'article 8 bis qui tendait à annuler certaines exonérations fiscales accordées par les collectivités locales (amendement de M. Blin).

Il ont adopté un article additionnel, après la discussion ayant abouti à la suppression dudit article 8 bis, permettant

Pour lutter contre la politique du gouvernement

M. FRANÇOIS MITTERRAND EST DISPOSÉ À RÉUNIR LE COMITÉ DE LIAISON DE LA GAUCHE

M. François Mitterrand a indiqué, jeudi 14 décembre, qu'il est disposé à demander une réunion du comité de liaison de la gauche (qui rassemble le P.C.F., le P.S., M.R.G.) pour tenter de lancer une action commune contre la politique « anti-sociale » du gouvernement.

Le premier secrétaire du P.S., en outre, évoqué, à l'occasion d'une rencontre avec des journalistes jeudi 14 décembre, la séance de « réflexion » de l'accord politique entre les membres de la majorité du P.S. qui s'était déroulée la veille. Il s'est étonné de ne pas avoir entendu dire, au cours de cette réunion, ce qui se lit à l'extérieur du P.S., d'autant qu'il son avis ce qui est ainsi exprimé est généralement juste. Il a, en particulier, constaté avec surprise qu'aucun dirigeant de la majorité du P.S. n'a, pour l'instant, déposé de « contribution » en vue du prochain congrès. M. Mitterrand a laissé entendre, en conclusion, qu'il ne croit guère qu'une solution d'unité puisse se dégager lors de la réunion du 20 décembre.

Un sondage de l'IFOP publié par France-Soir du 16 décembre, réalisé entre le 5 et le 12 décembre auprès de 1 818 personnes, fait apparaître que 52 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing et 39 % de celle du premier ministre. Par rapport au précédent sondage, publié à la fin novembre, la cote de popularité du président de la République a diminué d'un point. La cote de M. Raymond Barre, en revanche, augmente de trois points, mais elle reste négative, 49 % des personnes interrogées se déclarant mécontentes de sa politique.

le journal mensuel de documentation politique

après-demain (non vendu dans les kiosques)

Offre un dossier complet sur LA PETITE ENFANCE

Envoyer 15 francs (timbres ou chèque) à APRES-DEMAIN 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé (50 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

un coupe-papier et le dernier Goncourt ou le prochain Fémina... c'est encore une idée-cadeau Pavillon Christoffle 95, rue de Passy - Paris 16*

un seau à champagne et une bouteille de sa marque préférée... c'est encore une idée-cadeau Pavillon Christoffle 12, rue Royale - Paris 8*

LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE Par Francis-Paul Benoît. Image of a person. Text: La démocratie libérale est un ensemble unitaire dans lequel, contrairement aux idées reçues, l'économie n'est que l'un des aspects de la politique. Ordre social spontané, mais aussi ordre conscient et voulu: si l'économie est bien le fond des choses, la politique en devient la maîtrise. La démocratie libérale est ainsi, non la prétention d'un modèle parfait et définitif, mais une dynamique d'évolution, une procédure de progrès. A ses adversaires de s'interroger sur elle, en la connaissant. A ses partisans d'approfondir sa logique, afin de mieux la respecter. puf LES LIVRES DES PUF. QU'ESTIONNENT LE MONDE

vos cadeaux de fin d'année Fayard Jean Delumeau LA PEUR en Occident XIV^e-XVIII^e siècles 65 F broché 88 F relié PHILIPPE LE BEL an Favier 65 F broché 85 F relié

HISTOIRE DE L'EGLISE PAR ELLE-MEME 89 F broché 109 F relié Jacques Loew Michel Meslin

NAPOLEON LOUIS XI HISTOIRE DE LA FRANCE chez votre libraire

Une longue histoire de confort Une longue tradition de qualité PEROL Frères 30, Faubourg St-Antoine, 75012 Paris - Métro Bastille Pour les connaisseurs et amateurs de meubles de style, un rendez-vous à ne pas manquer. Image of a sofa and chair.

صكزا من الأصيل

LES NOUVELLES FILIÈRES DU TRAFIC DE LA DROGUE

L'héritage de la « French Connection »

Grâce aux efforts conjugués des policiers français et des membres de la DEA (Drug Enforcement Administration), la « French Connection » a été démantelée. Une victoire acquise de haute lutte contre des trafiquants chevronnés et qui a vu son dernier épisode se dérouler en août 1974 lors de la dernière saisie importante d'héroïne. Depuis cette époque, les filières de la drogue se sont reconstituées. Fini le temps des laboratoires mar-

seillais et des chimistes renommés comme Jo César. L'ère des petits trafiquants qui vont se ravitailler à Amsterdam puis à Bangkok a pris la relève. Une entreprise prospère que les forces de police ont du mal à juguler. Des artisans pinahus du commerce de la « came » qui ont découvert un marché lucratif.

Cela signifie-t-il pour autant une progression du nombre des toxicomanes et

l'élargissement de cette pléiade des sociétés modernes ? Si les chiffres doivent être examinés avec prudence, il n'empêche que le phénomène progresse lentement mais régulièrement. La toxicomanie gagne certes du terrain sur la Côte d'Azur par exemple, mais aussi à travers toute la France. Et la menace que constitue la production du Moyen-Orient pour toute l'Europe occidentale n'est pas à négliger.

Parce qu'il trouvait sans doute que les petits pains se rapportaient pas assez, un boulanger de Mousans-Bartoux (Alpes-Maritimes), Bernard Ferrer, vingt-six ans à l'époque, a été démantelé. Une victoire acquise de haute lutte contre des trafiquants chevronnés et qui a vu son dernier épisode se dérouler en août 1974 lors de la dernière saisie importante d'héroïne. Depuis cette époque, les filières de la drogue se sont reconstituées. Fini le temps des laboratoires mar-

confrontés aux toxicomanes le disent elles-mêmes ce ne sont plus les mêmes qu'auparavant. Autrefois, c'étaient des « marginaux types », refusant la société, connaissant bien la drogue. Aujourd'hui ça peut être n'importe qui, ce qui peut expliquer des accidents mortels. Comment éviter cette lente diffusion et cette progression régulière de la drogue ? Les policiers français spécialisés dans la lutte contre les stupéfiants, avec qui collaborent de temps à autre les agents américains de la D.E.A. (Drug Enforcement Administration) (8), ont fort à faire. A Marseille, le commissaire Bernard Gravel, qui dirige les cinquante policiers de la section des stupéfiants, commente : « On maintient la pression. Mais si on relâche, un seul instant, ça craque. » Pour confondre les trafiquants, les policiers se transforment en acheteurs, les petits revendeurs flânant le plus souvent par tomber dans les mailles du filet. Les toxicomanes aussi. « Ce qui était le plus souvent obligés de commettre des actes illicites afin de se procurer l'argent nécessaire à l'achat de drogue.

avec de puissants mixeurs dignes d'une petite entreprise. L'héroïne qui devait être produite à la villa de Ceyreste était, sans aucun doute, une nouvelle fois, destinée aux Etats-Unis, où la « blanche » française avait été entièrement remplacée par l'héroïne mexicaine. Depuis, les champs de pavots mexicains comme d'ailleurs les cultures de marijuana ont été passés aux défoulaux (un herbicide nommé « Agent Orange ») qui provoque des brûlures de la gorge chez les fumeurs d'herbe.

Malgré cette lutte intensive, l'héroïne mexicaine, bien que jugée de qualité médiocre, continue à franchir la frontière. Mais aux Etats-Unis comme ailleurs les approvisionnements se sont diversifiés. Les filières se font et se défont au gré des succès policiers. Une lutte qui fait sans cesse recommencer, surtout quand on a affaire à des artisans du trafic de la drogue.

MICHEL BOLE-RICHARD.

- (1) Le brown sugar, ou héroïne mélangée à l'héroïne pure, est un mélange d'héroïne incomplètement raffinée (25 % à 30 %) et d'alcaloïdes de pavot (morphine, codéine), auxquels sont ajoutés de la déme et de la strychnine. (2) Acheté de 30 F à 50 F le gramme à Bangkok, l'héroïne blanche est revendue de 600 F à 700 F. De plus, avec 100 grammes, les trafiquants, en diluant au maximum le produit avec du lactose, peuvent obtenir jusqu'à 5 kilos de « white », soit des doses comprises de 2 % d'héroïne pure. Si l'on sait que, dans un gramme, on peut faire jusqu'à dix mille pilules, rapporte ainsi à l'heure pour un kilo jusqu'à 10 millions de francs. (3) En 1977, cinquante-neuf en 1978, trente-sept en 1979, vingt-neuf en 1980. Le premier décès par overdose a été enregistré officiellement, selon la police, en 1969, à Bando. (4) Sept mille interpellations pour les cinq premiers mois de l'année, dont un tiers sont des polytoxicomanes, un tiers des héroïmanes, 4 318 pour l'ensemble des interpellés en 1977, 3 839 en 1978 et 4 175 en 1979. (5) En 1977, seuls 8 kilos avaient été saisis. (6) De plus, dans le département de la Seine, on a saisi environ 10 kilos d'opium non raffiné, 100 kilos de produit déposé, 10 kilos de morphine-base et, en outre, presque 10 kilos d'héroïne pure et la chimiste a commenté : « Les pays du Moyen-Orient sont devenus chimistes fabriqués, en effet, de l'héroïne pure à 95 %. » (7) Voir le dernier almanach d'Azoué.

Inculpé de détournement de mineurs et de gestes impudiques

Un psychiatre de la Réunion est transféré à l'hôpital de Saint-Pierre après une grève de la faim

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Après une tentative de suicide et douze jours de grève de la faim, un neuro-psychiatre de la Réunion, le docteur Buisson, qui avait été placé sous mandat de dépôt le 1^{er} décembre à la suite d'une double inculpation de détournement de mineurs et de gestes impudiques sur mineurs du même sexe, a été transféré mercredi 13 décembre à l'hôpital psychiatrique de Saint-Pierre, la principale ville du sud de l'île.

Exerçant à la Réunion depuis 1974, le docteur Buisson, spécialiste de l'enfance inadaptée dans le département, avait été poursuivi pour des faits similaires en 1976 et condamné, le 27 avril dernier, par la cour d'appel de Saint-Denis à deux ans de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende. Cet arrêt a été cassé par la Cour de cassation de Paris au début du mois. L'affaire a été renvoyée devant une autre cour d'appel. Un texte a été proposé aux députés tendant justement à modifier les articles 330 et 331 du code pénal et « à ne plus incriminer en soi les actes d'homosexualité commis sans violence à l'égard d'un mineur âgé de quinze ans ou plus ans » ; pourtant, si l'affaire doit être jugée avant le vote de cet amendement, la juridiction, en droit, n'est pas liée par les amendements simplement proposés devant l'Assemblée nationale.

Poursuivant une action parallèle à celle de la justice, le conseil départemental de l'Ordre des médecins a décidé le 17 juillet 1977 une décision de radiation définitive à l'égard du docteur Buisson. Cette sanction avait été transformée, le 1^{er} février 1978, par le conseil national des médecins en une suspension de six mois (Le Monde du 30 juin 1978). Le docteur Buisson, qui, sans nier son homosexualité à toujours nié sa culpabilité, a repris ses activités en octobre der-

nier. Le 16 novembre, il signale à la brigade de gendarmerie du Tampon la disparition d'un garçon de quinze ans qui avait été confié à sa garde par sa mère. Le mineur s'étant présenté dès le lendemain au domicile du psychiatre, ce dernier avertissait la gendarmerie afin que les recherches cessent. Les gendarmes, alors, interrogèrent longuement cet enfant, ainsi que deux autres garçons, confiés par leurs parents au docteur Buisson. Après un entretien avec trois jeunes garçons présentant des troubles psychologiques graves, l'inculpation du médecin fut décidée.

Celui-ci, dans une lettre de protestation au commandant de la légion de gendarmerie de l'océan Indien, devait protester contre les méthodes policières employées par la brigade du Tampon et à la suite desquelles les enfants auraient été profondément traumatisés. Le 1^{er} décembre, le médecin était conduit à la prison et tentait de se suicider le jour même. Niant vigoureusement les faits qui lui sont reprochés, il commença, le 2 décembre, une grève de la faim qu'il n'a interrompue que le mercredi 13 décembre.

Dans un communiqué, un groupe de psychiatres et de éducateurs de la Réunion, qui travaillent en collaboration avec le docteur Buisson, ont tenu à mettre en garde le public « contre toute confusion ou accusation hâtive visant, d'une part, l'homme (...) et, d'autre part, à travers sa personnalité, un mode de prise en charge psychothérapeutique « marginal » ou « parallèle » qui, s'il n'a pas encore cours à la Réunion, est désigné de pratique courante en métropole (« famille d'accueil » et « communauté de soins »), les institutions officielles n'étant pas toujours forcément efficaces pour les cas d'inadaptation acquisés quotidiennement ».

MAURICE BOTBOL.

Des faiblesses

Le cas du docteur Buisson est particulièrement délicat. Sa capacité à recevoir et à soigner, en milieu hospitalier, toutes « ses malades », ces enfants de la misère, souvent sans domicile fixe, tranche de manière très positive avec la politique de placements systématiques dans les institutions, qui se sont multipliées depuis quelques années. C'est, on ne peut le nier, aussi cette sensibilité à son milieu, en particulier les attaques dont le docteur Buisson est l'objet.

Deuxième élément à prendre en considération : l'homosexualité du docteur Buisson. Elle a certainement constitué, et elle seule, aux yeux

de nombre des confrères du docteur Buisson un motif de rejet et d'exclusion du corps médical. En témoignent les attitudes du conseil régional de l'ordre des médecins, stigmatisant « les tendances profondes (du docteur Buisson) incompatibles avec l'éthique médicale ». Cette formulation proprement excessive n'a pas été reprise par le conseil national de l'ordre, dont on doit louer, en l'espèce, la mesure, même si elle n'a pas empêché, en février 1978, le docteur Buisson qu'il soit six mois de suspension, et non à une radiation définitive comme l'avait proposé le conseil régional.

Mais le dossier du docteur Buisson, comporte aussi des faiblesses. N'est-il pas très difficile pour un psychiatre d'enfants d'être dans le même temps pédophile ? En tout cas, est-il légitime, comme le fait le docteur Buisson, de définir comme artificielle toute coupure entre vie privée et activité de soignant, même si dans le cadre de « communautés thérapeutiques » une telle distinction n'est pas évidente ? Peut-on, enfin, admettre que ce médecin ait des relations sexuelles avec les enfants qu'il soigne ?

NICOLAS BEAU.

Une lettre de M. Faurisson

M. Robert Faurisson, cité dans le Monde des 18-22 et 29 novembre et des 2 et 9 décembre, nous adresse, en invoquant le droit de réponse, la lettre suivante. Le Monde retiendra sur ce sujet.

Ne niez jamais ! Pour avoir nié, comme Paul Rassinier et d'autres auteurs révisionnistes, l'existence de chambres à gaz « hitlériennes », je me vois traité depuis quatre ans, par les plus hautes instances universitaires, de « négationniste », de « Savyonaroïte », de « Jésus », de « personnage à noyau ». Or, avant 1974, j'étais non moins officiellement placardé, par un professeur, un « chercheur très original », un homme doté d'une « personnalité exceptionnelle », et enseignait aux remarquables qualités intellectuelles et pédagogiques ; mes publications avaient « fait grand bruit » et ma soutenance de thèse en Sorbonne avait été jugée « d'exception ». Le 16 novembre 1978, un journal qui avait obtenu un entretien de M. Bernadet (président du « Centre universitaire de la France ») en préface à un montage de « déclarations » que j'avais faites sur le mensonge des « chambres à gaz », M. Bernadet faisait immédiatement placarder l'article et l'accompagna d'un affichage invitant les chers collègues à venir signer à la présidence un registre de protestations contre mes « déclarations ». Pour sa part, il déclarait à un autre journal que mon « équilibre intellectuel » était peut-être « atteint » et qu'il ne pourrait plus assurer ma sécurité. Dans un communiqué, puis dans une conférence de presse, j'ai dénoncé le caractère sensationnel de mes « affirmations », qui, par ailleurs, « ne reposaient sur aucun fondement sérieux et ne méritaient que le mépris ». En accord avec le recteur, M. Bernadet prend ensuite un arrêté de suspension de mes ensei-

gnements. Ni l'un, ni l'autre ne m'en préviennent à temps et je tombe dans un véritable guano. Des éléments étrangers à notre université pénètrent jusqu'à mon bureau. M. Bernadet, qui est tout près de là et qui sait ma présence sur les lieux ainsi que ses allées et venues de gens excités, ne fait rien. Un petit groupe d'élèves, que j'ai rencontré et me prend en chasse dans les couloirs de l'université. Je me réveille ainsi qu'un de mes étudiants. Depuis trois ans, grâce à M. Bernadet, je suis un maître de conférences dont on bloque toute possibilité d'avancement parce que motif officiel — outre que je réside à deux heures de Lyon, je n'ai, par ailleurs, jamais rien publié de ma vie, et cela « de mon propre aveu » ! Pour fonder son accusation, M. Bernadet a sorti de son coffre une phrase d'une lettre où je lui disais mon étonnement de m'entendre traiter de « nazi » alors que je n'avais jamais rien publié... qui pût le laisser croire (lettre, dont il ose donner lui-même la référence, du 13 décembre 1976). Cette stupéfiante accusation allait ensuite être confirmée par mon ministre, puis, tout récemment, par le Conseil d'Etat, aux yeux de quelques motifs invoqués contre moi ne sont pas « matériellement inexactes » (la liste de mes publications figurait pourtant dans mon dossier) ! Je n'oublierai pas ici de dissimulation avec M. Bernadet et je ne relèverai pas, dans sa lettre, d'autres graves inexactitudes, habiletés et omissions. J'attends un débat public sur un sujet que manifestement on ne veut pas débattre, et ce, depuis quatre ans, je sollicite en sens-là, je demande de publier enfin mes deux pages sur « La honte d'Anschütz ». Le moment est venu. Les temps sont mûrs.

Une véritable noria

Devant cette prolifération de trafiquants à la petite semaine, les policiers se sentent quelque peu désarmés. « On en pique un à droite, il en sort deux à gauche », explique Pierre Girat, chef de la section criminelle de la police judiciaire de Nice. C'est une véritable noria. « Il est vrai qu'à Nice les autorités ne sont pas tout à fait inoccupées », dit-il, mais les enquêtes sont si lentes par overdose, de treize toxicomanes, entre juin et octobre derniers M. Noël Vouret, le responsable de la section des échanges, qui comporte sept policiers (dont trois sont chargés du trafic international), raconte que les toxicomanes font leurs échanges sous le nez même des passants.

Alors, on a sévi. Vingt-sept revendeurs ont été arrêtés, entre le 1^{er} octobre et le 20 novembre, à Nice, à Cannes et à Grasse. Quatre défilés de boisements ont été fermés pour une durée d'un mois, quatorze autres ont reçu des avertissements. Au centre hospitalier régional Pasteur, où une équipe de cinq personnes est chargée des toxicomanes, on a enregistré, en deux cents nouveaux cas chaque année. « Entre dix-sept et vingt

et un ans, c'est devenu courant de prendre de l'héroïne, parce que c'est bon, parce qu'ils ont perdu le sens de ce que ça a d'illicite, de dangereux », indique un médecin psychiatrique.

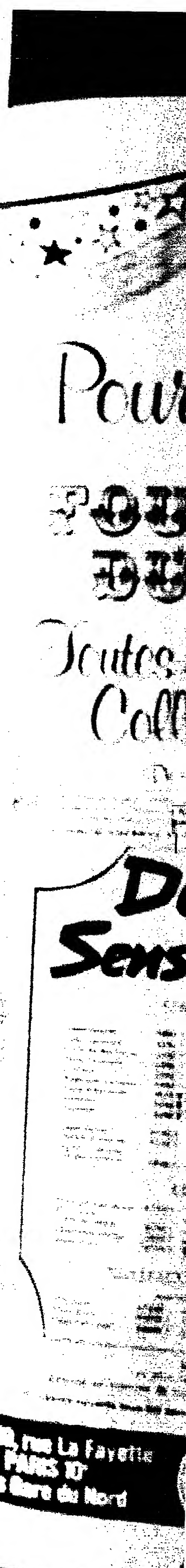
La police estime à trois mille le nombre des toxicomanes dans les Alpes-Maritimes. Mais on en compte qu'il n'y a pas lieu d'en parler. Ce n'est ni pire ni mieux qu'ailleurs. Certes, il y a une progression constante, et le fait que Nice dispose d'un aéroport international est une circonstance de proximité de l'Italie n'est pas étrangère à ce phénomène. « On s'en va par raison de lever les bras au ciel, ajoute le médecin de post-cure, le C.I.C.P. (Comité de lutte contre la drogue), aujourd'hui disparu. On ne sait pas s'il y a véritablement progression. Les chiffres, comme les décès par overdose, ne veulent rien dire. » En revanche, pour M. François Le Mouel, qui dirige à Paris l'Organisation centrale pour la répression du trafic des stupéfiants, et la progression se poursuit. Il n'y a pas de pause, même si les chiffres avancés doivent être pris, selon lui, avec circonspection. Il n'empêche que le nombre des victimes de la drogue augmente régulièrement et que cette année, il y a déjà eu quatre-vingt-trois morts contre soixante-douze l'année précédente (3). Le nombre des décès dus à la drogue a augmenté de près de 50 % cette année (4). D'autre part, constate M. Le Mouel, le nombre des cambriolages de pharmacies qui était jusqu'à maintenant inversement proportionnel à la quantité d'héroïne existant sur le marché, croît régulièrement. Enfin, le trafic de la cocaïne, drogue longtemps liée à un certain snobisme, est en augmentation. Quatre-vingt-quinze kilos ont été saisis cette année, dont 40 kilos à l'aéroport de Roissy 4 jours dernier (5). Là aussi, les petits trafiquants ont compris les bénéfices qu'ils pouvaient tirer de ce commerce.

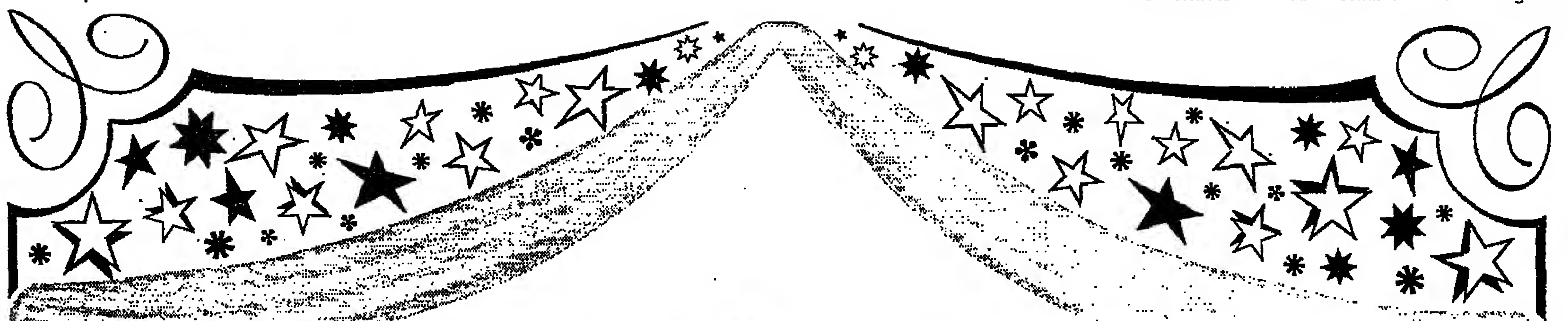
Cependant, si cette progression régulière et l'établissement de ce trafic de fournitures sont préoccupants, la dilution du phénomène de la toxicomanie à travers tout le territoire inquiète les autorités. Cette sorte de banalisation de la toxicomanie qui touche aussi bien les villages que les villes moyennes, aussi bien les classes aisées que les couches des hautes, n'est pas fait pour rassurer. C'est signe que le prosélytisme existe. Et si on n'en est plus à l'époque de la « French Connection », où, comme le dit un policier marseillais, « il suffisait de se baisser pour arrêter des junkies et arrondir les chiffres des statistiques », cet éparpillement au niveau national, d'un phénomène jusqu'ici concentré dans certaines grandes villes, mérite qu'on s'interroge sur les fondateurs du mal. Les personnes

La toxicomanie dans la région parisienne

LE NOMBRE DES CAMBRIOLAGES DE PHARMACIES AUGMENTE FORTEMENT

Le nombre des cambriolages de pharmacies est en augmentation à Paris et dans les départements de la couronne (Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis). D'après la préfecture de police, on a dénombré jusqu'au 1^{er} décembre 1978 deux cent quatre-vingt-dix cambriolages, contre cent cinquante-dix-neuf pour les onze premiers mois de 1977. On sait que le nombre des effractions du placard à médicaments du tableau « B » indique les fluctuations du marché de la drogue. Dès le début de 1975, la rarefaction de l'héroïne en France avait entraîné une recrudescence des vols dans les pharmacies. « Cette fois, nous comprenons mal ce qui se passe, reconnaît le commissaire André Solières, chef de la brigade des stupéfiants, à la préfecture de la police, car l'héroïne ne manque pas. Il ne se passe pas de semaines sans que nous arrêtions des petits trafiquants qui font le voyage de Thaïlande avec quelques centaines de grammes d'héroïne, c'est qu'il n'y a pas de pénurie et que les prix ne baissent pas. » L'héroïne se vend actuellement environ 800 F le gramme. Les cambriolages de pharmacies peuvent indiquer un accroissement de la demande cette année, malgré l'approvisionnement du marché.





Pour les Fêtes AUX FOURRURES DU NORD

Toutes les merveilleuses
Collections 79...

Des milliers de manteaux

réalisés dans les plus belles pelleteries du monde, avec label d'origine : (Vison Black Diamond, Blackglama, Emba, Saga, Majestic, Zibeline de Russie, Chinchilla, Breitschwanz, Astrakan Swakara, Castor, Ragondin, Marmotte, Rat d'Amérique, Murrel, Opossum, Mouton doré, Agneau Toscane, etc...)
Des créations de Nina RICCI LANVIN, André SAUZAIE, Ted LAPIDUS, GROSVENOR (Canada)

Des Prix Sensationnels!

COLLECTION BOUTIQUE

MANTEAUX			
Lapin naturel	1850 f	Opossum	4250 f
Lapin fantaisie	2250 f	Ragondin	4250 f
Flanc de Marmotte	2250 f	Patte de Guanaco	4850 f
Patte Chevrete	2250 f	Astrakan russe	4850 f
Chinayo	2350 f	peignes peaux	4850 f
Ragondin morceaux	2450 f	Rat d'Amérique	5450 f
Patte d'Astrakan	2650 f	pastel-ranch-dark	6450 f
Hamster	3250 f	Loup des Andes	5450 f
Toscane	3250 f	Ragondin col Renard	5750 f
VESTES			
Lapin naturel	1150 f	Coyote	3850 f
Chevrete marron	1250 f	Loup Texas	3850 f
Agneau Toscane	1850 f	Astrakan marron	4850 f
toutes couleurs		Vison et cuir	5850 f
Murrel	6850 f	Zorinos	6250 f
Queue de Vison	6450 f	Astrakan Swakara	6750 f
Marmotte	9250 f	Astrakan Swakara	9750 f
qualité supérieure		col Vison	11750 f
col Vison		Loup du Canada	11750 f
Vison pastel	6250 f	Renard bleu	6750 f
Renard bleu	6750 f	Renard roux	6850 f
Renard roux	6850 f	Vison allongé pastel	8750 f

COLLECTION VISON

MANTEAUX			
Vison peignes peaux	6750 f	Vison ranch	14750 f
Vison dark	8750 f	Vison Tourmaline	15250 f
Vison dark allongé	12850 f	Vison dami bull	17250 f
Vison pastel	14750 f	Vison Blackglama	17250 f
Vison Black Diamond	22750 f	Vison Blackglama	38750 f
Vison Blackglama	38750 f	Vison Lunarine	38500 f
Vison Lunarine	38500 f	col Zibeline	42750 f
col Zibeline	42750 f	Vison Black Diamond	42750 f

MANTEAUX LONGS ET CAPES DU SOIR

MANTEAUX		CAPES	
Chinchilla	47500 f	Vison Black Diamond	38500 f
Vison blanc	45000 f	Vison Blackglama	36750 f
Vison Koh i noor	54500 f	Chinchilla	65000 f
Zibeline	115000 f	Astrakan Breitschwanz	32750 f
		et Vison blanc	

Service après vente
Les plus larges facilités de paiement
Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours
Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

115 à 119, rue La Fayette
PARIS 10^e
près Gare du Nord



100, Av. Paul-Doumer
(angle rue de la Pompe)
PARIS 16^e. métro Muette

مركز من الأصيل

سكزامن الاصل

Le Monde

Les contemporains ont pour de
et freinent le monde

RELIGION

UNE CONFESSION DE FOI MUSULMANE

Solidaire ou solitaire ?

par ALI MERAD (*)

Après deux confessions de foi juives (« Le Monde » des 5 et 9 décembre 1978), nous publions aujourd'hui une confession de foi musulmane.

« Comment peut-on être Persan ? ». Comment peut-on être musulman dans le monde d'aujourd'hui ? La réponse à une telle question n'est pas si simple. A moins que l'on ne se contente d'approximations, et que l'on ne tienne pour suffisante la seule référence à l'appartenance sociologique ou sentimentale à cette entité géo-politique et culturelle appelée « monde musulman ». En ce sens, la dénomination attachée au vocable musulman ne serait plus que le simple qualificatif que bien d'autres, du genre : oriental, ou asiatique, ou américain.

Mais si, être musulman, c'est être témoin d'une foi et solitaire d'une communauté, la question devient tout autre. Et plus d'une interrogation s'impose alors à l'esprit. D'abord, sur le contenu même de la foi musulmane, sur le sens de la solidarité communautaire, qui apparaît, au regard de certains, comme l'un des emblèmes distinctifs de l'islamisme.

Parler de la foi musulmane, c'est aborder un thème entouré d'un halo d'ambiguïté. S'agit-il de la foi coranique, celle qu'on pu assimiler, à l'exemple du Prophète, les croyants et les compagnons de la première heure, dans la ferveur entrecroisée de la flamme sacrée de la Révélation ? Ou s'agit-il de la foi systématisée par les théologues de la Loi, avec ses implications éthico-juridiques, sociales, voire politiques ? Faut-il concevoir la foi comme catalogue de dogmes, corps de doctrines, code d'obligations, ou l'écriture, ou comme source de vie, et support d'une quête spirituelle ?

Certes, on a coutume de présenter le musulman sous les traits d'un homme illuminé par le bonheur d'une foi « simple » et tranquille, celle qu'inspirerait la confiance remise de soi à Dieu et la serène soumission aux décrets de Son Vouloir. Doulx le son de sa voix : fatalisme musulman, simplicité du dogme islamique qui ne fait nul place au mystère ; extrême dépouillement de la foi musulmane, assimilable, à la limite, au stoïcisme, ou à la transcendance. Etrange paradoxe, semble-t-il, que celui d'une foi ardemment tendue vers la transcendance et irrédéciblement inconciliable avec tout anthropocentrisme, et qui néanmoins imprègne si profondément la sensibilité religieuse et les comportements socio-culturels de centaines de millions d'hommes.

C'est une humanité de gens simples, sans prétentions intellectuelles, bien au contraire, particulièrement sensibles aux attitudes du mythe et du merveilleux, et au mystère divin auquel elle aspire.

Si la foi musulmane s'articule au dogme attestant la toute-puissance d'un Dieu insaisissable en son infinie transcendance, une telle représentation n'est nullement une invention de l'esprit arabe ou l'adaptation de quelque système philosophique ou religieux à l'islam. Elle est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, du Dieu de Jésus, Fils de Marie, ce Dieu qui s'est manifesté aux hommes à travers les Écritures, dont la Révélation coranique entend être essentiellement l'ultime Rappel. (Voir à cet égard le verset coranique, par-

faitement explicite, à l'adresse des Gens du Livre : XXIX, 46.)

Mais si la foi des chrétiens se fonde en Jésus-Christ, celle des musulmans se fonde sur une Parole écrite : le Coran. Le problème n'est donc pas simplement de confesser la vérité du message coranique, mais d'en vivre. Encore faut-il entendre ce message pour le recevoir, pour le traduire en actes, aussi bien au niveau de la conduite personnelle qu'au plan de la vie humaine de la communauté. C'est là tout le problème de l'extériorité coranique, avec lequel la conscience musulmane se trouve aujourd'hui confrontée. Comprendre le sens de la Révélation, mesurer sa véritable portée dans l'histoire humaine, et définir la relation de l'homme à la Parole divine : tels sont les principaux axes autour desquels s'articule la réflexion islamique à l'époque contemporaine.

Intégristes et modernistes

Sans entrer dans les détails, il convient de souligner ici l'extrême diversité de thèses et de tendances : depuis celles des écologistes fondamentalistes et intégristes, qui s'attachent, envers et contre tout, à une lecture littérale du Saint Livre, dut-elle conduire à des positions théologiques anthropocentristes, et à des rigueurs éthico-juridiques insupportables pour l'immense majorité des croyants ; jusqu'à celles des modernistes, qui revendiquent une interprétation plus souple de l'Écriture, de manière à résoudre — à la satisfaction de la raison et de l'éthique modernes — les contradictions qui surgissent entre la vie concrète des musulmans et les principes de la « Loi religieuse » (sharia), tels qu'ils ont été formulés par l'orthodoxie traditionnelle.

Or les thèses modernistes sont loin de prévaloir aujourd'hui : ni l'enseignement officiel, ni les médias, ni les instances politiques et religieuses qui ont pour mission d'éclairer les principes généraux de l'orientation nationale, ne leur sont résolument favorables. Dans la majorité des cas, les États musulmans s'en tiennent à la limite, au mieux, réformistes, — soit par option religieuse soit par souci politique ; quel que plus commode que d'entretenir la fiction du consensus communautaire, comme principe de cohésion sociale, et garant de la paix civile. Or ce consensus communautaire entériné depuis

des siècles une conception théorique de la Révélation comme code moral, corpus législatif, et pour ainsi dire constitution globale de la Cité musulmane, nonobstant le réel hiatus que l'on peut observer entre la doctrine et la pratique des États, entre les proclamations des autorités religieuses et les comportements humains, dans le cadre de vie individuelle et collective.

En vertu d'une telle conception de la Révélation, on a souvent tenté à identifier la Foi avec la stricte observance de la Loi, dans toute sa rigueur littérale et dans toute la rigidité des interprétations les plus soucieuses de fidélité aux normes primitives dictées par les principaux auteurs de l'islam. A la limite, cette observance même n'a de sens qu'en tant qu'elle s'harmonise avec la pratique courante et reflète la parfaite insertion du croyant au sein de la communauté. Une communauté « éloignée des extrêmes », aussi prompt à dénoncer les excès de l'islamisme qu'à défendre les principes de la foi.

Oscillation

Dictature, oppression, persécution, arbitraire, impositions, privilèges, mépris de la dignité humaine et son authenticité. Fautes de la foi musulmane, mais qui dépeignent, dans bien des cas, la triste réalité où les passionnés croient discerner l'immence de la grandeur éprouvée pour les croyants : lorsque la Terre apparaît comme « remplie d'injustices », et que l'islam se retrouve comme étranger au monde, selon cette annonce prophétique : « L'islam est né solitaire, et le redeviendra, à la fin des temps, comme à ses débuts. Heureux le croyant ! »

D'où le nostalgique des temps anciens, de l'« âge d'or » de l'islam, idéalisé comme l'âge par excellence de la Foi et de la Vertu. Nostalgie de plus en plus perceptible à travers les prédications des mouvements dits fondamentalistes, dont on semble redouter un peu partout l'émergence, et l'apparition de plus en plus perceptible à travers les réactions populaires. D'où le foisonnement des essais doctrinaux de tendance populiste qui revendiquent la justice sociale — l'un des thèmes majeurs de la littérature musulmane actuelle, — dénoncent les régimes tenus pour injustes ou illégitimes et proposent une religion au service du peuple, là où la classe religieuse est domestiquée par le pouvoir, et où l'islam est mobilisé — comme argument idéologique — au service d'une stratégie politique plus ou moins consistante.

Les nostalgiques du passé — comme les tenants des modèles islamiques — ne sont pas tous de doux rêveurs. Les uns, certes, obéissant à leur exigence de pureté et de fidélité, se situent en marge de la religion officielle et de ce qu'elle implique de formalisme et de conformisme, pour

s'attacher à la voie prophétique la seule à incarner, à leurs yeux, le message révélé dans sa plénitude et son authenticité. La vocation personnelle ou par l'effet des hasards historiques, il se sentent appelés à être les témoins solitaires d'une Parole et d'une Foi plus ou moins oubliées dans le tumulte des sociétés modernes.

D'autres, au contraire, réagissant contre les apparences de fatalisme historique, plaident pour un redressement islamique au niveau des individus et de l'État et voudront restaurer les valeurs coraniques, disséminées par les codes et les normes qui régissent les sociétés sécularisées de notre temps. Dans leur zèle apologétique, ils mettront davantage l'accent sur les valeurs socio-culturelles que sur les valeurs de foi. Ils précheront l'islam comme principe réformateur du genre humain, et se plairont à illustrer sa vocation libératrice et l'universalité de son message.

Ainsi le destin de l'islam semble-t-il marqué par cette sorte d'oscillation entre la voie communautaire, avec ses exigences de solidarité, de participation aux engagements historiques de la communauté, d'une part, et d'autre part, les voies solitaires qui aspirent à se déployer librement dans les vocations personnelles, dans leur cheminement vers un mystère irrésistible d'un qui transcende les pauvres réalités humaines.

Prochain texte :

UNE CONFESSION DE FOI BOUDDHISTE par PAUL ARNOLD

Le conseil permanent de l'épiscopat s'est préoccupé de la crise de l'emploi

Le conseil permanent de l'épiscopat français s'est réuni à Paris du 11 au 13 décembre. En évoquant le trentième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale, a notamment déclaré que l'Église n'a pas été absente de cette célébration qui manifeste un extraordinaire sursaut de l'homme de la fin du vingtième siècle, par sa survie, mais qui constate amèrement qu'un des plus beaux textes écrits de main d'homme est aussi des plus froissés, des plus contredits dans les faits. Et l'archevêque de Marseille de citer, parmi les nombreuses victimes de la violation des droits de l'homme, les « réfugiés du Sud-Est asiatique » pour qui « notre pays est une des rares terres d'asile ». Les évêques se sont longuement penchés, d'autre part, sur la crise de l'emploi.

La première partie des travaux du conseil permanent a été consacrée à faire le point sur la récente assemblée de Lourdes. Parmi les différents dossiers en cours d'étude — ecclésiastique, catéchèse, conjoncture économique et sociale — l'actualité a été au texte *Il est grand le mystère de la foi* qui, dans sa rédaction définitive, sera rendu public prochainement. Il s'agit d'un recueil de recrutement sacerdotal, en annonçant que le groupe de travail qui avait assuré la préparation de l'assemblée de Lourdes publiera, en janvier prochain, une plaquette pour relancer la discussion sur cette question.

Autre publication prévue : un Livre blanc rédigé par quelques évêques de la conférence épiscopale et de la famille, sur la « délicate et grave question de l'avortement. Mgr Etchegaray a rappelé « le prochain renouvellement de la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse, dont les fragiles dispositions réglementaires semblent la germe en contournées ».

La deuxième partie des travaux a porté sur un bref rapport du comité national financier — on prévoit un budget de 200 000 francs dans le budget de la conférence épiscopale pour 1979 — et sur un rapport plus substantiel de la commission épiscopale du monde ouvrier.

Les évêques insistent en premier sur la situation préoccupante causée par le chômage et l'insécurité de l'emploi. « Le monde ouvrier, fait remarquer le rapport, a souvent le sentiment que c'est lui qui paie le prix de la crise ; le langage politique lui apparaît souvent comme inhumain, et l'appel à la solidarité des classes pour lutter contre l'insécurité générale comme illusoire ».

Dans le débat qui a suivi ce rapport, les évêques se sont interrogés sur l'image donnée par l'Église dans le monde ouvrier et sur la pastorale qu'elle doit y développer. A ce propos, on a cité le travail de la commission nationale de la pastorale, qui prépare un certain nombre de candidats au sacerdoce, et des groupes spécialisés comme le GREPO (Groupe de recherches et d'études en pastorale ouvrière), le CAPCO (Cercle d'approfondissement pour les prêtres en classe ouvrière) et les mouvements d'action catholique, sans oublier, enfin, les prêtres-ouvriers, qui tiendront leur rencontre nationale en 1979 sur le thème : « Prêtres, pour la rencontre de Jésus-Christ avec les travailleurs ».

Dictature, oppression, persécution, arbitraire, impositions, privilèges, mépris de la dignité humaine et son authenticité.

Fautes de la foi musulmane, mais qui dépeignent, dans bien des cas, la triste réalité où les passionnés croient discerner l'immence de la grandeur éprouvée pour les croyants : lorsque la Terre apparaît comme « remplie d'injustices », et que l'islam se retrouve comme étranger au monde, selon cette annonce prophétique : « L'islam est né solitaire, et le redeviendra, à la fin des temps, comme à ses débuts. Heureux le croyant ! »

D'où le nostalgique des temps anciens, de l'« âge d'or » de l'islam, idéalisé comme l'âge par excellence de la Foi et de la Vertu. Nostalgie de plus en plus perceptible à travers les prédications des mouvements dits fondamentalistes, dont on semble redouter un peu partout l'émergence, et l'apparition de plus en plus perceptible à travers les réactions populaires. D'où le foisonnement des essais doctrinaux de tendance populiste qui revendiquent la justice sociale — l'un des thèmes majeurs de la littérature musulmane actuelle, — dénoncent les régimes tenus pour injustes ou illégitimes et proposent une religion au service du peuple, là où la classe religieuse est domestiquée par le pouvoir, et où l'islam est mobilisé — comme argument idéologique — au service d'une stratégie politique plus ou moins consistante.

Les nostalgiques du passé — comme les tenants des modèles islamiques — ne sont pas tous de doux rêveurs. Les uns, certes, obéissant à leur exigence de pureté et de fidélité, se situent en marge de la religion officielle et de ce qu'elle implique de formalisme et de conformisme, pour

s'attacher à la voie prophétique la seule à incarner, à leurs yeux, le message révélé dans sa plénitude et son authenticité. La vocation personnelle ou par l'effet des hasards historiques, il se sentent appelés à être les témoins solitaires d'une Parole et d'une Foi plus ou moins oubliées dans le tumulte des sociétés modernes.

D'autres, au contraire, réagissant contre les apparences de fatalisme historique, plaident pour un redressement islamique au niveau des individus et de l'État et voudront restaurer les valeurs coraniques, disséminées par les codes et les normes qui régissent les sociétés sécularisées de notre temps. Dans leur zèle apologétique, ils mettront davantage l'accent sur les valeurs socio-culturelles que sur les valeurs de foi. Ils précheront l'islam comme principe réformateur du genre humain, et se plairont à illustrer sa vocation libératrice et l'universalité de son message.

Ainsi le destin de l'islam semble-t-il marqué par cette sorte d'oscillation entre la voie communautaire, avec ses exigences de solidarité, de participation aux engagements historiques de la communauté, d'une part, et d'autre part, les voies solitaires qui aspirent à se déployer librement dans les vocations personnelles, dans leur cheminement vers un mystère irrésistible d'un qui transcende les pauvres réalités humaines.

MATHS
RATAPAPAGE

Baccalauréats B. C. D.
21/28 heures du 22/72
au 03/01/79. Effectif limité

ETRE
Institution d'Enseignement Privé
43 bd Charbonna, 75014 Paris
Tél : 681 61 46 / 833 44 88

VALAIS * SUISSE**

Vacances idéales
OVRONNAZ
(1400 m.)

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Cette charmante et typique station située entre Sion et Martigny, sur la rive droite du Rhône, à 1400 mètres d'altitude, peut héberger 4000 personnes. Très bien équipée en pistes de ski et remontées mécaniques (débit 2500 personnes à l'heure), elle offre également un beau tracé ballas pour le ski de fond. Elle dispose du centre sportif valaisan, permettant la pratique de nombreux sports. Le projet d'une station thermale est actuellement en cours ; 15 minutes de voiture séparent Ovronnaz de la piscine thermale de Salion. Sa situation pleine sud ainsi que son altitude idéale lui permettent d'être une station aussi bien d'été que d'hiver, avantage important pour les périodes d'occupation.

RABAIS 20 %

A partir du 1^{er} janvier 1979, la vente aux résidents étrangers sera restreinte à Ovronnaz. C'est la raison pour laquelle nous faisons (comme promoteur, sans intermédiaire) cette offre exceptionnelle jusqu'à fin 1978 :

Nous disposons de 3 résidences particulièrement conçues pour les vacances, équipées notamment de salles de jeux, sauna et local de relaxation, place de jeux, parking couvert, piscine couverte en option. Les résidences-castells ORION, CENTAURES A et B sont situées dans un cadre de verdure calme, plein sud, avec vue sur la vallée du Rhône et les Alpes. RIVER comme été, on peut prendre son café sur un balcon ensoleillé 12h en 3 heures de voiture, depuis Bâle, vous êtes déjà dans votre appartement.

Des crédits hypothécaires jusqu'à 75 % peuvent s'obtenir avec intérêt de 5 %, permettant d'acquies une résidence secondaire en Suisse avec un minimum de fonds propres.

Exemple : Prix liste, Rabais. Prix net.
Studios 36,08 m² 22.000,- 20 % 17.000,- 68.000 FRF
2 pièces 62,53 m² 139.000,- 20 % 111.200,- 127.000 FRF
3 pièces 95,04 m² 196.000,- 20 % 156.800,- 157.000 FRF
4 pièces 104,76 m² 270.000,- 20 % 216.000,- 216.000 FRF

Sur demande et par l'intermédiaire d'une société spécialisée, nous pouvons également nous charger des problèmes de location et de gestion d'appartements.

Compte tenu du peu de temps avant l'ouverture de la saison, nous recommandons de réserver vos places avant le 15/12/78. NOUS VOUS INVITONS A VISITER SANS TARDEUR NOS REALISATIONS.

Pour rendez-vous ou informations :
PROJECT 10 P.E. Galliard S.A.
avenue de la gare, 28 CHAMBELEN.
Téléphone : bureau 1941/27/28 48 23.
Privé, de 19 heures à 21 heures, 1941/27/28 25 72.

REPLACEZ VOS FENÊTRES VÉTUSTES OU INEFFICACES

VOTRE VIEILLE FENÊTRE TRADITIONNELLE
Inconvénients
• Le bruit
• Le froid
• L'humidité
• La poussière
• Le déformé
• Le bruit
• Nécessité de l'entretien

VOTRE NOUVELLE FENÊTRE ARCADIA
Avantages
• Vous isole des bruits
• Etanchéité parfaite au froid et à l'humidité
• Ne laisse passer aucune poussière
• Inébranlable et inaltérable dans le temps et grâce à sa structure en aluminium
• Ne nécessite aucun entretien
• Fabrication sur mesure au mm
• Pose dans la journée sans macaronner ni peinture
• Déduction de vos revenus imposables

VENTE DIRECTE D'USINE
POSE COMPRISE, DEVIS GRATUIT

FENÊTRES ARCADIA RENOVATION
56, Av. Augustin Dumont 92240 Malakoff - Tél. : 657.46.61
JE SUIS INTERESSÉ PAR :

Le catalogue détaillé des fenêtres ARCADIA RENOVATION
 La visite d'un technicien ARCADIA RENOVATION pour une étude gratuite avec devis

Nom _____ Adresse _____

Tel. _____

A retourner à : FENÊTRES ARCADIA RENOVATION 56, Av. Augustin Dumont 92240 Malakoff

HOTEL SHERATON

Le plus grand hôtel de la Rive Gauche
Un restaurant raffiné le Montparnasse 25, le bar Corail.
1.000 chambres spacieuses. Parking.

*** LUXE

TEL. 260.35.11 Paris-Sheraton Hotel
AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE - RUE DU COMMANDANT MOURCHOTTE TELEX 30008

MONTPARNASSE, Capitale SHERATON
au centre de vos loisirs :
cafés-théâtres, galeries et cinémas,
discothèques.

Le Monde ... DEMAIN

< Nos contemporains ont peur de ce qui est nouveau et freinent le mouvement >

nous déclare le professeur Louis NEEL, prix Nobel de physique

Il est bien connu qu'en France il n'y a que Paris, et du désert aux alentours. Un brillant chercheur, dont les découvertes sur le magnétisme ont commencé dès 1932, et ont renouvelé la théorie, puis engendré de multiples applications pratiques, avant d'être couronnées par un prix Nobel de physique, gravite donc certainement entre le Collège de France et la Sorbonne. Or ce n'est pas le cas. M. Louis Neel a travaillé à Strasbourg de 1928 à la guerre, à Grenoble depuis 1945. Et si Grenoble est devenu le second pôle de la science française, c'est en

partie à M. Louis Neel qu'elle le doit. Il y a créé et dirigé depuis 1957 un important centre d'études nucléaires, ainsi que divers laboratoires ou écoles d'ingénieurs. Ce « provincialisme » à contre-courant des tendances dominantes n'est qu'une manifestation d'un caractère dont ceux qui le connaissent citent bien d'autres traits. Ainsi M. Neel a toujours publié en français, et s'est adressé dans cette langue à des conférences internationales où les Américains étaient largement majoritaires et où toutes les interventions, quelle que soit la nationalité

de leur auteur, étaient en anglais. On parlerait volontiers de non-conformisme. C'est peut-être une simple fidélité à ses idées ; libre aux autres de n'être pas d'accord. On trouvera quelques exemples de cet état d'esprit dans l'entretien que M. Louis Neel a accordé au « Monde », et où il porte des jugements parfois tranchants sur les deux grandes questions qui modèlent notre société dans les prochaines années : la pénurie d'énergie, à tout le moins d'énergie bon marché, et le développement envahissant de l'informatique.

« Les problèmes d'énergie redonnent un caractère à nos préoccupations. Un nouvel ouvrage publié sous les auspices du Club de Rome prévoit une pénurie de pétrole pour 1985 et une crise majeure si des solutions de remplacement ne sont pas trouvées. Le péril est-il si grave ? — Il n'y a pas de péril grave immédiat. Quand il y aura des perspectives certaines de réduction, on prendra les mesures nécessaires comme on l'a fait pendant la guerre. Mais des mesures autoritaires ne peuvent être prises que sous la pression d'une nécessité absolue, mesurée qui, actuellement, ne seraient pas acceptées par l'opinion publique. — La marge des mesures qui restent à prendre, sans réduire la croissance, est bien faible. Cela va aider ceux qui veulent beaucoup plus vite dans la voie du nucléaire alors que les Etats-Unis semblent plutôt chercher des solutions du côté de l'énergie solaire. — Aux Etats-Unis, les conditions sont beaucoup plus favorables à l'énergie solaire. Le climat est plus ensoleillé, l'habitat dispersé, il y a de vastes zones désertiques ; les taux d'intérêt sont probablement plus faibles. Et cependant il y a peu de maisons solaires aux Etats-Unis. On les compte par dizaines. — On doit, bien sûr, développer l'énergie solaire en France, mais ce ne sera pas facile. Il faut des recherches complémentaires et des investissements considérables. Le surcoût d'équipement pour une maison solaire est évalué à 15 000 francs, amortissable

en sept à quinze ans, ce qui est long. Pour obtenir d'ici vingt ans une économie importante, il faudrait équiper cinq millions de maisons. Cela fait 75 milliards, soit le prix de vingt-cinq centrales nucléaires ! — Prenons les différents procédés : la conversion directe en électricité par effet photovoltaïque. Les prix actuels sont de l'ordre de 5 francs le kilowatt-heure, contre 0,12 franc pour le kilowatt-heure nucléaire — soit quarante fois moins. Ce n'est donc applicable qu'à des utilisations très particulières, comme les satellites. Et je ne suis pas sûr que les espoirs de réduction de prix soient très grands, car c'est un domaine qui a déjà été très étudié ; les Américains ont fait un effort considérable pour les satellites, et on en est encore aux prix que je citais plus haut. — Prenons maintenant la conversion thermique. On a lancé des constructions : THERM-1 démarre. On connaît mal les prix, mais, pour l'instant, on en est à 50 000 francs le kilowatt installé, à comparer avec les 2 500 ou 3 000 francs du nucléaire. De nombreuses difficultés techniques restent à surmonter. Pour calculer un prix de revient, il faudrait aussi savoir combien de temps durera une centrale solaire, combien dureront les miroirs. — Le plus difficile est le stockage. Tant qu'il n'y a qu'une centrale liée à un vaste réseau électrique, le problème ne se pose pas. Mais l'irrégularité de la production posera de gros problèmes lorsque la part de l'électricité solaire deviendra importante, et l'on ne dispose pas actuellement de bonne solution pour le stockage.

« Chercheurs ou bibliothécaires ? — Pouvez-vous nous parler un peu de la société télématique, des chances et des risques de cette société ? — D'abord le développement de l'informatique est inéluctable. Il est vain de s'y opposer. Comme tout progrès, on peut évidemment lui trouver de mauvaises utilisations. Je ne suis pas pessimiste en regardant les progrès de la science. Depuis vingt ou cinquante ans, les progrès médicaux ont sauvé beaucoup plus de gens que n'en ont tué les nouvelles armes, les bombes atomiques. Cela dit, il y a des dangers. — Le premier est la centralisation. Si on utilise bien la télématique, la télé-reproduction, la télé-conferérence, on peut aussi décentraliser. Mais on peut aussi faire l'inverse, d'autant plus que c'est économique. On a tout avantage à centraliser les banques de données, et dans un petit pays comme la France, il y aura une banque unique sur chaque sujet, et on aura ainsi concentré l'information. — On m'a cité l'exemple des pompiers de Malmö, en Suède. Ils utilisent une banque de données pour préciser leurs conditions d'intervention en temps réel sur chaque type de sinistre. Est-ce que vous n'avez pas l'impression que c'est ainsi que l'ordinateur qui gère cette banque de données ? A Cleveland, dans l'Ohio ! Je crains donc qu'on utilise l'informatique et la télématique pour concentrer encore davantage. — Un second risque est d'augmenter l'information, qui est déjà une surinformation. En matière scientifique, c'est un drame. Les publications scientifiques croissent de 12 à 15 % par an. Dans la seule année 1978, on publiera autant que tout ce qui s'est publié de la Renaissance à 1978. — Les chercheurs se transforment en bibliothécaires : ils vivent en circuit fermé et passent leur temps à chercher dans les publications si une idée n'a pas

déjà été exploitée ailleurs. Il faudrait trier ces informations. — Un troisième point est la fragilité de la société actuelle. Il en faut peu pour la dégrader. Or les systèmes informatiques sont très vulnérables ; sont-ils actuellement suffisamment protégés ? — Une autre crainte tient à la taille de la France. La capacité d'innovation est très bonne, mais ne débouche pas au plan industriel. L.B.M. tient 60 % du marché mondial, ce qu'on fait en France n'en est pas la dixième partie. — Et je ne vois pas de solution. Pour la télé-informatique la situation est dramatique. Il n'y a pas de maison française qui ne dépende entièrement de l'étranger. — Seriez-vous favorable à une certaine centralisation des progrès techniques ? — C'est tout à fait impossible, il y faudrait un gouvernement mondial. On a essayé aux Etats-Unis pour les manipulations génétiques, et on y a pratiquement renoncé.

« Dans quelques mois, on pourra appeler de nombreuses bases de données scientifiques et techniques de tout point des territoires métropolitains, par l'intermédiaire du réseau de transmission Transpac, comme l'indique d'autre part Alain Faujas. Aux Etats-Unis fonctionnent depuis plusieurs années de tels dispositifs de consultation : le système DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

DIALOG : 20 milliards de caractères, 3 000 clients

Dans quelques mois, on pourra appeler de nombreuses bases de données scientifiques et techniques de tout point des territoires métropolitains, par l'intermédiaire du réseau de transmission Transpac, comme l'indique d'autre part Alain Faujas.

Aux Etats-Unis fonctionnent depuis plusieurs années de tels dispositifs de consultation : le système DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit.

« DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

« DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

« DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

« DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

« DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

« DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

« DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

« DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

« DIALOG et le système ORBIT. Leurs centres nerveux — l'ordinateur gestionnaire — sont en Californie, à Palo-Alto, près de San-Francisco, pour le premier, et à Santa-Monica, près de Los Angeles, pour le second. Leurs clients accèdent par les réseaux américains de transmission de données à un stock d'informations dont l'expansion a été rapide et se poursuit. — ALAIN FAUJAS.

L'ÉTAPE TRANSPAC

Le réseau public de téléinformatique Transpac doit être mis en service d'ici à la fin de décembre. Cette inauguration qui passera inaperçue du grand public représente une étape importante vers l'informatisation de la société française, très en retard de ce point de vue sur les Etats-Unis. Il s'agit ni plus ni moins que de la mise en place d'un nouveau réseau de communications venant après ceux du télégraphe, du téléphone et du télex. La différence essentielle avec ces « ancêtres » est que Transpac permettra de dialoguer avec des ordinateurs.

Des réseaux spécialisés ont été développés existant déjà, par exemple, le réseau du Crédit lyonnais ou celui d'Air France. Transpac est né du désir du gouvernement de doter le pays d'un réseau public de téléinformatique, c'est-à-dire d'un réseau identique à celui du téléphone et grâce auquel n'importe quel abonné pourra interroger les mémoires d'Air France, du Crédit lyonnais ou du C.N.R.S. Le choix de la norme X 25 de procédure d'accès au réseau de transmission de données par paquets garantit aux usagers que les matériels de toutes marques seront compatibles et pourront converser entre eux. Transpac s'étendra d'ici à la fin du mois à l'ensemble du territoire. Il fonctionnera vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sa tarification sera proportionnelle à la quantité d'information émise et non à la distance.

Cette banalisation de l'ordinateur donne à rêver. En 1979, sera connecté le « réseau Transpac le « gros serveur », banque de données créée par le secrétariat d'Etat à la recherche et par le Bureau national d'information scientifique et technique. Laboratoires, universités et entreprises abonnées à Transpac pourront utiliser les millions de références bibliographiques de « gros serveur » en matière de chimie, de médecine et d'agriculture, etc.

Au cours de la même année, le commutateur du service de téléinformatique touristique (S.T.T.) sera relié à Transpac, c'est-à-dire que les agences de voyages auront la possibilité de demander, grâce au même terminal, aux compagnies aériennes, aux hôtels et aux agences de location de voitures, les places ou les prestations souhaitées par la clientèle. La même terminal imprimera les bons de réservation. Lorsque la météorologie nationale sera abonnée à S.T.T., les agences pourront même prévoir le beau temps.

Toujours en 1979, les Neuf raccorderont leurs réseaux de téléinformatique grâce à Euronet, qui reliera les ordinateurs des universités, des laboratoires et des centres de documentation européens. L'Espagne et la Suisse ont demandé à être associées à Euronet.

Rêves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

« Réves futuristes que ces promesses pour l'an prochain ? Les petites et moyennes entreprises qui veulent un nombre plus important que prévu être raccourcies d'Etat à Transpac ne le pensent pas. Les chiffres le prouvent : la société X, employa, en province, vingt personnes. Son P.-D. G. trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de consacrer un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facturation et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée ordinaire, dont le prix mensuel s'élève à 5 300 F, et en recourant à Transpac, qui ne coûte pas plus de 800 F (prix 1978 supérieurs de 15 à 20 % par rapport aux chiffres précédents). En prime, Transpac lui permettra d'obtenir les performances de tel ou tel autre de la banque de données de la Fédération nationale du bâtiment. L'ordinateur à la portée de toutes les bourses comporte des risques. La société Transpac a donc prévu d'offrir à certains usagers de placer leurs données sur une « liste rouge » accessible seulement aux abonnés capables de décrire une identité ou de formuler un mot de passe prévu par le logiciel. — A plus long terme, l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications transformera-t-elle notre monde culturel, comme le prévoit le rapport Nera-Méno sur l'information de la société ? Oui, lorsque chaque Français disposera à domicile d'un terminal. Nous n'en sommes pas là. — ALAIN FAUJAS.

... ou solitaire ?

OTEL
ERATION

صكنا من الأصل

سكزامن الأصل

... Energies ... Communication ... Informatique ... Satellites ... Electronique ... Télé

LA KERMESE DE L'INNOVATION

Orlando (Floride). — Le siège sur lequel vous êtes assis se met à vibrer au moment où votre fusée s'arrache de la Terre vers Mars. On a beau être blasé, cela fait tout de même quelque chose. Et, lorsque la séparation du premier étage de la fusée ramène le calme dans la cabine, on se sent tout drôle... La Terre, cette boule ronde couverte d'océans et de nuages que nous connaissons tous depuis le voyage d'Armstrong, d'Aldrin et de Collins sur la Lune, s'éloigne, tandis que Mars approche. Nous ne sommes pas au bout de nos peines. Mais, finalement, lorsque le retour sur la Terre se termine sans encombre après la rentrée dans l'atmosphère, et qu'on ressort en plein soleil de Floride entre Américains moyens, on est content, plutôt fier de sa performance. Bref, on est d'accord : vraiment, le bon vieux temps n'est rien de côté du nôtre, et qu'est-ce qu'un problème de budget à côté de la maîtrise de l'univers ?

Pour accepter, il faut d'abord comprendre. Faire admettre les grands programmes comme des succès de l'humanité.

De notre envoyée spéciale. domaine magique où l'Amérique se retrouve. En fait, cela pourrait s'appeler « Great America », tant c'est le concept de grandeur et, indirectement, de puissance qui y est exploité. L'illustration de la grandeur collective, qu'elle soit française ou européenne, n'est pas à la mode de ce côté-ci de l'Atlantique. Là, au

contraire, toutes les ressources de l'audio-visuel sont utilisées. Les spectacles sont à trois, pour ne pas dire à quatre dimensions (la quatrième, celle de l'imagination, n'étant pas la moins exploitée). C'est Hollywood renouvelé. Tous les vieux trucs du cinéma sont mis à contribution, mais... c'est le spectateur qui est l'acteur.

Une propagande moderne

Qu'on réfléchisse à l'instrument de propagande que peut représenter un parc d'attraction comme Disneyland, qui draine chaque année quelque 14 millions de touristes (85 000 par jour en période de pointe), a reçu déjà plus de 90 millions de visiteurs en déployant toutes les ressources de la technique et de l'imagination, y compris un élite-pilote de chauffage et de conditionnement de l'air par énergie solaire qu'on fait visiter « dans les coulisses » à ceux qui en font la demande (ce qui est en réalité un extraordinaire argument pour provoquer les demandes d'information). La tout, bien entendu, en faisant des affaires... puisque les 700 millions de dollars d'investissements faits par le groupe Walt Disney Production sur le site du lac Buena Vista, en Floride, depuis 1971, sont déjà rentabilisés, et au-delà, au point qu'un nouveau projet, dénommé EPCOT (Experimental Prototype Community of Tomorrow), vient d'être annoncé. Il s'agit, pour la modeste somme d'un demi-million de dollars au départ, d'installer, d'ici à 1982, un parc d'attraction,

pour les grands comme pour les petits, sur le thème exclusif du « Monde de demain ». Quelques grandes compagnies ont bien compris l'intérêt de la chose : General Motors présentera le spectacle sur les transports, Exxon celui sur l'énergie, Kraft sur la protection de la terre, American Telephone and Telegraph sur les télécommunications, un grand centre d'échanges intitulé « Communiter » permettant de reconstruire une sorte de marché mondial des idées nouvelles. Bien entendu, l'urbanisme, l'architecture, l'exploitation des océans, etc., ne seront pas absents. Et l'on constate l'approche positive avec laquelle sont envisagés les « défis de l'avenir ». Ainsi est-il expressément prévu que le pavillon de l'énergie laissera ses visiteurs sur les impressions suivantes : l'importance de l'énergie dans la vie quotidienne, les différentes formes d'énergie sont interdépendantes, trouver et développer l'énergie est difficile et complexe, il y a une solution satisfaisante à la question de l'énergie. C.Q.F.D.

IDÉOLOGIE ET INFORMATIQUE

« Seconde révolution industrielle » ; « Troisième langue des écoliers » ; « Instrument de libération de l'homme » ; le gouvernement a donné, le 6 décembre, le « coup d'envoi solennel au développement de la télématique ». « Ainsi, peut-on lire dans un document officiel, à côté des cinquante-cinq millions de citoyens, notre pays comptera bientôt un certain nombre de citoyens électroniques travaillant pour la classe supérieure : celle des hommes. » A travers les formules plus ou moins heureuses du discours officiel, c'est une véritable idéologie de l'informatique qui s'ébauche. Elle repose sur quelques idées simples : « L'informatique est bonne. Elle supprimera les travaux fastidieux. De toute façon, nous y sommes condamnés au nom de la compétitivité. Toutes les précautions sont prises pour préserver les libertés. Loin d'engendrer des chômage, elle va créer des emplois. » Oublié le rapport Nora-Mina, coupable d'avoir péché par pessimisme en matière d'emploi ! On se veut résolument optimiste. Et pourtant ! Tout comme la mécanisation de l'agriculture a entraîné l'exode rural, la robotisation se traduira par un plafonnement, voire une régression des emplois dans l'industrie et dans le secteur tertiaire traditionnel. L'ordinateur supprime des postes de travail. C'est son but. Pourquoi le nier ? Quant aux nouvelles activités nées de la télématique, il ne faut pas en attendre des miracles. Les emplois qu'elles vont susciter ne remplaceront jamais les bataillons de l'industrie lourde.

Repères

LES SEPT CONDITIONS DE L'INDEPENDANCE TECHNOLOGIQUE

Echange et Projets (10, rue des Pyramides, président Jacques Delors) publie dans son numéro 18 un dossier établi par une commission animée par MM. Maurice Allègre et Christian Stoffaes : « Pour une indépendance technologique ». Nos auteurs citent sept conditions du succès : 1) la continuité dans l'action une fois les choix industriels clairement affirmés ; 2) la sélection des secteurs en affectant les ressources là où elles sont le plus efficaces ; 3) la recherche d'alliances, notamment dans le cadre européen ; 4) l'acceptation des investissements étrangers, mais dans les seules branches où l'on n'espère pas atteindre un niveau international ; 5) l'adoption dans le cadre européen d'une politique préférentielle d'achats publics ; 6) la coordination des différents moyens de politique industrielle ; 7) une intervention publique adaptée dans le temps aux exigences du marché.

L'ALLEMAGNE CROIT TOUJOURS AUX SURREGENERATEURS

En Allemagne fédérale, le gouvernement vient de réviser le développement des surrégénérateurs. Le ministère fédéral de la recherche a précisé aux parlementaires que le gouvernement n'avait jamais douté de la nécessité de développer cette technologie et de poursuivre les travaux de construction du prototype de Kalkar.

MERCURE - AU SERVICE DES BANQUES

A partir du mois de juin 1979, la direction générale des télécommunications mettra à la disposition des banques un service baptisé « Mercure » et utilisant le réseau Transpac. « Mercure » véhiculera les images-chèques qui remplaceront les millions de chèques-papier qu'échangent chaque année les banques. Vingt centres de compensation seront raccordés à ce service qui permettra également aux banques adhérentes de consulter des fichiers

N.C.R. DANS LE GRAND INFORMATIQUE

La société américaine National Cash Register (N.C.R.) spécialisée dans les caisses enregistreuses électroniques et les terminaux se lance dans la fabrication d'un ordinateur de grande puissance (de la taille d'un 3032 d'I.B.M. qui seront disponibles à la fin de 1980. N.C.R. estime qu'avec le développement des réseaux elle se doit de proposer une gamme complète de produits à sa clientèle. « Sans grande ordinateurs, exploités des dirigeants, nous répondons de nos services dans le secteur des terminaux. »

BE PLUS EN PLUS PETIT

Des chercheurs d'I.B.M. viennent de présenter à une conférence internationale sur les circuits intégrés un dispositif qui marque un nouveau progrès dans la course à la miniaturisation. Ils ont mis au point un circuit qui contient sur la même surface dix fois plus d'éléments actifs que les réalisations actuelles. Ce gain de place se traduit par une multiplication par trois de la vitesse de traitement, et par une division par dix de la puissance électrique nécessaire. Cette technologie doit permettre de réaliser des microprocesseurs contenant 250 000 chiffres binaires sur une pastille de silicium grande de 4 millimètres carrés. Les capacités actuelles sont au maximum de 64 000 chiffres binaires. Le circuit peut fonctionner à la température de l'azote liquide (soit -195° Celsius), ce qui multiplie encore par trois la vitesse de traitement. Chaque élément actif — à une longueur de 1,3 micron (millionième de mètre) et les connexions sont encore plus fines.

I.B.M. n'annonce pas quand il compte industrialiser cette nouvelle technologie, mais les indications données sur les caractéristiques et les modes de réalisation de ces circuits montrent que le passage du laboratoire à la chaîne de production ne devrait pas tarder.

Bataille de satellites

Dans moins d'un an se tiendra à Genève la conférence mondiale de radiotélécommunication qui réglera juridiquement la répartition de l'espace hertzien entre les quelque cent quarante pays adhérents de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.). La précédente conférence de cette importance remonte à 1959. La formidable évolution de la technologie au cours de ces vingt années — notamment le lancement de satellites de communication — laisse prévoir que cette conférence mondiale sera « non seulement technique, mais aussi encore économique et politique ». C'est ce qu'a souligné M. Henri Figeat, directeur général adjoint de l'Agence France Presse, durant les conclusions de la journée d'études organisée le 11 décembre par l'Institut international de communications et l'association Téléqual qu'anime M. Georges Suffer. Une centaine de spécialistes de la communication, responsables de divers secteurs (administratif, technique, industriel) ont pu confronter leurs expériences et, éventuellement, laisser percer leurs antagonismes. Telle cette rivalité entre la direction générale des télécommunications, dont le projet de satellite « Télécom 1 » est déjà très avancé, et Télé-Diffusion de France (T.D.F.), qui envisage d'en lancer un à l'usage de la radio-télévision (1). Sans qu'on puisse parler vraiment de double emploi, on peut s'interroger sur ces activités parallèles et coûteuses, au moment précis où les consignes d'économies sont de rigueur et où la rivalité étrangère se fait pressante. L'Allemagne fédérale est très avancée sur un projet de satellite de télévision « couvrant » son territoire national, voire même au-delà. La mise en œuvre rapide de ce satellite ne manquera pas de procurer à la R.F.A. outre un gain de prestige non négligeable, une impulsion industrielle et technologique qui lui donnerait une certaine avance sur le marché européen. Une approche globale du phénomène de la communication semble indispensable et, comme l'a dit M. Alain Minic (2), « la satellite marque l'acte de naissance de la télématique ». Aussi M. Jean d'Arcy propose-t-il la création d'un centre national de la communication chargé de réfléchir sur les multiples conséquences de ces échanges accrus d'informations et pour aider à l'élaboration d'une politique française de la communication. CLAUDE LURIEUX.

EDF vous renseigne, EDF vous conseille.

LE LIVRET DE L'USAGER DE L'ELECTRICITE. Quels sont les frais à prévoir lorsque vous emménagez? Quel abonnement choisir? Qu'est-ce qu'une facture intermédiaire?... Le livret de l'usager de l'électricité répond à toutes ces questions que vous vous posez sur votre installation électrique et votre abonnement. Gratuitement dans les points d'accueil EDF dont l'adresse est mentionnée sur vos factures.

EN HIVER LES PRIX RETRECISSENT CHEZ HOVERLOYD.

185 F POUR LA VOITURE, Y COMPRIS 5 PASSAGERS DONT LE CHAUFFEUR. Traverser la Manche avec sa voiture en 40 minutes, tout le monde sait que c'est possible aujourd'hui avec un Hoverloyd. Tout le monde ne sait pas que c'est la solution la plus économique avec Hoverloyd. Vous payez pour la voiture, exemple : à partir de 185 F et rien en plus pour 2, 3, 4 ou 5 passagers (dont le chauffeur). Vous partez de Calais et vous arrivez à Ramsgate, 40 minutes plus tard, à deux pas de l'autoroute A 299/M2 qui vous conduit jusqu'à Londres, et cela jusqu'à 54 traversées par jour en haute saison. PLUS VITE, MOINS CHER PAR HOVERLOYD. HOVERLOYD 24, RUE DE SAINT-QUENTIN 75010 PARIS - TEL. : 278 75 05 - CALAIS 34 67 10 OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR CE QUE VOUS POUVEZ SAVOIR LA TELEINFORMATIQUE

ses moyens, ses réseaux, ses possibilités d'utilisation, les coûts de ses réseaux, l'offre, la demande, ses applications dans le secteur professionnel et domestique. Les 300 termes utilisés dans le langage Téléinformatique. Editeur : La Documentation Pratique 13, galerie Vivienne - 75002 Paris Tél.: 261-50-87

vente-quatre ans d'histoire... JEAN-MICHEL QUATREPOINT... VISION non conventionnelle... HOVERLOYD... CALAIS... LONDRES... 24, RUE DE SAINT-QUENTIN 75010 PARIS - TEL. : 278 75 05 - CALAIS 34 67 10

BIBLIOGRAPHIE

< Cités géantes >

(Suite de la première page.)

Quant au confort, il n'est ni à Moscou, où le quart de la population vit dans des appartements où trois ou quatre familles doivent se partager une cuisine, un w.c., voire un seul réchauffeur à gaz ; ni à Changhai, où la surface moyenne des logements est de 4,50 mètres carrés par personne, ni à Tokyo, où 32 % des ménages n'ont qu'une chambre à coucher pour les parents et enfants ; ni à Kinshasa, où les deux tiers des habitants n'ont pas de courants et 85 % pas d'électricité, ni au Caïro, où fréquemment des immeubles chancelants s'affaissent sur leurs habitants dans un vacarme empoussiéré.

La ville, n'est-ce pas au contraire, aujourd'hui, le lieu du bruit (agression majeure à Tokyo, et en conséquence ville du monde où l'on absorbe le plus de tranquillitants) de la pollution et de l'agitation fébrile. Au chapitre de la pollution, apparaît le problème des déchets si difficiles à absorber dans les villes géantes. On peut s'étonner qu'à Tokyo la moitié de la ville ne dispose pas du tout d'épuration. Mais l'accumulation fantastique de la richesse japonaise, et elle a servi à accroître la capacité de production, ne l'a fait qu'à détri-

L'urbanisation sauvage

L'urbanisation sauvage européenne n'est rien en la comparaison à ce qui se produit dans le tiers-monde. Les grandes villes d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie, sont en proie aux débris du gigantisme. C'est la réplique du phénomène de l'explosion démographique en Europe au dix-neuvième siècle, mais multipliée par deux ou trois. Depuis la seconde guerre mondiale, Sao-Paulo a triplé sa population, Santiago-du-Chili l'a doublée, Caracas l'a quintuplée, Bogota l'a plus que doublée, Lima l'a plus que triplée et Mexico l'a presque triplée. Si bien que Téhéran est devenu une « énorme machine à fabriquer de la rente foncière », comme le Paris d'Haussmann, qu'Kinshasa est le cœur d'une région urbaine plus grande que la Belgique. La disparité entre riches et pauvres atteint dans ces villes du tiers-monde l'extrême limite de l'intolérable. A Kinshasa, le salaire mensuel d'un ouvrier qualifié est inférieur au prix d'une nuitée à l'hôtel Continental. A Abidjan, l'hôtel Ivoire est le plus gros consommateur d'électricité du pays.

Du portrait de Calcutta, « cancer de l'Inde, ville pourrie, ville agonisante », « cas limite de dégradation urbaine », à celui de Londres, « ville au bord de la décadence... qui s'accroche à ses beaux quartiers », ville envahie par son ancien empire et qui prend plus de 10 % de sa population « colored », quel bilan !

Villes obèses, villes hétéroclites, villes asphyxiées, villes folles, mais aussi villes punies. A part le Cambodge actuel, il n'y a dans l'histoire aucun exemple de population rurale qui, une fois parvenue en ville, revienne massivement à la campagne. De son plein gré, sans doute non. Mais il ne faut pas oublier que Rome, peuplée d'un million d'habitants sous Auguste, devint au cinquième siècle, après les invasions barbares, une bourgade de trente mille habitants qui ne retrouva la chiffre de sa population antique qu'en 1981. La Havane a été une ville punie par Castro, comme Phnom-Penh l'a été par les Khmers rouges. Moins rudement, mais avec aussi des déportations dans les campagnes. Et, en Chine, ne voyons-nous pas Changhai perdre près d'un million d'habitants depuis 1960, du fait de l'envoi forcé des jeunes gens dans les zones rurales ? Marx avait prédit un dépeuplement des villes

ment des besoins les plus élémentaires des habitants. Et la même chose se répète à Téhéran où le tout-à-l'égout n'est encore qu'un projet dont la réalisation ne se fera pas en moins de vingt-cinq ans. A Lagos, il y a un plan des égouts, mais ils sont à ciel ouvert, et l'on peut voir dans les plus splendides avenues des ouvriers curer ces égouts avec des pelles et des rateaux.

Dans certaines villes géantes, on a même renoncé à ramasser les déchets qui s'amoncellent en collines maudonnées. Si bien qu'à Bangkok, en décembre 1977, devant le danger d'épidémie, l'armée a dû s'attaquer à une montagne de 500 tonnes d'ordures. Ailleurs, comme au Caïro ou à Lima, des parias vivent sur des montagnes de débris afin de pouvoir fouiller plus aisément. Mais la réaction des déchets a toujours été un problème pour les grandes villes. La Rome antique était entourée d'une accumulation de déchets phénoménale qui justifiait les si nombreux autels à la déesse des Fléuves. On aurait pu penser que, deux mille ans après, l'urbanisme aurait trouvé des méthodes efficaces pour l'évacuation des ordures. Or à Paris, on le sait, celles-ci donnent régulièrement de la fièvre à M. Chirac.

Il fait meilleur à vivre à Chandigarh qu'à Calcutta, certes, mais peut-on donner cette ville européenne parachutée au Punjab en exemple à l'Asie ? Quant à Strevang, l'une des huit villes satellites de Londres, elle ne compte que soixante-douze mille habitants, alors qu'elle devait en réunir cent cinquante mille. Ville conçue pour les piétons, avec 40 kilomètres de sentiers, elle est, par une étrange déviation, devenue la cité la plus motorisée de Grande-Bretagne. Ville qui se propose d'associer l'habitat et le travail, elle n'a pas réussi à faire coïncider les offres et les demandes d'emploi, et bien qu'une partie des salariés vont travailler à Londres.

Ne la caissons pas, ces « villes sources » sont déjà des villes du passé et qui fonctionnent mal. Les vraies sources qui peuvent être réussies à éviter aux villes l'ankylose par le gigantisme sont sans doute ailleurs. Par exemple dans certaines images insolites de l'immuable que nous ne faisons qu'entrevoir au détour de certains pages, comme la quiétude de cette pagode de Bangkok où, indifférents à la cohue qui les entoure, des bonzes récoltent d'innombrables litanies. Et plus encore, évidemment, dans les luttes urbaines, élément-clé de l'avenir politique des villes du tiers-monde. Et, par là même, des pays et des régimes intéressés. Si un tiers de la population vit à Lima dans des bidonvilles installés en une nuit, si les bidonvilles prolifèrent autour de toutes les grandes villes du tiers-monde, ce phénomène est paradoxalement un facteur d'espoir. Contrairement à l'habitant du taudis qui s'installe dans son désespoir et contribue par sa passivité à son pourrissement de la ville, l'homme du bidonville, lui, améliore, innove, construit. En Amérique latine notamment, le bidonville suscite un véritable enthousiasme qui se concrétise par l'appropriation d'un espace par les non-logés et la mise en pratique de l'autogestion de cet espace. Le bidonville, en Amérique latine, traduit une volonté torquée d'intégration à la ville par les exilés de l'urbain. Le bidonville est en quelque sorte le cheval de Troie du droit à la ville. Alors jusqu'au bout, et disons même que le bidonville, tel qu'il se traduit en Amérique latine, est un des rares signes d'espoir qui apparaissent dans ce livre collectif où sont accumulés les constats les plus négatifs et, malheureusement, les plus vrais.

MICHEL RAGON.

* « Le Monde », Cités géantes, vingt-quatre villes : leurs habitants et leurs habitants, Fayard 641, 48 F.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde.
Géants : Jacques Favret, directeur de la publication, Jacques Sarvagat.

Imprimé par J.B. L. du Monde, PARIS-IX, 1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administrateur.

UNE ÉTUDE DE JACQUES THIBAU

Trente-quatre ans d'histoire du « Monde »

Plus de dix mille numéros, Jacques Thibau s'est lancé dans la traversée en solitaire de trente-quatre ans du Monde. Honneur à la vertu et au courage !

Son gros livre est, si l'on excepte l'ouvrage plus modeste publié en 1962 par Abel Chateblain (1), la première histoire du Monde. Le « quotidien de la rue des Italiens », comme dit Jacques Thibau, a déjà essuyé les feux de la polémique et affronté courtoises et pirateries. Il est aujourd'hui soumis à l'inspection minutieuse d'un haut fonctionnaire qui ne lui veut point de mal, même s'il ne ménage ni les interprétations ni les critiques. Impression assez nouvelle pour son équipage.

Au départ, une hypothèse : « L'hégémonie du journal s'explique par la fonction que le Monde, à partir des valeurs traditionnelles, a jouée dans la modernisation de la société française ». Dans son long voyage comme dans la vie du Monde, l'auteur marque cinq étapes, dotées chacune d'une conclusion.

La première étape est en grande partie présumée à travers la personnalité et la carrière de M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du Monde, l'auteur recherche les « gènes » dont il repère, tout au long de son livre, l'influence sur le journal. Catholique, esprit scientifique, libéralisme, tels sont « les trois piliers » du Monde. Il résume d'ailleurs les deux derniers à un seul, qu'il baptisera modernisme ou modernité. L'école des cadres d'Uriage, où il a travaillé, et méditerranéenne, pendant l'occupation, officiers de tradition et amis ou disciples d'Emmanuel Mounier — ils n'étaient pas les seuls, est à ses yeux un des lieux essentiels d'un « être » élaboré, sinon une doc-

trine, tout au moins une vision de la société en mouvement et de la tâche qui incombe à ceux qui veulent orienter son avenir.

Le Monde est en tout cas, dès le début, profondément ancré dans la société française. Dans les années qui suivent la libération — deuxième conclusion, — il est nettement défavorable au parti communiste et à la C.F.T., partisan d'une démocratie libérale, ne rime pas l'œuvre coloniale de la France : sur le plan économique, il soutient « le libéralisme le plus traditionnel ».

Il marque, dans l'étape suivante, qui s'achève fin 1951 par le maintien, après une crise grave, de Hubert Beuve-Méry à la tête du journal, sa spécificité. Le Monde n'est pas un journal d'opinion, qui s'achève fin 1951 par le maintien, après une crise grave, de Hubert Beuve-Méry à la tête du journal, sa spécificité. Le Monde n'est pas un journal d'opinion, qui s'achève fin 1951 par le maintien, après une crise grave, de Hubert Beuve-Méry à la tête du journal, sa spécificité.

Le Monde, même lorsqu'il critique les gouvernements en place.

Après cette quatrième étape, qui s'achève en 1968, « le Monde cesse d'être un organe de combat pour entreprendre une grande carrière institutionnelle ».

Sur la mer calmée, le Monde, sûr de lui, s'avance à assagi, mais sa faculté de jugement « occultée », De Gaulle et Hubert Beuve-Méry respirent « sans sympathie — à la même hauteur. Ils ont tous deux voulu une Europe indépendante, chacun à sa façon. Le « neutralisme » si souvent reproché au Monde n'était pas autre chose, sous un vocabulaire ambigu, que l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Ils parurent tous les deux en 1969 : 1968 est passé par là, que le Monde a vécu « comme les cadres » — voir les « gènes » d'Uriage, — partagé entre une satisfaction de surface et une inquiétude profonde ». Et depuis, « Le Monde des années 70 n'a plus d'amarres qu'institutionnelles idéologiques et idéologiques ». Mais tout le monde d'ailleurs, comme le lecteur « qui ne sait plus ce qu'il veut, la tranquillité ou le mouvement, la continuité ou le changement, le trouble ou non, le journal n'en remplit pas moins la fonction de service public pour laquelle il est né. Mais tout le monde d'ailleurs, comme le lecteur « qui ne sait plus ce qu'il veut, la tranquillité ou le mouvement, la continuité ou le changement, le trouble ou non, le journal n'en remplit pas moins la fonction de service public pour laquelle il est né.

Une vision non conventionnelle

« Le Monde, écrit Jacques Thibau, est à la recherche d'une histoire officielle de son institution. Toute institution produit une vision conventionnelle de son histoire. » L'ancien directeur adjoint de la télévision s'est gardé, on l'a vu, d'écrire cette histoire conventionnelle de la sorte de « légende dorée » composée pour l'édification de la jeunesse, l'orgueil des vieilles troupes, et la confusion de qui n'a saisi l'histoire de part et d'autre, sans lui chercher querelle et à la pour des informations erronées et des jugements parfois discutables, on lui saura gré d'avoir tenté de sonder le conscient et l'inconscient du Monde.

Son livre est essentiellement une étude de contenu, qu'il s'efforce d'éclaircir par le portrait qu'il nous brosse du fondateur. C'est son mérite, ce sont aussi ses limites. Ainal est-il difficile de comparer un journal qui compte

souvent quarante-huit pages, bénéficiant de nombreux correspondants, du réseau d'information des grandes agences internationales, d'une attention permanente de lecteurs de toutes opinions, qui sont souvent aussi en France et à l'étranger des acteurs de l'histoire, et une feuille de quatre pages, encore mal connue, pas un antipouvoir, il est... le pouvoir. Il dépasse, contrairement au pouvoir officiel, l'avenir immédiat. Il n'est pas non plus le journal des intellectuels, sinon au sens où l'entendait Gramsci : « L'intellectuel est celui qui, dans une société, assure la cohérence, l'intelligibilité et la conscience de la société. C'est ce que

la société bourgeoise traditionnelle d'avant-guerre. Des hommes comme André Chéribonnet ou Emile Henriot en étaient profondément conscients et s'efforçaient de le faire. La modernité, qu'a connu le Monde, a entraîné des structures, des idées et des hommes. D'autres y ont résisté, mais ils ont été vaincus. Les rédacteurs de ce journal plus jeunes — l'embauche était limitée par la médiocrité des ressources — progressivement formés au journalisme, ont pris le commandement de la règle du jeu commandant de ne point céder ; dans le même temps, le Monde a été traversé par un « présent » paradoxal, à travers une trop brève citation, comme une sorte de colonialité — soutenus par le rôle de la France en Indochine des opinions diamétralement opposées.

Entre les « anciens » et les modernes, que séparait une génération creuse, celle des hommes de quarante ans, très peu nombreux, — les divergences d'analyse étaient fréquentes. Maurice Duverger, Jean-Jacques Servan-Schreiber (ce dernier, qui qu'en écrit Jacques Thibau, n'a pourtant jamais à titre de rédacteur au service étranger), collaborateurs extérieurs souvent exposés en première ligne, n'étaient pas des seuls objets des contestations internes.

La crise de 1951, qui vit le départ de René Courtin, la démission puis le retour de Hubert Beuve-Méry, avec l'appui de la rédaction, marqua une cohésion assez nouvelle, entamée seulement un peu plus tard par l'affaire Feschler, où Jacques Thibau voit une machination des services secrets américains et français pour déconsidérer le journal — et le départ de Remy Roure. C'est à ce moment que le Monde

JEAN PLANCHAIS.
* Histoire d'un journal, un journal dans l'histoire, de Jacques Thibau, Jean-Claude Simoen, 400 p., 55 F.

MATELAS et SOMMIERS en ENSEMBLES

TRÉCA EPEDA SIMMONS

LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

CAPELOU

DISTRIBUTEUR

Seule adresse de vente

57, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
PARIS XI^e Métro Parmentier
Tél. 337.46.35

NOUVEAU

PARIS LA ROCHELLE

55 minutes en jet de 65 places

50% de réduction aux jeunes étudiants, familles, couples, et les vols 50/1A

LA COMPAGNIE AIRBORNE DES SERVICES

renseignements, réservations, volatage de voyages, ou au (1) 201.33.33

(1) Voir Abel Chateblain : « Le Monde » et ses lecteurs, collection « Kluge », Armand Colin, 1962.

(2) Et soulignons, comme l'écrit l'auteur, l'usage des missions françaises à l'étranger par une note des services de M. Georges Elbaum, ministre des affaires étrangères.

TAPIS D'ORIENT, MOQUETTES, PAPIERS ET LA BOUTIQUE MARIE CLAIRE.

Peints

Stiles cadeaux : Boutique Marie Claire

Shopping Décor les prix les plus bas

Si vous trouvez moins cher ailleurs, Shopping Décor vous offre la différence, et en plus 10 % sur votre prochain achat.

Shopping Décor le grand magasin de la décoration

5 magasins : Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Belle Epine, Cergy 3 Fontaines.

EN HIVER LES PRIX RETRENCISSENT CHEZ HOVERLOYD.

LES PRIX RETRENCISSENT CHEZ HOVERLOYD.

LES PRIX RETRENCISSENT CHEZ HOVERLOYD.

HOVERLOYD

HOVERLOYD

HOVERLOYD

HOVERLOYD

HOVERLOYD

HOVERLOYD

HOVERLOYD

HOVERLOYD

HOVERLOYD

JUSTICE

DEUXIÈME JOURNÉE DU PROCÈS DE SERGE FERRATON DEVANT LES ASSISES DU NORD

Accusée : une certaine psychiatrie

De notre envoyée spéciale

Donat — Serge Ferraton, par deux fois meurtrier, subi lui aussi, pendant dix-sept années, une mise à mort « à l'assise », ce lieu de mort lente, comme l'ont décrit les psychiatres cités par ses défenseurs, M^{rs} Christian Revon et Nicole Sabliavne. L'inconfort de ces médecins qui sont à la recherche de nouvelles pratiques, qui mettent en question leur travail, leur action, leur fonction, a succédé au roulement des certitudes des experts entendus la veille. Au docteur Vuillien, rappelant les vertus éducatives de l'institut médico-pédagogique d'Armentières, au docteur Lavigne, niant à Serge Ferraton « toute souffrance trépidante, tout sentiment de culpabilité » (le Monde du 15 décembre), s'opposent ceux qui accusent l'institution, qui se veulent « modestes dans ce lieu où nous avons fait preuve de notre compétence », comme le dit le docteur Franck Chamonot, membre du Syndicat de la psychiatrie. L'opinion de Serge Ferraton sur le « caractère maternel » de l'hôpital psychiatrique pour un enfant de treize ans est confirmée par le docteur Stanislas Donkiewicz, directeur de recherche à l'INSERM, évoquant « cette chose en soi monstrueuse et curieuse, tout également plus faite depuis 1980 ». D'un enfant turbulent que ni l'école ni le milieu social ne réprimandent parce qu'il ne répondait pas à leurs normes, on a fait « celui qui est fou parce qu'il est à l'IMP » (Institut médico-pédagogique). Et rien n'a pu effacer cette image, malgré toutes les tentatives de Serge Ferraton pour être reconnu comme un sujet à part entière. « Puisque Serge Ferraton demande, et il a raison, explique le docteur Chamonot, il doit être reconnu comme responsable, alors il faut mettre dans la balance la responsabilité de la psychiatrie, cette psychiatrie qui a fait de Ferraton, peut-être sans ce qu'il est, mais qui a fait le trajet de Ferraton ».

et d'études sur les pratiques psychiatriques (C.E.F.P.P.). Selon elle, comme l'a dit Serge Ferraton, à l'assise, le médecin-chef est maître avant Dieu, « et c'est toujours vrai ». A l'assise, le malade n'a pas la parole, et s'il l'a, c'est parce qu'on veut bien la lui donner. Même en 1978, toujours selon le docteur Lavigne, l'assise est un lieu de violence où la personne humaine n'est pas respectée.

Non-vie

L'insistance du président à faire préciser aux témoins, aux policiers, les détails horribles de la découverte des corps fait passer dans le public un frisson qui peut être malsain et fige le procès. Le père de la victime se félicite, la mère de l'accusé s'adresse en sanglotant à son fils. Il faut suspendre l'audience. Refuser cette complaisance dans la description de l'horreur ne serait en rien exposer des faits que Serge Ferraton lui-même n'a pas tenté de minimiser sur une femme étranglée, un enfant violé et ensuite assassiné. Mais tout ce qu'il a envie d'expliquer, il n'a pu le faire par nervosité. Seul l'admission des psychiatres témoins à cette audience du jeudi 14 décembre lui a permis d'être moins tendu et de tenter de leur parler. Des faits, cependant, il a peu à dire. Il n'a pas, surtout en ce qui concerne le meurtre du jeune garçon, de souvenirs. Pour lui, ces deux crimes ont été la conclusion sanglante d'une vie dévastée.

Serge Ferraton vient tout juste d'avoir trente-trois ans et ne sait pas où est son avenir ni même s'il en a un. De son passé ne lui restent que la haine et le meurtre de sa personne dans l'enfermement d'un univers de non-vie.

JOSTANE SAVIGNEAU.

صكنا من الأصل

« L'année 1979 doit être celle de l'abolition de la peine de mort », déclare M. Pierre Bas

« Nous voulons que l'année 1979 soit celle de l'abolition de la peine de mort », a déclaré jeudi 14 décembre, M. Pierre Bas, député R.F.R. de Paris, président du comité parlementaire d'études pour l'abolition de la peine de mort, qui a annoncé, au cours d'une conférence de presse, le lancement d'une pétition nationale. Celle-ci doit permettre aux Français de se prononcer sur ce problème.

M. Pierre Bas a estimé qu'il y avait une légère majorité dans l'Assemblée nationale en faveur de l'abolition de la peine de mort, et que le débat sur ce sujet aurait lieu au début mais d'après les deux présidents des groupes parlementaires de la majorité, MM. Claude Labbé (R.F.R.) et Roger Châtelet (O.D.F.), étant engagés à faire inscrire cette question à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée.

M. Michel Aurillac, député R.F.R. de l'Indre, a été chargé par le comité de préparer une nouvelle proposition de loi prévoyant « des peines de remplacement », qui reprendra la résolution 105 du comité d'études sur la violence.

« Nous n'avons rien à voir avec la manière de la peine de mort », a-t-il conclu. Prenant à son tour la parole, M. Bernard Stasi (U.D.F.) s'est déclaré « beaucoup moins optimiste que M. Pierre Bas quant à l'inscription à l'ordre du jour de cette question à la session prochaine. Il a affirmé que la position du président de la République n'était pas aussi claire que cela et que « l'attitude de garde des sceaux était incohérente, puisque l'abolition de la peine de mort est présentée comme un moyen de faire reculer la violence dans les travaux du comité d'études sur la violence », que présidait M. Peyrefitte. — M. B.-R.

EVELYNE BARGE ET TROIS PLASTIQUEURS DEVANT LES ASSISES DE PARIS

La liberté et l'intransigeance

Tristesse et malaise. Ces deux sentiments prévalent depuis quatre jours que dure ce procès dans lequel comparait Evelyne Barge, Jean-François Galliac, Jean-Louis Lascoux et Bernard Mumber (le Monde du 13 et 14 décembre). Pourquoi ? Parce qu'indéniablement, ce ne sont pas de dangereux terroristes que l'on juge, mais trois « jeunes-prolo-ansars » influencés — directement ou indirectement, allez savoir ! — par une jeune femme « psycho-rigide à tendances paranatiales », selon les experts. Parce que la cour d'assises a vite

adopté les travers de la Cour de sûreté de l'Etat, jugeant des faits et une cause... ou l'inverse. Voilà pour l'ambiance.

Il restait à entendre le ministre public. Jeudi 14 décembre, M. Jacques Gagnieur tint ce rôle en délaissant les faits, reconnus (attendant contre le commissariat du quartier Necker, et une succursale de la banque Rothschild en mai 1978). Tour à tour moraliste : « Je suis scandalisé par la personnalité d'Evelyne Barge. Elle a jeté ses trois camarades dans la délinquance » ; historien : « Vous êtes dans un pays qui n'a peut-être pas inventé la liberté, mais où cela compte. La liberté, c'est très fragile. Cela fait moins de deux cents ans qu'elle existe » ; et garant de l'ordre : « Il faut tous que vous réagissiez ! De grâce, ne prenez pas à la légère ce qui est sérieux. Il y a un coup d'arrêt à donner, donnez-le ! Donnez-le avant qu'il ne soit trop tard ». M. Gagnieur fut dur et habile.

D'un mot, il rappela qu'une bombe peut tuer (pensez au B.E.V. ...) et qu'un « artificier » devient souvent, à son corps défendant peut-être, un meurtrier. M. Gagnieur requit finalement huit à dix ans d'emprisonnement contre Evelyne Barge, libre depuis le 2 juin 1977 et mère d'un enfant de dix-huit mois, et de cinq à sept ans de réclusion criminelle pour « les autres qui ont subi son influence ». Des peines demandées sans circonstances atténuantes.

M^{rs} Jean-Pierre Mignard et Josyane Mouton, défenseurs d'Evelyne Barge, se sont alors attachés à insinuer le doute quant à la complicité, toujours niée, de leur cliente. L'image d'une « Carlos en fusion » (ce fut le titre d'un journal) gesticola, se mit à s'écrouler. Et ainsi de suite.

LAURENT GRELSAMER.

Faits et jugements

● La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné à deux ans de prison avec sursis M. Joseph Rey à trois ans d'emprisonnement pour homicide volontaire. Le 20 décembre 1978, M. Rey, soixante-trois ans, avait mortellement blessé Mme Thérèse Rouland, propriétaire de l'hôtel dont le condamné assurait, avant d'en être expulsé, la gestion (le Monde des 22 et 24 décembre 1978).

● L'enlèvement du cerceuil de Charles Chaplin. — Poursuivi pour « crime manqué d'extorsion de fonds et atteinte à la paix des mœurs », Roman Warda, un réfugié polonais qui avait organisé l'enlèvement du cerceuil de Charles Chaplin et tenté d'obtenir une rançon d'un demi-million de francs suisses, a été condamné, jeudi 14 décembre, par le tribunal correctionnel de Vevey (Suisse), à quatre ans et demi de réclusion (le Monde du 6 mars et 13 décembre). Son comparse, Gantscho Ganev, réfugié bulgare, qui n'a pas participé directement à la demande de rançon, s'est vu infliger dix ans de prison avec sursis. — (Corresp.)

● Le procès en appel de M. Roger Lelou, ancien P.D.C. des cartonneries de Lestrem (Nord), condamné à un an d'emprisonnement le 1^{er} juin pour entrave au droit syndical, a été renvoyé au 8 mars 1979 par le tribunal de Douai à la demande de la C.G.T., partie civile. Quelques jours après son incarcération à la maison d'arrêt de Béthune, la cour d'appel de Douai avait ordonné la libération immédiate du détenu et avait prononcé la nullité du mandat de dépôt (le Monde des 3, 4 et 9 juin). Jeudi 14 décembre, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Béthune, notamment des délégués du Syndicat des avocats de France et du Syndicat de la magistrature, pour protester contre l'attitude de la cour d'appel du Nord. — (Corresp.)

● La cour d'assises de la Vendée a acquitté M. Gilbert Laiseau, inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, dans une affaire relevant de la « légitime défense ». — (Corresp.)

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2257

HORIZONTALEMENT

I. Doit savoir lire entre les lignes. — II. Comme le cœur, quand on sait à quel s'en tenir. On lui attribue un joli morceau ; Endroit où l'on aime à s'attarder son briquet. — III. Qui ne répond pas ; Article. — IV. Pas nu ; Théâtre d'un grand drame. — V. Chan- jonction de son ; Con- jonction D'un auxiliaire. Peut être mis à l'index. — VI. Utile pour passer de la ; Un ma- de ; Permet une désignation. — VII. Peut se mettre au mur ; Sortes de tul- les quand il est gros. — VIII. Con- tredit une négation ; Son fait pour as- surer un repos ; Un enguirlandé ; Sou- vent sur le turt. — IX. Fait rougir bien des fronts ; Bons à désabuser ; Parfois courte pour un ga- gnant. — X. Sans intérêt ; qu'a o d il s'agit de naviguer. Partie d'une balance ; Article ; Elevé (spé- cial). — XI. Fournit de l'huile ; Auteur d'un livre ; Est marqué au fer. — XII. Grande arête décalé ; Se montre très négligent ; Bout de bois. — XIV. Largeur du bureau ; C'est un cousin quand il est de Bretagne ; Fait une inscription. — XV. Mesurer l'essence ; Pas collés.

VERTICALEMENT

1. Matière dont peuvent être faits des bouchons ; Peuvent se manger chauds ou glacés. — 2. Comme des états ; Certains ont chevelu. — 3. Peut être assimilée à une ronde ; Sèche pour une réparation. — 4. Faire un arrange- ment ; Préparer un poulet, par exemple. — 5. Faire perdre sa place ; Souvent en vitrine ; Un étranger. — 6. Droit pour le ge- néral ; Jeu ; Matière qui peut évoquer un nombre. — 7. Plus difficile que la critique ; Travail qui se fait en chambre. — 8. Terre humide ; Pour en profiter, il faut le laisser s'exprimer. — 9. Mena- çant quand il reste ouvert ; Bon à mettre dans le coffre. — 10. Puissance ; Peut former un carré ; Les Marquises par exem- ple. — 11. Parler en maître ; Circuler à l'étranger. — 12. N'admettent pas ; Pas désuet ; On y trouve beaucoup de traits. — 13. Normée ; Agrément d'an- trois. — 14. Comme des larmes

parfois ; Peut servir de doublure. — 15. Département ; Bien sou- lignés.

Solution du problème n° 2256

Horizontalement

I. Durillons. — II. Olier. — III. Fougère. — IV. Su. — V. Valéry Castells. — VI. Ida ; Opa. — VII. Tô ; Acné. — VIII. Aurore ; Ul. — IX. Ibéride. — X. Révéda ; Et. — XI. Es ; Seille.

Verticalement

1. Défectueux. — 2. Adoubés. — 3. Roussâtres. — 4. Iléus ; Ores. — 5. Lit ; Arde, enquêté sur. — 6. Lette ; Cédant à l'Orléans. — 7. Ro ; Feu ; EL. — 8. Sud ; Dê ; Tête. — 9. GUY -ROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au Journal offi- ciel du 15 décembre 1978 :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret n° 67-1084 du 14 décembre 1967 portant attribution d'une prime spéciale d'installation des personnels ci- vils et militaires de l'Etat.

DES ARRÊTES

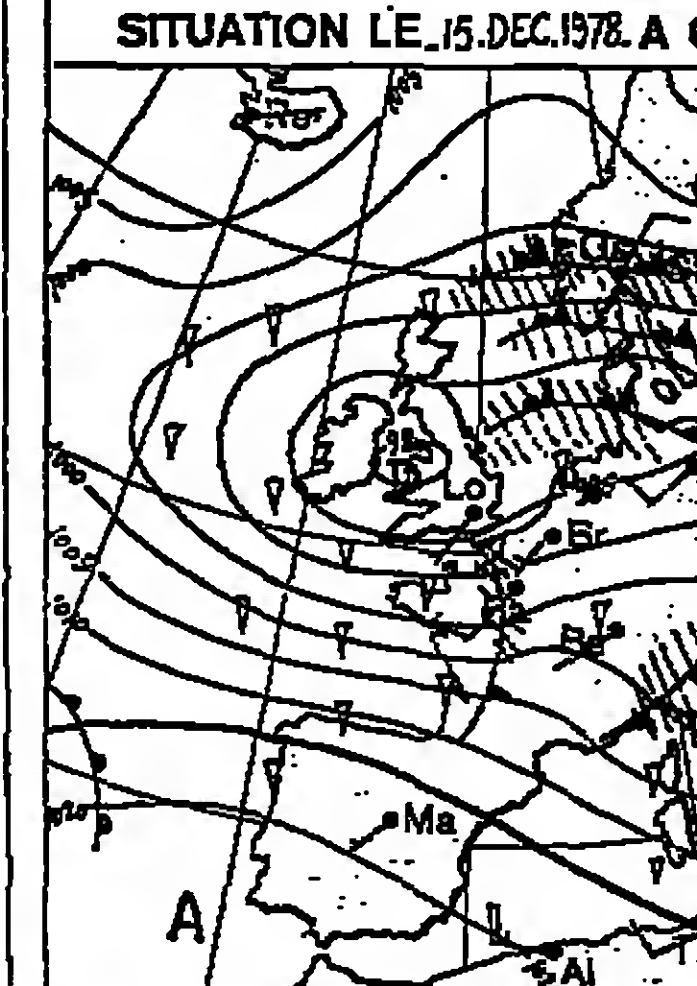
● Relatif aux actions des sociétés françaises traitées sur le marché hors cote dont l'achat ouvre droit à détaxation ;

● Instituant des droits anti- dumping des produits de la Com- munité européenne du charbon et de l'acier ;

● Relatif aux tarifs de pen- sion applicables aux établisse- ments d'enseignement public du second degré.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 DÉC. 1978 A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France en la semaine 15 décembre à 9 heures et le samedi 16 décembre à 24 heures :

L'air relativement doux mais très instable, d'origine atlantique, qui circulait rapidement sur la France, sera remplacé par un air plus froid et moins instable. Un nouvel étage de nuages se développera en Méditerranée.

Bamedi 16 décembre, sur la moitié nord de notre pays, le temps sera généralement nuageux, avec des pluies intermittentes ou des averses. Des chutes de neige sont à craindre sur les Ardennes et les Vosges. L'après-midi, les précipitations deviendront peu fréquentes, et deviendront plus belles sur la Bretagne. Les vents seront encore forts le matin près des côtes et assez forts dans l'intérieur, de secteur nord-ouest dominant. L'orientation progressivement à nord en faiblissant lentement l'après-midi. Les températures baisseront légèrement.

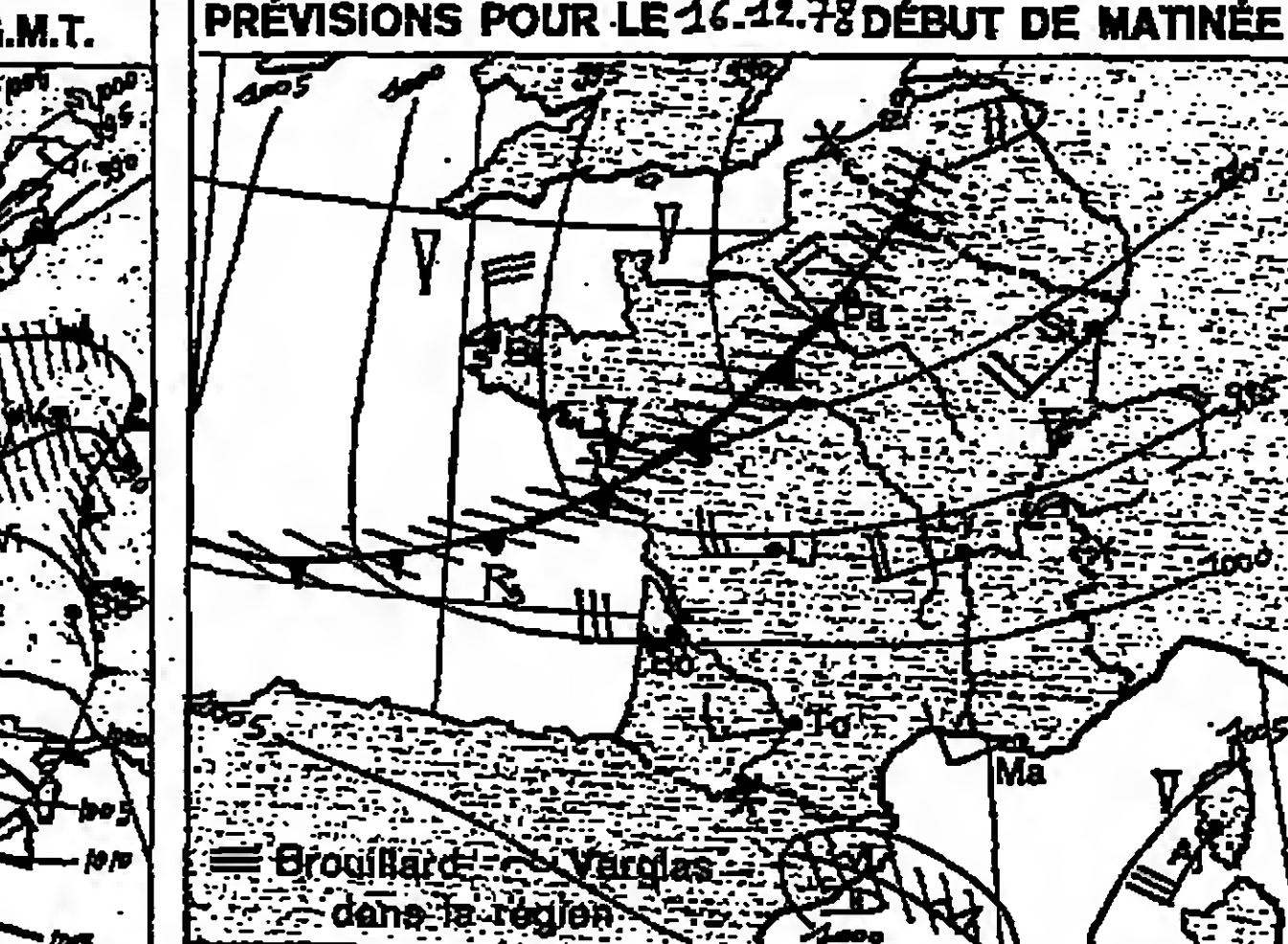
Sur la moitié sud, le temps sera variable, souvent très nuageux, avec des précipitations qui deviendront plus fréquentes près de la Méditerranée (sauf à partir de 1 000 mètres environ). Les vents seront irréguliers, temporairement assez forts ou forts de secteur sud-ouest ou ouest domi- nant. Les températures seront sta- tionnaires ou en légère baisse.

La pression atmosphérique redéscend au niveau de la mer (à Paris, de 1017 à 1013 hPa) et sera de 1017, 991,7 millibars, soit 743,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indiqué est le maximum enregistré au cours de la journée du 14 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 18 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 9 ; Bordeaux, 11 et 8 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 10 et 7 ; Char- bourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 8 et 4 ; Grenoble, 10 et 5 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 10 et 7 ; Marseille, 13 et 7 ; Nancy, 8 et 4 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 13 et 7 ; Fontaine-bleau, 23 et 20.

Températures relevées à l'étranger :

PRÉVISIONS POUR LE 16 DÉC. 78 DÉBUT DE MATINÉE



Alger, 21 et 13 degrés ; Amsterdam, 8 et 5 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, 7 et 5 ; Bonn, 10 et 5 ; Bruxelles, 9 et 6 ; Casablanca, 21 et 16 ; Coppenhague, 5 et 0 ; Genève, 8 et 4 ;

Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 10 et 3 ; Madrid, 12 et 8 ; Moscou, 2 et 1 ; New-York, 3 et 0 ; Palma-de-Majorque, 19 et 13 ; Rome, 17 et 11 ; Stockholm, -5 et -7.

LOTTO

TIRAGE N°50 DU 13 DECEMBRE 1978

7 15 25 31 42 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 12

RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1)

6 BONS NUMEROS	236 432,10 F
5 BONS NUMEROS	49 685,00 F
4 BONS NUMEROS	6 622,50 F
3 BONS NUMEROS	121,00 F
2 BONS NUMEROS	9,40 F

LES ETRENNES DU LOTTO SUPER CAGNOTTE

4 000 000 F

POUR LE TIRAGE DU 20 DECEMBRE 1978. VALIDATION JUSQU'AU 19 DECEMBRE 1978 APRES-MIDI

● La cour d'assises de la Val-d'Oise a condamné, respectivement, mardi 12 décembre, M.M. Abdelhamid Zahouh, vingt ans, Dominique Pichon, vingt et un ans, Chérif Ounoughi, vingt-deux ans, à sept, six et cinq années de réclusion criminelle pour avoir attaqué, par deux fois, des proches aux E.T.I. en leur débri- tant, sous la menace d'un cou- teau et d'un pistolet d'alarme, 2250 et 1160 francs. — (Corresp.)

SERGE FERRATON
FERRATON
LE FOU
L'ASSASSIN
1 vol. 104 p. 24 f.
éditions solin
1, rue des Fossés Séjaciens
Catalogue sur demande

**AU CARRÉ D'AGNEAU
CHEZ ALBERT**
122, av. de Metz. 320-21-65 (5. lundi)
320-05-19
TERRASSE COUVERTE PARKING
Ses spécialités en treuflets
Son homard poché
Son célèbre carré d'agneau
Sa cerv, l'une des meilleures de Paris

Le Monde
Service des abonnements
5, rue des Italiens
75401 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-03
ABONNEMENTS
3 mois 8 mois 12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
128 F 235 F 243 F 459 F
TOUTS PAYS STRANGERS
PAR VOIE NORMALE de 200 F
223 F 435 F 648 F 850 F
ETRANGER
(par mandat)
I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
115 F 250 F 425 F 560 F
II. - SUISSE - TUNISIE
265 F 385 F 580 F 750 F
Par voie aérienne
Tarif sur demande
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse dé-clarés au préavis (de 2 à 3 semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LOTTO
Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi.

Le Monde

La Plagne, c'est...

LA CHINE, PAR I...

LOTTO

TIRAGE N°50 DU 13 DECEMBRE 1978

7 15 25 31 42 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 12

RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1)

6 BONS NUMEROS	236 432,10 F
5 BONS NUMEROS	49 685,00 F
4 BONS NUMEROS	6 622,50 F
3 BONS NUMEROS	121,00 F
2 BONS NUMEROS	9,40 F

LES ETRENNES DU LOTTO SUPER CAGNOTTE

4 000 000 F

POUR LE TIRAGE DU 20 DECEMBRE 1978. VALIDATION JUSQU'AU 19 DECEMBRE 1978 APRES-MIDI

Le Monde

des loisirs
et du tourisme

PROMOTEURS ET MONTAGNARDS MAIN DANS LA MAIN

La Plagne, « locomotive » à emplois

La neige était parfaite, en ce début du mois de décembre, sur le glacier de la Châtaigne, à 3 100 mètres. C'est, le 15 décembre, qu'interdit aux skieurs de d'adonner aux joies de la pente sur le reste du domaine skiable de La Plagne, mais grâce à l'entrée en service de la plus grande télécabine du monde (6,5 km) en deux tronçons, inaugurée ce samedi 16 décembre, le ski est désormais possible toute l'année sur les glaciers de la Châtaigne et de Bellecôte. Seule remontée lourde mise en service en France cette saison, la télécabine de Bellecôte permet à la plus ancienne et à la plus importante des stations de sports d'hiver modernes d'accéder au rang des « quatre étoiles ».

M. Rémy Knafou affirme, dans le livre qu'il a consacré aux grandes stations des Alpes françaises, qu'aucune étude de marché n'a précédé la naissance de ces cités des neiges, hormis celle de Flaine (1). La Plagne illustre à merveille cet « amateurisme ».

En 1959, le maire d'Alme

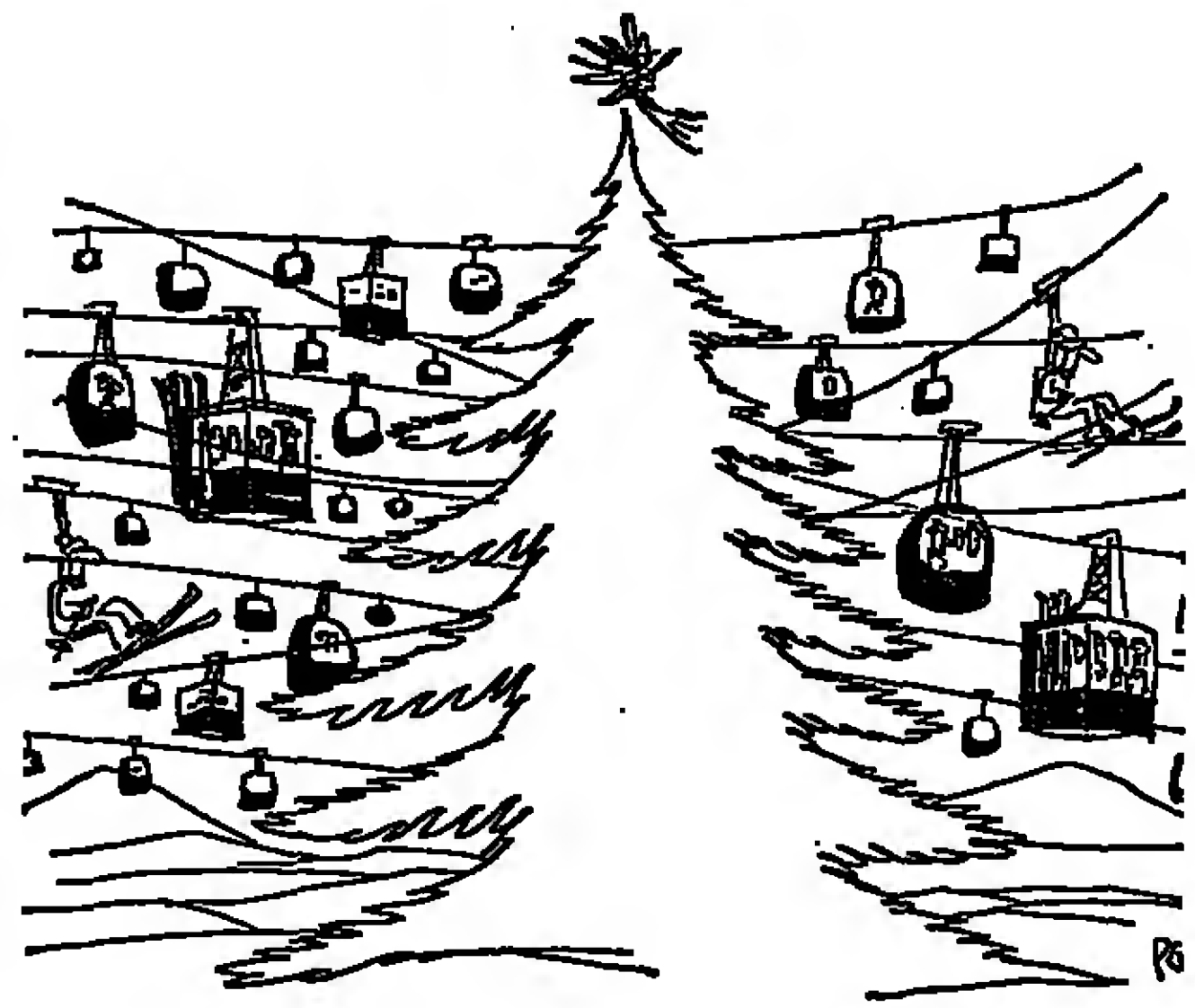
(Savoie) demande à cor et à cri une station pour enrayer la dévitalisation de ce coin de Tarentaise. En 1961, l'entrepreneur, résolu pour mener à bien l'opération, expose son bilan. En 1962, le chantier est repris par le Comptoir central de matériel et d'équipement (C.C.M.E.), organisme de crédit de la Fédération nationale des travaux publics et du bâtiment, auprès duquel le matériel du failli avait été gagé. C'est ainsi que se trouve constitué l'ensemble d'hommes et d'organismes qui devait mener à bien le projet : MM. Robert Legoux, directeur général du C.C.M.E., Michel Bezançon, architecte-urbaniste, le Crédit Agricole, le groupe Rothschild, la Banque de Savoie, le Crédit lyonnais, les banques populaires, des entrepreneurs avoyards, ainsi que les communes d'Alme, de Bellecôte, de Champagny et de Macot. La Plagne ne tarda pas à devenir la station préférée des technocrates et, notamment, de M. Maurice Michaud, père du plan neige et directeur de la commune selon l'intermédiaire pour l'aménagement touristique de la montagne.

Du béton sous le mélièze

De 1962 à 1968 le promoteur construit les 6 000 lits de la « vallée » Plagne. C'est l'époque des tours et des barres. Si l'immagination n'est pas perceptible dans l'architecture, elle modifie l'urbanisme de ce secteur qui sépare pour la première fois les automobiles des skieurs et des promeneurs. Pour la petite histoire, quatre-vingts polytechniciens furent recrutés pour les premiers souscripteurs...

De 1969 à 1970, le « paquebot des neiges » et ses 2 500 lits sortent de terre à Alme-La Plagne. L'immeuble mime la crête de la montagne. Ses « courbes » abritent le centre commercial.

De 1972 à 1978, la vogue de l'écologie et le souci de retrouver les « racines » des lieux et des choses amènent l'architecte à concevoir de petits immeubles rappelant un village et à utiliser



(Dessin de PLANTU.)

le mélièze brut. L'occupant-type de ces 3 000 lits est, selon le promoteur, « un père de famille catholique et sportif... ».

En cours de finition, l'ensemble de Bellecôte (4 000 lits) forme un amphithéâtre de béton. L'aspect massif de l'immeuble est atténué par les passages de mélièze sur les façades.

premier centre français de sports d'hiver ? C'est difficile à dire, répond M. Eddy Blanchot, directeur de la Société d'aménagement de La Plagne (SAP). Mais nous sommes au tout premier rang. La télécabine de Bellecôte nous permet d'atteindre le standing international, en étant de cent vingt à cent quatre-vingts jours notre saison d'hiver et en offrant un ski d'été qui complètera l'animation de la station.

L'équipement du massif de Bellecôte a coûté 40 millions d' francs. M. Jacques Charrier, directeur général de la Société

Immobilier de La Plagne (SIP), rappelle que le remboursement de cet investissement va faire disparaître le bénéfice de 2 millions de francs apparus dans le bilan de la SIP (60 millions de chiffre d'affaires), depuis 1975. « Nous aurions gagné de l'argent si nous avions acheté l'ensemble de nos projets immobiliers avant d'équiper Bellecôte, dit-il en bon financier. Mais nous aurions, en contrepartie, provoqué une saturation de nos remontées. »

Une équipe unie autour de M. Robert Houbas, qui a succédé à M. Robert Legoux, une capacité de 15 500 lits (1 000 lits hôteliers, 1 400 lits en multi-propriétés, 3 000 lits localités et 10 100 lits en copropriétés); un équilibre financier assuré, une sécurité des pistes exemplaire (soixante pistes et la « purge » systématique à l'explosion des zones avalanches); La Plagne atteint l'âge de la gestion et du finissage.

Le promoteur se propose d'engager l'an prochain les travaux dans la dernière zone constructible de Bellecôte (de 5 000 lits sont programmés). La part choisie prévoit d'y bâtir de petits immeubles-châteaux de vingt à trente appartements. Plus tard, si les communes en manifestant le désir, les sites de Plangagnant et de Planbois situés beaucoup plus bas, à 1 600 mètres d'altitude, pourraient être lotis à leur tour.

La Plagne a-t-elle profité aux quatre communes qui l'ont accueillie, il y a vingt ans, avec une certaine appréhension ? « Dans les premiers temps, nous avons été déçus, raconte M. Max Jannot, maire d'Alme

et conseiller général (sans étiquette). Les emplois créés par la station étaient des emplois subalternes. Aujourd'hui, nous entrons dans une phase plus intéressante pour nous, celle de la maintenance. Il nous faut placer nos entreprises locales, à l'exemple de cette blanchisserie industrielle qui traite l'ensemble du linge des stations d'Avoriaz, des Belleville et de La Plagne, ou de cette autre entreprise locale de viande et de plats cuisinés. La promotion immobilière de la Grand-Plagne a été un mal nécessaire. Un mal parce que nos collectivités locales n'ont pas été en mesure de la mener à bien toutes seules. Et puis, ça nous fait quelque chose de voir les glaciers équipés de poteaux métalliques ! C'était pourtant nécessaire : la station nous sert de « locomotive ». Nous allons pouvoir lui atteler, sans risque, des stations de moyenne altitude, créées à l'initiative de nos communes. Grâce à celles-ci, nous mettrons enfin un trait d'union entre La Plagne 2 000 et nos villages d'en bas. »

Ces succès (deux mille emplois directs créés) et ces promesses de développement sont-ils suffisants pour amortir le choc des quatre cent cinquante licenciements qui surviendront dans quelques mois, à l'occasion de la fermeture de l'usine Pochiney-Ugine-Kuhlmann de Moutiers ? Les montagnards veulent y croire.

ALAIN FAUJAS.

(1) Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises. Rémy Knafou. Mamon, éditeur.

UN VOYAGE AU QUOTIDIEN

LA CHINE, PAR LE PETIT BOUT DE LA LORGETTE (II)

La première partie de ce reportage a paru dans nos éditions datées 9 décembre.

De l'usine au temple, du musée à la crèche et de l'hôpital à l'école, les journées du voyageur en Chine sont toujours bien remplies. Finies tôt — il n'y a aucune vie nocturne, avis aux amateurs de « boîtes » ! — après un dîner rarement pris au-delà de 19 heures, elles débutent de même : on se lève généralement aux alentours de 6 h. 45, moment où il faut mettre le nez à sa fenêtre ou, mieux descendre dans la rue pour voir des centaines de citadins s'adonner seuls ou en groupes aux bienfaisants exercices d'une gymnastique qui tient à la fois de la danse rythmique et de la boxe, mais une boxe qui semble filmée au ralenti.

A propos d'emploi du temps, il faut savoir que le programme détaillé de chaque journée ne sera connu que la veille au soir, lorsque le guide en donnera lecture. Par conséquent, les brochures des agences ne sauraient être considérées qu'à titre très indicatif, seule la liste des villes étapes prévues étant garantie. Car on peut avoir toujours des surprises : le trajet Canton-Hang-Tchéou, initialement prévu en train pour notre groupe, s'est finalement fait à bord d'un Boeing-707 de la compagnie nationale ; ainsi, un groupe de touristes français a eu la malchance de voir remplacé le vol Pékin-Sian qu'on lui avait annoncé par une interminable nuit en chemin de fer, où, notons-le au passage, le meilleur des comforts est assuré, les wagons-lits chinois étant parfaits à tous les égards.

On ne se couchera « tard » que si l'on est convié à assister à l'un de ces spectacles dont tout Chinois semble particulièrement friand. L'Opéra, par exemple, où il y a à voir et à entendre autant sur scène que dans la salle. Étonnante ambiance : le public, qui parle à haute voix, machonne bruyamment force tronçons de canne à sucre, crache entre ses chaussons des pépins de mandarine ou crache, tout court, cette activité, obligatoirement précédée de redoutables raclements de gorge, paraissant

être vraiment indispensable au bonhomme de neuf cent millions d'individus, qui ne s'en prive jamais, qu'il se trouve.

Sur la scène, insensible aux bruits de fond, la voix affroyablement haut perchée, l'héroïne du drame mime son couplet face à quelque tyran qui, sans cesser jamais de jouer de la mandoline et de la manchette, gronde comme un tonnerre des paroles définitives, que l'orchestre souligne de terribles coups de cymbales.

Il faut voir aussi au moins une opérette à thème politique, telle cette évocation de la libération du Tibet par l'armée populaire, qui nous fut interprétée à pleine poumons par une troupe d'abord interloquée par les applaudissements des deux rangées d'amis étrangers, le public chinois n'applaudissant que brièvement, et une seule fois, lorsque le dernier rideau se referme.

Le plus étonnant des spectacles, toutefois, c'est dans la rue — toutes les rues de toutes les villes — qu'il se joue. Pour l'apprécier, il ne faudra surtout pas hésiter à « sécher » quelque visite d'atelier ou de dispensaire, même si les guides semblent un peu surpris (et même contrariés) qu'on puisse préférer marcher seul, au hasard, plutôt que

d'emboîter le pas au reste de la troupe.

Il faut voir ces fleuves de bicyclettes dont un policier fleumattique, perché dans sa cabine vitrée à 3 mètres au-dessus du trottoir, tente d'endiguer la crue permanente à grand renfort d'injonctions courtoisement dispensées par le truchement d'un haut-parleur : « Cyclistes venant du nord, veuillez laisser passer les cyclistes débouchant de l'ouest... »

L'AFFAIRE DU JOUR... Voir la vie quotidienne, vieilles femmes au guidon de lourds tricycles sur qui s'entassent d'inventables quantités de marchandises, balayeurs s'acquittant sans hâte de leur tâche, badauds flânant en tous sens, boutiques où chacun prend son temps.

Car le Chinois est lent (sauf à table, où il engouffre prestement le contenu de son bol). Lent à pied : il va à pas comptés, les mains croisées derrière le dos ; lent à vélo et sachant tirer parti de la moindre descente pour passer en roue libre ; lent au volant du car, du camion ou du taxi, véhicules dont la vitesse excède rarement les 45 kilomètres à l'heure, mais dont l'excitateur, comme la sonnette des vélos, ne

se tait pratiquement jamais. Plutôt que les sempiternels magasins de l'Amitié, tous semblables, que chaque ville réserve à ses hôtes étrangers avec, d'ailleurs, un succès inespéré, le shopping restant — nous avons vu des touristes le préférer à la visite du Palais d'été, à Pékin, après avoir écourté pour le même motif celle de la Cité interdite ! — le souci numéro un du Français en voyage, plutôt que ces articles pensés et conçus d'abord pour se métamorphoser en devises, on entrera, au hasard, dans les boutiques où peu de « longs nez » (c'est ainsi que les Chinois désignent les Occidentaux) se risquent.

Dans ces magasins fort achalandés, tout étranger devient, rançon de la curiosité, et séance tenante, l'affaire du jour : abandonnant ses emplettes, la foule des clients l'entoure étroitement, le suit de comptoir en comptoir, silencieusement, mais

non sans examiner attentivement ses vêtements, ses souliers, sa coiffure, sa caméra et... sa physionomie.

On échange sourires et polignes de main avant de se voir raccompagné loin sur l'avenue par ces admirateurs muets. Mais l'accueil est, partout, des plus amicaux. Veut-on acheter quelque chose ? La vendeuse se mettra en quatre, avec les inévitables frous frous engendrés par le langage de sourds-muets qu'il faut bien pratiquer. Or, à choisir, on emporte ? Mieux vaut alors poser sur la table une poignée de ces minuscules billets, les yuans et les maos (ancien rapport avec le défunt Timonier, la prononciation n'est pas la même) ; la préposée, après avoir manœuvré à une cadence qui tient du prodige les boules de son boulier, prélèvera elle-même son dû.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 19.)

CHAINES à NEIGE
en LOCATION
et SKIS - Chaussures
Portez-les sans - Remarques Etre Rapides OCCASIONS
287-27-01 **DETHY** 273-20-47
CAMPING DE MONTAGNE
20 place des Vosges - PARIS.

nouvelles frontières
ZURICH
LIMA
2 280 F..
Départ Paris A-R
TUNIS* 800 F
ALGER 860 F
MARRAKECH 900 F
MONTREAL 1 450 F
NEW YORK 1 450 F
NAIROBI 1 950 F
BANGKOK 2 250 F
BOMBAY 2 250 F
DAR-ES-SALAM 2 250 F
DELHI 2 450 F
MEXICO 2 900 F
Départ Amsterdam A-R
CALCUTTA 1 850 F
KATMANDU 1 950 F
A. Vols V.A.R.A. * avec prestations
VOLS à DATES FIXES
CHINE
7900 F
Circuit 17 jours
du 16-04 au 04-05
du 28-09 au 15-10

nouvelles frontières
TOURAVENTURE
166, bd du Montparnasse
75014 PARIS
Tel. 323.12.14
5, rue Billerey
38000 GRENOBLE
Tel. 87.16.53 et 54
0, rue Berbizet
21000 DIJON
Tel. 30.19.51

Catapulte:
2h de montage
pour tout envoyer
en l'air
MONTAGE
le magasin le plus kit
de Paris
13 rue du Bac

Vacances de ski
Ebattez-vous dans l'Arène Blanche, un des plus beaux et des plus étendus réseaux de pistes de ski (140 km) 24 téléphériques et remontées mécaniques, 100 km de pistes de ski alpin, 60 moniteurs de ski. En plus, 45 km de pistes de ski de fond (circuits de 1, 5, 10 et 20 km).

Jardin d'enfants et Courts de tennis. Ensuite, un passage au sauna ou un bain dans la piscine couverte privée et chauffée de l'hôtel et enfin, un repas agréable au Trattoria ou au Grill Chadafö. Arrangements spéciaux Demandez nos offres spéciales! Tel. : 0041/081 391181 7018 FLIMS.

Park Hotel Waldhaus
H. Nussli-Bezzola
L'océan des amateurs de haute qualité

صكزامن الأصل

SKI DANS L'EUROPE D'EN HAUT

Sur les pistes des glaciers

L'essor considérable du tourisme en montagne et des loisirs de neige a conduit tous les pays de l'arc alpin à rechercher la neige toujours plus haut sur les glaciers.

Le ski d'été sont en fait au tant utilisés et prisés par la clientèle au printemps, à l'automne et même l'hiver quand la neige fait défaut.

Les pays européens les plus développés dans ce domaine.

Au-delà de ces équipements hors de pair, c'est le cadre de l'ambiance des trois cent cinquante-cinq villages et centres de ski autrichiens, ainsi que la qualité des prestations, la chaleur et la courtoisie de l'accueil qui conquièrent le touriste.

En ce qui concerne les prix pratiqués dans les trois pays cités, trois remarques doivent être faites qui guideront le client éventuel.

classés en Suisse par étoile comme en France.

En ce qui concerne les prix pratiqués dans les trois pays cités, trois remarques doivent être faites qui guideront le client éventuel.

Pour les séjours en hôtels incluant le forfait de remontées mécaniques et les cours de ski, les prix sont assez comparables dans les pays de l'arc alpin, sauf en Suisse où les prix en pension complète sont supérieurs à ceux affichés par les pays voisins.

JEAN RÉMOND.

A l'instar de la France, qui a mené ces dernières années une politique de développement des stations d'altitude, l'Autriche, l'Italie et la Suisse ont équipé de nombreux hauts domaines sur les glaciers, au point qu'à l'heure actuelle, en Europe, hormis la France qui en compte six, on ne dénombre pas moins d'une vingtaine de régions en mesure d'offrir le ski toute l'année.

Un domaine skiable supérieur à 1 000 kilomètres carrés, quelque 3 275 remontées mécaniques (premier rang mondial), 6 500 montebus, 400 écoles de ski, 6 800 kilomètres de pistes de fond, 344 patinoires naturelles, 640 glaciers couverts... et cinq glaciers de plus de 10 kilomètres carrés utiles chacun, équipés pour le ski, font de l'Autriche l'un des

Notre sélection, limitée au domaine skiable sur glacier, n'enlève rien au caractère exceptionnel et attrayant de l'environnement autrichien. Parmi ces hauts lieux du ski, citons, par ordre d'importance, la région d'Innsbruck avec la vallée du Stubai-Neustift, et celle de Hintertux et Solden. Plus à l'est, la vallée de Salzberg, avec Kaprun et Schladming-Ramsau. Une mention spéciale à Neustift, village du Parc de l'Inns, au sud-est d'Innsbruck, d'où on accède au glacier du Stubai où la notion de ski d'exception toute l'année n'est pas galvaudée.

En ce qui concerne les prix pratiqués dans les trois pays cités, trois remarques doivent être faites qui guideront le client éventuel.

La grande crainte des Vosgiens

LORS que les premiers flocons tombent sur les chaumes, les responsables du tourisme vosgien craignent que la saison 78-79 soit nettement moins bonne que la précédente qui fut, il est vrai, exceptionnelle.

Enfin, M. Remy pense que dans l'ensemble les vacances de Fêtes de printemps, en avril, sont soit trop tardives pour la pratique des sports d'hiver dans les Vosges, soit trop précoces pour les vacances de plein air.

TOURISME HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

Allemagne

06500 MENTON HOTEL MODERNE *** N.N. Près mer. Sans pension. Tél. 33-71-87.

FRANKFURT PARKHOTEL 1^{re} classe, centre, près gare centrale & Wiesenthauplatz 23. Tél. 1949/611/230371 TX 04-13908.

Mer

Angleterre

06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER HOTEL WELCOME 3 et N.N. l'hôtel on déjeune sur la terrasse, bord de mer. Forfait Séjour. Ecrire ou téléphoner : (33) 30-93-81.

KENSINGTON, LONDON Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington, 9 30-90, breakfast anglais, sans alcool, GROOM-WELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom 01-589-5288.

Montagne

Suisse

06400 ANGOLET PASSEZ L'HIVER SUR LA COTE BASQUE EN HOTEL TROIS ÉTOILES. Retraites séjours 3 à 6 semaines de repos de convalescence. Prix réduits du 1-10-1978 au 31-3-1979.

AROSA HOTEL BELLA VISTA *** Tél. 1941/81/21-24-21. Piste couverte, 28 °C (17 °C m). Excellente cuisine, situation tranquille. Transports, ski au ski.

Autres

Autres

06490 SAINT-VERAN (Hautes-Alpes) Les chalets du Villard (93) 45-83-03. Chambres de 2 à 8 personnes avec cuisinettes. River à ski en piste, fond.

LEYSIN (Alpes Valdoises) FORPAIN 7 jours/6 nuits en demi-pension des 305 F suisses, remontées mécaniques comprises. Pénalité et nuit. Couv. GRATUIT. Office du Tourisme, CE-1854 LEYSIN. Tél. 19-412/8234.

FRANKFURT

Angleterre

KENSINGTON, LONDON

AROSA

L'Italie

Autres

Autres

La Suisse

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

CORRESPONDANCE

Biarritz et ses casinos

Après l'article de Guy Forté, intitulé : « Casinos : bilan des cognottes » (Le Monde du 18 novembre), M. Bernard Marie, maire de Biarritz, nous a adressé la mise au point suivante :

« Une intolérable saturation »

M. Jean-Marie Remy suggère aussi que l'on tienne compte des vacances du Bénélux qui se situent toujours durant la semaine du mardi gras et qui, en 1979, viendront encore s'ajouter à la zone C, provoquant ainsi une saturation intolérable de l'hébergement.

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

Autres

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUX ARMES DE COLMAR, 13, rue de la République, 208-94-50.

RELAIS MOULIN, route de Saclay, 4 km d'Orléans, Ormeau-la-Rivière, 484-34-35. Menu 45 F. Carte 75 F.

TOURANGELLES

PETIT RICHE, 23, rue Le Pelletier, 770-34-30. De 8 à 43 couvertures.

CANADIENNES

MAISON QUEBÉCOISE, 20, rue Q.-Bouchart, 720-30-14. F/dim. + plats français.

MAROCAINES

AISSA FILS & Fils, 548-07-22. F/dim. cuisine, Pastilla, F/dim. Inn. CHER KATY, 47, r. J.-J. Rousseau, 508-10-10. Tagines, Pastilla.

POLONAISES

LA MAISONNETTE POLONAISE - Chez ANA, 87, rue de Clugnacourt, 255-07-55. Piano d'amb. F/D., L.

TERMINUS NORD, 22, rue de Dunkerque, 824-52-72. Cuisine spéciale.

LANDAISES

LE TROU GASCON, 40, rue Taine, 129-34-34. Diner du samedi. Fermé du 1^{er} au 31 octobre.

CONFITS

LA VILLE DE DUNKERQUE, 24, r. de Dunkerque, 878-02-47. Jusqu'à 1 heure.

CHINOISES

ELYSEES MANDARIN, 5, r. Colisée, 1^{er} étage, BAL, 48-78. Entrée club Paris-Montparnasse. Tous les jours, 11 heures à 11 heures.

PORTUGAISES

BIBATEJO, 8, r. Planche, M^e Avron 370-41-03. F/dim. F.M.R. 60 F.

VIENTAMIENNES

LE NEM, 87, r. Banneguin, 788-54-41. Cuisine légère. Spéc. Grill. Din. aux chaudières. Cadre tranquille. F/dim.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

LYONNAISES

LA POIX, 1, rue Clémence, 8. F. dim. 225-71-80. Alcazar aux fontaines.

COCHONNAISES

Une magnifique auberge 18 F à LA COCHONNAISE, 21, r. de la Garpe, 54-82-91-81. Cadre du XIII^e siècle.

CORÉENNES

SHINTYUNO, 22, r. Delambre, 335-45-50. Spéc. Jap. Barbouille Coréen.

REUNIONNAISES

ISLE BOIRESON, 18, rue Eug.-Sua, 255-81-84. Bis car. Bouillie. Réunion.

YIDDISH

AL GOLDENBERG, 69, avenue de Wagram - 227-34-78. Sur place et à emporter. Produits Yiddish et d'Europe Centrale. Ouvert dimanche et fêtes.

CHER BANI, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

MÉDITERRANÉENNES

LE SERRIN, 1, place Paléstra, 159-74-12-34. Bouillabaisse, Couscous.

FRUITS DE MER ET POISSONS

L'ACADIE, 33, bd du Temple, 773-21-94. Prix. J.-M. Neveu, chef cuis.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. Jusqu'à 100 couvertures.

EGYPTIENNES

AU PIED DES PYRAMIDES, 18, rue Jules-Chaplain, 325-15-13. Seul à Paris. Métro Vavin.

SCURIES DU LION D'ARGENT, 6, r. Bouchart, 233-37-88. Cocktail, 350 pers. - Banquets 200.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

PERIGOURDINES

LE PRIANT, 40, r. Priant, 538-59-98. F/dim. Spéc. et carte. Poissons.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

GRECQUES

TELEMAQUE, 15, r. Roger, 14^e. Cuis. familiale. Plats du jour, 220-88-38.

ITALIENNES

LE CORSAIRE, 1, bd Beilman, 525-83-35. Le Restaurant du RYTO. Menu 30 F (s.c.) carte et spéc. Une formule qui vous échantillonne.

SAUVAGES

GUY, 6, r. Mabilion, 6. 033-87-61. Brésilien, Patois, Chuzasco.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

SAUVAGES

SAUVAGES, 18, rue 4-Vents, 226-20-30. T.I.J. M. Cochet, propr.

AFRICAINES

LE KENZELIZA, 5, rue de Débargeurs, 508-90-61. Ambiance music.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

SCURIES DU LION D'ARGENT, 6, r. Bouchart, 233-37-88. Cocktail, 350 pers. - Banquets 200.

SAUVAGES

GUY, 6, r. Mabilion, 6. 033-87-61. Brésilien, Patois, Chuzasco.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (9^e), 033-79-23. PARKING 55 cave. P.M.R. 70 F.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

SCURIES DU LION D'ARGENT, 6, r. Bouchart, 233-37-88. Cocktail, 350 pers. - Banquets 200.

SAUVAGES

GUY, 6, r. Mabilion, 6. 033-87-61. Brésilien, Patois, Chuzasco.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (9^e), 033-79-23. PARKING 55 cave. P.M.R. 70 F.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

SCURIES DU LION D'ARGENT, 6, r. Bouchart, 233-37-88. Cocktail, 350 pers. - Banquets 200.

SAUVAGES

GUY, 6, r. Mabilion, 6. 033-87-61. Brésilien, Patois, Chuzasco.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (9^e), 033-79-23. PARKING 55 cave. P.M.R. 70 F.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

SCURIES DU LION D'ARGENT, 6, r. Bouchart, 233-37-88. Cocktail, 350 pers. - Banquets 200.

SAUVAGES

GUY, 6, r. Mabilion, 6. 033-87-61. Brésilien, Patois, Chuzasco.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (9^e), 033-79-23. PARKING 55 cave. P.M.R. 70 F.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

SCURIES DU LION D'ARGENT, 6, r. Bouchart, 233-37-88. Cocktail, 350 pers. - Banquets 200.

SAUVAGES

GUY, 6, r. Mabilion, 6. 033-87-61. Brésilien, Patois, Chuzasco.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (9^e), 033-79-23. PARKING 55 cave. P.M.R. 70 F.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

SCURIES DU LION D'ARGENT, 6, r. Bouchart, 233-37-88. Cocktail, 350 pers. - Banquets 200.

SAUVAGES

GUY, 6, r. Mabilion, 6. 033-87-61. Brésilien, Patois, Chuzasco.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (9^e), 033-79-23. PARKING 55 cave. P.M.R. 70 F.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

ARMÉNIENNES

LA CAPPAPOCCE, 3, r. Maréchal, 742-85-85. F/dim. Chan. musique.

SCURIES DU LION D'ARGENT, 6, r. Bouchart, 233-37-88. Cocktail, 350 pers. - Banquets 200.

SAUVAGES

GUY, 6, r. Mabilion, 6. 033-87-61. Brésilien, Patois, Chuzasco.

LA SAISON, 3, place du 18-Juin-1940 (9^e), 548-92-42.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (9^e), 033-79-23. PARKING 55 cave. P.M.R. 70 F.

ET DU TOURISME

LA CHINE, PAR LE PETIT BOUT DE LA LORGNETTE

(Suite de la page 19.)

Voici Hang-Tchéou, son parc coloré d'automne où vont des amoureux, un livre sous le bras, des soldats en goguette, des écoliers venus en bandes joyeuses...

de Sun Yat-Sen, le père de la première République chinoise, qu'on gravit longuement, marche après marche, entre deux rangées d'arbres incendiés par novembre...

dans le palais impérial, 72 hectares de rêves fous d'orgueil changés en marbres, en ors, en céramiques vernissées, en plafonds peints, en lourdes vasques de bronze...

l'entreprise en soi fut aussi « folle » que titanessque (volant vers le Pakistan le lendemain, nous la verrons longtemps encore, plus de deux heures après avoir décollé de Pékin...

CRANS-MONTANA (1.500-3.000 m.) Candidat champ du monde de ski alpin. Du 16 au 22-12-78, « SKI OS TECHNIQUE », 7 jours, demi-pension, école de ski.

Pensez à vos équipements spéciaux PARTICULIER vend 2 jantes (état neuf) TYPE OPEL ASCONA pour pneus 185 SR 13

Recherche associé (s) pour transformer une surface de 1.000 m2 en 2.400 m2 pour créer un centre « point chaud » en province.

Dans les bagages

● VETEMENTS. — A cette époque de l'année, le nord du pays est très froid. Prévoir de chauds vêtements, mais n'oubliez pas de vous équiper pour le sud...

● PHARMACIE. — Mieux vaut emporter ses médicaments habituels, bien qu'il existe de très nombreuses pharmacies sur place.

● PHOTOGRAPHIE ET CINEMA. — Pas de films couleur en Chine ! Comme on peut librement photographier (exception faite pour installations et matériels militaires)...

Planète (Editions du Seuil), à lire dans l'avion, servira d'introduction aux réalités chinoises. Enfin, l'ouvrage d'Orville Schell, les Chinois (Borland, éditeur)...

AU DÉPART DE LAMALOU Six jours à pied dans les Cévennes

UN à un, les randonneurs remplissent leurs gourdes à la fontaine, à Lamalou-les-Bains (Hérault), station thermale, la source-Bourgeois, l'un des quatre « crus » célestes, est calique, soignée et agréablement piquette...

mettant de faire « tourner » deux groupes en même temps et de les faire marcher à la belle saison, pousser des pointes jusque dans le Tarn et l'Aveyron.

en cuir souple, on tient le coup. Et, comme on le sait, Claude Fourtour est un guide patient. La végétation, elle aussi, monte et descend. Haies de fougères et de noisetiers couleur de soleil ; tapie ras d'épines, qui ont donné leur nom au plateau de l'Espinolette ; frênes qu'on déshabille pour donner leurs feuilles en tourage au bétail.

lapin, gratin dauphinois, œufs à la neige. Demain on couche chez Gérard, un ancton informaticien curieux aux travaux ruraux. De chez lui, on a une vue inoubliable sur le village classé d'Orangerie. Une église romane perchée sur un mamelon émergeant de la brume.

RÉSIDENCES secondaires ou principales Campagne • Mer • Montagne Pyrénées orientales ARGELÈS-PLAGE Magnifique deux pièces, 48 m2, cuisine entièrement équipée...

UNIQUEMENT A L'HOTEL ROC BLANC (ANDORRE) TRAITEMENT GEROVITAL H3 ET ASLAVITAL H4 créé par le Dr ASLAN Le troisième âge ne doit pas signifier nécessairement les infirmités de la vieillesse...

LA CHINE HONG-KONG - CANTON - SIAN LOYANG - LONGMEN - PÉKIN du 27 février au 16 mars 1979 Voyage exceptionnel dirigé par Madame A. THENOT, docteur en Archéologie...

LES CONSEILS VACANCES DE L'HIPPOCAMPE SELECTEUR LA THAILANDE AIRTOUR EURO 7 à partir de 3250 F* Hôtel RAJAH 7 jours/6 nuits chambre et petit déjeuner

Harrods soldes commencent le samedi 6 janvier 1979 Prenez dès aujourd'hui vos dispositions pour vous rendre aux plus grands soldes du monde. Vous serez assurés d'y trouver de fortes réductions sur des articles de très haute qualité...

ers La grande crainte des V... AURANTS Selon pour Deirunées et Banquess Ouvert après M... Traitours et invasions

سكزا من الأصيل

صك زامن الاصل

Depuis 1705
Un COGNAC d'exception
En direct du Domaine
• V.S.O.P. :
40 F la bouteille
par 6 bouteilles
• Vieille Réserve :
80 F par 3 bouteilles
• Encore quelques rares
et prestigieuses bouteilles
d'Extra Vieux
à 290 F la bouteille
Prix T.T.C. France
Envoyer commande
et règlement à :

COGNAC
Philippe de Castaigne
Domaine de l'Estac 16200 JARNAC

les gourmets
font la différence

GLACES-SORBETS
Dégustation - A emporter

RAIMO
GLACIER
de père en fils.

59/61 Bd de Reuilly 75012 PARIS
Tél. 343.17
Mo. DAUMESNIL (Futelle Eboud)

Plaisirs de la table

UN FLANEUR DANS LA VILLE

DEPOUSSIERÉ, resserré, le vieux Prunier-Duphot est, certes, un restaurant de luxe mais dont le prix sont justifiés. Et quel enchantement que ses petites salons dont chacun a une (ou plusieurs) histoire (s). Demandez que l'on vous raconte celle de Mlle Otero, par exemple. Prunier, au nom illustre, tombait en quenouille. Même ses « classiques » (marron de diable, flet Boston, pied de mouton poêlé) avaient le coup de vieux. M. Prunier, nouveau propriétaire, a rajouté la carte de plats « dans le vent » (salade de saint Jacques aux pampelounes, de poissons crus marinés, de langouste au citron vert) mais bien préparés et honnêtement copieux. Les fruits de mer règnent toujours triomphants. Et je trouve, sur la carte, les deux cafés, filtre ou express. La cave, autrefois célèbre, de Prunier a de jolis restes. Le « vrai » Prunier, à présent, c'est celui-là.

J'ai signalé, avant les vacances, ce Clos Lombasie (anciennement Les Belles Vérités). Le voilà « sur les rails ». Daniel, en cuisine, et Michel proposent sagement une carte relativement petite de terrines, de compote de lapereau, de cassiolette d'es-

carpots aux cépes, de poissons (les filets de sole au saumon fumé sont attrayants), de viandes (filet au roquefort, onglet échalote, paupiettes de rognons de veau, ris de veau aux écrevisses), de fromages (croûtin rôti et bien d'Auvergne chaud), de dessert enfin (Tatin, œufs à la neige, charlotte aux fruits de saison, sorbets et glaces).

Cadre agréablement classique, jeune carte des vins non sans attraits (chignon et bourguel de Couly Duthell, par exemple). Une bonne adresse du 15^e arrondissement (qui n'en manque pas).

Cette formule pour petites bourses a eu ses profiteurs, ses bienfaiteurs, ses malfaiteurs aussi. Voilà qu'à la porte Mailot on peut trouver le bon côté de la chose, je veux dire une

A LA SAUCE CHAMPIGNONS

Le gîteux de lépiotes aux pâtes fraîches, les marasmes à la provençale, les gomphides au paprika, le gratin de olivocytes aux épinards, la julienne aux tricholomes, les armillaires aux oignons blancs... ; des plats aux noms étranges, mais venus tout droit de nos forêts. Pour que les champignons de ces festins fas-

Philatélie N° 1565

Extension des services de l'ONU

C'est sous le même titre que nous avons annoncé, dans notre chronique n° 1538 (1), la dématérialisation future de divers services de l'ONU à Vienne, dans le Donau Park, et les conséquences philatéliques qu'elle pourrait entraîner.

Aujourd'hui, toujours de source digne de foi, nous pouvons confirmer ces informations avec plus de précision.

L'inauguration des bâtiments officiels de l'Organisation des Nations unies à Vienne a été envisagée pour le 23 août 1979, sans imprévu.

A cette même occasion, l'émission d'une série de six timbres, dont les valeurs seront exprimées en schillings autrichiens — comme nous l'avons écrit — est également prévue.

Trois de ces timbres seront au type « Genève », un au type « New York » et deux au type nouveau « Vienne » de Donau Park.

L'inscription « Vereinten Nationen » figurera, uniquement en allemand, sur toutes ces vignettes postales.

Prochainement, quelques détails sur les valeurs de cette série « Nations unies » en Autriche.

(1) Voir Le Monde du 27 mai 1978, page 25.

Bureaux temporaires

• 5100 Roubaix, les 22 et 23 décembre. Centième Journée du sang.

• 30 Barzak (au château de), les 22 et 30 décembre. — Salon de la carte postale.

Nouvelles brèves

• BELGIQUE : timbre de Noël 78 « La Nativité », fragment du portail de Bethléem de Notre-Dame de Huy, 6 F.

• BENIN : une série de timbres-taxe, quatre représentant des fruits du Bénin, et les deux dernières valeurs la poste rurale, 10 F orange; 20 F encarde; 40 F orange; 50 F bleu-vert; 60 F cycliste et 80 F dactyle. Hélio et taille-douce pour la poste rurale grande par Jean Pharaud, d'après Assoutz. Atelier de Périgueux.

• GAMBIE : papillons, 25 F.

• HONDURAS : « Salmos », 25 F.

• Euzantie Trojans, et 30 F, « Euzantie Cypriote ». Offset, Carlor S.A.

• COSTA-RICA : exposition philatélique « Argentina 78 » (P.A.), 2 G.

• GORGO : « Edouard Petrucci », 100 F (P.A.). Dessin et gravure de René Quilliot. Taille-douce, Périgueux.

PANTIER
CIGARETTES
MADE IN HOLLAND

Maintenant en France
L'AUTOBRIDGE
L'AUTOBRIDGE permet de jouer au Bridge, SEUL, DANS LES CONDITIONS D'UNE VRAIE PARTIE

BON DE COMMANDE à renvoyer à: En J.M. Suez
encadré de 85 F France
10 rue de Valenciennes 75018 PARIS

Valable pour jouer à deux Valable pour jouer seul
NOM Prénom.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Moyen de règlement Mandat Chèque bancaire Chèque postal Carte de crédit
10 rue de Valenciennes 75018 PARIS

Rive gauche

le ciel de paris
56^e étage de la Tour Montparnasse
LE RESTAURANT LE PLUS HAUT D'EUROPE
A partir de 90 F. Ouvert tous les jours jusqu'à 2 heures du matin.
Réservez vos tables pour le Nouvel An.
538.52.35.

Julien
16, rue du Faubourg-Saint-Denis Paris 10^e
Réservation 770 12 06
tous les jours jusqu'à 1 h 30, fermé le dimanche

Retrouvez la cuisine à la broche.
Pour réserver, appelez notre Maître d'Hôtel, 260.37.80, Poste 276.
Rôtisserie Rivoli
234, rue de Rivoli, Paris 1^{er}, angle rue de Castiglione.

Le Montgolfier
Divers-Saucis-Paris
LE CÉLÈBRE DE SAUCIS
Café de nuit
Café de nuit et entrée

BOULEVARD PARIS
8 - 12, rue Louis Armand 75015 - Paris
Porte de Suresne (Métro de Paris)
Réservation 154-15-00 Parking gratuit assuré

A SAINT-GERMAIN DES PRÉS TOUTS LES JOURS
Service 15h-20h, 20h-23h, 23h-02h

LE PETIT ZINC
FRUITS DE MER, POISSONS, VINS DE FRANCE

LE FÜRSTENBERG
Avec PERISSANT et son trio « Fruits de Mer - Saucis - Bœuf » à la bière, et l'original L'ŒUF FUSION à la bière.

Le Münche
NITRIS, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci - Paris 6^e

TELLO SON BANC D'HUITRES
61, rue du Faubourg-Saint-Denis - 770 13 59 (F. dim.)

TERMINUS NORD
824.48.72

SON BANC D'HUITRES
23, rue de Dunkerque
face Gare du Nord
tous les jours

A L'ABBÉ CONSTANTIN
REVELLONS
NOËL 450 F
St-SYLVESTRE 500 F

menu gastronomique
Champagne Noël à discrétion
Fruits de mer TOUS LES JOURS
avec saucis à Tolgnon à l'aube
orchestre; Maurice Vessier
côtlées animation J.-P. Héral
13, rue du 4 Septembre
Réservation: 742.69.19

Korean barbecue
TOKYO
SHIN-TOKYO

Rive droite

BRASSERIE DE L'EST
SA FABULEUSE CHOUROUTE
CHOUROUTE
A EMPORTER
VINS D'ALSACE

KANTERBRAU
7 rue du 8 Mai 1945 (10^e)
(FACE GARE DE L'EST)
607-90-84
DE 5h DU MATIN A 24h DU MATIN

LES RESTAURANTS OUVERTS 24 HEURES SUR 24

OUVERT JOUR ET NUIT
AUX HALLES
AU PIED DE COCHON
25, rue de Valenciennes, SA GRAYÈZE, 105 VANDER
6, RUE COQUILLIÈRE - 238 11 72

L'ALSACE
CHAMPS ELYSÉES
34 BOUTEILLES
200 F BAC
25 IMPRIS
25 D'ALCANTARA

OPEN DAY AND NIGHT
A L'OPÉRA le grand café
DES FRUITS DE MER, DES POISSONS
4, BOULEVARD MONTMARTRE - 073 47 45
parking, 24 heures et 24h

PRUNIER
TRAKTIR
500-89-12
RESTAURANT - POISSONNERIE
16, av. Victor-Hugo, Paris-16^e

MARIUS et JANETTE
TOUS LES FRUITS DE MER
spécialités provençales
4, av. George-V - ELT. 71-78, BAL. 94-37

LA TOUR CELESTE
LE RESTAURANT CHINOIS
OUI SORT DE L'ORDINAIRE
66, rue de la Tour (16^e)
Téléphone au 5011 Doumer
Tél. : 520-55-19
PARKING GRATUIT (3 - 30 jours)

CHEZ GEORGES
LES FRUITS DE MER
273 Bd. PÉREIRE - 574.31.00
PORTE MAILLOT

dans un décor Belle Epoque

LE CAFÉ FRANÇAIS
13 DÉCEMBRE 1978
27 FÉVRIER 1979
AUTOUR D'UN VIN D'ALSACE
PINOT NOIR
Appellation contrôlée
SPÉCIALITÉS ALSACIENNES
tout à discrétion.
Buffet "FOU" 80 F
Menu "GOURMAND" 100 F
17 bd St-Jacques
PARIS 14^e - Tél. : 589.89.80
Facilité de parking.

"REVEILLON SAINT-SYLVESTRE" 270 F
DNER EN MUSIQUE
avec pianiste
85 F/105 F

LE PARC
A 10 mn de Paris, Pte de Bagneux, Autoroute A-3
1, rue Marc-Vielville, à VILLEMORBLE (50 m de la mairie)
OUVERT TOUTE L'ANNÉE - REPAS D'AFFAIRES - TOUTES RÉCEPTIONS

REVEILLONS
NOËL 300 F - ST-SYLV. 340 F
FOUIT AU CHAMPAGNE
Service complet

Orchestre LOS PARARITOS de Michel DARTON. — ANIMATION - BANSE - COTILLONS
Mme FAYE-COITIGNI, propriétaire, chef de cuisine.
Réservation : 154-16-27 et 47-46

AUBERGE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
Apéritif, vin, café
Service compris

MENU 76 F
SPÉCIALITÉ A LA CARTE

Coquilles Saint-Jacques aux cépes - Frite grise de canard chaud
aux raisins - Macret, Cassoulet, Foie - Soufflé aux trambolles.
FRUITS DE MER - GIGONDS DE SAISON

SALONS DE 10 A 30 PERSONNES - DÉJEUNERS D'AFF. - DINERS
Acc. Just. 23 h. 123, av. de Wagram-17^e - 277-61-50, 84-24 - F/Dim. - Park. assuré

Charlot
Roi des Coquillages
12, place Clichy - 75008 PARIS
Tous les jours
874-89-64 et 65 (face Wopler)
jusqu'à 1 heure du matin
Fermé le lundi

La Saint-Sylvestre dans votre Château-Hôtel.
Château de la Comiche
ROLLEBOISE à 60 km de Paris Tél. 093.21.24
Réveillon Gourmand au champagne, orchestre, cotillons

Dessirier
MAÎTRE-ÉCILLER RESTAURATEUR
9, place Perteira, Paris 17^e - 754-74-14

Le Pavillon Royal
Le Pavillon Royal sera fermé pour travaux à partir du 17 décembre 1978.
Nous prions notre fidèle clientèle de bien vouloir nous en excuser mais c'est dans le désir de mieux la servir.
Il rouvrira ses portes dans un cadre entièrement renoué le 22 février 1979.

PCONGO
200 F

REVEILLON PANACHE
BRASSERIE LA BIÈRE
150 F

HAUTE-VOLTA : « 150^e anniversaire de la naissance de Jules Verne », 200 F O.P.A. Dessin et gravure de Claude Andréotto.
• GABON : « Noël 1978 », 80 et 80 F C.F.A.
• NOUVELLE-ZÉLANDE : série « coquillages », valeurs d'usage courant, 20 c. Hallotis tri; 30 c. Papilles pentagonales; 40 c. Dominica; 50 c. FORTIERTIA, néerlandais.
• NOUVELLE-CALÉDONIE : troisième journée calédonienne des vignes, 30 F (P.A.). Gravure de Pierrette Lambert, d'après Peiron. Hélio de Périgueux.
• TUNISIE : soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre, 150 m. affilée de Lénine.
• TUNISIE : « Evolution mondiale de la seriale », 150 millimes.
ADALBERT VITALYOS.

CARETTE
SALON DE THÉ
PÂTISSERIE
petits déjeuners
déjeuners
terrasse couverte
4, PLACE DU TROCADÉRO
PARIS 75016
tél. 727.88.56

Jeux DESCARTES
1^{er} spécialiste des jeux de réflexion

PRIX CHOCS

VOUS PROPOSEZ SA GAMME DE JEUX D'EGHECS ELECTRONIQUES

DEMONSTRATION-VENTE
40, rue des Ecoles
75005 PARIS

BRILLANT AU SONN

صك زامن الاصل

GALERIE JEAN DINH VAN
7, rue de la Paix, PARIS

BIJOUX CONTEMPORAINS de :

Diem PHUNG THI - Antony DONALDSON
Andrew GRIMA - Gilles JONEMANN
et **Jean DINH VAN**

SPECIALITES ANTILLAISES

TRAITEUR ORGANISATEUR - BUFFET - COCKTAIL
REPAS A DOMICILE.

Vous proposez : **pour 85 F** tout compris
UN REPAS ANTILLAIS A DOMICILE
et tout un choix de spécialités
Arrivages directs des Antilles
Rhum - Punch - Fruits et Légumes

CARAIBOS
21, rue de la Roquette • 75011 PARIS

METRO BASTILLE
Ouvert de 9 h. à 19 h. 30

LA BAGAGERIE

Habillé, ce petit sac en cuir velours frappé. Pour une allure plus décontractée, une bandoulière que vous pourrez régler à volonté. 175 F

Paris : 12, rue Truchet, 75008
41, rue du Four, 75006 • 24, rue de Passy, 75016
Tour Maine-Montparnasse, 75015
Lyon : La Part-Dieu, magasin 107, niveau 1

Dior-Dior

Parfum

CARNET

Décès

Mme Pierre Cantegrit, M. et Mme Jean-Pierre Cantegrit et leurs filles.
M. et Mme Alain Cantegrit et leur fille.
M. et Mme Jean-Luc Massot et leurs enfants.
M. Martin Cantegrit, M. et Mme Bertrand Cantegrit et leur fille.
Le docteur et Mme Marcel Cantegrit et leur fille.
Le docteur Pierre CANTEGRIT, leur époux, frère, beau-frère, beau-père, oncle, grand-père, survenu le 7 décembre 1978, dans sa soixante-troisième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 13 décembre à Aix-en-Provence, et l'inhumation à Port-d'Envaux (Ouarante-Martinique), le vendredi 15 décembre.
Ces avis tiennent lieu de faire-part.

Mme Jacques Daniel, son épouse, Michel Olivier, Sylvia et Eric, ses enfants.
Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de
M. Jacques DANIEL, survenu le 13 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu le dimanche 18 décembre 1978, à 10 h. 15 au cimetière ancien de Courbevoie, place des Trois-Frères-Roquigny (boulevard Saint-Denis), où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
33, rue de la Grande-Fontaine, 75019 Louvain-la-Neuve.

M. Marius Florio, ses enfants et petits-enfants, ont le douleur de faire part du décès de
Mademoiselle-Constance FLORIO, née Laloe.
Leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère, survenue dans sa soixante-huitième année le 7 décembre, muni de ses sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques ont eu lieu le 11 décembre, à La Ferté-Macé (Manche), dans la plus stricte intimité.

On nous prie d'annoncer le décès survenu le 8 décembre 1978, à Issy-les-Moulineaux, de
M. Bernard LIBERMAN, professeur retraité des lycées Galatasaray et franco-turcs d'Istanbul.
De la part de :
Mme Ester Beline Liberman, M. et Mme Norbert Liberman et ses enfants,
Mlle Silvy Liberman,
Sa famille et ses proches,
62, avenue du Général-de-Gaulle, 94150 Chevilly-Larue.

M. et Mme Jacques Picard, M. et Mme Denis Picard et leurs enfants,
La famille Magnin,
Tous leurs parents, alliés et amis, ont le douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Henri PICARLE, née Simona Désigaud, sous-directeur au ministère de l'Intérieur, et de

M. Henri PICARLE, inspecteur général des Télécommunications, chevalier de la Légion d'honneur, officier du Mérite national.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame de la Salisette (38, rue de Cronstadt, Paris-19).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Villiers (Loire) dans le caveau de famille.
Ces avis tiennent lieu de faire-part.
Courbevoie, Paris, Villiers.
[Le Monde du 14 décembre.]

Par arrêté de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 27 octobre 1978, M^r Charles CHARONNEAUX a été nommé Commissaire-Priseur à la Résidence de Paris.

Cibouze.
Mme la Générale Jean Albert Sore, M. et Mme Michel Sore-Larragain et leurs enfants.
M. et Mme Michel Beauchet-Filleau et leur fille.
M. et Mme Philippe Labarrère et leurs enfants.
M. et Mme Armand Riberoles et leurs enfants.
Les familles Sore, Pierron, Bouvet, Parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès de
Général (C.R.)
Jean ALBERT SORE, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, croix de guerre T.O.E., commandeur de Ouissam-Alakouta, survenu dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mardi 12 décembre 1978, en l'église de Cibouze (94).

Mme Jean Thourou, M. et Mme Patrick Thourou et Laurence,
M. et Mme George Norbury, ont le douleur de faire part du décès de
M. Jean THOUROT, conseiller juridique de l'O.C.D.E., survenu le 13 décembre 1978.
Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16^e, le lundi 18 décembre, à 8 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
11, rue François-Ponsard, 75018 Paris.

Mme Robert Toutain, M. et Mme Jacques Toutain, Olivier, Anne et Valérie Toutain, M. et Mme Jean-Michel Toutain, Sabine et Marie-Laurence Toutain, ont le douleur de faire part du décès de

M. Robert TOUTAIN, notaire honoraire, ancien président de la chambre départementale des notaires de la Sarthe, ancien vice-président du Conseil régional des notaires de la Sarthe, survenu en son domicile, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu lundi 18 décembre, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à 8 h. 30.
L'inhumation se fera au cimetière Sainte-Croix de Mans (Sarthe), ce même jour, à 13 h. 30.

34, rue Erlanger, 75016 Paris.
118, rue de la Falanderie, 75111 Paris.
1211, Villa de la Réclusion, 75016 Paris.

LATRELLE
LES PLUS BEAUX PARDESSUS POUR HOMMES
Depuis 695 F
et MANTEAUX POUR DAMES
Depuis 775 F
PURE LAIN VIERGE
62, R. St-ANDRÉ-des-ARTS - 6^e
Barrière attenant à nos magasins

véritable
Loden
autrichien
coloris mode
FORSHO
LA MAISON DU LODEN
61, 209-211 métro Louvre
Parking Place du Louvre

Le docteur et Mme Georges Weill, Pascale et Alain, M. et Mme Jean Khan, Daniel et Françoise,
M. et Mme Edgard Bloch, Mme Armand Bloch,
Les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme Paul WEILL, née Edith Bloch, leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection le 11 décembre 1978.
Ses enfants associés dans leur douleur le souvenir de leur père, le docteur Paul WEILL, et celui de leur frère, le sous-lieutenant F.F.I. Francis WEILL, mort pour la France.

Strasbourg 9, quai Koch, Strasbourg, à quai J.-Sturm.
Mme Fernand Wendel, M. et Mme Jean Solengar, Laure Belenger,
Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de
M. Fernand WENDEL, survenu à Paris, le 8 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-neufième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 12 décembre 1978, 37, boulevard Poniatowski, 75012 Paris.
Résidence « Athènes », 5120 Montgermain.

Remerciements

Robert et Roger Mitrani, Et toute la famille, ont profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de
Mme veuve Albert MITRANI, exprimant leur sincère gratitude à tous ceux qui se sont associés à leur deuil.
Mme Georges Parrot et ses enfants, profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Georges PARROT, nous exprimons leurs sincères remerciements.

Anniversaires

En ce jour anniversaire de sa disparition, le 18 décembre 1964, on rappelle à ceux qui l'ont connue et aimée le souvenir de
Françoise HERRA.
Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1981, le
Lieutenant-colonel Pierre BANCQ, commandeur de la Légion d'honneur, était assailli par l'O.A.S. à Ouanne. Mme Pierre Bancq et ses enfants demandent à ceux qui ont gardé son souvenir de s'unir à eux en ce jour anniversaire.

Messes

L'Amicale des Forces féminines françaises fera célébrer une messe à la mémoire des militaires françaises mortes pour la France, le dimanche 17 décembre 1978, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, en union avec l'Association des officiers féminins, l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'armée en service aérien commandé et avec les conductrices-ambulancières des Cadets de l'armée.

Bienfaisance

L'Œuvre des orphelins-apprentis d'Auteuil lance un appel afin de venir en aide aux trois mille orphelins et enfants abandonnés qu'elle prend en charge. Les dons peuvent être adressés aux « Orphelins d'Auteuil », 40, rue La Fontaine, 75011 Paris (cédex 16 (C.C.P. Paris 1983-87)).

A l'occasion de la Journée d'amitié franco-polonaise, mercredi 20 décembre, une exposition de tapisseries originales (et d'autres objets artisanaux) aura lieu sous le patronage de M. l'ambassadeur de la République populaire de Pologne, 35, rue de Cligny, 75009 Paris (place Cligny, 874-35-86).

Yeux

Mme Jean VOUMER expert et soudeuse pour tous ses ans une Reureuse Année 1979.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ
reconnue d'utilité publique
le 31 janvier 1955.
175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris
C.C.P. PARIS 4-52 X
Téléphone : 222-83-39

CAS N° 3

A l'âge de vingt ans, ce jeune homme présente des séquelles d'une poliomyélite de l'enfance... Son handicap rend difficile la recherche d'un emploi. Il n'a pas encore perçu d'allocation aux adultes handicapés : il est donc totalement à la charge de ses parents.
Très amateur de musique, il vient d'être embauché dans un orchestre. Il a emprunté pour acheter une batterie.
Une aide importante serait efficace pour aider ce jeune homme courageux à rembourser sa dette.
Il faut : 2 000 F.
Prière d'adresser les dons à :
LA SEMAINE DE LA BONTÉ
175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris
C.C.P. PARIS 4-52 X ou ch. ban.

Visites et conférences

SAMEDI 16 DECEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 16 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zojovic : « Le château de la Motte-Tilly ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, 15 h., pavillon de l'Horloge, cour Carrée, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ». — 15 h., 15, rue de Valenciennes, Mlle Fenner : « L'hôtel Galliard ». — 15 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Eliot : « Le château de Malmaison-Lafitte » (Classe nationale des monuments historiques). — 15 h., 1, rue des Carmes : « Souvenir des crimes devenus historiques dans le Musée de la police » (Mme Barberis). — 15 h., sur le parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Cher un grand restaurateur de meubles » (Tourisme culturel). — 15 h., 46, rue Bamey, M. Ch. Guasco : « Visite de la loge Memphite-Mémphis » (Tourisme-Vielles). — 15 h., métro Colonel-Fabien : « L'immeuble du parti communiste » (Tourisme culturel). — 17 h. 15, musée du Louvre, porte Denon : « Le meuble français Louis XV - Empire » (Vieilles de Paris).

Conférences — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme Clémence de Vear : « L'amour et les astres » ; M. J.-L. Moreau : « Des Européens qu'on oublie : les Coudomiers » ; M. J. Bravo : « La victoire de la gauche, en France, reste-t-elle indélébile ? » (Club du Faubourg) ; 15 h., 147, avenue de Malakoff, M. F. Schwarz : « L'Égypte, patrie de l'hébreu » (Nouvelle Acropole). — 15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. le professeur F. Champagnat : « Sensibilité et réactions morphogénétiques chez les végétaux ». — 15 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Lamy-Lassalle : « Décors intérieurs au faubourg Saint-Germain » (Projection). — 17 h., Collège de France, salle VIII, M. Pierre Claret : « Benoit et la Havre des Deux-Mondes » (Société des études rénaissancistes). — 21 h., Aquarius, 54, rue Saint-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le mystère humain » (École internationale de la Rose-Croix d'or).

Avec SCHWEPPES
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon,
il n'y a pas loin de la coupe aux lèvres.

UN ART UN MÉTIER

RENEL
fourreur

5, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
501-70-61 - 81-32

tout un monde de cadeaux

160F	150F	215F
275F	150F	290F
100F		650F

LANCEL

Magasins Lancel: PARIS • Opéra (parking Paracourt) • Rond-Point des Champs-Élysées (parking Matignon) • 43, rue de Rennes (parking Saint-Germain-des-Près) • Palais des Congrès (parking Porte Maillot) • PARLY 2 • VELIZY 2 • CRETEIL-SOLEIL (centres commerciaux) • LYON rue de la République • LA PART-DIEU (centre commercial) • NICE au Jean Médecin • TOULOUSE centre commercial Cap Wilson • AJACCIO Cours Grimaldi.

L'ARMAGNAC CLES DES DUCS
issu de vieux cépages
Gascons est distillé
lentement puis vieilli
dans des fûts de
chêne à Panjas, Gers.

LE JOUR DU CINÉMA

Confrontations à Grenoble.

Des Rencontres du cinéma régional ont été organisées à la Maison de la culture de Grenoble du 8 au 10 décembre. Vingt-deux films ont été proposés à un public de quelque deux cents personnes, et ont donné l'occasion à leurs réalisateurs de confronter leurs expériences. Ces Rencontres n'avaient pas eu lieu depuis 1974. Le dialogue s'y est parfois révéillé difficile en raison de la disparité des coûts et des financements des films, œuvres d'amateurs ou d'auteurs qui veulent devenir professionnels et ne peuvent pas se contenter des subventions.

À Grenoble, l'organisation entre 1972 et 1976 du Festival du court métrage, la présence de Jean-Luc Godard de 1974 à 1977, celles de Jean-Pierre Beauvallet et maintenant de Renaud Victor, ont favorisé l'éclatement de nombreuses pratiques cinématographiques, qui disposent du plus grand matériel technique qu'une ville de province ait jamais possédé. La municipalité a mis en place il y a deux ans une commission d'attribution de bourses à la création. Sur trente projets présentés, cinq films ont été aidés en 1978. La municipalité subventionne également une cellule de Dauphiné, avec le FIC et le conseil général. La subvention de ce dernier a été mise en cause par le parti communiste, qui a engagé une polémique sur le choix de l'Europe comme thème du festival organisé au mois de novembre par l'Atelier cinéma et la Maison de la culture. — (Corresp.)

Une nouvelle lecture de Bunuel.

Professeur d'histoire et d'esthétique du cinéma à l'université de Copenhague, Maurice Drouzy a consacré à Luis Buñuel une étude qui rompt radicalement avec toutes les explications lyriques existant le faitisme spontané de la création chez un auteur de films toujours fidèle au surréalisme. Buñuel, dit-il, n'est pas un artiste, mais un homme de lettres, un homme de lettres qui a écrit, dans le contexte d'une carrière dont les étapes sont précisées, huit grands films du courant surréaliste, du Chien andalou au Fantôme de la liberté. Voilà le meilleur livre de cinéma du moment. — J. B.

Jean-René Debrix et l'Afrique.

Avec Jean Rouch, André Zuroboda et Sembène Ousmane, Jean-René Debrix, journaliste, écrivain, a dédié le 28 novembre (le Monde du 30 novembre), fut la personnalité qui contribua le plus activement à mettre le cinéma africain sur la carte mondiale : il s'est exprimé dans une interview posthume avec Guy Zemmour (le Cinéma) et dans une conférence d'infrastructure cinématographique modeste, mais précieuse. Un hommage lui sera rendu en mars prochain à la Cinéma-thèque française, en présence de cinéastes africains. Seront projetés plusieurs films produits ou assistés, lors de toute pression, par la coopération dont il avait charge : sur cent quatre-vingt-cinq films longs ou courts tournés en Afrique noire, de 1963 à 1975, environ cent vingt-cinq bénéficièrent de ces services.

■ RECTIFICATION. — Dans l'entretien avec Woody Allen (le Monde) du 14 décembre), une coquille a déformé le sens de l'un des propos du cinéaste. Nous aurions dû imprimer : « Je n'ai pas de courage et, au point où j'en suis de ma vie, l'essai de montrer la position — souvent ardue — de celui qui confronte sa mort », et non pas : « Je n'ai pas de courage », etc.

Cinéma

« SANS FAMILLE » de Vittorio Gassman

Sur la piste d'un cirque forain, le magicien Mister X (il s'appelle Armando) va faire révéler par son petit chien savant le nom des parents d'Agostino, un pauvre hère élevé à l'orphelinat et qui n'a eu que des malheurs depuis qu'il en est sorti. La tourmente tombe sur le chapeau, tuant l'animal avant la révélation. Le lendemain, après avoir enterré le chien dans la neige, Armando part sur les routes avec Agostino, à la recherche des parents inconnus.

Tel est le début — retour en arrière à partir d'un fait divers où la police vient d'intervenir — d'un film étrange et envoûtant, réalisé en 1971 par l'acteur Vittorio Gassman, et qui ne fait surtout pas plaisir sur le rayon comédie de la « comédie humaine », malgré ses aspects humoristiques, ni sur celui du mélodrame, malgré ses références évidentes au genre, à travers une lointaine filiation avec Sans famille, roman d'Hector Malot. Comme les meilleurs cinéastes avec lesquels il a tourné (Dino Risì en particulier), Vittorio Gassman a pratiqué le mélange des genres, mais en leur faisant subir une subversion profonde.

Cette œuvre ne ressemble à rien de ce qui nous est venu du cinéma italien des temps-ci. C'est un récit pleureux prenant parfois des allures oniriques, plus près pourtant du mauvais rêve (le froid, la pluie, le mirage : le refuge sous le pont, la vision kafkaïenne d'un hôpital

romain, où l'on ne peut pas se faire soigner) que d'un songe bleu au bout duquel l'orphelin et son compagnon retrouveraient famille et fortune. Cette errance de deux adultes est pour Agostino (un Gassman à la fois drôle et mélancolique, aussi sobre et surprenant que dans l'album de femme et Un mariage) une quête de famille, de la chaleur humaine. Mais l'orphelin (Paolo Villaggio, Sancho Pança sournois de Don Quichotte de l'affection), couré par Agostino à la fois comme un fils et comme un frère, est un héros au cœur sec, une fausse victime appartenant peu à peu à profiter des autres, à commencer par son mentor.

Vittorio Gassman a retourné les lois du mélodrame et de la comédie pour une étude de comportement constamment enrichie des accidents du hasard, dans une bizarre traversée de milieux sociaux comme on en trouve chez Fellini. Aussi bon et « innocent » que la Gelsomina de la Strada, Agostino voit sa bonté, son dévouement, payés de noir ingratitude sans qu'il, d'ailleurs, la grâce intervienne pour racheter la pleureuse d'adulte qui s'est accrochée à lui. Conte amer, où le comique se casse sur les déceptions de la réalité prosaïque, où le pittoresque des situations et des personnages même à une poésie lumbale qui étire le cœur. C'est beau, subtil, émouvant.

JACQUES SICLIER. * Voir les films nouveaux.

« LA CLÉ SUR LA PORTE », de Yves Boisset

Dans ce film, tiré d'un roman de Marie Cardinal, Yves Boisset démontre qu'il n'est pas facile d'élever des enfants. Que les rapports qu'on établit avec eux sont toujours fragiles. Qu'il est bon parfois, quand on a charge d'âmes de prendre ses distances et de penser à soi. De nos jours, dit Boisset, ce ne sont pas les enfants qui ont besoin de faire des fugues, mais les parents. Formule qui donne à réfléchir.

Marie, quarante ans, mariée à un éternel absent, est professeur de français et mère de famille. C'est une femme libérale, amie des privilégiés. Dans sa classe, on abandonne volontiers les auteurs du programme pour parler de drogue ou d'homosexualité. Chez elle, même absence d'interdits : une fois pour toutes, elle a mis « la clé sur la porte », ce qui permet aux copains de ses deux filles de venir quand ça leur chante partager la tambouille familiale.

Entre ses gosses, ses cours, les devoirs à corriger et la vaisselle qui s'empile, Marie n'a guère le temps de s'occuper d'elle. Mais elle reste serene. L'essentiel est que l'enfant règne au sein de son petit monde. C'est lorsque les insolences et les discours (« tous les pros se valent ») d'un nouvel arrivant brisent cette harmonie, la transformant en sourde hostilité, que Marie découvre sa solitude. Désespérée, elle se tourne alors vers un jeune médecin dont la vitalité et l'optimisme la réconfortent. Elle le suit dans ses tournées nocturnes, devient sa maîtresse, et sans prévenir, personne s'en rend compte, elle s'occupe de lui. Mais elle reste serene. L'essentiel est que l'enfant règne au sein de son petit monde.

C'est lorsque les insolences et les discours (« tous les pros se valent ») d'un nouvel arrivant brisent cette harmonie, la transformant en sourde hostilité, que Marie découvre sa solitude. Désespérée, elle se tourne alors vers un jeune médecin dont la vitalité et l'optimisme la réconfortent. Elle le suit dans ses tournées nocturnes, devient sa maîtresse, et sans prévenir, personne s'en rend compte, elle s'occupe de lui. Mais elle reste serene. L'essentiel est que l'enfant règne au sein de son petit monde.

Gravité, humour, tendresse, émotion : il y a dans le film de Yves Boisset tout ce qu'il faut pour plaire. Avec son débit saccadé et ses sourires coincés, Annie Girardot rend l'héroïne attachante. Génèreuse, Marie, follement sympathique, a le cœur d'or, un dévouement de chef-taine. Les adolescents sont conformes à l'image qu'on peut se faire des adolescents d'aujourd'hui. Et, en médecin S.O.S., Patrick Dewaere joue fort bien le saint-bernard bourgeois.

D'où vient alors le peu d'intérêt que nous prenons à ce récit ? L'irritation : il y a dans le film de Yves Boisset tout ce qu'il faut pour plaire. Avec son débit saccadé et ses sourires coincés, Annie Girardot rend l'héroïne attachante. Génèreuse, Marie, follement sympathique, a le cœur d'or, un dévouement de chef-taine. Les adolescents sont conformes à l'image qu'on peut se faire des adolescents d'aujourd'hui. Et, en médecin S.O.S., Patrick Dewaere joue fort bien le saint-bernard bourgeois.

■ Le Carrefour des pratiques audiovisuelles régionales, organisé par le Centre Georges-Pompidou et l'OCAV depuis le 4 novembre, est prolongé jusqu'au 22 décembre.

■ Le troisième Festival de dessin animé pour enfants, interdit aux plus de quinze ans, se déroulera du 22 décembre au 3 janvier à la FNAC-Montparnasse. Un programme décalé sera disponible à partir du 15 décembre dans les magasins FNAC de Paris.

tant impression d'artifice qu'il provoque ? Sans doute, de son caractère démonstratif, de son excessive évidence. C'est un récit où curieusement la « vérité » sonne faux. Dans chaque scène, on devine la présence de l'auteur, sa volonté de séduire, de surprendre, de convaincre. Le sujet méritait plus de discrétion et de subtilité. Comme Marie, Yves Boisset a tendance à dépasser les bornes. A trop vouloir être « efficace », il a fait de la Clé sur la porte un film linéaire, sans épaisseur et sans coins d'ombre. Une mécanique bien huilée qui met au goût du jour de vieux problèmes.

JEAN DE BARONCELLI. * Voir les films nouveaux.

Animation autour... du dessin animé

Présenter à la veille des fêtes de Noël une animation de qualité dans un centre commercial, donner à cette occasion du « temps » et de « l'espace » aux réalisateurs de dessins animés, créer autour de cette manifestation cinématographique une multitude d'activités liées au dessin animé, tel est le projet ambitieux qu'ont conçu avec l'aide des services de la ville de Grenoble la Société d'exploitation de Grand-Picé et cinquante-neuf commerçants.

Un centre commercial qui s'est voulu, dès le départ, différent des autres. Les fresques extérieures réalisées par un collectif d'artistes, « les Malassis », constituent la société de consommation dans laquelle on pénètre. Ce qui se propose pendant quinze jours Grenoble Animation Information est tout aussi différent. Cinq cent cinquante films projetés, quatre cents heures de programmation, des rétrospectives des cinémas d'animation tchèque, suisse, canadien, des cinéastes français indépendants, la présentation de tous les premiers prix attribués depuis dix ans aux Journées internationales du cinéma d'animation d'Annecy, enfin la projection — non stop — le 16 décembre de 18 heures à 4 heures du matin, de toute l'œuvre du cinéaste tchèque Jirí Trnka. Un programme souvent difficile, comme celui qui fut consacré au précurseur de l'animation abstraite Oskar Fischinger, présenté pour la première fois en France, mais devant dix personnes seulement.

« Nous ne voulons pas retirer, à Grenoble, un festival, mais montrer un panorama le plus large possible du cinéma d'animation à un public que nous pensions très ouvert à cette forme d'expression », souligne M. Pierre-François Pavy, l'un des responsables de Grenoble Animation Information. Le plus souvent, les spectateurs sont allés voir ou revoir ce qu'ils connaissent — Tex Avery, Betty Boop, des Mickey de 1930, — délaissant des œuvres plus difficiles ou des techniques d'animation moins familières.

« L'ARGENT DES AUTRES » de Christian de Chalonge OBTIENT LE PRIX LOUIS-DELUC

Il n'y eut pratiquement pas de bataille. Dès le premier tour de scrutin, l'Argent des autres, de Christian de Chalonge, remporta le prix Louis-Deluc à la majorité absolue. Signalons pourtant, parmi les concurrents malheureux du lauréat, deux ouvrages inédits : le très original et très attachant film de Jacques Dailion, La femme qui pleure, et celui d'Alain Cavalier, Martin et Léa, auquel plusieurs jurés restèrent fidèles.

Nous avons déjà rendu compte de l'Argent des autres, lors de sa sortie parisienne (le Monde du 30 novembre). Rappelons que le film est inspiré d'un roman homonyme de Nancy Markham et qu'il raconte le combat mené par un homme seul (ou presque) contre l'injustice et la toute-puissance d'une de ces citadelles du monde moderne qui sont les grandes banques d'affaires.

Christian de Chalonge a quarante et un ans. Il est diplômé de l'IDHEC et fut l'assistant de nombreux réalisateurs. Dès son premier long métrage, O Salto (1967), qui abordait le problème des travailleurs immigrés, il renoua l'attention de la critique et remporta le prix Jean-Vigo. Trois ans plus tard, il réalisait l'Alliance, un curieux film d'atmosphère fantastique sur le monde animal, qu'interprétait Anna Karina. Il a également tourné pour la télévision Parole brillante, d'après le roman de Theodor Sturgeon.

Avec l'Argent des autres, Christian de Chalonge a déjà remporté un grand succès public. En consacrant son talent, le jury du prix Deluc a fait, cette année, un bon choix.

J. B.

RÉTROSPECTIVE MICHAEL SNOW

Le Canadien Michael Snow est un cinéaste qui travaille sur la perception du temps. Il a réalisé jusqu'à présent une œuvre brillante qui l'a conduit des formations d'Olivier Lake, de Lester Bowie, de Michel Portal à celle de Miles Davis, où il a appris à utiliser toutes les ressources de son instrument. Un instrument qu'il se plaît à torturer, comme le faisait Hendrix, son maître à penser. Ses films, il s'appuie sur une rythmique qui se complait dans une atmosphère à la fois électrique et brumeuse tant les effets de distorsion et de déphasage qu'il introduit contribuent à élargir une matière sonore épaisse et dense.

Une rétrospective de l'œuvre de Michael Snow s'ouvrira cette semaine au Centre Georges-Pompidou. Elle comporte une exposition permanente et, chaque jour à 18 heures, une projection de ses œuvres. Le samedi et le dimanche à 15 h. 38 d'un montage de dispositifs sur l'émission radiophonique de Daniel Caux « Do you know Snow ? ».

Parallèlement aux projections, Grenoble Animation Information a voulu sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire à la production des dessins animés. Treize écoles et lycées de Grenoble ont participé à un concours de « scénarios dessinés » qui tente d'influer les enfants au rapport images-texte. Les élèves de seconde des lycées Champollion et Emmanuel-Mounier ont réalisé leur premier film « animé » : les enseignants ont été invités à participer à des débats organisés sur les thèmes « Le dessin animé comme outil pédagogique » et « La réalisation d'un dessin animé ». Il est vrai qu'il est peu nombreux, même parmi les professeurs de dessin, à répondre à cette invitation.

CLAUDE FRANCILLON.

« L'ESCAMOTEUR » ESCAMOTÉ

Un peu de gaz lacrymogène et le tour est joué : escamoté l'Escamoteur de Saint-Germain, l'un des deux tableaux à coup sûr de la main de Jérôme Bosch — appartenant aux collections Jvra — c'est à dire, c'est la Nef des fous, du Louvre.

Le tableau, entré au musée municipal de Saint-Germain-Laye en 1872 avec le legs Ducloux, et coté le 12 décembre 1978 (le Monde du 14 décembre), tout le monde le connaît. C'est cette scène où, le nez au vent, une crapule profite de l'attention détournée de son voisin béat devant un tour de passe-passe pour lui chiper sa bourse. Une histoire bête et méchante. Les deux malheureux d'aujourd'hui, dont on se toujours nouvelles, auraient-ils de l'humour ? En tout cas, ils ne risquent pas d'écouler aussi facilement leur butin que notre escamoteur du quinzième siècle. — G. B.

Musique

Anne Queffelec

Fine et mince comme une adolescente, le visage plein de rêve et de rêves, Anne Queffelec est un être au piano, mais un être aux mains virtuoses agiles et impétueuses. Elle joue la Partita en sol majeur de Bach sans épanchements suspects, brode des dentelles ravissantes, contrastant avec des polyphonies claires, bien qu'elle soit à la fois en conquérante à la grande Sonate posthume en ut mineur de Schubert.

On comprend son enthousiasme pour ce splendide poème lyrique, mais ce n'est peut-être pas encore une œuvre faite pour elle. Elle a une poigne d'homme, une maîtrise technique profonde, qui dépasse ses moyens physiques. Elle substitue inévitablement la dureté à la force, joue avec une violence un peu folle et accentue les contrastes comme pour affirmer sa puissance, aux dépens de l'unité de l'intensité intérieure qui relie tous les passages de la musique de Schubert. Mais elle se retrouve à l'aise dans le menuetto-allegro, cette musique

JACQUES LONCHAMPT.

noter

Jazz

Energy, c'est la rencontre récente de quatre musiciens ayant vécu des expériences artistiques et sociales différentes qui se retrouvent sur un terrain au confluent d'influences de monde noir. Entièrement électrique, à l'exception des percussions, le son d'Energy trouve sa singularité dans l'alternance alternée de deux guitares-basses. Claude Gros, l'un des deux bassistes, soutient la syncope maintenue par le batteur Jean-Claude Monrozier.

Le son américain de la formation, tend surtout à accompagner le travail de soliste du leader, le guitariste Dominique Gassmont. Ce dernier a connu jusqu'à présent une carrière brillante qui l'a conduit des formations d'Olivier Lake, de Lester Bowie, de Michel Portal à celle de Miles Davis, où il a appris à utiliser toutes les ressources de son instrument. Un instrument qu'il se plaît à torturer, comme le faisait Hendrix, son maître à penser. Ses films, il s'appuie sur une rythmique qui se complait dans une atmosphère à la fois électrique et brumeuse tant les effets de distorsion et de déphasage qu'il introduit contribuent à élargir une matière sonore épaisse et dense.

PAUL-STIENNE RAZOU. * Le vendredi 15 à 20 heures au Forum des Halles, 1, rue Pierre-Lescot, Paris-1^{er}. Au même programme, le sextet de Jacques Thollin.

Variétés

Joe Dassin à l'Olympia.

Joe Dassin connaît la scène de l'Olympia. Il est déjà venu trois fois en séance publique annuelle. Ses intentions se voient mieux. Il n'y a ni rideaux ni parquie apparente dans ce grand corps mince qui ondule volontiers pour une scène.

MORT DU PEINTRE NENDOR VAGH WEINMANN

Le peintre Nendor Vagh Weinmann, demeurant à Urrugne (Pyrenées-Atlantiques), a trouvé la mort, mardi soir 12 décembre, dans un accident de la circulation, survenu sur la RN 5 près de Montreuil (Seine-et-Marne). Né à Budapest en 1907, naturalisé français, Nendor Vagh Weinmann avait participé de nombreuses expositions en Europe et aux États-Unis pendant l'entre-deux-guerres. En 1958, il avait été appelé à Rome pour faire le portrait du pape Jean XXIII. Les œuvres de Nendor Vagh Weinmann figurent dans plusieurs musées français et étrangers. On lui doit la décoration de plusieurs sanctuaires dans divers départements, notamment en Corrèze et dans la Loire.

Deux revenants sous la Coupole : Taine et Lacordaire

Lacordaire, qui croyait au ciel, et Taine, qui n'y croyait pas, ont été évoqués coup sur coup jeudi 14 décembre sous la Coupole où l'Académie française tenait sa séance publique annuelle. Leur ombre y plane encore, car — et M. Jean Mistler voudrait voir ces mots gravés sur les murs — « Ici, on se souvient ».

Il y a cent ans qu'Hippolyte de Taine entra à l'Académie. Il avait posé quatre fois sa candidature avant d'être élu, le 14 novembre 1878, au fauteuil de Louis de Loménie, obscur auteur, sous le pseudonyme de « Un homme de rien », de cent huit biographies, mais aussi familier du salon de l'abbé-aux-Bois, ce qui nous vaudra, sous la plume de Taine, un admirable portrait de M. de Récamier.

lourbillonnant qui lui ressemble, balayant sur son passage quelques masques aux visages inquiétants.

Tout, ensuite, révèle sa sensibilité et sa délicatesse d'âme : la Vallée d'Obermann et les Jeux d'eau à la Villa d'Este de Liszt, où elle ne cherche plus à convaincre, mais se livre aux délices d'une virtuosité pleine d'élegance qui fait sourdre de merveilleuses images romantiques ou impressionnistes, et quatre Études de Debussy, l'une en pointe sèche, mais enveloppée d'humour et de fantaisie (Pour les notes répétées), l'autre en longs échos poétiques (Pour les quatuors) avec de soudaines danses de lutin, une troisième en jeux d'artifice étincelants (Pour les degrés chromatiques) et la dernière en octaves volubiles et pince-sans-rire, où elle se déchaîne avec beaucoup de feu et de fantaisie, sans une note qui ne soit musicale et ne vienne du cœur.

JACQUES LONCHAMPT.

noter

Jazz

Energy, c'est la rencontre récente de quatre musiciens ayant vécu des expériences artistiques et sociales différentes qui se retrouvent sur un terrain au confluent d'influences de monde noir. Entièrement électrique, à l'exception des percussions, le son d'Energy trouve sa singularité dans l'alternance alternée de deux guitares-basses. Claude Gros, l'un des deux bassistes, soutient la syncope maintenue par le batteur Jean-Claude Monrozier.

Le son américain de la formation, tend surtout à accompagner le travail de soliste du leader, le guitariste Dominique Gassmont. Ce dernier a connu jusqu'à présent une carrière brillante qui l'a conduit des formations d'Olivier Lake, de Lester Bowie, de Michel Portal à celle de Miles Davis, où il a appris à utiliser toutes les ressources de son instrument. Un instrument qu'il se plaît à torturer, comme le faisait Hendrix, son maître à penser. Ses films, il s'appuie sur une rythmique qui se complait dans une atmosphère à la fois électrique et brumeuse tant les effets de distorsion et de déphasage qu'il introduit contribuent à élargir une matière sonore épaisse et dense.

PAUL-STIENNE RAZOU. * Le vendredi 15 à 20 heures au Forum des Halles, 1, rue Pierre-Lescot, Paris-1^{er}. Au même programme, le sextet de Jacques Thollin.

Variétés

Joe Dassin à l'Olympia.

Joe Dassin connaît la scène de l'Olympia. Il est déjà venu trois fois en séance publique annuelle. Ses intentions se voient mieux. Il n'y a ni rideaux ni parquie apparente dans ce grand corps mince qui ondule volontiers pour une scène.

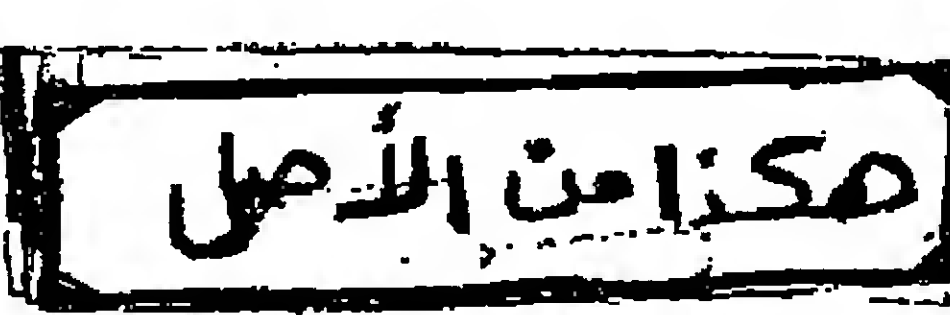
MORT DU PEINTRE NENDOR VAGH WEINMANN

Le peintre Nendor Vagh Weinmann, demeurant à Urrugne (Pyrenées-Atlantiques), a trouvé la mort, mardi soir 12 décembre, dans un accident de la circulation, survenu sur la RN 5 près de Montreuil (Seine-et-Marne). Né à Budapest en 1907, naturalisé français, Nendor Vagh Weinmann avait participé de nombreuses expositions en Europe et aux États-Unis pendant l'entre-deux-guerres. En 1958, il avait été appelé à Rome pour faire le portrait du pape Jean XXIII. Les œuvres de Nendor Vagh Weinmann figurent dans plusieurs musées français et étrangers. On lui doit la décoration de plusieurs sanctuaires dans divers départements, notamment en Corrèze et dans la Loire.

Deux revenants sous la Coupole : Taine et Lacordaire

Lacordaire, qui croyait au ciel, et Taine, qui n'y croyait pas, ont été évoqués coup sur coup jeudi 14 décembre sous la Coupole où l'Académie française tenait sa séance publique annuelle. Leur ombre y plane encore, car — et M. Jean Mistler voudrait voir ces mots gravés sur les murs — « Ici, on se souvient ».

Il y a cent ans qu'Hippolyte de Taine entra à l'Académie. Il avait posé quatre fois sa candidature avant d'être élu, le 14 novembre 1878, au fauteuil de Louis de Loménie, obscur auteur, sous le pseudonyme de « Un homme de rien », de cent huit biographies, mais aussi familier du salon de l'abbé-aux-Bois, ce qui nous vaudra, sous la plume de Taine, un admirable portrait de M. de Récamier.



صحنه من الأصل

Centre dramatique Nord-Ouest
TRISTAN et ISEULT
 Représentations exceptionnelles à la Cité Universitaire
 du 5 au 23 décembre
 Scène dim. lun. mar. w.
 589 38 69

Les Acteurs Français Associés présentent
ROBERT HIRSCH ROSY VARTE
 Les Parisiens Naissent dans les Armées
 de SCARNICCI et TARABUSI
 Adapt. Française de JEAN ROUGEUL
 Mise en scène de GERARD VERGEZ

2 H. 30 de Fou riré!
 LOCATION THEATRE ET AGENCES
 LOCATION OUVERTE POUR LES RÉVEILLONS

DEMAIN A 21 HEURES
THÉÂTRE 347
 23 RUE OUPHAK 75007 PARIS TEL. 526.37.83
INGRID CAVEN CHANTE

LOCATION OUVERTE POUR LES RÉVEILLONS
 4, RUE MONSIEUR **BOUFFES-PARIENS** Directrice NICKY NANCEL
 Tél. : 073.87.94
 peillants... explosif... on rit avec
ROBERT LAMOUREUX et **PIERRE TORNADE**
LE CHARLATAN
 une pièce de Robert LAMOUREUX
 Soirée : 20 h 45 / Matinée : dimanche 15 h / relève lundi LOCATION THEATRE ET AGENCES

prolongation jusqu'au 8 janvier
MA PAT ESPACE-TEMPS AU JAPON
 parcours imaginé par Arata ISOZAKI
 "Ici commence un voyage en sept stations à travers : un pays, une histoire, une expérience, un concept, une sensibilité - peut-être une crainte, une nostalgie?"
 Roland BARTHES
 13 h - 15 h - 17 h : Musique japonaise improvisations par KOSUGI Takehisa et SUZUKI Aki
MUSEE DES ARTS DECORATIFS
 107, rue de Rivoli - Paris 1^{er} - Tél. 260.32.14
 de 12 h à 19 h sauf mardi - dimanche de 11 h à 19 h

FORUM DES HALLES
 Co-production Alpha Fnac
 Forum des Halles, théâtre Gérard Philipe
ANNA PRUCNAL
 «Frêle, tendre, violente, Prucnal flambe» (Colette Godard)
 LOCATION : 3 FNAC ET SUR PLACE, RUE PIERRE LESCOT
 du vendredi 8 décembre au samedi 23 décembre
Jean DAVID et LE BAL DES MENDIANTS
 Samedi, 16 décembre - Dimanche 17 décembre
 pour un cinéma auquel les enfants ont droit (action manifeste)
 du mardi 12 décembre au mercredi 3 janvier 1979
LE CIRQUE IMAGINAIRE
 Victoria CHAPLIN et Jean-Baptiste THIÉRRÉ
 Renseignements 233.60.96

Dimanche 17 décembre, 17 h 30 dans le Grand Salon du **CHATEAU DE SAINT-OUEN** (rue A. Dhalenne (N^o Mairie de St-Ouen)
MOZART - SCHUBERT
 Grand Divertissement K. 287
 Danse allemande et fonde pour violon et cordes
DANIEL RÉMY, violon
ORCHESTRE AUDONIA
 Dir. **MARCEL BORUSIAC**
 — ENTRÉE LIBRE — (parking assuré)

THEATRE DAUNOU
 7 Rue Daunou (2^e) - 261.69.14
ULYSSE
 SHOW - BOUFFE
 AUX PAYS DES MERVEILLES
 3000 LES STARS DU CINÉMA FRANÇAIS
 BONNARDIÈRE, PÉTERS, MATHERS, 18 h - 8 h 30
 LOCATION THEATRE ET AGENCES

CONCERTS COLONNE MESSIAEN DES ANNÉES 30
 avec **FELICITY PALMER**
 THÉÂTRE DU CHATELET
 Dimanche 17 décembre à 18 h 30
 Tél. : 233-72-89

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées
 Opéra, 19 h 30 : Samson et Dalila. Salle Favart, 19 h 30 : Ensemble Ars Nova. dir. M. Constant. Comédie-Française, 20 h 30 : La Puce à l'oreille. Chailion, Grand Théâtre, 20 h 30 : le Cercle de cercle caucasien. — Gemier, 20 h 30 : Bernard Héliar. Petit Odéon, 18 h 30 : Fugue en mine.
 TEP, 20 h 30 : Quand je serai petit. Centre Pompidou, 15 h, 18 h 30 et 19 h 15 : le Disque 19 h : Brevet parité (Paul Vautel) ; 18 h : le Troisième Âge (cinéma).

Les salles municipales
 Châtelet, 20 h 30 : Rosses de Noël. Théâtre de la Ville, 18 h 30 : les Colombaines ; 20 h 30 : Maria Maria. Carré Saint-Marc, 18 h 30 : Curque Grus à l'ancienne (Jardin d'acclimatation). Centre culturel du Marais, 17 h : les Petres Petrus (musique traditionnelle roumaine).

Les autres salles
 Aire libre, 18 h 30 : Faustino, mine ; 20 h 30 : Sidi-Ciné ; 22 h : Davy. Antoine, 20 h 30 : le Pont japonais. Arts-Hébert, 20 h 30 : Mon père avait raison. Atelier, 18 h 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h : la Clotilde. Athénée, 20 h 30 : le Grand Feu. Biothéâtre, 20 h 30 : la Cruche. Bouffes-Parisiens, 20 h 45 : le Charlatan. Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h 30 : la Secur de Shakspere. — Spée-de-Bois, 20 h 30 : Madras. — Théâtre de la Tempête, 20 h : Le vie est un songe. — Atelier du Chaudron, 20 h 30 : Sens. Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h : Latin American Trip. — La Resserre, 21 h : Tristan et Yseult. Comédie Caennaise, 21 h 10 : Boeing-Boeing. Dauntou, 21 h : Ulysse au pays des merveilleux. Édouard-VII, 21 h : Nous ne connaissons pas la même personne. Esplanade, 18 h 30 : Grues ; 20 h 30 : Pif-Paf ; 22 h : Abraham et Samuel. — II, 20 h 30 : le Chant général ; 22 h 30 : Veillées. Fontaine, 21 h : Je le dis, Jeanne, c'est pas une vie. Gaîté-Montparnasse, 20 h 30 : la Surcouf de réparation ; 22 h : J. Villiers. Gaîté 55, 20 h 30 : R. Dimey. Gramont, 18 h 30 : Coluche. Huchette, 20 h 30 : la Cantatrice cheuve ; le Léon. — Théâtre du Châtelet, 21 h : Louise la Pétrouche.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ouïdes salles
«LE MONDE INFORMATION SPECTACLES»
 704.78.20 (lignes groupées) et 727.42.34
 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 15 décembre

Les théâtres de banlieue
 Argenteuil, bastille, 20 h 45 : O. Pierre (d'Aquin, Zipoli, Pachelbel, Buxtehude, Bach, Mozart, Franck, Messiaen). Bagneux, Théâtre V.-Hugo, 21 h : Ma-Danse rituel. Boulogne, T.R.E., 20 h 30 : G.R.T.O.P. Carolyn Carlson (danse). Champigny, Centre des loisirs, 20 h 30 : les Pauvres Gens. — Le Soleil-dans-le-Tête, 21 h : Didier Malherbe, J.-F. Fauriol, G. Bistac. Clamart, C.C.J.-A.P., 20 h 30 : les Frères Jacques. Corbeil-Essonnes, Centre P.-Neruda, 21 h : les Mirabellés. La Courneuve, C.C.J.-Boudremont, 20 h 45 : Joan Pau Verdier. Créteil, Maison pour tous, 21 h : Yves Danov. — Gymnase Allezard, 21 h : Bernard Lavilliers. Haucourt, APASC, 21 h : le Nouveau Cirque de Paris. Evry, Agora, 21 h : Orchestre de l'Île-de-France, dir. J. Kaltenbach (Mendelssohn, Brenet, Liszt). Gossierville, C. Pablo-Neruda, 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R. P. Chouteau (Bach, Mozart). Issy-les-Moulineaux, Église Saint-Etienne, 21 h : Maîtrise de la Résurrection, dir. P. Bardot ; Orchestre lyrique des Hauts-de-Seine, dir. P. Gubard (Mozart). Montreuil, Auditorium, 20 h 30 : Claire, Orchidées. Nanterre, Théâtre des Amaldiens, 20 h 15 : Antoine et Cléopâtre. Neuilly, M.J.C., 21 h 30 : Tu brodes ? Quasimodo. Pantouf, ESSEC, 20 h 30 : Orchestre de Radio-France, dir. M. Soustrot. Ris-Orangis, M.J.C., 21 h : le Concert en trio (Couperin, Rameau, R. de Visé). Saint-Germain-en-Laye, Salle M.-Denis, 21 h : Malakiva, danses et poèmes de l'Inde.

Saint-Gratien, C.C., 21 h : Henri Thoin, Bernard Lavilliers. Sartrouville, Théâtre, 21 h : Quatuor bulgare (Schubert). Savigny-sur-Orge, Salle des fêtes, 21 h : D'Alphonse suzerain. Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h : Alan Sittiel. Villeneuve-Saint-Georges, C.C.M., 20 h 30 : Hootzany. Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h : le Journal d'un fou ; 21 h : Vitry, Théâtre J.-Vilar, 21 h : Concert des professeurs du Conservatoire municipal de musique (Schubert).

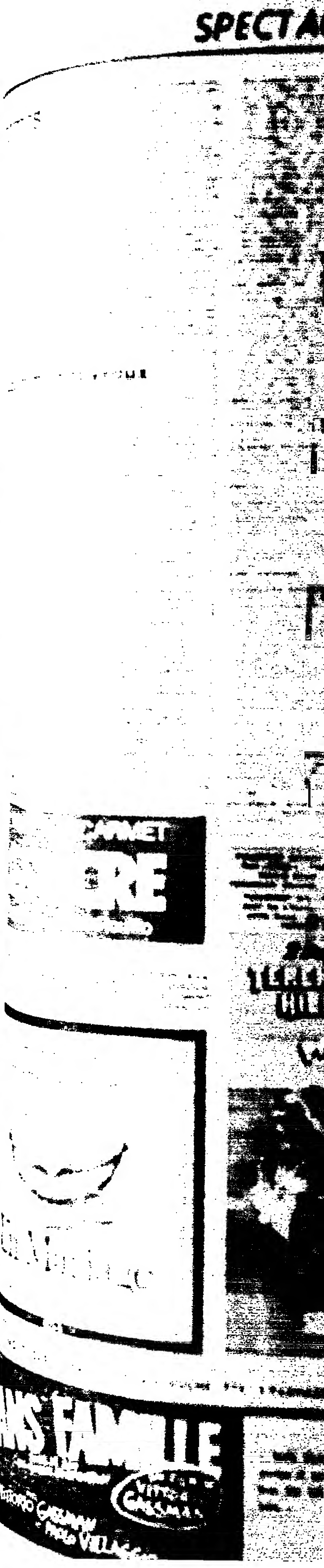
FESTIVAL D'AUTOMNE
 (373-10-00)
 THEATRE
 Bouffes-du-Nord, 20 h 30 : Mesure pour mesure.
 EXPOSITIONS
 Musée des arts décoratifs, de 12 h à 19 h : Ma. espace-temps au Japon.

Les concerts
 Café d'Édgar, 18 h 30 : les Elèves du Conservatoire (Fujii, T. Carré, Cheneau, Choquet, Fénelon, Volpny). Lacroix, 19 h 30 : S. Brizard, flûte ; M. Gonzales, harpe (Gluck, Bach, Dostetel, Fauré...) ; 21 h : S. et C. Fournier, piano et violon (Debussy, Ives, Schoenberg, Berlioz, Boulez...). Palais des congrès, 18 h 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Ozawa (Messe). Salle Gaveaux, 21 h : F.-J. Thillier, piano (Schubert, Kreisler, Rachmaninov). Salle Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 20 h 45 : Ensemble vocal et instrumental Lendit, dir. F. Vellard (Bach, Mozart, Duran). Église Saint-Germain-des-Près, 21 h : Musique Ensemble, avec V. Dietsch, soprano (Purcell, Bach). Sorbonne, amphithéâtre, 20 h 30 : Ensemble symphonique de l'UNESCO Les Jaiwa. Notre-Dame de Vincennes, 21 h : Maîtrise de Vincennes et Chorale Saint-Louis de Vincennes, avec F. Besson, luth. dir. J. Gilet et J. Cussac (chants traditionnels de Noël et airs de cour). Faculté de droit, 20 h 30 : Orchestre et Chorale von Wetzky (Bach). Centre Mandapa, 20 h 30 : Objets sonores et multi-musique improvisés par T. Kosugi et A. Suzuki.

STUDIO ST-ANDRÉ-DES-ARTS OLYMPIC ENTREPOT ELYSÉES POINT SHOW
 APRES "VOYAGE A TOKYO"
Le Goût du Saké
 un film de Pascal Kané
 débat, interventions : Meddeb Abdelwahab, Jean Baudrillard, Daniel Caux, Gérard Rabinovitch
 MERCREDI 20 DECEMBRE
 20 H 30 PETITE SALLE
 CENTRE GEORGES POMPIDOU
 277 12 33
 UN FILM DE YASUJIRO OZU

LES TRÉTEAUX DE FRANCE/Jean DANET
FORUM DES HALLES/Fontaine des Innocents
 (rue Pierre-Lescot) - métro : Halles/R.E.R.
 CHAPITEAU CHAUFFÉ
 présentent à 20 h 45
FRANCIS PERRIN
 dans
Les Trois Mousquetaires
 ou
L'escrime ne paie pas
 adaptation quasiment burlesque de J.-Cl. Isler d'après l'admirable roman d'Alexandre Dumas père
 avec dans l'ordre alphabétique : Jean Antoinne, Michel Béna, Raoul Billerey, Philippe Brizard, Jean Danet, Jean-Benoît Garcia, Jacques Guibal, Jean-Claude Isler, Nicole Jozet, René Kirch, Maria Labart, Serge Mallat, Claire Maurier, Sonia Saziel, Georges Téran et les cascadeurs : Jean-Louis Arois, Aloïa Barlier, Alain Sangout.
 Mise en scène : Francis Perrin - Musique : Claude Bolling
 Décors : Jacques Marillier - Costumes : Marie Kant
 Combats : Raoul Billerey.
 Loc. et rens. : AGENCES FRIEDLAND (toute la journée), tél. 737-17-59
 CRAPITRAU, de 14 heures à 18 heures, tél. 233-47-57.
 Places de 20 F à 40 F (Coll. 15 F)

ROLAND HUBERT en accord avec EDDY MAROUANI présente
 à partir du mercredi 10 janvier au Palais des Congrès
SERGE LAMA
 Location au Palais des Congrès de 12 h 30 à 19 h (sauf Dimanches) par téléphone : 758.22.56 et Agences. Prix des places : 25 - 45 - 60 F. Tous les soirs à 21 h. Dimanche à 17 h jusqu'au 1^{er} Avril.
 Location par correspondance
 retournez ce bon au Palais des Congrès (SERGE LAMA), Porte Maillot, 75017 PARIS, accompagné d'un chèque bancaire ou postal 3 volets dépliés à l'ordre de Gala des Étoiles, Serge Lama. Joindre une enveloppe timbrée à votre nom.
 Nom _____ Adresse _____ Localité _____ Dépt _____ Téléphone _____ Places _____ Nombre _____ Prix _____ Dates : le _____ le _____ ou le _____ Signature _____



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinématèque

Chaillet, 15 h. : *The Italian*, de R. Barker et G. Seban ; 18 h. 30, *Cinéma japonais* : *Pavane*, de S. Yamazaki ; 20 h. 30 : *Le Minotaure*, de P. A. Latraverse ; 22 h. 30 : *Le Jugu et l'Assassin*, de B. Tavernier.
Beaubourg, 15 h. : *La Ligne générale*, de S. M. Eisenstein ; 17 h. et 19 h. : *Cinéma expérimental italien* ; 21 h. *A Scandal in Paris*, de D. Sirk.

Les exclusivités

ALAMBERTA (A. v.o.) : Palais des Arts, 3 (272-82-81).
ALEXTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4 (782-47-88). La Claf, 3 (387-90-90).

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (ALL. v.o.)

Palais des Arts, 3 (272-82-81) ; La Claf, 3 (387-90-90) ; 14 h. : Ulysses, 14 (542-91-42), 18 h. (cf. S. D.).
ANNIE HALL (A. v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 9 (833-10-32).
L'ARBRE AUX SABOTS (It. v.o.) : Luxembourg, 6 (633-97-77), Marignan, 2 (359-82-82), U.G.C. Opéra, 2 (261-50-32) ; v.f. : Bionnouvion-Montparnasse, 15 (342-23-02).
L'ARCEMENT DES AUTRES (Fr.), Marais, 4 (782-47-88), Paramount-Montparnasse, 15 (342-23-02), Biarritz, 9 (723-86-29).
AU-DÉLÀ D'UN PASSE (A. v.o.) : Vidéozone, 6 (323-60-34).
AU NOM DU PÈRE-ROI (It. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6 (323-71-00).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlioz, 2 (742-60-33), Colisée, 6 (359-23-40), Fauvette, 13 (331-35-80).
BLUË COLLAR (A. v.o.) : Quintette, 5 (633-35-40), Elysées Point-Show, 6 (223-87-26), 14-Juillet-Bastille, 11 (337-90-81), Parnassien, 14 (328-83-11).
LES BIGNONES (Fr.) : Rex, 2 (238-83-83), U.G.C. Odéon, 6 (323-71-00), Normandie, 6 (339-61-16), Biarritz, 9 (723-86-29), Paris, 6 (338-33-98).

Paramount-Opéra, 6 (672-34-37)

U.G.C. Gare de Lyon, 12 (342-01-58) ; Paramount-Galaxie, 12 (339-12-03), U.G.C. Gobelins, 12 (331-05-19), Paramount-Orléans, 14 (540-45-81), Magic-Convention, 15 (329-20-64), Bionnouvion-Montparnasse, 15 (342-23-02), Paramount-Malliot, 17 (732-24-24), Marais, 4 (782-47-88), Paramount-Montmarie, 18 (608-84-25), Secrétan, 18 (336-71-33).
LA CAÛTE AUX FOLLES (Frang.) : U.G.C. Opéra, 2 (261-50-32), Biarritz, 9 (723-86-29), Miramar, 14 (328-83-52), Mistrail, 14 (339-32-43), Cléry-Patbé, 18 (323-37-41).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2 (233-35-70), Marignan, 2 (359-82-82), Berlioz, 2 (742-60-33), Montparnasse-Patbé, 14 (332-18-18), Gaumont-Sud, 14 (331-51-16), Cléry-Patbé, 18 (323-37-41).
LE CONTOY DE LA FEMME (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 6 (223-18-45) ; v.f. : Cin'Ac, 2 (742-72-19).
LES DENTS DE LA BÈTE (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6 (323-71-00), Luxembourg, 6 (633-97-77), Bonaparte, 6 (332-18-18), Marignan, 2 (359-82-82), Elysées-Cinéma, 6 (223-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2 (233-35-70), Madeleine, 6 (072-56-63), Balzac, 6 (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12 (342-01-58), U.G.C. Gobelins, 12 (331-05-19), Miramar, 14 (328-83-52), Gaumont-Sud, 14 (331-51-16), Mistrail, 14 (339-32-43), Cléry-Patbé, 18 (323-37-41).
L'ÉPIQUE DU GREC (A. v.o.) : Remontage, 6 (338-15-11) ; v.f. : Cinéma-Opéra, 6 (770-01-90).
LE FEMME LIBRE (Soviét., v.o.) : Cosmos, 6 (548-62-25).
FEDORA (A. v.o.) : Le Seize, 5 (232-92-97), H. R. 2.
LA FEMME GAUCHÈRE (All. v.o.) : Berlioz, 2 (742-60-33).
LA FEMME LIBRE (A. v.o.) : Renoir, 6 (874-40-75).
LA FEMME DU SAKÉ (A. v.o.) : U.G.C. Opéra, 2 (261-50-32), Maxville, 6 (770-72-88).
LA FEMME (Fr.) : Marais, 4 (782-47-88).
GIRL FRIENDS (A. v.o.) : Quintette, 5 (633-35-40) ; v.f. : Berlioz, 2 (742-60-33), ABC, 6 (334-55-34), Montparnasse, 15 (342-23-02), Balzac, 6 (339-52-70), Fauvette, 13 (331-35-80), Cambronne, 12 (332-42-80), Cléry-Patbé, 18 (323-37-41), Gaumont-Gambetta, 18 (797-72-74).
GREENE (A. v.o.) : Cluny-Palace, 5 (633-07-76), U.G.C. Marbeuf, 6 (223-18-45), Elysées Point-Show, 6 (223-87-26), U.G.C. Opéra, 2 (261-50-32), Richelieu, 2 (233-35-70), Montparnasse-Patbé, 14 (332-18-18), Cléry-Patbé, 18 (323-37-41).
LE GOUT DU SAKÉ (Jap. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6 (236-48-18), Olympia, 14 (542-87-42), Elysées Point-Show, 6 (223-87-26).
L'ÉTOILE DE MARSEILLE (Pol. v.o.) : Hauserville, 6 (633-79-38), 14-Juillet-Patbé, 6 (328-85-00).
INSIANG (Phil. v.o.) : Saint-Séverin, 3 (633-50-81), Olympia, 14 (542-87-42).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It. v.o.) : Studio Jean-Coclain, 5 (633-47-62).

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS OLYMPIC ENTREPOT



Créé en 1954 par Henriette Dulac, le Technicien du Film fête le 19 décembre son vingt-cinquième anniversaire en présence de M. Vioz, directeur général du Centre National de la Cinématographie Française et de nombreuses personnalités du cinéma, des arts et des lettres. Henriette Dulac est toujours à la tête de la revue qu'elle a créée voici un quart de siècle pour les professionnels du cinéma, lecteurs dont la fidélité a permis à cette publication d'atteindre la dimension que l'on connaît.

COLISEE - RICHELIEU SAINT-GERMAIN VILLAGE HAUTEFEUILLE - NATION MONTPARNASSE PATHE WEPER - FAUVEITE FRANCAIS - VICTOR-HUGO GAUMONT CONVENTION

et dans les meilleures salles de la périphérie

ROMY SCHNEIDER
BRUNO CREMER CLAUDE BRASSER

Un film de CLAUDE SAUTET

une histoire simple



Un film de JEAN-LOUP DABADIE
CLAUDE SAUTET - JEAN-LOUP DABADIE

STUDIO SAINT-SÉVERIN - OLYMPIC ENTREPOT

L'ÉVÈNEMENT DE LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS CANNES 78

'INSIANG'

Un film de Lino Brocka

Une double découverte: le cinéaste Lino Brocka, la comédienne Hilda Koronel. On ne les oubliera pas. M. GRISOLIA, NOUVEL OBSERVATEUR

Admirateur de Kurosawa, Lino Brocka, a pour ces déshérités la compréhension, la charité, l'humanisme du réalisateur de "Barberousse". J. SICLIER, LE MONDE

La verve et l'acuité visuelle de grands ancêtres du néo-réalisme jointes à l'admiration des maîtres du cinéma psychologique américain. M. PÉREZ, LE MATIN

Interdit aux moins de treize ans.

NORMANDIE - PARAMOUNT OPÉRA - BRETAGNE - MISTRAL
MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT Gobelins - U.G.C. DANTON
PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT MONTMARTRE - U.G.C. GARE DE LYON
3 SECRETAN - REX - PASSY - PARAMOUNT GALAXIE - CLUNY ÉCOLES
CYRANO Versailles - ANTEL Créteil - ANTEL Nogent - CARREFOUR Pantin
FRANÇAIS Engien - Argenteuil - MELJES Montreuil - PARINDOR Anlay
ULYS Orsay - BOXY Boussy - PARAMOUNT La Varenne
ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud

Les films nouveaux

SANS FAMILLE, film italien de Vittorio Gassman (v.o.) : Vendôme, 2 (073-97-82) ; Saint-Germain-Huchette, 5 (633-97-89) ; Monte-Carlo, 5 (229-08-33) ; Parnassien, 14 (328-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 6 (387-35-43) ; Nations, 12 (343-54-97) ; Cambronne, 12 (334-42-95).
INTELLIGENTS, film américain de Woody Allen (v.o.) : Studio Alpha, 5 (633-39-47) ; Paramount-Odéon, 6 (323-50-83) ; Publicis-Champs-Élysées, 6 (730-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 6 (770-01-90) ; Paramount-Montparnasse, 14 (328-83-11) ; Paramount-Malliot, 17 (732-24-24).
LA CLÉ SUR LA PORTE, film français d'Yves Boisset : Rex, 2 (238-83-83) ; Cluny-Écoles, 6 (339-52-70) ; U.G.C. Danton, 6 (323-42-82) ; Bretagne, 6 (222-37-97) ; Normandie, 6 (339-61-16) ; Paramount-Opéra, 6 (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12 (342-01-58) ; Paramount-Gobelins, 12 (331-05-19) ; U.G.C. Danton, 6 (323-42-82) ; Paramount-Galaxie, 12 (339-12-03) ; Mistrail, 14 (339-32-43) ; Magic-Convention, 15 (329-20-64) ; Passy, 15 (328-83-34) ; Paramount-Malliot, 17 (732-24-24) ; Paramount-Montmarie, 18 (608-84-25) ; Secrétan, 18 (336-71-33).
LE CHI DU SORCIER, film américain de Jerry Skolimowski (v.o.) : Publicis-Champs-Élysées, 6 (730-76-23) ; Pagode, 7 (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Élysées, 6 (339-04-87) ; v.f. : Impérial, 2 (743-72-52) ; Studio Raspail, 14 (320-39-88).
LE CYCL PEUT ATTENDRE, film américain de Warren Beatty (v.o.) : Quintette, 5 (633-35-40) ; Saint-Michel, 6 (338-76-17) ; Paris, 6 (338-33-98) ; Mayfai, 10 (323-27-08) ; Richelieu, 2 (233-35-70) ; Montparnasse-53, 6 (344-14-27) ; Lumière, 9 (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15 (329-20-64) ; Cléry-Patbé, 18 (323-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 18 (797-72-74).
PAIR ET IMPAIR, film italien de Sergio Corbucci (v.o.) : Bont-Michel, 5 (633-48-29) ; Paramount-Elysées, 6 (323-42-82) ; v.f. : Mercury, 6 (223-78-20) ; Paramount-Opéra, 6 (770-01-90) ; U.G.C. Opéra, 2 (261-50-32) ; Paramount-Bas-Relief, 17 (732-24-24) ; Hila, 11 (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 12 (339-12-03) ; Paris-Orléans, 14 (340-45-81) ; Paramount-Galaxie, 14 (339-12-03) ; U.G.C. Opéra, 2 (261-50-32) ; Charca, 15 (573-23-00) ; Paramount-Malliot, 17 (732-24-24) ; Moulins-Rouges, 18 (608-84-25).
L'ULTIMATUM DES TROIS MÉRCAIRES, film américain de Robert Aldrich (v.o.) : Cluny-Palace, 5 (633-07-76) ; Biarritz, 9 (723-86-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2 (261-50-32) ; Bretagne, 6 (222-37-97) ; Maxville, 6 (770-72-88) ; Mistrail, 14 (339-32-43) ; Secrétan, 18 (336-71-33) ; Les Imasges, 18 (323-47-94).
LA GRANDE CUISINE, film américain de Ted Kotcheff (v.o.) : U.G.C. Danton, 6 (323-42-82) ; Ermitage, 6 (323-15-11) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2 (261-50-32) ; Rex, 2 (238-83-83) ; Ermitage, 6 (323-15-11) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12 (342-01-58) ; U.G.C. Gobelins, 12 (331-05-19) ; Mistrail, 14 (339-32-43) ; Magic-Convention, 15 (329-20-64) ; Mistrail, 14 (339-32-43).

DEPARDIËU / CARMET

LE SUCRE

Un film de Jacques Rouffio

MARIGNAN PATHE v.o. - ÉLYSÉES LINCOLN v.o. - HAUTEFEUILLE v.o.
STUDIO DE LA HARPE v.o. - 5 PARNASSIENS v.o. - PLM ST-JACQUES v.o.
GAUMONT OPÉRA v.f. - ST-LAZARE PASQUIER v.f. - GAUMONT CONVENTION v.f. - 14-JUILLET BASTILLE v.f. - ATHÈNA v.f. MARLY Englien

Un film sublime
FRANCE SOIR
Cette admirable comédie
LE MATIN DE PARIS

UN FILM DE ROBERT ALTMAN

Un Mariage

PARAMOUNT ÉLYSÉES VO - MERCURY VF - BOULMICH VO - PARAMOUNT OPÉRA VF
MAX LINDE VF - PARAMOUNT MAILLOT VF - PARAMOUNT MONTPARNASSE VF
BOULMICH BOUVE VF - PARAMOUNT GAITTE VF - PARAMOUNT GALAXIE VF
PARAMOUNT OREANS VF - ST-CHARLES CONVENTION VF - PARAMOUNT BASTILLE VF
PARAMOUNT Ory - PARAMOUNT La Varenne - ÉLYSÉES H La Celle-Saint-Cloud
REXY Val d'Yvelines - CYRANO Versailles - ANTEL Versailles - ANTEL Nogent
ANTEL Boussy - MELJES Montreuil - CARREFOUR Pantin - ALPHA Argenteuil
FRANÇAIS Englien - ULIS N Orsay - FLANADES Sarcelles

2 Super-Héros!

TERENCE HILL BUD SPENGER

PAIR ET IMPAIR

SERGIO CORBUCCI

UN GRAND RÉALISATEUR BOISSET

DEUX GRANDES VEETTES GIRARDOT DEWAERE

UN GRAND ÉCRIVAIN CARDINAL

UN ÉVÈNEMENT

LA CLÉ SUR LA PORTE

ANNE GIRARDOT PATRICK DEWAERE un film de YVES BOISSET LA CLÉ SUR LA PORTE

Dialogues de ANDRÉ WENFELD
Drame LA CLÉ SUR LA PORTE de YVES BOISSET
Scénario de ANDRÉ WENFELD et YVES BOISSET
Coproduction CNE PRODUCTION S.A. - SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION
Réalisé par PHILIPPE SARDE

En v.o. : MONTE-CARLO - SAINT-GERMAIN HUCHE TTE - 5 PARNASSIENS - VENDOME En v.f. : SAINT-LAZARE PASQUIER - NATION - CAMBRONNE

SANS FAMILLE

SANS LE SOU EN QUÊTE D'AFFECTION UN FILM DE VITTORIO GASSMAN

VITTORIO GASSMAN et PAOLO VILLAGGIO

« Quelle aisance, quelle imagination et quelle audace ! Un beau film éminemment délectable. » LE FIGARO.

« SANS FAMILLE confirme le génie excessif et généreux de Vittorio Gassman, merveilleux de face. » NOUVEL OBSERVATEUR.

« SANS FAMILLE est une brillante comédie, et pas seulement cela : c'est un redoutable pamphlet. » LIBÉRATION.

« Son passage de l'autre côté de la caméra est une révélation. » TÉLÉGRAMA.

مكتبة الأمل

سكراين الاصل

SPECTACLES

JUKE BOX (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (226-22-11).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 2e (233-30-30).

14e (226-22-11) : Paramount-Montparnasse, 14e (226-22-11).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Esp.) : Saint-André-des-Arts, 6e (224-48-18).

PUBLICIS ELYSEES VO PARAMOUNT ODEON VO
STUDIO ALPHEA VO PARAMOUNT OPERA VF
PARAMOUNT MONTPARNASSE VF PARAMOUNT MAILLOT VF

Woody Allen
"INTERIEURS"
KRISTIN GRIFFITH
MARY BETH HURT
RICHARD JORDAN

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES - IMPÉRIAL PATHÉ
STUDIO RASPAIL - LA PAGODE 1 - PUBLICIS ST-GERMAIN

"PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1978"
LE
DU SORCIER
(Le Sorcier)
Alan Bates
Susannah York
John Hurt

MON DIEU, COMMENT SUIS-JE
TOMBER SI BAS ? (A., v.o.) :
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL
(Ange), U.G.C. Opéra, 2e (213-50-32).

PARAMOUNT CHAMPS ELYSEES VO
STUDIO MEDICIS VO • PARAMOUNT OPERA
PARAMOUNT MARIVAUX • CONVENTION ST-CHARLES
PARAMOUNT MONTPARNASSE

GEORGE-V v.o. - AMBASSADE v.o. - QUARTIER LATIN v.o.
BERLITZ v.f. - GAUMONT MADELINE v.f. - CLICHY PATHÉ v.f.

"Une mine de gags"
R. Chazal FRANCE-SOIR
"Selfers se surpasse"
C. Laporte L'EXPRESS

RADIO-TÉLÉVISION

« Messieurs les jurés » passaient les premiers...

Il y a des soirs comme ça où l'écran, autant qu'on change de chaîne, est désespérément vide, ou, plutôt, insipide. Et puis d'autres, ainsi qu'hier la nuit, où l'embaras du choix surprend.

LETTRES

HISTORIEN ET ESSAYISTE

Salvador de Madariaga est mort

L'historien et essayiste Salvador de Madariaga est mort (voir nos précédentes éditions du 15 décembre) le jeudi 14 décembre à Locarno (Suisse) quelques jours avant la publication de sa première fois dans son pays depuis la guerre civile, de « L'Espagne, essai d'histoire contemporaine », qui avait fait de lui l'un des intellectuels les plus respectés de son époque.

L'humour et la fermeté

Avec Salvador de Madariaga disparaît un des esprits les plus libres, les plus ouverts que l'Espagne ait produits pendant ce siècle. Cet « intellectuel espagnol à la sensibilité britannique » ne fut pas seulement un anglophile émérite, professeur à Oxford dès 1916.

Né le 23 juillet 1886 à La Corogne, Salvador de Madariaga a été ingénieur des mines avant de s'orienter vers le professorat, la littérature et la diplomatie. Il a installé à Londres pendant la première guerre mondiale, il est alors journaliste et essayiste où il entre en 1921 à la Société des Nations à Genève où il obtient le prix Goethe, et, en 1924, il publie ses Mémoires pour la période 1921-1926. Jusqu'à la fin, il aura œuvré pour défendre ses idées sur la liberté et la dignité humaine.

HEROY
LIVRET DE L'USAGE DE L'ELECTRICITE

ENVIRONNEMENT

UN SANCTUAIRE SOUS LA FUMÉE DES USINES

Sauver Delphes

par FRANZ WEBER (*)

Une question-odé se pose de prime abord : peut-on tolérer que Delphes suive le destin d'Eleusis ? « Heureux celui des hommes vivant sur la Terre qui a vu ces choses ! », écrivait Homère cinq cents ans avant Jésus-Christ à propos d'Eleusis et de ses merveilles. Le culte sacré d'Eleusis a dominé, pendant plus de mille ans, la vie religieuse de la Grèce.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce sanctuaire aux portes d'Athènes ? Un petit enclos au milieu de raffineries, d'usines, d'entrepôts, noyé dans une fumée noire. Son golfe est souillé par les pétroliers géants, sa vaste oliveraie détruite. L'industrie a fait d'Eleusis l'endroit le plus sale, l'endroit le plus pollué de Grèce : un lieu maudit où sévissent les dermatoses et les maladies pulmonaires.

Aucun homme civilisé ne peut tolérer que Delphes, « centre de la Terre », « source » de la culture de l'Occident, soit masqué comme Eleusis. Pourtant, c'est précisément ce qui se prépare.

L'industrie lourde projette d'envahir la région : une usine d'aluminium à Kamotissa, une cimenterie dans la baie d'Izba, déjà polluée par les stocks de bouillie de Pechiney et l'amarrage de quinze pétroliers en « chômage ». Une commission, nommée par le gouvernement grec, a déclaré que Kamotissa ne se prêtait pas à l'installation d'une usine à cause de la proximité de Delphes. Le ministre de la culture et de la science a refusé son approbation. Néanmoins, le gouvernement a donné le feu vert à Bixipar, compagnie grecque dominée par le groupe américain Reynolds. « Nous construirons à Kamotissa ou nous ne construirons pas du tout. » Voilà le chanté que le gouvernement grec a cédé.

En principe, Bixipar peut commencer la construction de son usine polluante quand bon lui semble. Pour éviter cela et obliger les autorités à faire marche arrière, nous avons créé une association : Sauver Delphes. Puis nous avons invité la grande presse européenne à juger sur pièces. Plus de trente journalistes ont fait, le 8 décembre, le voyage de Delphes. Vingt-deux sont venus spécialement de Suisse, d'Allemagne, de France ; les autres — rédacteurs grecs et correspondants de grands journaux étrangers et agences étrangères — d'Athènes.

Au cours de leur visite de trois jours, ils ont pu constater que l'installation dans la baie d'Izba d'une industrie lourde serait mortelle pour le site de Delphes. Celui-ci forme un tout avec ses vestiges antiques, sa ville centenaire, ses collines et ses vallées, ses remparts de rochers, sa baie et son oliveraie millénaire. Cette forêt serait polluée par le fluor et mourrait à petit feu. Le golfe serait souillé par les 9 000 mètres cubes de boue rouge déversés chaque jour par l'usine Bixipar. Le vent, qui souffle avec la puissance du mistral — il porte le même nom : maestro — couvrirait le paysage de poussières rouges et blanches. Et, pour compléter le désastre, des raffineries viendraient s'ajouter aux usines d'aluminium et aux cimenteries. Si nous ne faisons rien, Delphes connaîtra le destin d'Eleusis. Déjà l'oliveraie, qui compte quelque deux millions d'arbres, est grignolée par de petites usines, des collines sont érodées par des extractions de bauxite et de pierre, le canal Mornos, qui alimentera bientôt Athènes au sud douce, sectionne le paysage, la ville moderne de Desphes s'étend de façon anarchique, des routes, tracées à tort et à travers, sillonnent le paysage sacré.

Pour inciter le pouvoir à mettre un frein aux dévastations, le mouvement international Sauver Delphes adresse au président du gouvernement, M. Karamanlis une lettre qui dit notamment : « Delphes appartient à tous les Grecs. Delphes appartient également à la Terre entière. C'est l'un des berceaux de notre civilisation. Vouloir l'enterrer, l'effacer, le souiller pour le profit de quelques hommes sans culture et sans scrupules, c'est défigurer la Grèce et le monde. Aidez-nous à sauver Delphes. »

La lettre suggère plus précisément que l'exploitation des carrières soit stoppée et le paysage remis en état, que le canal Mornos soit couvert et planté d'arbres, que l'oliveraie soit désormais protégée et que la route qui coupe le site soit fermée à la circulation automobile.

Il serait vain de vouloir dévier le débat sur des considérations économiques. Les citoyens de Delphes gagnent leur vie : il n'y a pas de chômeurs. Si nous sommes prêts à sacrifier Delphes à l'industrie, c'est que nous sommes prêts à tout sacrifier à l'économie.

* Président du mouvement Sauver Delphes, secrétaire international, Le Collize, 1820 Montreux (Suisse).

l'installation dans la baie d'Izba d'une industrie lourde serait mortelle pour le site de Delphes. Celui-ci forme un tout avec ses vestiges antiques, sa ville centenaire, ses collines et ses vallées, ses remparts de rochers, sa baie et son oliveraie millénaire. Cette forêt serait polluée par le fluor et mourrait à petit feu. Le golfe serait souillé par les 9 000 mètres cubes de boue rouge déversés chaque jour par l'usine Bixipar. Le vent, qui souffle avec la puissance du mistral — il porte le même nom : maestro — couvrirait le paysage de poussières rouges et blanches. Et, pour compléter le désastre, des raffineries viendraient s'ajouter aux usines d'aluminium et aux cimenteries. Si nous ne faisons rien, Delphes connaîtra le destin d'Eleusis. Déjà l'oliveraie, qui compte quelque deux millions d'arbres, est grignolée par de petites usines, des collines sont érodées par des extractions de bauxite et de pierre, le canal Mornos, qui alimentera bientôt Athènes au sud douce, sectionne le paysage, la ville moderne de Desphes s'étend de façon anarchique, des routes, tracées à tort et à travers, sillonnent le paysage sacré.

Pour inciter le pouvoir à mettre un frein aux dévastations, le mouvement international Sauver Delphes adresse au président du gouvernement, M. Karamanlis une lettre qui dit notamment : « Delphes appartient à tous les Grecs. Delphes appartient également à la Terre entière. C'est l'un des berceaux de notre civilisation. Vouloir l'enterrer, l'effacer, le souiller pour le profit de quelques hommes sans culture et sans scrupules, c'est défigurer la Grèce et le monde. Aidez-nous à sauver Delphes. »

La lettre suggère plus précisément que l'exploitation des carrières soit stoppée et le paysage remis en état, que le canal Mornos soit couvert et planté d'arbres, que l'oliveraie soit désormais protégée et que la route qui coupe le site soit fermée à la circulation automobile.

Il serait vain de vouloir dévier le débat sur des considérations économiques. Les citoyens de Delphes gagnent leur vie : il n'y a pas de chômeurs. Si nous sommes prêts à sacrifier Delphes à l'industrie, c'est que nous sommes prêts à tout sacrifier à l'économie.

* Président du mouvement Sauver Delphes, secrétaire international, Le Collize, 1820 Montreux (Suisse).

L'annonce d'un débarquement de déchets nucléaires à Cherbourg mobilise syndicats et associations

Depuis qu'on a annoncé l'arrivée à Cherbourg du « Pacific-Fisher », le cargo-poubelle amenant du Japon des déchets nucléaires devant être traités à l'usine de La Hague, un étrange climat règne sur la Manche. D'abord, associations, syndicats et municipalités se sont brusquement mobilisés à nouveau pour s'opposer à ce débarquement. Les maires ont été jusqu'à interdire, sur le territoire de leurs communes, le passage des véhicules transportant les déchets atomiques. Une grande manifestation est prévue pour samedi 16 décembre. Plusieurs préavis de grève ont été déposés par les syndicalistes C.F.D.T. dans des entreprises de la région.

Dans le port de Jersey, sur la route présomue du cargo nucléaire, un bateau est en « embuscade », celui du Mouvement écologiste Greenpeace qui s'est déjà illustré cet été en sabotant la campagne des chasseurs de baleines et de phoques. L'équipage du « Combattant-de-l'Arc-en-Ciel » avait annoncé qu'il tenterait

de s'opposer à l'arrivée du « Pacific-Fisher » en mettant à la mer devant son étrave des dinghies de caoutchouc. Mais le « cargo atomique », qui était attendu au environs du 15 décembre, ne semble pas prêt d'arriver à Cherbourg. Il bourlingue encore du côté des Açores. D'autre part, l'officier chargé de la sécurité du système de refroidissement des conteneurs nucléaires est mort brusquement. Du coup, la société britannique qui assure le « Pacific-Fisher », annonce que celui-ci se rendra directement à Barrow-in-Furness, en mer d'Irlande, où il débarquera les déchets nucléaires devant être traités à l'usine de Windscale. Ce n'est qu'ensuite qu'il gagnera la France, vers la mi-janvier.

A l'annonce de ces événements, les écologistes de Greenpeace basés à Jersey ont décidé, « par respect pour la famille du disparu », de ne pas intervenir en mer. En revanche, il se rendront samedi à Cherbourg pour participer aux manifestations.

De notre correspondant

extension à grand renfort de contacts étrangers. Au départ, le comité contre la pollution atomique de La Hague et l'Union locale C.F.D.T. ont appelé l'ensemble des forces de gauche à mener à l'occasion de l'arrivée du « bateau » une importante action contre cette extension. Dix-huit organisations ont répondu à l'appel : les mouvements anti-nucléaires, le comité de lutte, les syndicats et les partis de gauche, à l'exception du P.C.

Puis les conseillers de la communauté urbaine en majorité socialiste ont été saisis au cours de leur dernière réunion, d'une demande d'arrêt émanant des organisations co-signataires de la circulaire « pour interdire la circulation des déchets atomiques des territoires du Nord-Cotentin ». Par 36 voix contre 14 (les communistes s'abstenant), le

conseil a exprimé le vœu que les municipalités répondent favorablement à cette demande. Toutes ne l'ont pas fait, mais le maire d'Esquerdeville, où les « châteaux de plomb » contenant les déchets nucléaires venant de toute l'Europe sont débarqués du chemin de fer, a publié son arrêté le 13 décembre, limitant le tonnage par ses collègues de Cherbourg et d'Octeville.

Les maires justifient leur « fronde » tantôt par les difficultés de circulation ou le bruit, tantôt par l'insuffisance de l'information sur les dangers encourus. Mais la position des élus socialistes est plus ambiguë : ils ont décidé par ailleurs de jouer la carte de la coopération de Flamandville pour développer leurs communes.

La préfecture est embarrassée. Il faudra statuer rapidement sur la recevabilité des arrêtés municipaux. S'ils étaient déclarés illégaux, les maires auraient la possibilité d'introduire un recours en Conseil d'Etat, mais en attendant ils ne pourraient s'opposer au passage des conteneurs. Sinon la police de Cherbourg serait à la fois chargée d'exécuter les décisions des maires et d'assurer la protection des convois pendant leur traversée de l'agglomération.

Inquiet et irrité, le directeur de l'usine de La Hague fait remarquer que l'asphyxie partielle de l'usine fera, sous le terme une menace sur l'emploi et la production des centrales nucléaires de l'EDF. Il révoque aussi que la COGEMA filiale du commissariat à l'énergie atomique, envisage d'aménager un nouveau poste de transbordement rail-route en dehors de l'agglomération sur la zone industrielle de Courville (1). On rappelle aussi qu'il y a douze ans, on parlait déjà d'un raccordement ferroviaire direct de la zone industrielle de Courville pour éviter le développement incommode des transports routiers et les ruptures de charges : 22 kilomètres de voies à tirer à travers un terminal ferroviaire avait d'ailleurs été construit dès 1967.

RENÉ MOIRAND.

(1) Mille sept cents « châteaux de plomb » sont arrivés à La Hague. Compte tenu du plan de charge, on s'attend à une moyenne d'un convoi exceptionnel par jour à partir de 1982.

TRANSPORTS

La marine marchande française face à une concurrence presque insupportable

« La concurrence des flottes des pays de l'Est, apparemment insupportable aux prix de revient, l'arrivée massive des pays neufs entraînant un effondrement des frets, la redoutable concurrence des pavillons de complaisance, ont pour la France des conséquences très graves », a déclaré le jeudi 14 décembre, M. Joël Le Theule, ministre des transports, devant le conseil supérieur de la marine marchande.

Le Comité général maritime (C.G.M.), par exemple, est le plus touché des armements. L'avenir ? « Il faut constater, a dit M. Le Theule, que les facteurs négatifs qui jouent en ce moment nous se maintiennent et même s'amplifient. » En Europe, plusieurs pavillons économiques (Grande-Bretagne, Allemagne, Grèce) sont à l'origine de phénomènes de distorsion de concurrence.

« Écartant une politique de « subvention massive » à la

flotte française, M. Le Theule a annoncé qu'« un programme complémentaire d'aides de l'Etat (prime d'équipement et bonification des taux d'intérêt) sera mis en place en 1979 et 1980 pour faciliter le financement des navires cotés depuis 1975, car ils l'ont été dans des conditions défavorables ».

Le ministre a affirmé que le gouvernement « n'avait nullement l'intention de remettre en cause le statut social du marin », mais qu'il ne fallait pas rejeter toute souplesse d'adaptation notamment pour les armements qui exploitent leurs navires sur des trafics tiers, dans des pays lointains.

M. Le Theule a conclu : « Il nous faut rechercher la réduction des coûts par tous les moyens : modernisation des équipements, utilisation optimale des équipages, y compris par le moyen de la polyvalence, programmation rationnelle des congés, acceptation des progrès techniques. »

URBANISME

LE CONSEIL DE PARIS VA EXAMINER LES NOUVEAUX PROJETS POUR L'AMÉNAGEMENT DES HALLES

Un débat d'orientation sur l'aménagement du quartier des Halles aura lieu au Conseil de Paris, lundi 18 décembre, les décisions sur un programme précis étant reportées au mois de janvier.

Il s'agit essentiellement pour le maire, qui sera absent au raison de son état de santé, de faire entendre les décisions qu'il a prises de renoncer à l'immeuble qui devait être construit par l'architecte Ricardo Bofill. Les frais de démolition du gros œuvre qui s'élève jusqu'au premier étage et qui empiète sur le tracé ancien de la rue Rambuteau seront pris en charge par la Ville, indique-t-on à la mairie.

Le nouveau bâtiment qui prendra la place de celui de M. Bofill respectera le tracé et dégage la perspective de l'église Saint-Eustache, tout en dissimulant la centrale de climatisation de la rue de Turbigo. Il s'agit, précise-t-on à l'Hôtel de Ville, d'abandonner les projets d'architecture monumentale et de dessiner un jardin tourné vers l'église Saint-Eustache.

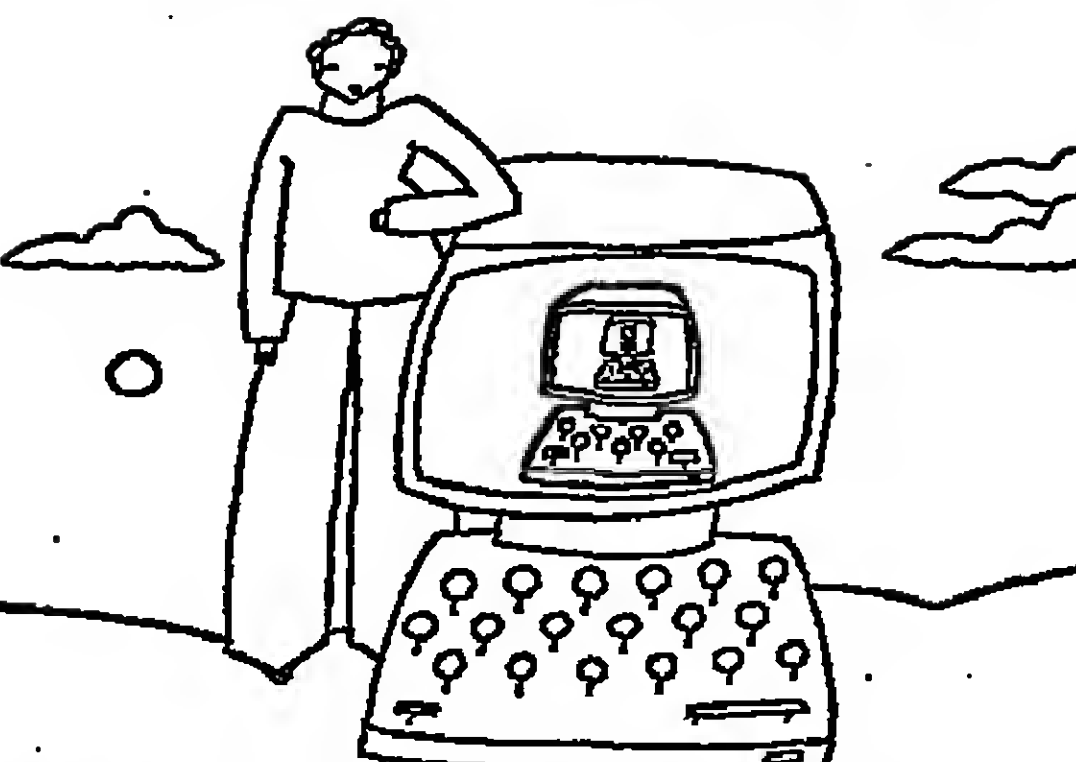
Ces orientations étaient déjà connues, mais elles feront pour la première fois l'objet d'un débat avec les élus.

De leur côté, les élus communistes ont proposé, au cours d'une conférence de presse réunie le jeudi 14 décembre, leur analyse de la situation. « Rien n'est encore irréversible », ont estimé MM. Claude Quin, conseiller des deuxième et troisième arrondissements, et Henri Fischlin, président du groupe, et dénonçant « le glissement de l'argent public, l'arbitraire des choix et le secret des décisions ». Le programme envisagé n'est qu'un « circlage administratif sans imagination ni ambition pour l'avenir. Une seule certitude : dépenser le moins possible pour tout ce qui ne sert pas directement les grands intérêts privés. Une conséquence immédiate : alors qu'aucune mesure positive n'est prise, la menace d'un abandon des équipements sociaux se précise de plus en plus. »

« Il faut aux Halles une volonté, des intentions et un dessin », estiment les élus communistes. Ils proposent de tenir compte des besoins de la population : trois cents logements sociaux et 35 000 mètres carrés d'équipements sociaux et sportifs ; d'affirmer en liaison avec Beaubourg, la vocation de centre international du site en lui donnant le caractère d'un lieu de détente, d'expression culturelle et de communication.

Dans les esquisses qu'ils ont présentées, les élus ont notamment inclus une cinémathèque, une photothèque et un centre de presse. Après la consultation de la population et la définition d'un programme, un concours international d'architecture devrait, selon eux, être organisé. Cela ne retarderait aucunement l'opération, estime MM. Quin et Fischlin, puisque trois ans se sont écoulés entre le lancement du concours du Centre Beaubourg et l'achèvement de l'édifice.

Un grand ordinateur peut être petit.



Parce que les professions libérales, les P.M.E. et les établissements décentralisés ont besoin d'outils modernes de gestion, IBM a créé toute une gamme d'ordinateurs à leur mesure. Simples à utiliser par un non spécialiste, faciles à loger, ces ordinateurs sont d'une mise en œuvre rapide. Leur puissance de travail est étonnante : ils gèrent vos commandes, tiennent vos stocks, traitent votre comptabilité, éditent vos factures, établissent vos prix de revient. Ils sont à l'aise aussi bien dans vos ateliers que dans vos bureaux. Leurs terminaux délivrent l'information sous la main. Le dialogue s'effectue simplement au moyen d'écrans qui guident constamment l'opérateur dans sa recherche.

Ils savent aussi traiter sans difficulté des problèmes sophistiqués. Comme des grands. Avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, le haut niveau technologique d'IBM, sa capacité d'innovation et l'expérience acquise auprès de milliers de petites et moyennes entreprises profitent à tout le monde. Dans le sens de la simplicité. Et de l'économie.

Prenez contact avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, en envoyant votre carte de visite, en province, aux directions régionales ou, à Paris, au Service des Communications IBM, Tour Générale, 5 place de la Pyramide, 92800 Puteaux.

IBM. DIVISION DES SYSTEMES DE GRANDE DIFFUSION. DES HOMMES. DES ORDINATEURS. POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.



Digitized by Google

économie

Le Monde

SOCIAL

L'INDEMNISATION DU CHOMAGE L'Etat augmente son aide de 2,5 milliards

M. Boulin souhaite une majoration des cotisations aux ASSEDIC

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a annoncé, au cours d'une conférence de presse réunie jeudi à l'Etat en deux dernières éditions datées 15 décembre, que l'aide de l'Etat en matière d'indemnisation du chômage passera de 4,5 milliards de francs en 1978 à 7 milliards de francs en 1979.

M. Boulin, qui commentait le projet de loi-cadre relatif à la réforme du système d'indemnisation du chômage, adopté le 13 décembre au conseil des ministres et examiné par le Parlement les 21 et 22 novembre, a également souhaité que le taux des cotisations sociales versées aux ASSEDIC soit porté de 3 % à 3,3 %, ce qui rapporterait 1,8 milliard de francs supplémentaires à l'UNEDIC.

Les syndicats ne sont pas opposés à une telle augmentation, mais le patronat y est résolument hostile, estimant que cette mesure accroît l'« incohérence » des charges des entreprises. C'est pour cette même raison que M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a déclaré que les employeurs ne procéderaient pas à des hausses de salaires pour compenser l'accroissement des cotisations de sécurité sociale.

Reçus — ainsi que le C.N.P.F. — par M. Boulin le 14 décembre, les principales organisations patronales ont d'ores et déjà jugé que l'aide de l'Etat, portée à 7 milliards de francs, serait, selon l'expression de la C.F.D.T., « pas négative mais insuffisante ». Elle est fondée », a déclaré de son côté M. André Bergeron, secrétaire général de l'U.O., « sur une prévision d'augmentation du chômage de 12 % en 1979, alors que celle-ci sera d'au moins 20 % ».

Un arbitrage préparé de longue date

Le gouvernement aurait voulu, dans cette affaire, dissocier les partenaires sociaux aux yeux de l'opinion publique et notamment des demandeurs d'emploi, qu'il ne s'y serait pas attaché. Pendant près de six mois — du 19 juin au 5 décembre, date de la rupture des négociations entre le C.N.P.F. et les syndicats — les représentants de l'avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie et des cinq grandes centrales ont, en effet, établi leur impuissance à conclure un accord. Motif : des divergences profondes sur les modalités du nouveau système à adopter, mais aussi et surtout une grande inconnue : que serait l'aide de l'Etat ?

Certes, il n'est pas dit que, si le gouvernement avait fait connaître à temps ses intentions financières, on se serait embrassé au siège du C.N.P.F. où avaient lieu les négociations. On le vérifiera sans doute lors des nouvelles discussions qui vont s'ouvrir dès le début de l'année 1979, puisque les pouvoirs publics ont maintenant dévoilé leurs batteries.

Pendant près d'un semestre, le ministre du travail et de la participation n'est sorti de son silence que pour dire au C.N.P.F. et aux syndicats : « Mettez-vous d'accord entre vous, je vous aiderai peut-être après... »

Comment le gouvernement peut-il faire croire, aujourd'hui, que son projet de loi-cadre a été élaboré, présenté et approuvé au conseil des ministres huit jours seulement après la rupture des négociations entre partenaires sociaux, que ce texte n'était pas prêt depuis longtemps et décidé l'octroi des crédits supplémentaires de 2,5 milliards de francs ? Au demeurant, le texte gouvernemental n'est qu'un énoncé de principes sur lesquels patronat et syndicats étaient d'accord : simplification du système d'indemnisation du chômage ; effort pour rendre

plus égalitaire les fameux « 90 % » en faveur des chômeurs qui ne touchent rien et de ceux qui ne perçoivent que l'aide publique ou les allocations spéciales ASSEDIC.

Ce qui est neuf, c'est que M. Boulin, en mettant au « pot commun » de l'UNEDIC 7 milliards de francs au lieu de 4,5 milliards de francs, souligne qu'il s'agit d'une « augmentation de 55 % » de l'aide de l'Etat. Les partenaires sociaux répondent que l'effort n'est pas considérable : ces 7 milliards ne représentent que le quart des dépenses que l'UNEDIC devra engager pour 1979, cet organisme devant prendre désormais en charge de nouvelles catégories de chômeurs, secourus ou non jusqu'à maintenant, tels que les jeunes, les bénéficiaires de la seule aide publique, etc. Le ministre du travail et de la participation a lui-même estimé que ce flot de nouveaux prestataires grossira de 12 % par rapport à 1978.

Il y a fort à parier, dans ces conditions, que le C.N.P.F. et les syndicats, jugeant l'aide insuffisante, ne se mettront pas plus d'accord en 1979 qu'en 1978 sur les modalités de cette réforme, modalités dont le lo-cadre ne dit mot. Le texte officiel contient pourtant une menace expresse (section IV, article 8) : « Si, dans un délai de deux mois à compter de la promulgation de la présente loi, l'accord prévu [entre les partenaires sociaux] n'a pu être conclu et agréé, des dispositions provisoires seront prises par décret en Conseil d'Etat. »

N'est-ce pas là, finalement, que les pouvoirs publics veulent en venir ? Le gouvernement ne cesse de répéter, par la voix de M. Robert Boulin notamment, qu'il tient « par-dessus tout » au caractère paritaire de l'UNEDIC et que l'Etat ne se mêlera que de ce qui le regarde. Il y a, en fait, loin des propos à la réalité... M. C.

LA CONVENTION DES ENTREPRISES

La politique sociale doit être différenciée selon la taille des firmes, déclare M. Barre

« La politique sociale est trop souvent une politique de panurgie. L'Etat a certes pris beaucoup d'initiatives. Mais on voit des chefs d'entreprise augmenter leurs charges contractuelles. Quelqu'un commença et tout le monde s'engouffra, quels que soit la situation de leur société », a déclaré le 14 décembre M. Raymond Barre, premier ministre, devant un millier de chefs d'établissements qui participaient à la Convention des entreprises, organisée par l'Institut de l'entreprise, les 14 et 15 décembre à Paris.

« Dans les années à venir, il faut mettre en place une politique des rémunérations différenciée selon la taille des entreprises. (...) Nous n'avons pas une économie moderne tant que nous n'avons pas une juste appréciation de ce qui est possible pour les uns et pas pour les autres », a ajouté M. Barre. « L'Etat doit toujours en fin de compte solder avec les moyens qu'il a, soit en augmentant les taxes, soit en ouvrant les vannes du crédit. Une politique sociale différenciée est donc nécessaire. »

Le premier ministre a également expliqué les décisions récentes du gouvernement en matière de sécurité sociale : « A chaque fois que nous touchons aux cotisations, nous avons l'argument des cadres. Comme si j'étais frappé de crises

récurrentes d'amnésie, comme le dit M. Charpentier. Les deux engagements pris envers les cadres en 1977 ont été tenus. (...) C'est pour ne pas toucher aux mécanismes de retraite complémentaire que nous avons augmenté les cotisations. »

De façon générale, le premier ministre a estimé que « la hausse des dépenses sociales » n'était « plus supportable ». Les « droits acquis » en matière de protection sociale seront respectés, a-t-il assuré, mais « les nouveaux doivent participer davantage que les entreprises au financement des dépenses ». Au cours des trois prochaines années, a annoncé M. Barre, « il n'y aura pas de mesure nouvelle concernant les prestations sociales, à l'exception de celles prévues dans le programme de Blais pour les familles et la vieillesse ».

Enfin, estimant que le système d'éducation « adapté à la France du dix-neuvième et de la moitié du vingtième siècle » était « de moins en moins adapté à la France moderne », M. Barre a souhaité une transformation de ce système pour « placer les enfants dans le climat intellectuel et moral de la compétition ». Il s'est prononcé pour « la suppression des diplômes nationaux d'enseignement supérieur et pour « le développement de l'autonomie des universités ».

Le groupe sidérurgique lorrain Sacilor confirme la suppression de 6800 emplois

M. Jacques Mayoux, le nouveau président du directoire du groupe sidérurgique Sacilor-Sollac, a confirmé jeudi à Hayange, au cours d'une réunion du comité central d'entreprise de Sacilor, la suppression de six mille huit cents emplois entre le 30 avril 1979 et la fin décembre 1980. Il annoncera officiellement vendredi à Paris, devant le comité central d'entreprise de Sollac, la suppression de mille sept cents emplois (le Monde des 10 et 11 décembre).

Au total, les deux grands groupes sidérurgiques français Usinor-Châtillon et Sacilor-Sollac auront donc annoncé, cette semaine, la suppression de vingt mille cinq cents postes de travail.

Dans le Nord, une journée d'action sur le thème « La région de Denain en lutte » sera organisée le 22 décembre dans les trente-deux communes de cantons de Denain, Bouchain et Valenciennes-Sud, pour protester contre les licenciements prévus par Usinor.

De notre correspondant

Metz. — Deux unités de la société Sacilor sont plus particulièrement touchées par les suppressions d'emplois : celle de Gandrange-Rombas et celle d'Hayange. La C.A. d'Hayange compte 10 000 salariés. 2 000 emplois seront supprimés. Cette unité est le noyau dur de la production d'acier au groupe. Les produits longs (4 millions de tonnes par an de capacité), à Hayange (4 000 salariés), l'arrêt en 1979 de la production de produits plats (2 000 salariés) entraînera une réduction des effectifs de l'ordre de 2 200 unités. Trois autres usines sont également concernées : il s'agit de Saint-Jacques-Hayange (2 250 salariés), où 800 emplois seront supprimés ; de Joué-Hamecourt (2 900 salariés), où 850 postes de travail disparaîtront, et de Seroy (30 postes). Enfin, 170 emplois seront supprimés au siège social de Sacilor, qui compte 850 salariés.

Entre l'arrêt de certaines installations, les dirigeants du groupe entendent utiliser d'autres moyens pour atteindre leurs objectifs. Il s'agit notamment de ramener le nombre des équipes de quatre à trois ou même à deux, selon les cas.

A l'évidence, la direction de Sacilor-Sollac veut aller vite. Ainsi a-t-elle déjà demandé l'autorisation de licencier 2 000 personnes, les détails préliminaires ayant débuté jeudi.

En d'autres termes, près du tiers des effectifs pourrait être supprimé entre mai et juillet 1979. Ce sont des licenciements de fait, sans juridiction, mais cela ne peut pas dire qu'il y a une économie et social. En ce qui concerne la convention sociale, il y aura des mises en préavis qui pourront prendre une place importante. Les licenciements pure et simple seront réservés à des cas « de mesure du possible », a déclaré M. Jacques Mayoux.

Par ailleurs, le nouveau patron de Sacilor-Sollac estime que ces réductions d'effectifs devraient permettre d'améliorer la productivité. Celle-ci passerait d'ici à la fin de 1980 à 6,8 heures la tonne à Sacilor (contre 6,5 heures fin 1978) et à 6 heures la tonne à Sollac (contre 5,8 heures fin 1978). Dans le domaine des investissements, M. Mayoux a confirmé que le programme engagé pour 1979 — la coûte de 200 milliards de francs (100 milliards de francs) — sera respecté. De plus, le groupe prendrait la décision,

Dans la Loire

NOMBREUSES MANIFESTATIONS CONTRE LE CHOMAGE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Quelque vingt-cinq mille personnes au total ont manifesté dans les rues des principales villes du département pour affirmer, jeudi 14 décembre, à l'appel de trente-deux organisations syndicales, politiques, familiales, culturelles, que « la Loire veut vivre et c'est possible ».

A Firminy, on décomptait deux mille cinq cents participants venus de toute la vallée industrielle de l'Onandine. Il y en avait autant à Saint-Chamand, tandis qu'ils étaient plus de trois mille cinq cents à se rassembler à Rive-de-Gier, où les cloches de l'église sonnaient le glas et où les commerçants, en signe de solidarité, baissaient leur rideau.

Les manifestants ont paré durant une demi-heure la circulation sur la voie express Firminy-Givors et sur la départementale 88. A Roanne, trois mille cinq cents personnes — chiffre qui correspond presque au nombre de demandeurs d'emploi de cette ville — ont défilé jusqu'à la sous-préfecture. A Saint-Etienne, enfin, le rassemblement a été le plus massif de ces dix dernières années : entre dix mille et douze mille personnes, parmi lesquelles les travailleurs de Manufacture, mais aussi des lycéens et leurs professeurs, des anciens combattants derrière le drapeau de l'A.N.A.R. et des rompiers. Pendant plus de deux heures et demie, ils ont tourné dans le centre-ville sous la pluie et le froid. Toutes ces manifestations se sont toutes déroulées dans le calme.

début 1979, de construire une coulée continue à l'aciérie de Gandrange. Celle-ci, dont le coût est estimé à 450 millions de francs, pourrait être mise en service en 1981. — J.-C. E.

Le bureau exécutif du P.S. a adopté mercredi 13 décembre une déclaration dans laquelle il note : « La décision brutale du patronat et du gouvernement de licencier plus de vingt mille travailleurs de la sidérurgie constitue une catastrophe économique pour les régions touchées, notamment dans le Nord, la Lorraine, et aura des conséquences sociales très graves. Ce plan de restructuration est inacceptable pour les travailleurs de ce secteur comme dans l'intérêt du pays. Une délégation des parlementaires socialistes des régions touchées par les licenciements se déplacera en Lorraine pour exprimer la solidarité du P.S. aux travailleurs. »

Le groupe socialiste dépose une proposition de loi garantissant de nouveaux droits civiques aux immigrés

Le groupe parlementaire socialiste va déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi adoptée à l'unanimité par son bureau exécutif en vue d'assurer certaines garanties majeures aux travailleurs immigrés, notamment celle de ne pouvoir être expulsés de France s'ils ont travaillé régulièrement. Commentant cette initiative, M. Jean Le Garrec, député national du P.S. aux travailleurs immigrés, a estimé qu'elle marquait une « évolution importante » de son parti.

Pour témoigner de la pratique du P.S. qui s'attaque aux problèmes sur le terrain, M. Jean Le Garrec a reçu les journalistes dans une cité de transit de Nanterre, en guise de lieux depuis le mois d'août dernier. Cette cité, située au point de Bezons entre une usine et l'autoroute, a été construite en 1971. Elle est gérée par la B.N.A.O.T.R.A. Environ mille deux cents personnes y sont hébergées dans des conditions d'hygiène et de sécurité particulièrement lamentables. Elles y vivent dans des familles de seize ans. Alors que les familles attendent l'assurance de trouver un logement avant deux ans, cinquante-cinq personnes ont été reléguées ailleurs en huit ans, dont trente par leurs propres moyens. Aucun relèvement n'a eu lieu depuis

leur pays, c'est-à-dire prononcer une réelle politique d'intégration au tiers-monde et faire financer la politique de l'immigration par le budget.

C'est pour remédier au vide juridique en matière d'immigration que le P.S. entend proposer une loi qui passe d'abord par la reconnaissance des droits civiques les plus élémentaires des immigrés. Les points essentiels de la proposition de loi mise au point par le groupe socialiste sont les suivants : garantie des droits d'expression et d'association dans les seules conditions du droit commun par l'abrogation de la loi de 1938 limitant le droit d'association d'autre part la possibilité pour l'étranger en situation régulière d'être électeur aux scrutins municipaux, et par conséquent d'être élu à la mairie dans la cité. Le P.S. attache beaucoup d'importance à cet article constitutif des droits civiques.

Le P.S. propose aussi que l'étranger en situation régulière ne puisse être expulsé. Il s'agit de mettre fin à la peine complémentaire qui rattrape l'expulsion à une faute pénale (troubles à l'ordre public, etc.).

Enfin, le groupe socialiste veut de plus en plus de délégués élus par les salariés à la reconnaissance d'une carte d'identité de travailleur immigré devant « être motivée ». Cet article prévoit de plus des modalités de recours, l'appel étant suspensif.

M. Le Garrec a conclu en soulignant que l'action de parti socialiste s'organise à trois niveaux : d'abord un soutien de plus en plus grand aux luttes des travailleurs immigrés et la recherche d'une action unitaire, à l'exemple de l'accord conclu récemment par deux organisations et partis de gauche de la région parisienne ; ensuite, le développement d'une expérimentation sociale au niveau municipal, en liaison avec l'Association des élus socialistes et républicains, présidée par M. Dubouché, maire de Grenoble ; enfin, le P.S. a demandé au bureau de l'Internationale socialiste le développement d'une action commune avec les partis socialistes et sociaux-démocrates européens. Une commission « immigration » sera mise en place par le bureau de l'Internationale.

Etre électeur municipal

Il aurait fallu, surtout, selon M. Le Garrec, assurer une formation professionnelle utile au pays, avec un crédit d'heures pris sur le temps de travail (par exemple deux cents heures) développer l'alphabétisation au lieu de démanteler l'Association pour l'enseignement des étrangers ; donner des garanties d'emploi aux travailleurs désirant rentrer dans

Les syndicats divisés sur la riposte aux décisions du gouvernement et du patronat

La C.G.T. organise seule une journée « d'ampleur nationale » le 21

C'est en ordre dispersé que la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont décidé de riposter, aux mesures gouvernementales sur la Sécurité sociale et à l'annonce de dizaines de milliers de licenciements. La C.G.T. seule appelle les salariés à une action d'ampleur nationale le 21 décembre avec arrêts de travail pouvant aller de une heure à vingt-quatre heures, avec rassemblements et manifestations. La C.F.D.T. a invité ses syndicats à exiger, dès lundi 18 décembre, dans les entreprises une augmentation de salaire qui compenserait la diminution du pouvoir d'achat provoquée par l'accroissement des cotisations et à organiser des actions locales et régionales contre les licenciements. Quant à la FEN, favorable à une manifestation nationale, elle doit faire connaître définitivement sa position lundi prochain.

Les désaccords entre la C.G.T. et la C.F.D.T. ont à nouveau éclaté au grand jour jeudi midi, alors qu'après le refroidissement de leurs relations, qui date de la rupture entre le P.C. et le P.S. amorcée le 10 décembre, s'esquissait après le quarantième congrès de la C.G.T. En principe, une réunion le 20 décembre est d'ailleurs toujours prévue entre les dirigeants des deux confédérations.

Pour la C.F.D.T., l'appel à une grève nationale de vingt-quatre heures, proposée au départ par la C.G.T., et même une manifestation nationale suggérée par la FEN et acceptée par la C.G.T., ne sont pas « une forme d'action réaliste et adaptée, car elle ne peut pas aboutir à des résultats ». Opposée à une « procession toute idée d'initiative nationale », la C.F.D.T. a décidé d'engager une

action diversifiée : intervention auprès des parlementaires ; appel aux salariés des entreprises pour des actions diverses, afin d'obtenir une augmentation des salaires ; développement d'initiatives locales et régionales contre les licenciements. La C.F.D.T. précise que des actions communes à ce niveau sont d'ores et déjà décidées avec la C.G.T.

La C.G.T., quant à elle, estime aberrant que « face à l'attaque frontale et violente du gouvernement, les confédérations restent l'arme au pied et ne se prononcent pas pour une action nationale immédiate ». La position de la C.F.D.T., a déclaré M. Georges Ségué, « procède d'un certain formalisme, pour ne pas dire dogmatisme, en voulant maintenir des types d'action qui excluent toute idée d'initiative nationale ». Dire aux salariés de demander aux chefs d'entreprises une augmentation de salaire est absurde, car « le patronat déclarera qu'il n'est pour rien dans l'accroissement des cotisations ». La journée nationale du 21 décembre doit être le départ d'une vaste campagne.

En fait les divergences sont plus profondes. Mme Jacqueline Lambert, secrétaire nationale de la C.G.T., s'est étonnée du contenu parfois positif à l'égard du gouvernement du premier communiqué qu'a publié la C.F.D.T. Et il lui semble qu'au niveau confédéral du moins la C.F.D.T. approuve implicitement le défilé des cotisations, tout en jugeant qu'une bonne partie des salariés n'est pas prête à lutter. La C.G.T. considère, à l'inverse, que l'absence d'une riposte nationale ne ferait que renforcer le sentiment d'impuissance qui règne dans une partie de la population. « Même si nous étions minoritaire, a indiqué M. Georges Ségué, nous n'hésiterions pas à lancer notre appel à la journée de la riposte générale. » — J.-P. D.

LES REACTIONS APRES L'AUGMENTATION DES COTISATIONS SOCIALES

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré jeudi 14 décembre : « Les décisions prises par le gouvernement en matière de Sécurité sociale sont douloureuses. Elles étaient inévitables. Elles ne seront pas facilement comprises par les cadres. C'est pourquoi par les cadres. C'est pourquoi elles doivent être expliquées. C'est pourquoi le rôle du gouvernement est essentiel, mais c'est aussi la responsabilité des partis de la majorité. »

Le Centre des démocrates sociaux proposera, en janvier 1979, un plan de réforme de la Sécurité sociale « fondé sur la responsabilité des citoyens, la pluralité de prestations, la solidarité nationale entre tous les Français et la simplification de la législation et de la réglementation ». M. Jean Barthe, député de l'Aveyron, président de la commission des affaires sociales du C.D.S., a déclaré jeudi 14 décembre : « Si le gouvernement a été contraint de prendre des mesures pour faire face au fonctionnement de la Sécurité sociale, il est urgent qu'il s'attaque aux causes de son déficit. »

Le P.S.U. a déclaré, jeudi 14 décembre, que « le déficit de la Sécurité sociale est intégralement imputable à la politique du gouvernement ». Il estime qu'« aucun des mesures prises par le gouvernement n'apporte la moindre modification à cette politique » ; au contraire, elles aggravent par la diminution du pouvoir d'achat qui résulte de l'augmentation des cotisations pour les salariés. Le P.S.U. préconise le « défilé national général des cotisations ».

Erasmus. — Le Copromer n'est pas en difficulté. A propos de la crise de l'emploi à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), une erreur de transmission nous a fait écrire que la société Copromer, une entreprise de maréchal, était en difficulté (le Monde des 3 - 4 décembre). Il s'agissait en réalité d'une autre entreprise, dont le sigle est similaire, également spécialisée dans les produits de marée.

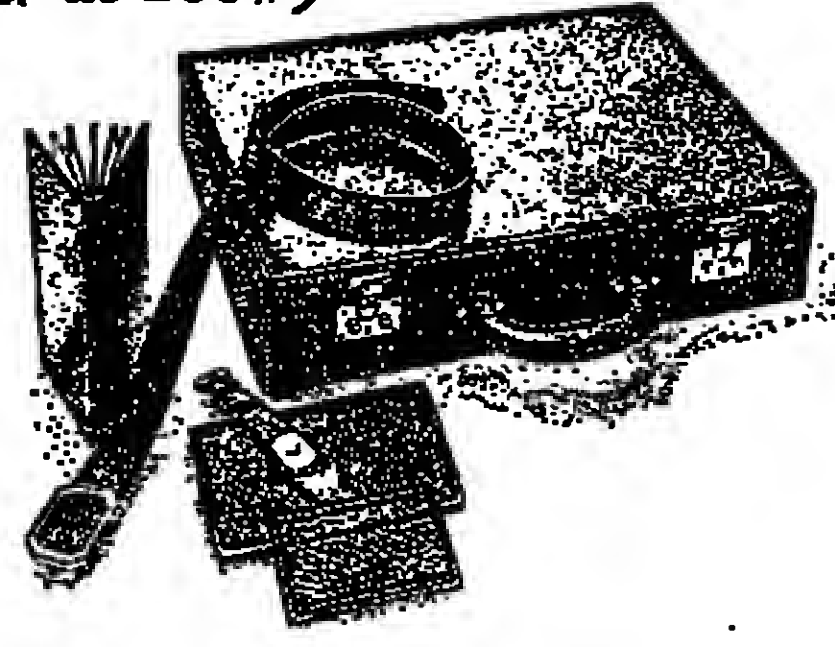
صكوات الأصيل

ص: ا من ال اصل

LANVIN

Extra plat en chevreau, phoque ou crocodile, l'agenda de poche Lanvin est un cadeau élégant et merveilleusement pratique.

Il fourmille de renseignements, dont l'adresse de quelques-uns des meilleurs restaurants dans le monde. (A partir de 200 F.)



15, Faubourg St-Honoré, Paris - t.É. 265 14-40

ODOUL
Garde-meubles
208 10-30
16 Rue de l'Atlas - PARIS XIX^e

AFFAIRES

Les groupes japonais se lancent à la conquête du marché mondial de l'électronique

De notre envoyé spécial

La firme britannique General Electric et le groupe japonais Hitachi vont constituer une filiale commune (G.E.C.-Hitachi Television Ltd) qui fabriquera en Grande-Bretagne des téléviseurs couleurs et monochromes ainsi que des chaînes musicales destinées au marché intérieur britannique et à l'exportation. Cet accord illustre la stratégie des groupes japonais qui poursuivent avec obstination la conquête du marché mondial de l'électronique.

Tokyo. — « Pourquoi vous fatiguer à produire téléviseurs, radios, magnétoscopes, chaînes hi-fi, et autres calculatrices ? Notre industrie électronique a vocation pour produire pour le monde entier. »

Notre interlocuteur japonais esquise un sourire. Sans doute le propos a-t-il dépassé sa pensée ! Mais à peine. Car cette boutade illustre l'agressivité d'une industrie électronique qui applique méthodiquement sa stratégie de conquête du marché mondial. Avec d'autant d'opiniâtreté qu'elle y est condamnée. Il lui faut tout à la fois exporter ses produits traditionnels, son marché intérieur étant saturé, et trouver de nouveaux produits pour les consommateurs locaux.

L'industrie électronique japonaise figure parmi les cinq « créneaux » choisis par le Japon en 1974 pour son redéploiement industriel, avec la chimie fine, la sidérurgie, la confection de luxe et la mécanique. Les exportations de ces cinq secteurs doivent payer la facture pétrolière japonaise. Les grands électroniciens japonais, Sony, Hitachi, Toshiba, Fujitsu, Matsushita, Nippon Electronic (NEC), articulent leur nouvelle offensive autour de deux grands axes : la multinationnalisation des activités ; l'amélioration des technologies dans les

domaines qui avaient été laissés de côté (télécommunications, sciences, équipements professionnels, services informatiques). Dans les deux cas, l'Europe est directement concernée : soit comme marché, soit comme réservoir de brevets et de licences.

Le passage à la multinationnalisation se traduit par des implantations d'usines un peu partout dans le monde. Elles concernent surtout les matériels grand public. Mais on parle déjà d'unités de production en informatique (au Brésil) et de télécommunications. Hitachi, Fujitsu et NEC envisagent de construire une usine de centraux en Amérique latine. En Europe, la stratégie japonaise s'adapte aux pays et

La France aussi ?

Récemment, les fabricants européens de téléviseurs couleurs, inquiétés de la pénétration des postes japonais, ont haussé le ton, saisi les Communautés européennes et le C.E.E. « Si le C.E.E. nous le demande, nous serons bien obligés de reconsidérer ce problème », reconnaît-on humblement à Tokyo, où l'on ajoute aussitôt : « Pour diminuer nos importations, nous sommes prêts à produire en Europe... ce qui améliorera l'emploi et les balances commerciales ». Déjà Hitachi est implanté en Finlande, Sony une usine en Irlande et Toshiba a repris la société Rank en Grande-Bretagne. Une filiale commune, la General Electric britannique et Hitachi, vient d'être constituée. Sanyo et Thorn négocient. Demain, ce sera l'Espagne : Toshiba y négocie l'implantation d'une usine de tubes couleurs ; Hitachi songe à racheter un fabricant local (Vanguard), tout comme Sanyo.

La France accueillera-t-elle à son tour des usines japonaises ? Du côté des pouvoirs publics, les avis sont partagés. Certains fonctionnaires, au nom de l'emploi et de la balance commerciale, restent prêts à accepter toutes les propositions. D'autres sont plus nuancés et prônent une politique plus sélective : on n'accepterait des usines « japonaises » que dans les secteurs où il n'existe pas de production française concurrente (par exemple les magnétoscopes). Rien n'est fait, mais l'idée est dans l'air. Le Japon a fasciné bon nombre de hauts fonctionnaires, de banquiers, voire d'industriels. A Tokyo, certains rêvent même d'une belle et bonne coopération entre le groupe Thomson, premier électronicien de France, et un ou des groupes japonais. N'est-on pas après tout dans l'ère de la division internationale du travail ?

Pour le moment, les dirigeants de Thomson ne veulent pas en

varier selon les produits. Quand il n'y a pas — ou plus — temps, les grands concurrents nationaux les essaient d'exporter le plus longtemps possible. Quitte à fabriquer, au Japon ou en Asie du Sud-Est, pour le compte de sociétés européennes (cas des magnétoscopes ou des lampes). Dans les secteurs où ils commencent seulement à s'aventurer hors du Japon (informatique, circuits intégrés), ils cherchent des « partenaires ». Ainsi les grands ordinateurs Fujitsu figurent au catalogue de Siemens ou d'Amalgam aux Etats-Unis. Pour d'autres produits (grand public), ils proposent d'implanter des usines locales, voire de signer des accords de coopération avec des industriels européens.

entendre parler. Du moins officiellement, même s'il existe des accords pour les matériels professionnels limités avec Sony. Il reste qu'en Asie du Sud-Est d'aucuns se demandent si, sans s'en apercevoir, Thomson n'a pas déjà mis le doigt dans l'engrenage.

Le groupe possède une usine à Singapour, qui produit des thermocouples pour des réfrigérateurs japonais. D'importantes extensions sont en cours pour la fabrication de téléviseurs : noir et blanc dans un premier temps, puis couleurs. Ils sont destinés à la société allemande Normende, entrée récemment dans le groupe et à certains marchés à l'exportation. Or ces postes seront montés à partir de composants (y compris les tubes) japonais, notamment de J.V.C. Certes, pour le moment, il ne s'agit que de postes couleurs de petites dimensions pour lesquels les Européens n'ont pas de tubes. Mais demain ? Fiers de leur technologie dans le grand public, désireux de l'imposer peu à peu — même en Chine, où Hitachi va installer une

usine de tubes de TV couleurs, — les électroniciens japonais sont conscients de leurs faiblesses : « Nous avons quelques problèmes avec la recherche fondamentale. Les grandes découvertes, les innovations révolutionnaires, sont venues de l'étranger. Nos chercheurs travaillaient sur les applications. Ils résolutent. Maintenant, ils vont devoir découvrir et résoudre. » Voilà les Européens prévenus !

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

PREMIERS ARRIVAGES DE PÉTROLE CHINOIS AUX ETATS-UNIS EN 1979

Coastal States Gas Corp sera la première compagnie américaine à importer du pétrole chinois. Aux termes d'un accord annoncé mardi 21 novembre, les premières livraisons en provenance du champ pétrolier de Taching (au nord-est de la Chine) parviendront sur la côte ouest au début de l'an prochain. Le président de Coastal, M. Oscar S. Wyatt, précise que l'accord, négocié la semaine dernière à Pékin entre China National Chemicals Import and Export et Coastal States Trading Inc, prévoit la livraison de plus de 3,6 millions de barils de pétrole (500.000 tonnes). Les précédents accords passés avec la Chine pour l'exportation de pétrole avaient jusqu'à présent toujours été conclus au niveau des gouvernements, a souligné M. Wyatt.

Coastal assurera le transport du brut chinois à bord de ses propres pétroliers. — (A.F.P.)

[Très peu de pétrole chinois a jusqu'ici été importé en Europe ou aux Etats-Unis. En Italie, la compagnie de raffinage Garroce en a acheté en petite quantité. Un accord à long terme est étudié entre les deux pays. En France, la C.F.P. s'en est fait livrer à titre expérimental.]

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL

National Development Corporation
Dar-Es-Salaam (Tanzanie)

USINE INTÉGRÉE DE FABRICATION DE PULPE ET DE PAPIER, DE MUFINDI (TANZANIE)

Travaux de génie civil
Installation de l'appareillage mécanique et électrique

La National Development Corporation (N.D.C.), organisme régi et financé par le Gouvernement, va construire une usine intégrée de fabrication de pulpe et de papier près de Mufindi en Tanzanie. Cette usine produira de la pulpe kraft et de la pulpe mécanique à partir de pin, de mimosa (eucalyptus) et d'eucalyptus pour conversion en 20.000 tonnes par an de papiers industriels et pour l'agriculture sur deux machines à papier. Le complexe comprendra également des installations de coopération des entreprises de génie civil et de génie électrique, d'alimentation en eau, de traitement des eaux usées, ainsi que les facilités requises au site. Il est prévu que le démarrage des travaux aura lieu en 1981-1982. L'équipe d'organisation du projet a déjà été désignée : il s'agit de la N.D.C. de AB Statens Skogindustrier comme conseiller général, de Sandwell & Co. comme chef de projet et de Jaakko Pöyry Engineering Oy comme ingénieur-conseil.

La N.D.C. a fait une demande auprès de la Banque Mondiale, de la Caisse Suédoise de Développement International (SIDA), de la Kreditanstalt für Wiederaufbau, du Fonds Kowolent pour le Développement Economique des Pays Arabes, du Fonds Spécial de l'OCDE et de la Commonwealth Development Corporation et de la Banque Nordique d'investissement en vue du financement. La N.D.C. effectuera la préqualification des entreprises de génie civil et des fournisseurs de matériel mécanique/électrique en tenant compte de leurs aptitudes prouvées en ce domaine, de leur solidité financière et de leur présente expérience de projets similaires.

Les entreprises désireuses de soumettre à la préqualification sont priées de fournir les détails suivants :

- Détails de projets similaires achevés et en cours dans les dix dernières années, y compris description des travaux réalisés et valeur du contrat.
- Bilan financier de l'année dernière et résumé des cinq dernières années au moins.
- Rapport détaillé sur la structure et l'organisation de la société.
- C.V. des individus-clés et du personnel qui pourrait être affecté au projet, en indiquant les études suivies et l'expérience professionnelle.
- Détails du parc de matériel.

Au cas où un consortium de sociétés se formerait pour participer à l'appel d'offres, chaque firme, membre du consortium, devra soumettre les renseignements détaillés ci-dessus. Les capacités d'un tel consortium seront jugées au gros sur le passé du chef de file.

A. Génie civil/construction en un seul contrat englobant les travaux suivants :

Excavations, pilotis, béton armé et préfabriqué, montage des charpentes métalliques, parquets, routes, services généraux et finition.

B. Les fournitures/prestations électriques et mécaniques pourront faire l'objet d'un contrat unique ou de contrats séparés pourront inclure l'installation du matériel suivant à acheter par la N.D.C. :

Machines à papier, installation de préparation des matières premières, machines wet-lap, installation de préparation du bois, unités de digestion discontinue, unité de lavage, tamisage et blanchiment, four à chaux, unité de caustification, surboîtière, installation d'alimentation et traitement des eaux, génératrice diesel, unité de préparation chimique au chlore, moteurs, tuyauterie process et panneaux de commande et installation électrique complète depuis la sous-station.

Seules, les entreprises et consortiums préqualifiés recevront le dossier d'appel d'offres.

Les entreprises ayant une expérience prouvée dans les domaines ci-dessus sont invitées à soumettre leur documentation de pré-qualification au plus tard 25 jours après la date de publication de cette annonce. Toute cette documentation devra être en anglais et les enveloppes marquées « Pulp and Paper Project » seront adressées à la National Development Corporation, P.O. Box 2688, Dar-Es-Salaam, Tanzanie.

Un jeu de copies complet sera envoyé à :
E. Sandwell & Co. (UK) Ltd,
Radstock House,
5 Eccleston Street,
LONDON SW1W 5LX
(Angleterre).

Ecole Nouvelle d'Organisation
Economic et Sociale
Etablissement privé d'enseignement
Technique et Supérieur

**EXPERTISE
COMPTABLE**

Préparation sur place et à distance

**CERTIFICATS SUPÉRIEURS
de Janvier à Juin 1979**

- Révision comptable.
- Juridique et fiscalité des entreprises.
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES

62 r. Mirameuil 75008 Paris
522.53.86 (lignes groupées)

PUBLICATION JUDICIAIRE

Un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 9 mars 1977, confirmé par arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 10 juillet 1978.

PAR CES MOTIFS
Condamne FRESSEZ à payer à la Société des LABORATOIRES DEBAT la somme de CINQ MILLE FRANCS (5.000 F) et à Jacques DEBAT la même somme, à titre de dommages-intérêts, en réparation du préjudice à eux causé par les articles parus sous le titre « Debat de Laine » dans le journal « Le CANARD ENCHAÎNÉ » le 31 mars 1976 et 3 juin 1978.

Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans le numéro du « CANARD ENCHAÎNÉ » qui sera publié dès après la signification du présent jugement et à ce à la même place et dans les mêmes caractères que l'article publié le 31 mars 1976 et sous le titre « Un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris ».

Ordonne la même publication dans quatre journaux au choix du demandeur sans que le coût de chacune insertion dépasse DEUX MILLE FRANCS (2.000 F) ; EDITIONS MARECHAL, civilement responsable de FRESSEZ ;
Pour extrait : M^{rs} Gilbert HEISSMANN.
Pour extrait : M^{rs} Gilbert HEISSMANN.

DUNHILL
King Size
Fr. 4.90

Les espér

**BOUTIQUES DE
PARLY 2
SONT OUVERTES**

**DIMANCHE
17 DECEMBRE
DE 10 HA 19 H**

PARLY

is se lancent à la conquête mondial de l'électronique

BELGRADE ATTEND LA LUMIÈRE VENUE DU CIEL

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Pour une fois, dans un pays communiste, athées et croyants sont d'accord : le salut ne peut venir que du Ciel.

« Les choses étant ce qu'elles sont, a déclaré mercredi 13 décembre lors d'une conférence de presse un membre du gouvernement fédéral, il ne nous reste qu'à prier Dieu, qui seul peut nous accorder la pluie et nous tirer de la situation présente. »

La raison de cette ferveur, qui gagne les uns et les autres, c'est tout simplement la crise énergétique dans laquelle les vingt et un millions de Yougoslaves sont plongés depuis une dizaine de jours. Les centrales hydrauliques construites à grands frais ces vingt dernières années, y compris l'ouvrage géant sur le Danube, ne travaillent plus qu'à 60 %, au maximum à 70 % de leur capacité.

La pluie n'est pas tombée depuis trois mois et les autres, qui, en cette saison, est d'habitude abondante, fait défaut. Alors les lacs d'accumulation d'eau sont à moitié vides. Les centrales thermiques marchent à plein rendement, mais ne parviennent pas à compenser le déficit. Les autorités ont pris alors des mesures de restrictions draconiennes. Belgrade en est particulièrement atteinte. Pendant huit heures, chacun des trois secteurs de la ville (un million trois cent mille habitants) est privé de courant. L'éclairage des rues est réduit au strict minimum, les enseignes lumineuses sont éteintes, les feux aux croisements des rues en panne. Dans les bâtiments ultra-modernes qui abritent des milliers de personnes, ascenseurs, réfrigérateurs, machines à laver sont arrêtés, de même que le chauffage central. Le courant a été coupé à plusieurs reprises dans des établissements sanitaires, des écoles, des jardins d'enfants, et certaines entreprises, qui subissent des pertes considérables.

Il y a également une pénurie de mazout et de butane dus, affirment les commerçants, aux difficultés de transport. Lampes de poche, dans les magasins, et bougies, dans les églises, ont disparu complètement. On paie son poids d'or une lampe à pétrole quand on la trouve. Il fait sombre et froid à Belgrade.

Dans un éditorial, le principal quotidien belgradois, Politika, exige la formation d'une commission nationale pour établir les raisons de la crise, « l'irresponsabilité étant sans fin et contagieuse ».

PAUL YANKOVITCH.

Les espérances déçues

(Suite de la première page.)

Il est peu probable que la hausse dépasse 10 % pour 1979.

Depuis la nationalisation du gaz et la prise du contrôle par l'Etat algérien, le 24 février 1971, de 55 % des avoirs pétroliers des compagnies étrangères, la prise en main de l'industrie nationale de base est apparue aux pays producteurs comme un pas indispensable vers l'indépendance réelle. Les pays membres se sont donc efforcés d'obtenir la maîtrise de leur richesse. Mais ils n'ont que rarement été à même de prendre la relève technologique des compagnies pétrolières internationales. Celle-ci se sont alors relayés une santé comme prestataires de services. Que la fiscalité leur déplaît en Indonésie ou au Nigeria, et immédiatement cessent les travaux, cette recherche pétrolière indispensable pour faire des découvertes et financer les futurs plans de développement.

Cette puissance sauvegardée des « majors », on peut aussi la mesurer dans la résistance des pays industrialisés à exporter leur technologie. « Nous ne pourrions plus longtemps nous contenter de jouer les fournisseurs de matières premières », menaçait, à Vienne, au mois d'octobre 1978, le secrétaire général de l'OPEP, M. Ali Jaidah. « Si les pays industrialisés ne veulent pas coopérer, nous agirons unilatéralement. » Voué plus ou moins à l'échec, le projet de transformer les 13 dollars du baril de pétrole brut en 40 dollars de produits raffinés. Mais comment contourner ces compagnies qui règnent sur le commerce international, la transformation toujours en fait — la production, « Elles ont besoin de notre pétrole, nous avons besoin de leur technologie », avait le ministre du pétrole des Emirats.

Le pétrole est moins cher

Les pays de l'OPEP ont dû « composer », et plusieurs d'entre eux ne semblent plus très pressés de nationaliser leur industrie pétrolière à 100 %. L'accord entre l'Arabie Saoudite et les sociétés américaines réunies dans l'ARAMCO — qui exploite le « brut » saoudien — n'est, par exemple, toujours pas signé.

Cette dépendance à l'égard de la technologie occidentale — pour leurs activités pétrolières comme pour leur développement économique — a pesé lourd sur la table de se mettre d'accord sur un « prix politique », les trois membres de l'Organisation se sont soumis, sous l'impulsion de l'Arabie Saoudite, aux lois du marché et au calcul économique.

Le choix d'un prix n'est pas simple. Il doit tenir compte des effets de toute hausse sur la demande, sur les découvertes dans les pays non membres, sur la santé de l'économie mondiale. Il est aussi le résultat d'un équilibre entre les stratégies divergentes — notamment sur l'exploitation présente et le futur — des pays à fortes réserves et faible population (Koweït, Arabie Saoudite) et de ceux à faibles réserves et fortes populations (Indonésie, Nigeria). Il est résulté de ces contradictions une modération qui a ramené les prix en deçà de leur niveau du 1^{er} janvier 1974.

Si l'on prend le taux d'inflation dans les pays de l'O.C.D.E., le prix du pétrole en dollars constants a baissé de 10 % en cinq ans. Les économistes américains sont maintenant optimistes. Ils estiment que, si la « rationalité économique » continue de prévaloir aux décisions de l'OPEP, « les prix pétroliers ne devraient pas croître de plus de 2 % par an — en termes réels — dans les dix années à venir ». Et si, il y a cinq ans, la Banque mondiale envisageait pour 1985 des excédents financiers de « pétrodollars » de 650 milliards, il semblerait désormais admis que le solde positif de la balance des paiements courants des pays riches de l'OPEP sera à peine suffisant pour équilibrer, à cette époque, le déficit des membres les moins favorisés de l'Organisation.

Les difficultés rencontrées par l'OPEP pour harmoniser les prix sur les prix à Doha en décembre 1978 ont également pesé lourd sur les missions que certains de ses membres souhaitent lui voir remplir. Comment prétendre aujourd'hui que « le cartel » est devenu le fer de lance du tiers-monde dans sa lutte pour un « nouvel ordre économique mondial » ? Les tentatives effectuées par les producteurs d'autres matières premières en vue de former, à l'instar de l'OPEP, un oligopole ont toutes échoué : le régime Noron-Sud — amorcé pour tenter une confrontation entre consommateurs et producteurs — s'est achevé en 1977 sans la moindre concession réelle des producteurs ; le projet de stabilisation des matières premières traine encore dans les méandres de la CNUCED).

L'altruisme de certains des membres de l'OPEP à l'égard du quart-monde a aussi diminué à mesure qu'augmentait le coût financier des plans de développement. Malgré une aide de 55 milliards de dollars en 1977 (soit en moyenne 2 % du P.N.B. des pays pétroliers, contre 0,31 % pour les nations de l'O.C.D.E.), il fut bientôt évident que chaque augmentation touchait d'abord les pays les plus pauvres de la planète.

Enfin, les pays pétroliers n'ont pas réussi à peser de leur poids énergétique sur la solution du conflit du Proche-Orient, puisque les négociations en cours entre Israël et l'Egypte ne représentent en aucun cas la paix qu'ils désirent.

Le pilier saoudien Cet échec relatif de l'OPEP à atteindre, ces dernières années, tous ses objectifs n'a pas empêché (ou a-t-il été provoqué par ?) l'émergence d'un de ses membres parmi les grandes puissances mondiales. Avec le quart des réserves connues, l'Arabie Saoudite domine, compose même le cartel.

Washington s'est essentiellement efforcé — non sans succès — de renforcer le caractère pro-américain du régime wahabite, en liant l'économie de celui-ci à celle des Etats-Unis (zone dollar, ventes d'armes, aide au développement). Mais l'argent donne aussi à Ryad une puissance autonome. Deuxième donneur d'aide dans le monde après les Etats-Unis, il sait pouvoir comp-

ter sur la reconnaissance des bénéficiaires.

L'Arabie Saoudite est enfin le seul des membres de l'OPEP à pouvoir adapter sa production à sa politique. Ainsi, lorsqu'en décembre 1976, à Doha, le chahkhi Yamani a refusé de se joindre à la majorité qui décidait une hausse de 10 % du « brut », il ne s'agissait pas forcément de faire plaisir à Washington. Pour que cette majoration soit effective et durable, Ryad aurait dû réduire sensiblement sa production (donc ses recettes), alors que l'Irak et l'Iran, voisins peu appréciés, auraient bénéficié intégralement des 10 %, impensable.

Mais l'Arabie Saoudite paraît aussi fragile que l'Irak, et il n'est pas certain que les pays industrialisés puissent indéfiniment s'appuyer sur elle. Or ces derniers n'ont guère agi pour réduire leur dépendance pétrolière : le grand espoir nucléaire de 1974 s'est éteint dans la majorité des pays (à l'exception de la France et du Japon), de fortes résistances se font jour pour retourner au charbon, l'Alaska compense à peine le déclin de production des autres Etats américains, et les « fabuleuses » découvertes mexicaines de ces derniers mois ne seront pas exploitables avant au moins dix ans.

Quant aux politiques d'économie de l'énergie, c'est la position américaine qui les résume le mieux : en 1974, M. Nixon parlait d'indépendance pour 1985. En 1978, les Etats-Unis importent près de 50 % de leur pétrole. En

1975, le président Ford envisageait une baisse des importations de 3 millions de barils par jour (mbj) pour 1977 ; elles ont, en fait, augmenté de 2 millions.

Enfin, le président Carter, après avoir présenté (en avril 1977) un projet de loi qui prévoyait de réduire ces importations de 2,5 mbj en 1985, a signé le mois passé une loi qui n'empêchera pas les Etats-Unis d'augmenter leurs achats de pétrole de plus de 2 millions de barils par jour. à en croire le secrétaire américain à l'énergie, M. Schlesinger.

En bref, les conditions qui précédaient l'embargo de 1973 se sont plutôt aggravées. Il suffirait que l'OPEP abandonne sa « rationalité économique » pour redevenir une inquisiteur majeure pour les économies occidentales.

BRUNO DETHOMAS.

LES PARTICIPANTS

Voici la liste des ministres participant à la réunion de l'OPEP :

- Algérie : Ahmed Ghazali ; Arabie Saoudite : Ahmed Zaki Yamani ; Emirats arabes unis : Maneh Saïd Al-Obeïda ; Equateur : Eduardo Polanco ; Gabon : M'Bony Bontzi ; Indonésie : professeur Subroto ; Irak : Tayeb Abdel Karim ; Iran : Hassan Ali-Mahran ; Libye : Ezzedine Mabrouk ; Koweït : Ali Khalifa Al-Sabah ; Nigeria : Mohamed Buhari ; Qatar : Abdel Ben Khalifa Al-Thari ; Venezuela : Valentin Hernandez-Acosta.

A Moscou

« ETEIGNEZ LA LAMPE INUTILE »

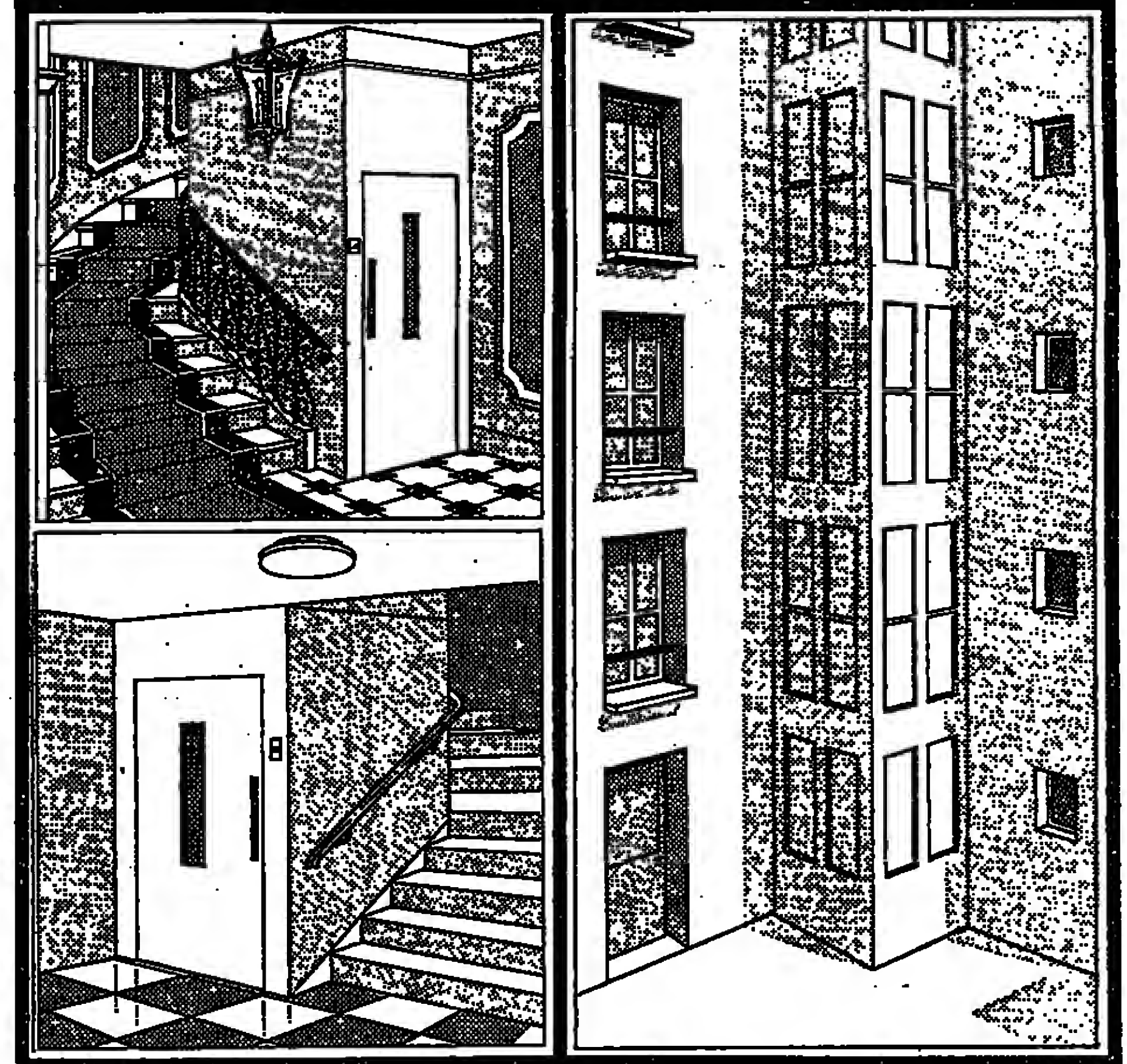
(De notre correspondant.)

Moscou. — Si l'Union soviétique ne connaît pas de crise de l'énergie comme le monde capitaliste — ainsi que se plaît à le répéter la propagande officielle, — les Soviétiques n'en sont pas moins inquiétés de plus en plus souvent à l'égard des économies d'énergie, de combustible, d'électricité.

Pour montrer ce qui est possible, le journal « Moscou Soir » a organisé, le mercredi 13 décembre, une expérience : il a demandé à tous les Moscovites, qu'ils soient chez eux ou encore à leur travail, de se montrer dans la soirée particulièrement économes d'électricité en éteignant les lampes qui brûlent inutilement dans les pièces inoccupées, en renonçant à brancher le téléviseur ou l'appareil de radio si la famille est en train de discuter pendant le dîner.

Selon « MOSCOU SOIR » de jeudi, le résultat a été probant : 240 000 kWh ont été ainsi économisés, ce qui représente la consommation de 75 000 mégawatts pendant 24 heures. Malgré ses imperfections, cette tentative témoigne d'un souci nouveau des dirigeants soviétiques alors que, cette année, les objectifs du plan n'ont pas été atteints ni pour la production de pétrole et de gaz, ni pour l'extraction de charbon. — D. V.

OTIS VOUS PROPOSE UN ASCENSEUR PASSE-PARTOUT.



Récemment encore, dans de nombreux immeubles anciens, l'installation d'un ascenseur se révélait à la fois problématique et onéreuse.

L'exiguïté des lieux exigeait, en effet, de recourir à un ascenseur sur mesure et, par conséquent, d'un coût élevé.

Aujourd'hui, OTIS propose une solution économique et universelle : un ascenseur normalisé à cotes variables, le Compact 432.

Il s'agit d'un appareil « passe-partout » qui non seulement s'ajuste au millimètre près à toutes les cages d'escalier, mais peut également être installé dans les cours d'immeubles. Quant à la machinerie, elle peut se placer indifféremment en haut, en bas ou même sur le côté de la cage d'escalier ; ce qui

permet de conserver toute chambre de service située au-dessus.

Votre appartement ou votre immeuble se trouveront valorisés par un ascenseur, comme le sont déjà plusieurs centaines d'immeubles équipés du Compact 432.

Pour vous dégager de tout souci :

- OTIS coordonne l'ensemble des travaux
- OTIS vous garantit un prix « tout compris »
- OTIS peut vous proposer un plan de financement sans hypothèque.

Pour en savoir plus, adressez-nous le bon ci-dessous. Avec un réseau de 180 agences et centres techniques dans toute la France, OTIS est toujours près de chez vous.

OTIS

Renseignements et devis sur demande : Agence de Paris : ASCINTER OTIS 40, rue Anatole LEVALLOIS-PERRET - Tél. 758.17.11

Nom _____ Tél. _____

Adresse _____

Documentation Visite Devis

LES BOUTIQUES DE PARLY 2 SONT OUVERTES DIMANCHE 17 DECEMBRE DE 10 H A 19 H

PARLY

Autoroute de Normandie sortie Versailles Ouest

مركزنا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

La Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal annonce qu'elle fera une offre aux actionnaires du Crédit foncier franco-canadien pour la totalité des actions en circulation, au prix de 140 dollars (dollars canadiens) l'action, payable comptant. L'offre sera faite à la condition qu'un minimum de 51 % des actions soient déposées selon les termes de l'offre et à la condition que, en vertu de la législation proposée à laquelle le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières fait référence dans sa déclaration du 8 décembre 1978, l'Assemblée nationale du Québec, il soit permis à la Banque d'épargne, sans restriction, d'acquiescer les actions ainsi déposées et d'exercer les droits y afférents.

The Montreal city and district savings bank announces its intention to make a cash offer to the shareholders of Crédit foncier franco-canadien for all the outstanding shares, at a price of 140 dollars (Canadian) per share. The offer will be subject to the condition that a minimum of 51 percent of the shares are deposited under the terms of the offer, and that pursuant to the proposed legislation referred to in a statement by the minister of consumers, cooperatives and financial institutions before the national assembly of Quebec on December 8th, 1978, the Montreal city and district savings bank is permitted without restriction to acquire the shares deposited and to exercise all rights attached to the shares.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Le Crédit foncier franco-canadien a été avisé par la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal de son intention de faire une offre aux actionnaires du Crédit foncier pour l'acquisition de la totalité des actions en circulation au prix de 140 dollars l'action, payable comptant, sous réserve que 51 % des actions soient déposées et de certaines autres conditions. La direction du Crédit foncier désire informer les actionnaires de la société qu'elle prend toutes les

dispositions nécessaires pour s'assurer que les actionnaires, ainsi que les actionnaires, ainsi l'information requise pour porter un jugement en temps utile et que le conseil d'administration du Crédit foncier fera connaître sa position après que les offres auront été effectivement faites et qu'il aura pu les étudier.

RAYMOND LAVOIE,
Président-Directeur Général,
Crédit foncier franco-canadien.

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

— Des solutions originales et variées
— Une gestion de patrimoine personnalisée

Le montant global des programmes souscrits auprès de la Banque de l'Indochine et de Suez, au titre des seules valeurs mobilières, par les particuliers désireux de bénéficier de la gestion de cette banque d'affaires du groupe Suez, s'élevait, au 30 septembre 1978, à 1 milliard 863 millions de francs. Les avoirs de chaque titulaire sont répartis, après une analyse de patrimoine personnalisée, entre les secteurs suivants :

- Investissements en valeurs garanties par l'Etat**
Conçus pour permettre une croissance régulière grâce à un revenu garanti important (valorisations globales : + 16,50 % en 1975, + 7,48 % en 1976, + 13,02 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).
- Investissements internationaux à caractère immobilier**
Bénéficiant des avantages d'un placement sûr et en vue d'obtenir une croissance progressive grâce à des plus-values comprises d'impôts et des revenus d'intérêts (valorisations globales : + 18 % en 1975, + 7,81 % en 1976, + 10,03 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).
- Investissements industriels français**
Dans des entreprises de moyenne importance choisies pour leurs fortes perspectives de plus-values (valorisations globales : + 19,87 % en 1975, + 14,28 % en 1976, + 11,26 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).
- Investissements industriels internationaux**
Axés sur la recherche de plus-values importantes à long terme par la gestion diversifiée de grandes valeurs internationales sans exclure l'éventualité de fluctuations sensibles à court terme (valorisations globales : + 30,19 % en 1975, + 16,97 % en 1976, + 7,1 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).
- Investissements industriels américains**
Axés principalement sur la recherche à long terme de la croissance en capital grâce à une sélection de grandes valeurs américaines (valorisations globales : + 18,4 % depuis sa création en mars 1977 jusqu'au 31 décembre 1977).

DÉMOGRAPHIE

L'aide aux familles

PEU DE MESURES NOUVELLES

A l'exception de l'aide supplémentaire qui sera accordée aux familles qui auront des jumeaux, des triplés, etc., le président de la République n'a annoncé aucune mesure nouvelle à l'occasion du discours qu'il a prononcé jeudi 14 décembre sur la famille et les orientations de la politique familiale (le Monde du 15 décembre). En effet, l'institution d'un droit à la retraite pour certaines mères de famille, le versement d'au moins 1 000 F par mois et la garantie d'un revenu minimum familial de 3 500 F par mois en faveur des familles d'au moins trois enfants sont des promesses faites le 7 janvier lors de la présentation d'un programme de lois, puis répétées le 23 mai, lors de l'intervention de Mme Simone Veil au cours du débat général à l'Assemblée nationale sur la sécurité sociale.

Tout au plus, peut-on noter qu'en dépit des difficultés économiques le gouvernement confirme l'un de ses engagements qui ne deviendra d'ailleurs effectif qu'en juillet 1979. Certes, le président de la République a évoqué l'accroissement important de la masse des prestations de 1977 à 1978 ; mais il ne retient comme base de calcul que la période au cours de laquelle les charges de ces familles, opérées en faveur des familles, grâce à la création du complément familial. Toutes les familles n'en ont toutefois pas bénéficié.

Quant à l'accroissement plus rapide des prestations qui est annoncé par M. Giscard d'Estaing pour les années à venir en faveur des familles de trois enfants, il est socialement justifié. Mais est la préoccupation du gouvernement est également d'ordre nataliste, la mesure retenue risque de s'avérer tout à fait

JEAN-PIERRE DUMONT.

DEPUIS DIX ANS

La proportion de cohabitations prénuptiales a presque triplé en France

Une proportion croissante de jeunes Français vivent ensemble sans être mariés. Ils seraient même un sur dix chez les jeunes de dix-huit à vingt-neuf ans, soit une progression très importante : il y a dix ans le phénomène était, en effet, à peine mesurable.

A phénomène nouveau, expression nouvelle. Les sociologues ont forgé celle de « *cohabitation juvénile* ». Une situation à laquelle l'Association française des centres de consultation conjugale a récemment consacré un débat auquel participait M. Louis Roussel, maître de recherches à l'Institut national d'études démographiques et auteur, dans la revue *Population* de janvier-février de cette année, d'une étude remarquable sur la question (le Monde du 21 mars).

Inconnue ou presque dans certains pays européens comme le Portugal, la cohabitation juvénile est une forme naturelle de relations en Suède où elle précède 99 % des mariages. Avec 44 % de cohabitations prénuptiales en 1978-1979, contre 17 % en 1968-1969, la France se situe dans la moyenne, mais elle rattrape au grand galop son retard sur les pays scandinaves. La cohabitation juvénile est, en

France, plus fréquente dans les villes qu'à la campagne, chez les enfants de cadres supérieurs que dans les familles ouvrières. Pour certains, cette cohabitation hors mariage, dénuée de toute contrainte sociale, est le seul moyen d'établir des relations vraies sans la liberté de se séparer, il n'y aurait pas de rapports authentiques. Pour un certain nombre de jeunes femmes, cette liaison est inséparable du combat pour leur émancipation, car elle préserve l'autonomie et l'identité de chacun.

Incontestable effet de la libéralisation des mœurs et de la généralisation de la contraception, la cohabitation juvénile traduit aussi un besoin de liberté, une certaine insouciance propre à la jeunesse, voire le désir de choisir. Mais on aurait tort de n'y voir qu'un signe de plus de la « dégradation » des mœurs. Comparés aux générations précédentes, les « cohabitants » d'aujourd'hui, en renonçant à des relations sexuelles avec d'autres partenaires, font plutôt preuve d'ascèse.

Privilegiés par la naissance, les nouveaux concubins le sont aussi par leurs moyens d'existence, surtout ceux qui ne sont encore qu'étudiants. Dans beaucoup de cas, les parents soutiennent et paient. Les jeunes salariés sont aussi, à leur manière, des privilégiés. Surtout lorsqu'on sait que 62 % des jeunes ouvriers de seize à vingt-quatre ans continuent à vivre, faute de revenus suffisants, chez leurs parents (1). Une situation qui ne favorise pas la cohabitation prénuptiale.

Dans neuf cas sur dix, les « cohabitants » finissent devant M. le maire, le plus souvent lorsqu'ils décident d'avoir un enfant. En aucune manière le mariage ne paraît menacé. Tout au plus est-il retardé. Une satisfaction pour les natalistes en même temps qu'une preuve que, en dépit de ce détour, la famille tient bon.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Selon une enquête C.G.T.-I.F.O.P. (le Monde du 6 juin 1974).

AGRICULTURE

LE FIDA VA TRIPLER SES PRÊTS AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

(De notre correspondant.)

Rome. — Un an après sa naissance, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'institution la plus récente des Nations unies, a fait le bilan de ses activités. Le président, M. Abdelmouhsin Al Sudeary, s'est adressé mercredi 13 décembre aux représentants des cent trente membres réunis en session à Rome. Il leur a annoncé que le FIDA triplerait ses engagements en 1979 : les prêts accordés aux pays en voie de développement à des taux très favorables atteindraient 375 millions de dollars (contre 120 millions cette année) pour accroître la production alimentaire, combattre la malnutrition et la pauvreté rurale.

Selon M. Abdelmouhsin Al Sudeary, l'accroissement de la production alimentaire continue d'être « *parfaitement inadéquat* » dans la plupart des pays du tiers-monde. Il est souvent égal ou inférieur à 2 %, alors que l'Assemblée générale des Nations unies avait fixé un seuil de 4 %. « Si cette tendance se poursuit », a déclaré le président du FIDA, « l'écart entre les besoins alimentaires et la production dans les pays en voie de développement dépassera les prévisions déjà assez alarmantes de 85 millions de tonnes faites en 1974 à la conférence mondiale de l'alimentation. »

ROBERT SOLÉ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep. + en Dep.	Rep. - en Dep.	Rep. + en Dep.	Rep. - en Dep.	Rep. + en Dep.	Rep. - en Dep.
\$ E.-U. ...	4,3330	4,2900	-180	-168	-340	-370
Yen (100) ...	2,2240	2,2310	+ 99	+ 128	+ 159	+ 210
DM ...	2,2940	2,2990	+ 45	+ 70	+ 100	+ 120
Fl. (100) ...	2,1160	2,1220	- 70	- 85	- 140	- 170
F. B. (100) ...	14,4810	14,5190	+ 40	+ 305	+ 725	+ 595
L. (1 000) ...	5,1347	5,1460	+ 140	+ 360	+ 295	+ 425
S. ...	8,8210	8,8395	+ 400	+ 406	+ 1025	+ 950

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/2		4		5 1/2		6 1/2	
	10/1/78	11/1/78	10/1/78	11/1/78	10/1/78	11/1/78	10/1/78	11/1/78
\$ E.-U. ...	9 1/2	10 1/2	11 1/2	12 3/8	10 7/8	11 1/8	11 1/2	12 1/2
Fl. ...	9 3/4	10 1/4	11 1/4	12 1/4	10 5/8	11 1/8	11 1/4	12 1/4
F. B. (100) ...	7 3/4	8 1/2	9 1/2	10 1/2	8 1/2	9 1/2	9 1/2	10 1/2
L. (1 000) ...	11 1/2	12 1/2	13 1/2	14 1/2	11 1/2	12 1/2	12 1/2	13 1/2
S. ...	11 1/2	12 1/2	13 1/2	14 1/2	11 1/2	12 1/2	12 1/2	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Oui, on peut rentrer détendu d'un voyage d'affaires à Paris.



Hotel Club Méditerranée à Neuilly. Le plus vert de 4 étoiles Parisiens. 58, bd Victor Hugo - 92200 Neuilly - Tél. 758.11.00 - Télex : Modhote : 610971

LES PLUS BEAUX SALONS EN CUIR SE FABRIQUENT CHEZ ZENNER

OFFRE SPECIALE, JUSQU'AU 23 DECEMBRE, REMISE DE 5% + UNE TRÈS BELLE LAMPE ANGLAISE POUR TOUT ACHAT A PARTIR DE 5 000 F.



VISITEZ NOS ATELIERS ZENNER 50, R. DE MONTREUIL, 75011 PARIS TEL : 372.27.57 / 728.85 ZENNER BOUTIQUE : 10, RUE FAUCHERBE, 75011 PARIS TEL : 371.86.14

ÉCONOMATS DU CENTRE

Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises de l'exercice 1^{er} octobre 1977/30 septembre 1978 s'est élevé à 2 094 440 283 F contre 1 888 281 428 F contre l'exercice précédent. Le bénéfice net est de 17 227 549 F contre 18 144 475 F dans le précédent exercice. A l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 10 mars 1979, le conseil d'administration propose de fixer le coupon à 20 F (34,50 F avec l'avoir fiscal) contre 20 F (30 F avec l'avoir fiscal) l'année précédente. A l'assemblée générale extraordinaire, qui aura lieu le même jour, le conseil proposera les mesures suivantes :

- Extension de l'objet social à la restauration à titre principal ;
- Approbation des fusions par absorption de deux sociétés filiales ayant une activité immobilière, la Société languedocienne et arlésienne et la Société Chic-Service ;
- Augmentation du capital par incorporation de réserves (une partie de l'excès de répartition) avec distribution d'une action gratuite pour coup, jouissance au 1^{er} octobre 1978 ;
- Renouvellement des pouvoirs au conseil d'administration d'augmenter le capital par souscription ou par incorporation de réserves et d'émettre des obligations.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINÈRE

Une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 11 décembre 1978, a autorisé le conseil d'administration à émettre des obligations convertibles. Dans ce cadre, le conseil a décidé de procéder à l'émission de 15 000 actions convertibles de 100 F chacune, correspondant à un montant de 1 500 000 F, émission réservée par préférence aux actionnaires de la société. Cette émission est destinée à contribuer au financement d'une prise de participation assurée à la Compagnie métallurgique et minière le contrôle d'une entreprise française de forge avec laquelle les pourparlers en cours sont près d'aboutir.

LOTO c'est facile



l'officiel des constructions 60.000 appartements neufs dont une section de 200 à Paris et moins de 6.500 F/m² 600 en banlieue à moins de 5.000 F/m² 68 pages. 3 F

LES MARCHÉS FINANCIERS

14 DÉCEMBRE 1978

MARCHE

alors, quoi de mieux ? chez les Antiquaires du BON MARCHÉ 15 décembre 1978 - 6 Janvier 1979 Gagnez un bon d'achat de 500 F à valoir au rayon des ANTIQUAIRES en écoutant l'émission de Jean BEDEL chaque samedi à 15 h sur EUROPE 1 Organisation S.O.M.E.G. - Tél. 544-27-07

Publitas TOURISME S.N.C.F. ET CHEMIN DE FER FÉDÉRAL ALLEMAND vous proposent : MUNICH « A LA CARTE » Départs individuels tous les jours toute l'année

MUNICH, la capitale de la BAVIÈRE, mérite assurément une visite. Vous pourrez l'apercevoir à pied dans le centre de la ville, vieille de 800 ans, et admirer toutes les curiosités de la « MARIENPLATZ » à la célèbre Pinacothèque, l'une des plus importantes galeries de peinture du monde entier.

Et puis, MUNICH est la ville des fêtes et elles jalonnent toute l'année. A peine finit la « Fête d'Octobre de la Bière » que s'annoncent les festivités de NOËL.

Vous le voyez, cette ville présente bien des charmes. Allez donc les vérifier par vous-même.

Les prix du voyage « MUNICH A LA CARTE » sont valables pour tous voyages effectués du 1^{er} octobre 1978 au 31 mars 1979. Ils sont taxes et comprennent par personne :

- Le voyage aller-retour par train dans la classe choisie au départ de toutes les gares S.N.C.F.
- Les places assises réservées à l'aller et au retour.
- Le logement à MUNICH et le petit déjeuner en hôtel de la catégorie retenue suivant le nombre de nuits choisies.
- Un « passeport » réservant des avantages spéciaux (entrées gratuites, assurances, réduction dans des théâtres et des musées).

Renseignements et inscriptions : dans toutes les gares de la S.N.C.F. et par téléphones : 566-48-44 (LAV 17 A).

EXEMPLE DE PRIX « MUNICH A LA CARTE » Voyage en deuxième classe + Départ de :

PARIS, ESSONNE, HAUTS-DE-SEINE, SEINE-ET-MARNE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE, VAL-DOISE	Hôtel standard 3 nuits	Hôtel supérieur 2 nuits
— PARIS	610 F	574 F
— COTE-D'OR	564 F	528 F
— MARNE	554 F	518 F

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 DÉCEMBRE

La baisse s'accroît

Malgré le soutien apporté au marché par les organismes de placement collectif, le mouvement de repli amorcé à la veille du dernier week-end s'est renforcé...

Les départs massifs effectués par la clientèle particulière ont pesé sur tous les compartiments. Les magnasins (grandes surfaces techniques) comptant parmi les plus éprouvés...

Après le fait de l'après-midi, le marché a été dominé par les achats, n'a donc pas réussi à endiguer le flot montant des ordres de vente...

Sur le marché de l'or, le linéol a cédé 75 F à 28 800 F, tandis que le napoleon cotait 2 F 2 à 263 F...

Sur le marché de l'or, le linéol a cédé 75 F à 28 800 F, tandis que le napoleon cotait 2 F 2 à 263 F...

Sur le marché de l'or, le linéol a cédé 75 F à 28 800 F, tandis que le napoleon cotait 2 F 2 à 263 F...

LONDRES

14 DÉCEMBRE

Un peu plus résilient

Après deux séances consécutives de baisse modérée, le New-York Stock Exchange s'est montré un peu plus résilient jeudi à Wall Street...

Le climat demeure assez morose autour du Big Board. Après trois semaines consécutives de baisse, la hausse mondiale a précédé la semaine dernière et l'on croit une nouvelle hausse des taux d'intérêt...

Après le fait de l'après-midi, le marché a été dominé par les achats, n'a donc pas réussi à endiguer le flot montant des ordres de vente...

Sur le marché de l'or, le linéol a cédé 75 F à 28 800 F, tandis que le napoleon cotait 2 F 2 à 263 F...

Sur le marché de l'or, le linéol a cédé 75 F à 28 800 F, tandis que le napoleon cotait 2 F 2 à 263 F...

Sur le marché de l'or, le linéol a cédé 75 F à 28 800 F, tandis que le napoleon cotait 2 F 2 à 263 F...

NEW-YORK

14 DÉCEMBRE

Un peu plus résilient

Après deux séances consécutives de baisse modérée, le New-York Stock Exchange s'est montré un peu plus résilient jeudi à Wall Street...

Le climat demeure assez morose autour du Big Board. Après trois semaines consécutives de baisse, la hausse mondiale a précédé la semaine dernière et l'on croit une nouvelle hausse des taux d'intérêt...

Après le fait de l'après-midi, le marché a été dominé par les achats, n'a donc pas réussi à endiguer le flot montant des ordres de vente...

Sur le marché de l'or, le linéol a cédé 75 F à 28 800 F, tandis que le napoleon cotait 2 F 2 à 263 F...

Sur le marché de l'or, le linéol a cédé 75 F à 28 800 F, tandis que le napoleon cotait 2 F 2 à 263 F...

Sur le marché de l'or, le linéol a cédé 75 F à 28 800 F, tandis que le napoleon cotait 2 F 2 à 263 F...

Table of financial data including stock prices, exchange rates, and market indices for various countries and currencies.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices for Paris, London, and New York, including stock market indices and commodity prices.

BOURSE DE PARIS - 14 DÉCEMBRE - COMPTANT

Table of stock market data for the Paris stock exchange, listing various stocks and their prices.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including futures contracts and their prices.

COMPTANT

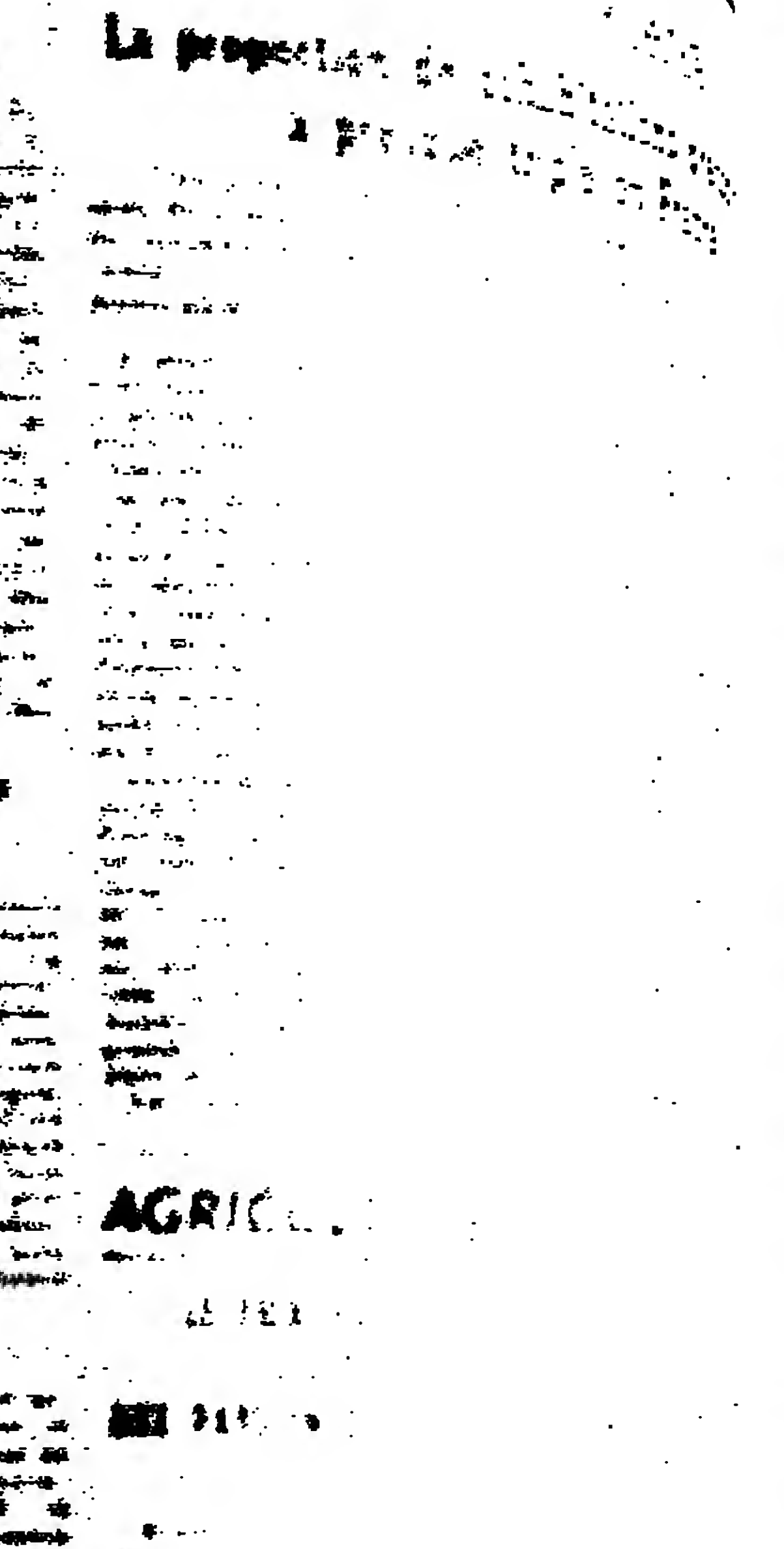
Table of spot market data, including commodity prices and their fluctuations.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies, including the dollar, yen, and others.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market data, including gold prices and related financial information.



Vertical text advertisement on the left side, possibly related to the agricultural or financial services mentioned in the image above.

Large vertical text advertisement on the left side, featuring a prominent logo and detailed text, likely for a major financial institution or service.

Handwritten text at the bottom center of the page, possibly a signature or a note.

